

RENEGADE

NOTICE D'ENTRETIEN

Jeep®

Cette Notice d'entretien a pour but d'illustrer les modalités d'utilisation opérationnelle de la voiture.

Pour les utilisateurs passionnés souhaitant approfondir leurs connaissances, assouvir leur curiosité et obtenir plus d'informations détaillées sur les caractéristiques et fonctionnalités de la voiture, Jeep offre la possibilité de consulter une section dédiée disponible en format électronique.

NOTICE D'ENTRETIEN DE LA VOITURE EN LIGNE

Les sujets traités plus en profondeur tout au long de la Notice d'entretien sont marqués par le symbole suivant  **eLUM** .

Connectez-vous au site Internet www.mopar.eu/owner pour accéder à la zone qui vous est réservée.

La page « Entretien de la voiture » contient toutes les informations concernant votre voiture et le lien pour accéder à **eLUM**, où vous pourrez trouver les approfondissements de la Notice d'entretien.

Le site **eLUM** est gratuit et vous permettra, d'autre part, de consulter facilement la documentation de bord de toutes les autres voitures du Groupe.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de passer un agréable moment !

Cher Client,

Nous vous félicitons d'avoir choisi une Jeep et vous en remercions.

Nous avons rédigé cette Notice pour que vous puissiez apprécier dans les moindres détails votre voiture, qui a été pensée aussi bien pour l'utilisation normale quotidienne que pour des emplois spécifiques, permettant donc des parcours et des emplois non adaptés aux voitures traditionnelles commercialisées. L'assiette et la manœuvrabilité sont différentes par rapport à la plupart des autres voitures, soit sur route que sur des parcours tout-terrains ; nous vous conseillons donc d'apprendre à fond la dynamique du véhicule. En poursuivant la lecture, vous trouverez tous les renseignements, prescriptions et autres conseils utiles qui vous aideront à profiter au maximum des qualités techniques de votre Jeep.

Nous vous conseillons de la lire attentivement avant de prendre le volant pour la première fois, afin de vous familiariser avec toutes les commandes, surtout celles concernant les freins, la direction et la boîte de vitesses ; en même temps, vous pourrez commencer à comprendre le comportement de la voiture sur les différentes chaussées.

Dans ce document vous trouverez les caractéristiques, particularités et d'autres informations essentielles pour le soin, l'entretien au cours du temps, la sécurité de conduite et de fonctionnement de votre Jeep.

Après l'avoir consultée, nous vous conseillons de conserver cette Notice à l'intérieur de la voiture, pour en faciliter la consultation et pour faire en sorte qu'elle reste à bord en cas de vente.

Vous trouverez également dans le Carnet de garantie en annexe une description des Services Après-vente offerts par Jeep à ses Clients, le Certificat de garantie et une description détaillée des termes et conditions pour le maintien de cette dernière.

Nous sommes certains qu'avec ces moyens, il vous sera facile d'entrer en harmonie et d'apprécier votre nouvelle voiture et le personnel de Jeep qui vous assistera.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bon voyage !

ATTENTION

Cette Notice d'entretien contient la description de toutes les versions Jeep Renegade. Les options, les équipements dédiés à des marchés spécifiques ou des versions particulières ne sont pas prévus dans le texte : c'est pourquoi vous devez vous reporter directement aux informations correspondant à votre achat (modèle, motorisation et version). Les éventuels contenus introduits pendant la vie de production du modèle, mais indépendants de la demande explicite d'options lors de l'achat, seront identifiés par la mention (*le cas échéant*).

Les données figurant dans cette publication sont finalisées à vous guider pour une utilisation correcte de la voiture. Fiat Chrysler Automobiles est engagée dans un processus de perfectionnement continu des véhicules produits, et se réserve donc le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons d'ordre technique et/ou commercial.

Pour de plus amples informations, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

À LIRE IMPÉRATIVEMENT

RAVITAILLEMENT DE CARBURANT



Moteurs essence : faire le plein de carburant uniquement avec de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane (RON) non inférieur à 95 et conforme à la spécification européenne EN228. Ne pas utiliser d'essences contenant du méthanol ou de l'éthanol E85. L'utilisation de ces mélanges peut non seulement endommager les composants essentiels du système d'alimentation, mais provoquer aussi des problèmes de démarrage et de maniabilité.

Moteurs diesel : faire le plein de carburant uniquement avec du gazole pour traction automobile et conforme à la spécification européenne EN590. L'utilisation d'autres produits ou mélanges peut endommager le moteur de façon irréparable ayant pour conséquence la déchéance de la garantie pour les dommages causés.

Pour de plus amples détails sur l'utilisation du carburant correct, se référer au paragraphe « Ravitaillement du véhicule » au chapitre « Démarrage et conduite ».

DÉMARRAGE DU MOTEUR



Versions dotées de boîte de vitesses manuelle (moteurs essence) : s'assurer que le frein de stationnement est bien serré, placer le levier de vitesses au point mort, appuyer à fond sur la pédale d'embrayage sans appuyer sur l'accélérateur, puis placer le dispositif de démarrage sur AVV ou appuyer sur le bouton du dispositif de démarrage et relâcher la clé ou le bouton dès que le moteur commence à tourner.

Versions dotées de boîte de vitesses manuelle (moteurs Diesel) : s'assurer que le frein de stationnement est bien serré, placer le levier de vitesses au point mort, appuyer à fond sur la pédale d'embrayage sans appuyer sur l'accélérateur, puis placer le dispositif de démarrage sur MAR et attendre l'extinction du témoin . Placer le dispositif de démarrage sur AVV ou appuyer sur le bouton du dispositif de démarrage et relâcher enfin la clé ou le bouton dès que le moteur commence à tourner.

Versions dotées de boîte de vitesses automatique : s'assurer que le frein de stationnement est bien serré et que le levier de vitesses est placé sur P (Stationnement) ou N (point mort), appuyer sur la pédale de frein puis placer le dispositif de démarrage sur AVV ou appuyer sur le bouton du dispositif de démarrage.

STATIONNEMENT SUR SOL INFLAMMABLE



Le fonctionnement normal du pot catalytique produit des températures élevées. Par conséquent, ne jamais garer la voiture sur des matières inflammables telles que de l'herbe, des feuilles mortes, des aiguilles de pin, etc. : danger d'incendie.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



La voiture est équipée d'un système permettant un diagnostic permanent des composants liés aux émissions, pour garantir un meilleur respect de l'environnement.

APPAREILS ÉLECTRIQUES ACCESSOIRES



Après l'achat de la voiture, si on souhaite installer des accessoires nécessitant une alimentation électrique (entraînant le risque de décharger progressivement la batterie), s'adresser au Réseau Après-vente Jeep qui en calculera l'absorption électrique globale et vérifiera si le circuit de la voiture est en mesure de fournir la charge demandée.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ



Un entretien correct permet de maintenir en l'état les performances de la voiture, ainsi que ses caractéristiques de sécurité, de respect de l'environnement et d'économie de fonctionnement.

SYMBOLES

Certains composants de la voiture présentent des étiquettes colorées, dont les symboles indiquent les mesures à respecter concernant le composant en question.

Une étiquette récapitulant les symboles est fixée aussi sous le capot moteur.

AVERTISSEMENT SUR LE CAPOTAGE

Le risque de capotage des véhicules tout-terrains est beaucoup plus élevé que tout autre type de véhicule. Ce véhicule se caractérise par une plus grande hauteur du sol et un barycentre plus haut par rapport à beaucoup d'autres véhicules pour le transport de passagers, caractéristiques permettant des performances meilleures dans une vaste gamme d'applications tout-terrain.

Toutefois, si l'on adopte un style de conduite dangereux, on peut perdre le contrôle du véhicule.

À cause de son barycentre plus élevé, le véhicule est plus exposé au capotage s'il fuit au contrôle du conducteur.

Éviter donc de brusques manœuvres et des virages étroits, ou toute autre condition de conduite pouvant causer la perte de contrôle du véhicule. La non-observation de ces précautions peut provoquer des accidents, le capotage du véhicule et des lésions graves, même mortelles. Conduire avec prudence.

La non-utilisation des ceintures de sécurité du conducteur et du passager est la cause principale de lésions graves ou mortelles. En cas de capotage, un passager sans ceinture de sécurité bouclée a beaucoup plus de probabilités de subir des lésions mortelles par rapport à un passager qui la porte correctement. Toujours boucler les ceintures de sécurité.

MODIFICATIONS/ALTÉRATIONS DE LA VOITURE



AVERTISSEMENT Toute modification ou altération de la voiture peut en compromettre gravement la sécurité ainsi que la tenue de route et provoquer des accidents, entraînant des risques même mortels pour les occupants.

EMPLOI DE LA NOTICE

INDICATIONS OPÉRATIONNELLES

Chaque fois que vous recevrez des indications de direction concernant le véhicule (gauche/droite ou avant/arrière), elles devront être entendues comme référées à la perception d'un occupant assis au poste de conduite. Des cas particuliers, en dérogation à cette indication, seront opportunément signalés dans le texte.

Les figures présentes dans la Notice sont indicatives, c'est-à-dire que certains détails représentés sur l'image peuvent ne pas correspondre à ce que vous pouvez trouver sur votre voiture. De plus, cette Notice a été réalisée en se basant sur des voitures avec volant à gauche ; sur les voitures avec volant à droite, il se peut que certaines commandes soient installées ou réalisées différemment par rapport à la parfaite specularité de ce qui est illustré.

Pour repérer le chapitre contenant les informations désirées, vous pouvez consulter l'index alphabétique à la fin de cette Notice d'entretien.

Les chapitres peuvent être rapidement identifiés grâce à l'onglet graphique dédié qui est présent à côté de toutes les pages impaires. Quelques pages plus loin, vous trouverez une légende qui vous permettra de vous familiariser avec l'ordre des chapitres et les symboles correspondants en onglet. Vous trouverez de toute façon l'indication textuelle du chapitre consulté à côté de toutes les pages paires.

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Pendant la lecture de cette Notice d'entretien, vous trouverez une série d'**AVERTISSEMENTS** visés à éviter des procédures qui pourraient endommager votre voiture.

Des **PRÉCAUTIONS** sont également présentes ; elles doivent être suivies attentivement afin d'éviter une utilisation non appropriée des composants de la voiture, pouvant provoquer des accidents ou des blessures.

Par conséquent, il est important de suivre à la lettre toutes les recommandations d'**AVERTISSEMENT** et de **PRÉCAUTION**. Les **AVERTISSEMENTS** et les **PRÉCAUTIONS** sont rappelés le long du texte par les symboles suivants :



pour la sécurité des personnes ;



pour l'intégrité de la voiture ;



pour la protection de l'environnement.

REMARQUE Ces symboles, si nécessaires, figurent à côté du titre ou à la fin de l'alinéa et sont suivis d'un numéro. Ce numéro fait référence à l'avertissement correspondant présent au bas de la section relative.

CONNAISSANCE DU VÉHICULE



CONNAISSANCE DU COMBINÉ DE BORD



SÉCURITÉ



DÉMARRAGE ET CONDUITE



SITUATIONS D'URGENCE



ENTRETIEN DU VÉHICULE



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES



MULTIMEDIA



INDEX ALPHABETIQUE



CONNAISSANCE DU VÉHICULE

C'est ici que vous allez apprendre à mieux connaître votre nouvelle voiture.

La Notice que vous lisez vous explique de manière simple et directe sa composition et son fonctionnement.

Nous vous conseillons par conséquent de la consulter en vous installant confortablement à bord de sorte à pouvoir vérifier tout de suite les explications.

LES CLÉS	7
DISPOSITIF DE DÉMARRAGE.....	8
SENTRY KEY®	10
ALARME	11
PORTES	11
SIÈGES	15
APPUIE-TÊTE	17
VOLANT	18
RÉTROVISEURS	19
FEUX EXTÉRIEURS.....	20
FEUX D'HABITACLE	23
ESSUIE-GLACE AVANT/ARRIÈRE...	24
CLIMATISATION	26
LÈVE-VITRES.....	30
TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE	32
TOIT OUVRANT MYSKY	34
CAPOT MOTEUR.....	36
COFFRE À BAGAGES.....	37

LES CLÉS

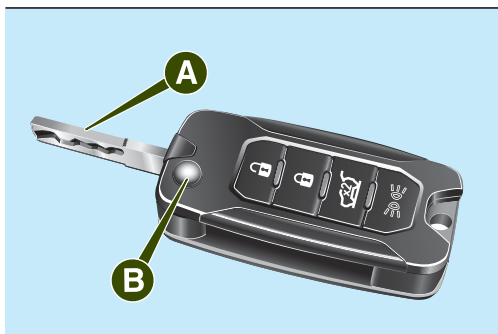


CLÉ AVEC TÉLÉCOMMANDE



La pièce métallique A fig. 1 de la clé actionne :

- ☐ le dispositif de démarrage ;
- ☐ la serrure de porte.



I

J0A0181C

Appuyer sur le bouton B pour ouvrir/fermer la pièce métallique.

CLÉ ÉLECTRONIQUE

(versions avec système « Keyless Enter-N-Go »)

Les versions équipées du système « Keyless Enter-N-Go » sont dotées d'une clé électronique fig. 2, fournie en double exemplaire.



2

J0A0315C

Pression courte sur le bouton : déverrouillage des portes, du coffre à bagages, éclairage temporisé des plafonniers intérieurs et double signal lumineux des clignotants (le cas échéant).

Pression courte sur le bouton : verrouillage des portes, du coffre à bagages avec extinction du plafonnier intérieur et un seul signal lumineux des clignotants (le cas échéant).

Pression du bouton : ouverture à distance du coffre à bagages (pour l'ouverture du coffre à bagages, appuyer rapidement deux fois sur le bouton).

Pression du bouton : allumage, à distance, des feux de position et de croisement, pendant un temps maximum de 90 secondes.

En réappuyant sur le bouton ou après les 90 secondes, les feux activés auparavant s'éteignent (si la fonction des feux de stationnement était déjà activée, elle le sera encore). Si, après les 90 secondes, on appuie sur le bouton , les feux de croisement et de position restent allumés pendant 30 secondes supplémentaires.

DEMANDE DE CLÉS SUPPLÉMENTAIRES

Si une nouvelle clé avec télécommande ou une nouvelle clé électronique s'avérait nécessaire, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep en présentant un document personnel d'identité et les documents d'identification de propriété de la voiture.



ATTENTION

1) Appuyer sur le bouton B uniquement lorsque la clé n'est pas proche du corps, et notamment des yeux et d'objets susceptibles d'être détériorés (par ex. vêtements). Ne pas laisser la clé sans surveillance pour éviter toute manipulation intempestive (par des enfants, notamment).





ATTENTION

1) Les chocs violents peuvent endommager les éléments électroniques contenus dans la clé. Afin de garantir le fonctionnement parfait des dispositifs électroniques à l'intérieur de la clé, il faut éviter de l'exposer directement aux rayons du soleil.



ATTENTION

1) Les piles usées de la télécommande peuvent être nocives pour l'environnement si elles ne sont pas éliminées correctement. Elles doivent être jetées dans des récipients expressivement prévus, comme le prescrivent les normes en vigueur ou bien elles peuvent être remises au Réseau Après-vente Jeep, qui se chargera de l'élimination.

DISPOSITIF DE DÉMARRAGE



2) 3) 6) 7)

VERSIONS AVEC CLÉ MÉCANIQUE

La clé peut tourner dans trois positions différentes fig. 3 :

- ☐ STOP : moteur coupé, clé extractible, verrouillage de la direction (avec clé retirée). Certains dispositifs électriques (par ex. fermeture centralisée des portes, alarme, etc.) restent néanmoins disponibles ;
- ☐ MAR : position de marche. Tous les dispositifs électriques sont disponibles ;
- ☐ AVV : démarrage du moteur.



3

J0A0021C

REMARQUE Sur les versions avec boîte de vitesses automatique, la clé de contact peut être retirée uniquement lorsque le levier de vitesses est en position P (Stationnement).

VERSIONS AVEC CLÉ ÉLECTRONIQUE (système Keyless Enter-N-Go)

Pour activer le dispositif de démarrage, il faut que la clé électronique se trouve à l'intérieur de l'habitacle. Le dispositif de démarrage fig. 4 s'active même si la clé électronique se trouve dans le coffre à bagages ou sur la plage arrière.



4

J0A0022C

Le dispositif de démarrage peut être dans les états suivants :

- ☐ STOP : moteur coupé, verrouillage de la direction. Certains dispositifs électriques (par ex. fermeture centralisée des portes, alarme, etc.) restent néanmoins disponibles ;

❑ MAR : position de marche. Tous les dispositifs électriques sont disponibles. Il est possible de passer dans cet état en appuyant une fois sur le bouton du dispositif de démarrage, sans appuyer sur la pédale de frein (versions avec boîte de vitesses automatique) ou de l'embrayage (versions avec boîte de vitesses manuelle) ;

❑ AVV : démarrage du moteur.

Démarrage du moteur (avec batterie de la clé électronique déchargée)

: appuyer l'extrémité arrondie de la clé électronique (côté opposé par rapport à celui où se trouve la pièce métallique à l'intérieur de la clé) sur le bouton du dispositif de démarrage et appuyer sur ce bouton à l'aide de la clé électronique.

Coupure du moteur (avec batterie de la clé électronique déchargée)

: appuyer longuement sur le bouton du dispositif de démarrage ou bien appuyer dessus pendant 3 fois consécutives en quelques secondes. REMARQUE Le dispositif de démarrage NE s'active PAS si la clé électronique se trouve dans le coffre à bagages et si ce dernier est ouvert.

REMARQUE Après 30 minutes d'arrêt de la voiture avec le dispositif de démarrage sur MAR (versions avec boîte de vitesses manuelle) ou avec le levier en position P (Stationnement) (versions avec boîte de vitesses automatique) et moteur coupé, le dispositif de démarrage se mettra automatiquement sur STOP. Pour plus d'informations sur le démarrage du moteur, voir les indications au paragraphe « Démarrage du moteur » du chapitre « Démarrage et conduite ».

VERROUILLAGE DE LA DIRECTION

Activation

Versions avec clé mécanique : avec le dispositif en position STOP, retirer la clé et tourner le volant jusqu'au blocage.

AVERTISSEMENT Le verrouillage de la direction n'est possible qu'après le retrait de la clé du dispositif de démarrage si une rotation de la clé de contact de la position MAR à STOP a été effectuée.

Versions avec clé électronique : le verrouillage de la direction s'active à l'ouverture de la porte du conducteur avec le bouton du dispositif de démarrage en état de STOP et une vitesse inférieure à 3 km/h.

Désactivation

Versions avec clé mécanique : tourner la clé en position MAR tout en bougeant légèrement le volant.

Versions avec clé électronique : le verrouillage de la direction se désactive quand on appuie sur le dispositif de démarrage et la clé électronique est reconnue.



4) 5)



ATTENTION

2) En cas de manipulation du dispositif de démarrage (par ex. une tentative de vol), faire contrôler son fonctionnement par le Réseau Après-vente Jeep avant de reprendre la route.

3) Quand on quitte la voiture, toujours avoir avec soi la clé afin d'éviter que quelqu'un n'actionne les commandes par erreur. Ne pas oublier d'activer le frein de stationnement électrique. Ne jamais laisser d'enfants dans la voiture sans surveillance.

4) Toute intervention en après-vente entraînant des altérations de la direction ou de la colonne (par ex., montage d'antivol) qui pourraient causer, en plus de la diminution des performances du système et de l'expiration de la garantie, de graves problèmes de sécurité, ainsi que la non-conformité d'homologation de la voiture, est absolument interdite.



- 5)** Ne jamais extraire la clé mécanique lorsque la voiture roule. Le volant se bloquerait automatiquement au premier braquage. Cela s'applique toujours, même quand la voiture est remorquée.
- 6)** Avant de sortir de la voiture, **TOUJOURS** activer le frein de stationnement. Sur les versions équipées de boîte de vitesses automatique, placer le levier de vitesses sur P (Stationnement) et appuyer sur le dispositif de démarrage pour le placer sur STOP. Quand on quitte la voiture, toujours verrouiller les portes en appuyant sur le bouton prévu sur la poignée.
- 7)** Pour les versions équipées du système Keyless Enter-N-Go, ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur, à proximité de la voiture ou dans un endroit accessible par les enfants. Ne pas laisser la voiture avec le dispositif d'allumage en position MAR. Un enfant pourrait actionner les lève-vitres électriques, d'autres commandes ou même mettre la voiture en marche.

SENTRY KEY®

Le système **Sentry Key®** empêche l'utilisation non autorisée de la voiture, en désactivant le démarrage du moteur. Le système ne requiert pas d'activation : le fonctionnement est automatique, que les portes de la voiture soient verrouillées ou non. En plaçant le dispositif de démarrage en position MAR, le système **Sentry Key®** identifie le code transmis par la clé. Si le code est reconnu comme valable, le système **Sentry Key®** autorise alors le démarrage du moteur. Lorsque le dispositif de démarrage est replacé en position STOP, le système **Sentry Key®** désactive la centrale qui contrôle le moteur, en empêchant ainsi son démarrage. Au sujet des procédures correctes de démarrage du moteur, voir les indications au paragraphe « Démarrage du moteur » du chapitre « Démarrage et conduite ».

IRRÉGULARITÉS DE FONCTIONNEMENT

Si, pendant le démarrage, le code de la clé n'est pas reconnu correctement, l'icône  apparaît sur le combiné de bord (voir les indications fournies au paragraphe « Témoins et messages » du chapitre « Connaissance du combiné de bord »). Cette condition comporte l'arrêt du moteur après 2 secondes. Dans ce cas, placer le dispositif de démarrage en position STOP et à nouveau en position MAR ; si le blocage persiste, essayer avec les autres clés fournies. Si toutes les tentatives de démarrage échouent malgré tout, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Si l'icône  apparaît pendant la marche, cela signifie que le système est en train d'effectuer un autodiagnostic (par exemple, à cause d'une chute de tension). Si l'affichage persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

ALARME



Le déclenchement de l'alarme provoque l'activation de l'avertisseur sonore et des clignotants.

ATTENTION L'alarme est conforme aux normes des différents pays.

ACTIVATION DE L'ALARME

Une fois les portes et les coffres fermés et le dispositif de démarrage sur STOP, diriger la clé avec télécommande (ou bien la clé électronique) vers la voiture, appuyer, puis relâcher le bouton . À l'exception de quelques marchés, le système émet un signal sonore et un signal visuel et active le verrouillage des portes.

Lorsque l'alarme est activée, le témoin A fig. 5 clignote sur le combiné de bord.



5

J0A0191C

DÉSACTIVATION DE L'ALARME

Appuyer sur le bouton .

ATTENTION Quand on actionne l'ouverture centralisée avec la pièce métallique de la clé, l'alarme ne se désactive pas.

EXCLUSION DE L'ALARME

Pour désactiver complètement l'alarme (par exemple lorsque la voiture n'est pas utilisée pendant de longues périodes), fermer simplement les portes de la voiture en tournant la pièce métallique de la clé avec télécommande dans la serrure de porte.

ATTENTION Si les piles de la clé avec commande sont déchargées ou bien en cas de panne du système, pour désactiver l'alarme, amener le dispositif de démarrage sur MAR. Sur les versions dotées de système Keyless Enter-N-Go, ouvrir manuellement les portes en introduisant la pièce métallique à l'intérieur de la clé dans le barillet de la porte côté conducteur et ensuite, appuyer la clé électronique sur le dispositif de démarrage.

PORTES



VERROUILLAGE/ DÉVERROUILLAGE DES PORTES DEPUIS L'INTÉRIEUR



Si toutes les portes sont correctement fermées, elles seront automatiquement verrouillées quand la voiture dépasse 20 km/h (fonction « Autoclose »).

Verrouillage/déverrouillage

centralisé : appuyer sur le bouton sur la moulure du panneau de porte côté conducteur fig. 6 ou côté passager pour verrouiller les portes. Portes verrouillées, appuyer sur le bouton pour déverrouiller les portes.

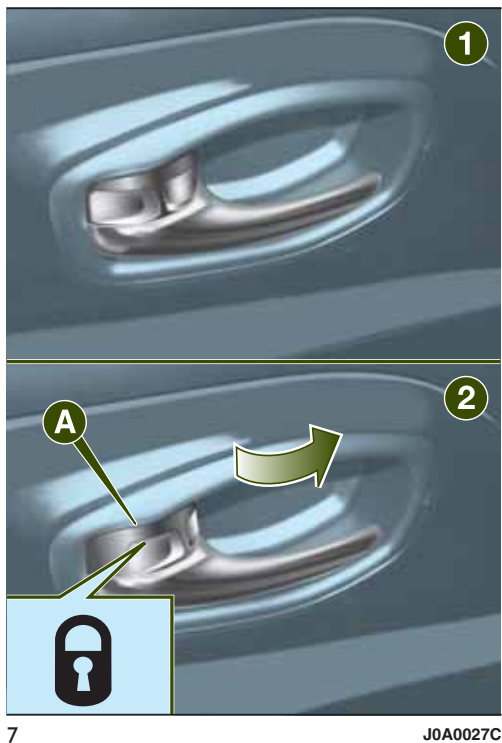


6

J0A0079C

Verrouillage/déverrouillage manuel : agir sur le levier A fig. 7 situé au-dessus de la poignée des portes avant.





Position 1 : porte déverrouillée /
Position 2 : porte verrouillée.

VERROUILLAGE/ DÉVERROUILLAGE DES PORTES DEPUIS L'EXTÉRIEUR



Verrouillage des portes depuis

l'extérieur : portes fermées, appuyer sur le bouton de la clé ou introduire et tourner la pièce métallique (à l'intérieur de la clé) dans la serrure de la porte, côté conducteur.

Déverrouillage des portes depuis

l'extérieur : appuyer sur le bouton de la clé ou introduire et tourner la pièce métallique (à l'intérieur de la clé) dans la serrure de la porte, côté conducteur.

PASSIVE ENTRY



Le système Passive Entry est capable d'identifier la présence d'une clé électronique à proximité des portes et du hayon, permettant de déverrouiller/verrouiller les portes (ou le hayon du coffre à bagages) sans devoir appuyer sur aucun bouton de la clé électronique.

Si la clé électronique est identifiée comme valide par le système, il suffira au possesseur de la clé de saisir une des poignées avant pour désactiver l'alarme et déverrouiller le mécanisme d'ouverture des portes et du hayon du coffre à bagages.

Après le déverrouillage, en tirant sur la poignée d'ouverture, il est possible d'ouvrir toutes les portes en fonction du mode réglé, via le menu de l'écran ou via le système **Uconnect™**.

Quand on appuie sur le bouton d'ouverture A fig. 8, il est en revanche possible d'accéder au coffre à bagages.



8

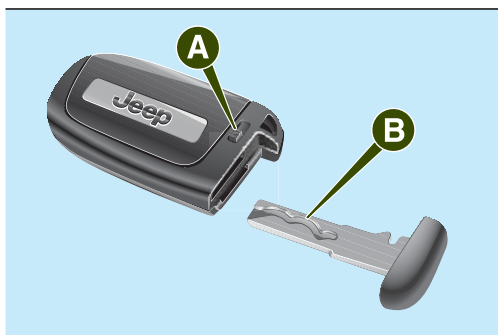
J0A0042C

REMARQUE S'assurer de toujours avoir avec soi la clé électronique (par ex. dans les poches) pour que le système la reconnaisse et pour pouvoir entrer à l'intérieur de l'habitacle et démarrer le moteur.

Ouverture d'urgence de la porte côté conducteur

Si la clé électronique ne fonctionne pas (par exemple parce que la batterie de la clé électronique ou celle de la voiture est déchargée), il est possible d'utiliser la pièce métallique d'urgence située à l'intérieur de la clé pour actionner le déverrouillage de la serrure de la porte côté conducteur.

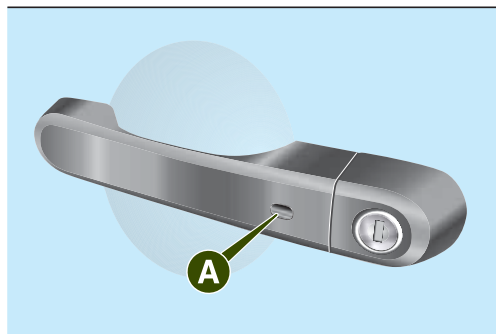
Extraction de la pièce métallique : agir sur le dispositif A fig. 9 et extraire, en l'ôtant vers l'extérieur, la pièce métallique B. Introduire ensuite la pièce métallique dans la serrure de la porte côté conducteur et la tourner pour déverrouiller la serrure de la porte.



9

JOA0038C

Verrouillage des portes : s'assurer d'avoir avec soi la clé électronique et de se trouver dans un rayon de 1,5 m de la poignée de la porte côté conducteur ou passager. Appuyer sur le bouton A fig. 10 situé sur la poignée : cela verrouillera toutes les portes et le hayon du coffre à bagages. Le verrouillage des portes activera aussi l'alarme (le cas échéant).

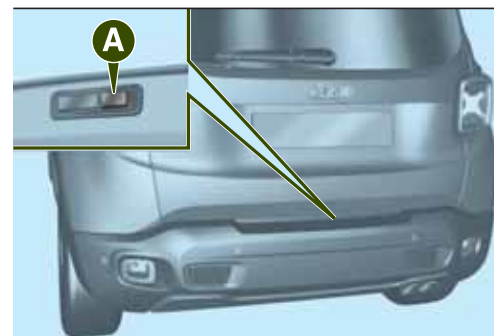


10

JOA0040C

ATTENTION Après avoir appuyé sur le bouton de « verrouillage des portes », attendre 2 secondes avant de pouvoir déverrouiller de nouveau les portes au moyen de la poignée. En tirant sur la poignée de la porte dans un délai de 2 secondes, il est donc possible de vérifier si la voiture est bien fermée, sans que les portes se déverrouillent.

Verrouillage de la serrure du hayon du coffre à bagages : avec le hayon du coffre à bagages fermé, appuyer sur le bouton A fig. 11.



11

JOA0023C

DISPOSITIF DEAD LOCK (le cas échéant)



Neutralise le fonctionnement des poignées internes de la voiture et du bouton de verrouillage/déverrouillage des portes.

Activation du dispositif : le dispositif s'enclenche sur toutes les portes lorsque l'on appuie rapidement deux fois de suite sur le bouton  de la clé.

Désactivation du dispositif : appuyer sur le bouton  de la clé avec télécommande ou bien amener le dispositif de démarrage sur MAR.

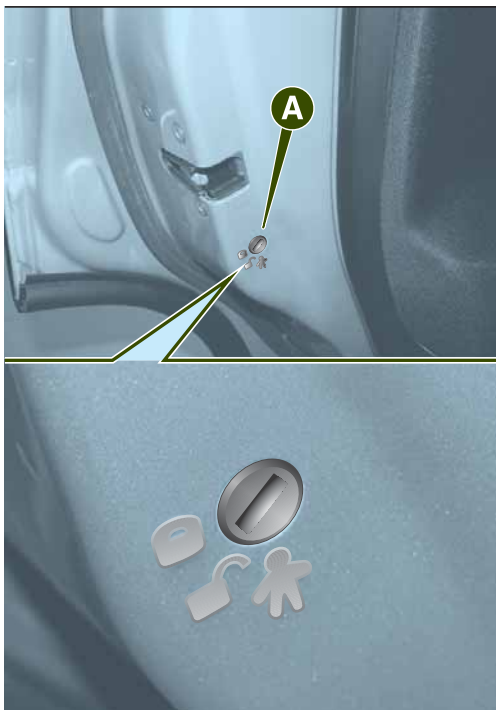


DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ENFANTS



10) Il empêche l'ouverture des portes arrière de l'intérieur.
Le dispositif A fig. 12 peut être activé uniquement lorsque les portes sont ouvertes :

- ☐ position  : dispositif activé (porte verrouillée) ;
- ☐ position  : dispositif désactivé (porte pouvant être ouverte depuis l'intérieur).



12

J0A0041C

Le dispositif reste enclenché même en effectuant le déverrouillage électrique des portes.

ATTENTION Les portes arrière ne peuvent pas être ouvertes depuis l'intérieur lorsqu'on actionne le dispositif de sécurité enfants.



ATTENTION

8) Ne JAMAIS laisser d'enfants dans la voiture sans surveillance, ni quitter la voiture avec les portes déverrouillées dans un lieu où les enfants peuvent accéder facilement. Cela pourrait entraîner des blessures graves aux enfants, voire mortelles. S'assurer également que les enfants n'activent pas par inadvertance le frein de stationnement électrique, ni la pédale de frein ou le levier de la boîte de vitesses automatique.

9) Toujours utiliser ce dispositif pour transporter les enfants. Après avoir actionné le dispositif sur les deux portes arrière, vérifier son activation effective en agissant sur la poignée interne d'ouverture des portes.

10) Quand le dispositif Dead Lock est activé, il est impossible d'ouvrir les portes depuis l'intérieur de la voiture, par conséquent, s'assurer avant de descendre, qu'il n'y aient pas de personnes à bord.



ATTENTION

2) S'assurer d'avoir avec soi la clé lors de la fermeture d'une porte ou du hayon du coffre à bagages, afin d'éviter de bloquer la clé à l'intérieur de la voiture. Une fois fermée à l'intérieur, la clé ne pourra être récupérée qu'au moyen de la seconde clé fournie.

3) Le fonctionnement du système de reconnaissance dépend de plusieurs facteurs, comme par exemple, l'interférence éventuelle avec des ondes électromagnétiques provenant de sources extérieures (par ex. téléphones portables), l'état de charge de la batterie de la clé électronique et la présence d'objets métalliques à proximité de la clé ou de la voiture. Dans ces cas, il est toutefois possible de déverrouiller les portes en utilisant la pièce métallique qui se trouve dans la clé électronique (voir les indications des pages suivantes).

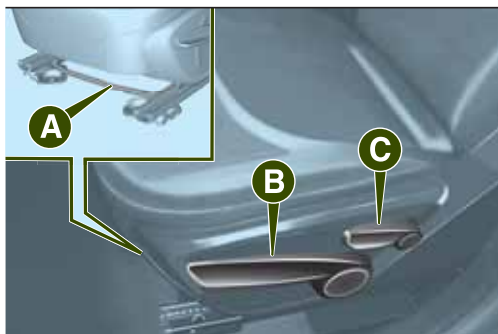
SIÈGES



SIÈGES AVANT À RÉGLAGE MANUEL



Réglage dans le sens longitudinal : soulever le levier A fig. 13 et pousser le siège vers l'avant ou l'arrière.



13

J0A0043C

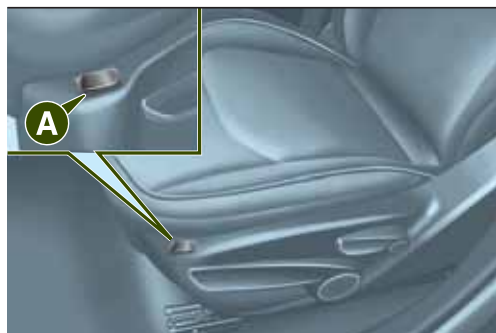


ATTENTION Effectuer le réglage depuis le siège concerné (côté conducteur ou passager).

Réglage en hauteur : actionner le levier B vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur souhaitée.

Réglage de l'inclinaison du dossier : actionner le levier C en accompagnant le dossier avec un mouvement du buste (tenir le levier actionné jusqu'à atteindre la position souhaitée, puis le relâcher).

Réglage lombaire électrique : dispositif de démarrage sur MAR, appuyer sur le bouton A fig. 14 pour régler le soutien de la zone lombaire jusqu'à obtenir la configuration de confort maximum de conduite.



14

J0A0399C

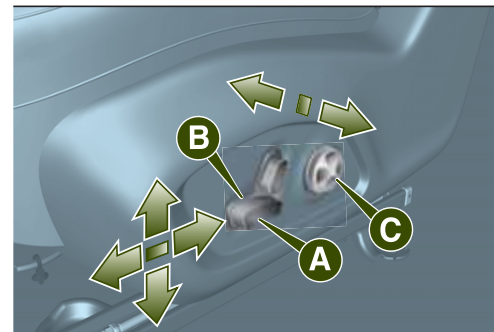
SIÈGES AVANT À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE



Les boutons de commande (situés sur le côté extérieur du siège) permettent de régler la hauteur, la position dans le sens longitudinal et l'inclinaison du dossier.

Réglage en hauteur : agir sur la partie avant ou arrière de l'interrupteur A fig. 15 pour modifier la hauteur et/ou l'inclinaison du coussin du siège.

Réglage dans le sens longitudinal : pousser l'interrupteur A vers l'avant ou l'arrière pour déplacer le siège dans la direction correspondante.



15

J0A0044C

Réglage de l'inclinaison du dossier : pousser l'interrupteur B vers l'avant ou l'arrière pour incliner le dossier dans la direction correspondante.

Réglage lombaire électrique : agir sur le joystick C pour activer le dispositif de soutien de la zone lombaire jusqu'à obtenir la configuration de confort maximum de conduite.

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DES SIÈGES AVANT

Dispositif de démarrage sur MAR, appuyer sur les boutons fig. 16. Il est possible de choisir entre deux niveaux de chauffage : « *chauffage minimum* » (une LED orange allumée sur les boutons) / « *chauffage maximum* » (deux LED orange allumées sur les boutons).





16

JOA0047C

Une fois le niveau de chauffage sélectionné, il sera nécessaire d'attendre quelques minutes pour en percevoir l'effet.

ATTENTION Afin de sauvegarder la charge de la batterie, l'activation de cette fonction n'est pas permise avec le moteur éteint.

SIÈGES ARRIÈRE

Agrandissement partiel du coffre à bagages (1/3 ou 2/3)

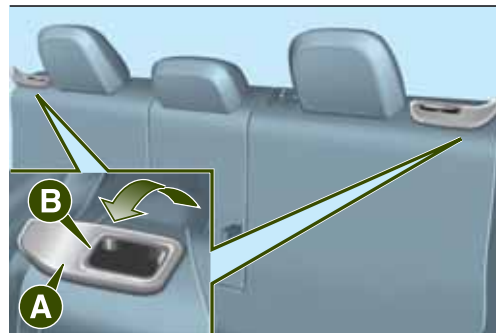


6)

Procéder comme suit :

- ☐ déposer la plage arrière (le cas échéant) ;
- ☐ baisser complètement les appuie-tête du siège arrière ;
- ☐ s'assurer que la ceinture de sécurité soit positionnée sur la garniture A fig. 17 ;

☐ agir sur le levier B pour rabattre la section souhaitée (gauche ou droite) du dossier : le dossier sera rabattu automatiquement vers l'avant. Si nécessaire, accompagner le dossier dans la première partie du rabattement. Le soulèvement du levier est signalé par un cran de couleur rouge.



17

JOA0045C

Remise en place des dossiers

Déplacer latéralement les ceintures de sécurité en vérifiant que les sangles sont correctement déployées et non entortillées.

S'assurer que les ceintures de sécurité soient positionnées sur les garnitures A fig. 17, puis soulever les dossiers en les poussant vers l'arrière jusqu'à percevoir le déclic de blocage des deux mécanismes de fixation placés latéralement, en vérifiant visuellement que les « crans rouges » sur les leviers A fig. 17 ne sont plus apparents (la visibilité du « cran rouge » indique en effet que le dossier n'est pas correctement accroché).



13)



ATTENTION

11) Tous les réglages doivent impérativement être exécutés avec la voiture à l'arrêt.

12) Une fois le levier de réglage relâché, toujours vérifier que le siège soit bien bloqué sur ses glissières en essayant de le déplacer vers l'avant ou vers l'arrière. Si le siège n'est pas correctement bloqué, il pourrait se déplacer intempestivement en provoquant une perte du contrôle de la voiture.

13) S'assurer que les dossiers sont correctement accrochés des deux côtés (« crans rouges » non visibles) pour éviter qu'en cas de freinage brusque, ils puissent se projeter vers l'avant en blessant les passagers.



ATTENTION

4) Les revêtements textiles des sièges sont conçus pour résister longtemps à une usure dérivant d'une utilisation normale de la voiture. Il est toutefois nécessaire d'éviter tout frottement excessif et/ou prolongé avec des accessoires vestimentaires, comme les boucles métalliques, les rivets, les fixations Velcro et autres, car ils exercent de manière localisée une pression importante risquant d'engendrer la rupture des fils et d'endommager par conséquent la housse.

5) Ne pas ranger d'objets sous le siège à réglage électrique et ne pas entraver son mouvement, car les commandes pourraient subir des dommages. Ils pourraient en outre limiter la course du siège.

6) Avant de rabattre le dossier, enlever tous les objets se trouvant sur le coussin du siège.

APPUIE-TÊTE



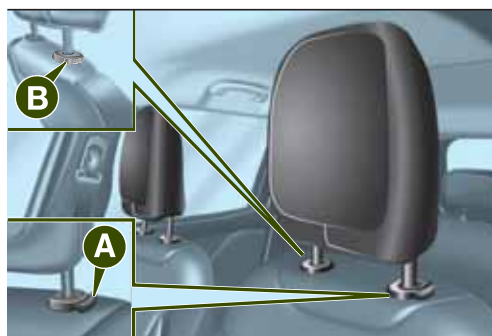
RÉGLAGES



14)

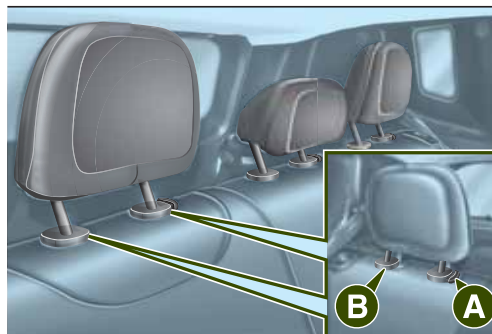
Réglage vers le haut : soulever l'appuie-tête jusqu'au déclic de blocage.

Réglage vers le bas : appuyer sur la touche A fig. 18 (appuie-tête avant) et A fig. 19 (appuie-tête arrière) puis baisser l'appuie-tête.



18

J0A0500C



19

J0A0058C

APPUIE-TÊTE (dépose)

Pour déposer les appuie-tête, procéder comme suit :

- ☐ soulever les appuie-tête jusqu'en butée ;
- ☐ appuyer sur les touches A et B fig. 18 (appuie-tête avant) ou A et B fig. 19 (appuie-tête arrière) à côté des deux supports, puis déposer les appuie-tête en les faisant coulisser vers le haut.



ATTENTION

14) Les appuis-tête doivent être réglés de manière à ce que la tête s'y appuie, pas le cou. Seule cette position permet une protection efficace.

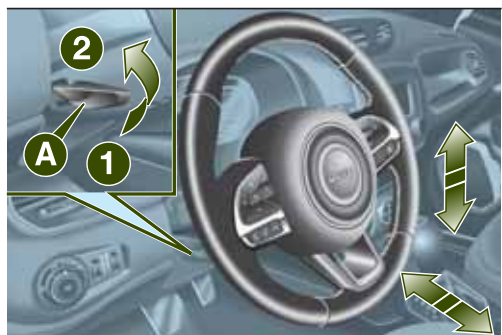


VOLANT

 15) 16)

RÉGLAGES

Le volant peut être réglé aussi bien en hauteur qu'en profondeur. Pour effectuer le réglage, déplacer le levier A fig. 20 (versions avec conduite à gauche) ou fig. 21 (versions avec conduite à droite) vers le bas, en position 1, puis régler le volant dans la position la plus appropriée et le bloquer dans cette position en remettant le levier A en position 2.



20

J0A0056C

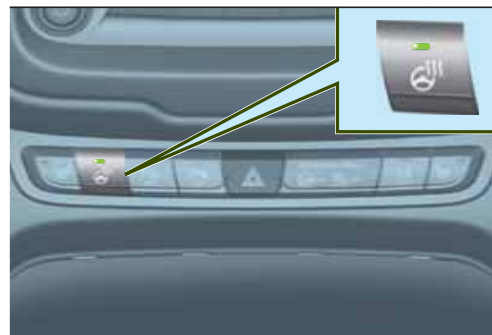


21

J0A0522C

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU VOLANT

Dispositif de démarrage sur MAR, appuyer sur le bouton  sur la planche de bord fig. 22. L'activation est signalée par l'allumage de la LED située sur le bouton.



22

J0A0048C

ATTENTION L'activation de cette fonction peut décharger la batterie quand le moteur est coupé.



ATTENTION

15) Les réglages doivent être effectués uniquement quand la voiture est à l'arrêt et avec le moteur coupé.

16) Toute intervention en après-vente, pouvant constituer une altération du système de conduite ou de la colonne de direction (par exemple montage d'un dispositif antiviol) et provoquer la déchéance du système et l'annulation de la garantie, ainsi que de graves problèmes de sécurité et la non-conformité de l'homologation du véhicule, est absolument interdite.

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR D'HABITACLE

Il est muni d'un dispositif de sécurité qui provoque son décrochage en cas de choc violent contre un passager. Actionner le levier A fig. 23 pour régler le rétroviseur sur deux positions : normale ou anti-éblouissement.



23

JOA0060C

RÉTROVISEUR D'HABITACLE ÉLECTROCHROMIQUE

Certaines versions sont équipées d'un rétroviseur électrochromique, en mesure de modifier automatiquement sa capacité réfléchissante pour éviter d'éblouir le conducteur fig. 24.

Le rétroviseur électrochromique est doté d'un bouton ON/OFF pour activer ou désactiver la fonction électrochromique anti-éblouissement.



24

JOA0059C

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Réglage électrique



17)

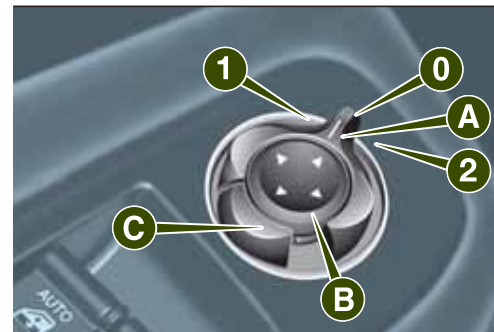
Le réglage des rétroviseurs n'est possible qu'avec le dispositif de démarrage sur MAR.

Sélectionner le rétroviseur désiré, à l'aide du dispositif A fig. 25 :

- ☐ dispositif en position 1 : sélection du rétroviseur gauche ;
- ☐ dispositif en position 2 : sélection du rétroviseur droit.

Pour régler le rétroviseur sélectionné, appuyer sur le bouton B fig. 25 dans les quatre directions indiquées par les flèches.

ATTENTION Une fois le réglage complété, tourner le dispositif A fig. 25 en position 0 pour éviter tout déplacement accidentel.



25

JOA0061C

Rabattement électrique rétroviseur

Pour rabattre les rétroviseurs, appuyer sur le bouton C fig. 25. Appuyer à nouveau sur le bouton pour amener les rétroviseurs en position de marche. Si pendant la phase de rabattement des rétroviseurs (de fermés à ouverts et vice-versa) on appuie sur le bouton C, ils inversent la direction de manœuvre. **AVERTISSEMENT** Lorsque la voiture roule, les rétroviseurs doivent toujours être en position ouverte, ils ne doivent jamais être repliés.



ATTENTION

17) Le rétroviseur extérieur côté conducteur est bombé et altère légèrement la perception de la distance.



FEUX EXTÉRIEURS



COMMUTATEUR DES FEUX

Le commutateur des feux A fig. 26, situé du côté gauche de la planche de bord (versions avec conduite à gauche) ou du côté droit (versions avec conduite à droite), commande le fonctionnement des phares, des feux de position, de jour, de croisement, antibrouillard avant et arrière, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse du combiné de bord et des graphismes des boutons de commande.



26

J0A0062C

L'éclairage extérieur se produit uniquement avec le dispositif de démarrage sur MAR.

Quand on allume les feux extérieurs, on a aussi l'allumage du tableau de bord et des commandes situées sur la planche de bord.

FONCTION AUTO (Capteur de luminosité) (le cas échéant)

Il s'agit d'un capteur à LED infrarouges, couplé au capteur de pluie et installé sur le pare-brise, qui mesure les variations d'intensité lumineuse à l'extérieur de la voiture, en fonction de la sensibilité de lumière programmée par le biais du Menu de l'écran sur le système **Uconnect™**.

Plus la sensibilité est importante, plus la quantité de lumière extérieure nécessaire pour commander l'allumage des feux externes sera faible.

Activation de la fonction : tourner le commutateur des feux en position AUTO.

Désactivation de la fonction : tourner le commutateur des feux dans une position autre que AUTO.

ATTENTION La fonction ne peut être activée que si le dispositif de démarrage est sur MAR.

FEUX DE CROISEMENT

Tourner le commutateur des feux sur  pour allumer les feux de position, l'éclairage du combiné de bord et les feux de croisement.

Sur le combiné de bord, le témoin  s'allume.

FEUX DE JOUR (D.R.L.) « Daytime Running Lights » (le cas échéant)



18) 19)

Dispositif de démarrage en position MAR et commutateur des feux tourné en position **O**, les feux de jour s'allument automatiquement. Les autres feux et l'éclairage d'habitacle restent éteints.

Dispositif de démarrage en position STOP, placer le commutateur des feux en position  pour allumer les feux de position, l'éclairage du combiné de bord et pour éteindre les feux de jour.

FEUX ANTIBROUILLARD (pour les versions/marchés qui le prévoient)

Feux de position et de croisement allumés, appuyer sur le commutateur  pour allumer les feux antibrouillard. Pour éteindre les feux antibrouillard, appuyer à nouveau sur le commutateur ou le tourner en position **O**.

FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

Appuyer sur le bouton  pour allumer/éteindre le feu.

Le feu antibrouillard arrière ne s'allume que lorsque les feux de croisement ou les feux antibrouillard sont enclenchés. Le feu s'éteint en appuyant à nouveau sur le bouton  ou en éteignant les feux de croisement ou les feux antibrouillard.

FEUX DE STATIONNEMENT

Ils s'allument, dispositif de démarrage en position STOP ou clé retirée, en tournant le commutateur des feux d'abord en position  et ensuite en position .

Sur le combiné de bord, le témoin  s'allume.

TEMPORISATION D'EXTINCTION DES PHARES

Activation de la fonction : phares allumés, placer le dispositif de démarrage sur STOP. Éteindre ensuite les phares dans les 45 secondes : la temporisation commence à la rotation du commutateur des feux en position .

ATTENTION Pour activer la fonction, les phares doivent être désactivés dans les 45 secondes à partir du positionnement du dispositif de démarrage sur STOP.

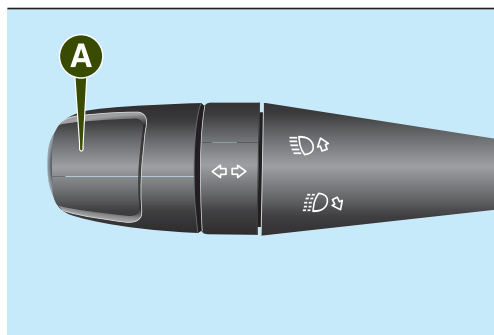
Désactivation de la fonction : la fonction est désactivée en rallumant les phares, les feux de position, ou en plaçant le dispositif de démarrage sur MAR. Si l'on éteint les phares avant l'allumage, ils s'éteindront normalement.

FEUX DE ROUTE

Pour activer les feux de route fixes, pousser le levier gauche A fig. 27 (direction de marche de la voiture). Le commutateur des feux doit être tourné en position **AUTO** ou .

La position instable s'active en tirant le levier vers soi.

Quand les feux de route sont activés, le témoin  s'allume sur le combiné de bord.



27

J0A0063C

Les feux de route se désactivent en ramenant le levier dans la position centrale stable. Le témoin  s'éteint sur le combiné de bord.

Feux de route automatiques

Cette fonction s'active en agissant sur le Menu de l'écran ou sur le système **Uconnect™**, avec le commutateur des feux tourné sur AUTO.

Au premier actionnement des feux de route (levier vers la gauche), la fonction s'active (le témoin de couleur verte  s'allume sur le combiné de bord). Si les feux de route sont effectivement allumés, le témoin bleu  s'allume aussi sur le combiné de bord.

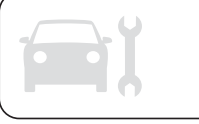
Pour désactiver la fonction automatique, tourner la bague du commutateur des feux en position .

CLIGNOTANTS

Placer le levier gauche A fig. 27 en position (stable) :

☐ *vers le haut* : activation du clignotant côté droit ;

☐ *vers le bas* : activation du clignotant côté gauche.



Fonction « Lane Change » (changement de voie)

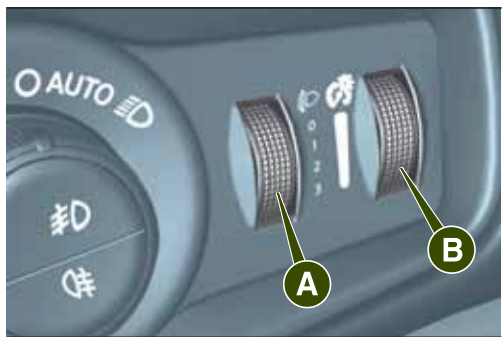
Si l'on souhaite signaler un changement de voie, placer le levier gauche en position instable pendant moins d'une demi-seconde. Le clignotant clignotera 5 fois du côté sélectionné, puis s'éteindra automatiquement.

RÉGLAGE DE L'ASSIETTE DES PHARES

Correcteur de l'assiette des phares

Il fonctionne avec le dispositif de démarrage sur MAR et les feux de croisement allumés.

Pour effectuer le réglage, tourner la bague A fig. 28, située du côté gauche de la planche de bord (versions avec conduite à gauche) ou du côté droit (versions avec conduite à droite).



28

JOA0064C

- ☐ **Position 0** : une ou deux personnes sur les sièges avant ;
- ☐ **Position 1** : 4 personnes

☐ **Position 2** : 4 personnes + charge dans le coffre à bagages

☐ **Position 3** : conducteur + charge maximale autorisée dans le coffre à bagages

ATTENTION Contrôler l'assiette des phares en fonction des variations du poids transporté.

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ LUMINEUSE DU COMBINÉ DE BORD ET DES GRAPHISMES DES BOUTONS DE COMMANDE

Feux de position ou phares allumés, tourner la bague B fig. 28 vers le haut pour augmenter l'intensité d'éclairage du combiné de bord et des graphismes des boutons de commande, ou vers le bas pour la réduire.

La bague est située du côté gauche de la planche de bord (versions avec conduite à gauche) ou du côté droit (versions avec conduite à droite).



ATTENTION

18) Les feux de jour sont une alternative aux feux de croisement en conduite de jour, quand ces derniers sont obligatoires ; s'ils ne sont pas obligatoires, l'utilisation des feux de jour reste autorisée.

19) Les feux de jour ne remplacent pas les feux de croisement en conduite de nuit ou dans les tunnels. L'utilisation des feux de jour est réglementée par le code de la route en vigueur dans le pays où l'on circule : se conformer aux normes.

FEUX D'HABITACLE



PLAFONNIER AVANT

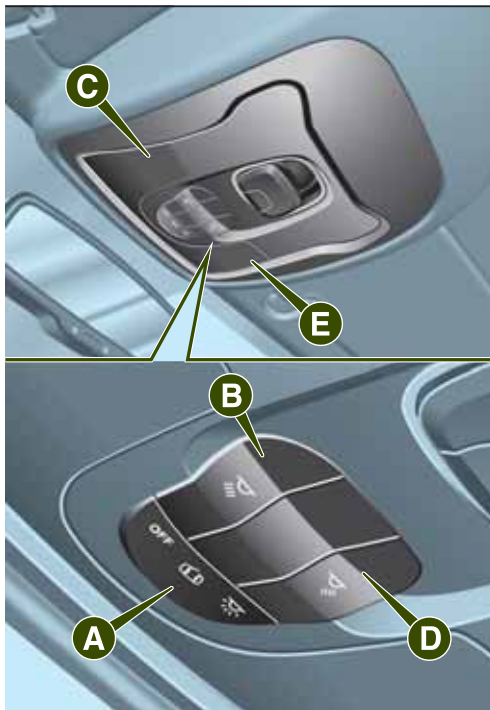
L'interrupteur A fig. 29 allume/éteint les lampes du plafonnier.

Positions interrupteur :

☐ position centrale : les lampes C et E s'allument/s'éteignent à l'ouverture/fermeture des portes ;

☐ enfoncé à gauche (position OFF) : les lampes C et E restent toujours éteintes ;

☐ enfoncé à droite (position ) : les lampes C et E restent toujours allumées.



29

J0A0024C

L'allumage/extinction des lampes est progressif.

L'interrupteur B fig. 29 allume/éteint la lampe C.

L'interrupteur D fig. 29 allume/éteint la lampe E.

Temporisation des lampes du plafonnier

Sur certaines versions, pour rendre plus aisée l'entrée/sortie de la voiture, en particulier pendant la nuit ou dans des lieux peu éclairés, 2 logiques de temporisation sont disponibles :

- ☐ à l'entrée dans la voiture ;
- ☐ à la sortie de la voiture.

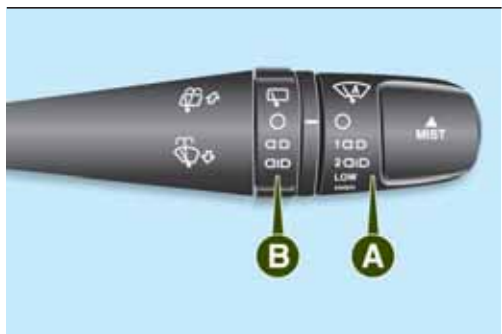


ESSUIE-GLACE AVANT/ARRIÈRE

ESSUIE/LAVE-GLACE AVANT



Le fonctionnement se produit uniquement lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR. La bague A fig. 30 peut être placée sur les positions suivantes :



30

JOA0071C

- essuie-glace arrêté.
- 1 DD** fonctionnement intermittent (faible vitesse)
- 2 DID** fonctionnement intermittent (vitesse élevée) ;
- LOW** fonctionnement continu lent.
- HIGH** fonctionnement continu rapide.

En déplaçant le levier vers le haut (position instable), on active la fonction MIST : le fonctionnement est limité au temps durant lequel on retient manuellement le levier dans cette position. Une fois relâché, le levier revient dans sa position en arrêtant automatiquement l'essuie-glace. Cette fonction est utile pour éliminer, par exemple, de petites accumulations de saletés du pare-brise ou la rosée du matin.

AVERTISSEMENT Cette fonction n'active pas le lave-glace, par conséquent le liquide de lave-glace ne sera pas giclé sur le pare-brise. Pour que le liquide de lave-glace gicle sur le pare-brise, il faut utiliser la fonction de lavage.

Lorsque la bague se trouve dans la position **1 DD** ou **2 DID**, l'essuie-glace adapte automatiquement sa vitesse de fonctionnement à celle de la voiture.

Fonction « Lavage intelligent »

Tirer le levier vers le volant (position instable) pour actionner le lave-glace. Si on maintient le levier tiré, il est possible d'activer automatiquement et d'un seul mouvement le jet du lave-glace ainsi que l'essuie-glace.

Le fonctionnement de l'essuie-glace achève trois balayages après le relâchement du levier. Le cycle se termine par un balayage de l'essuie-glace environ 6 secondes après.

CAPTEUR DE PLUIE (le cas échéant)

Il se situe derrière le rétroviseur intérieur, au contact du pare-brise, il détecte la présence de pluie et gère par conséquent le nettoyage du pare-brise en fonction de l'eau présente sur la vitre.

Activation/désactivation



Le capteur de pluie peut être activé/désactivé via le Menu de l'écran ou le système **Uconnect™**. Le capteur peut être également désactivé en plaçant le dispositif de démarrage sur STOP.

L'activation du capteur est signalée par un balayage de confirmation de la commande.

Si l'on place le dispositif de démarrage sur STOP en laissant la bague A fig. 30 en position **1 DD** ou **2 DID**, lors du démarrage suivant (dispositif de démarrage sur MAR) aucun cycle d'essuie-glace ne sera effectué, même en cas de pluie.

ESSUIE-GLACE/ LAVE-GLACE ARRIÈRE

Activation

En tournant la bague B fig. 30 de la position  à la position  on actionne l'essuie-glace arrière de la manière suivante :

- ☐ en mode intermittent lorsque l'essuie-glace n'est pas en fonction ;
- ☐ en mode synchrone (avec la moitié de la fréquence de l'essuie-glace), lorsque l'essuie-glace est en fonction ;
- ☐ en mode continu, avec la marche arrière engagée et la commande active. Position **1**  : fonctionnement par intermittence (faible vitesse). Position **2**  : fonctionnement continu lent.

Avec l'essuie-glace en fonction et la marche arrière engagée, l'essuie-glace arrière s'active en mode continu. En poussant le levier vers la planche (position instable), on actionne le jet du liquide du lave-glace arrière.

En gardant le levier poussé pendant plus d'une demi-seconde, on active l'essuie-glace arrière. Lorsqu'on relâche le levier, on active le lavage intelligent, comme pour l'essuie-glace.

Désactivation

Relâcher le levier.



ATTENTION

20) *S'il fallait nettoyer le pare-brise, s'assurer que le dispositif est effectivement désactivé.*



ATTENTION

7) *Ne jamais utiliser l'essuie-glace pour éliminer des couches de neige ou de glace qui se seraient déposées sur le pare-brise. Dans ces conditions, si l'essuie-glace est soumis à un effort excessif, le relais coupe-circuit coupe le fonctionnement pendant quelques secondes. Si ensuite le fonctionnement ne s'est pas rétabli, même après un redémarrage de la voiture, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.*

8) *Ne pas actionner l'essuie-glace avec les balais soulevés du pare-brise.*

9) *Ne pas activer le capteur de pluie lors du lavage de la voiture dans un système de lavage automatique.*

10) *En cas de glace sur le pare-brise, s'assurer que le dispositif est effectivement désactivé.*

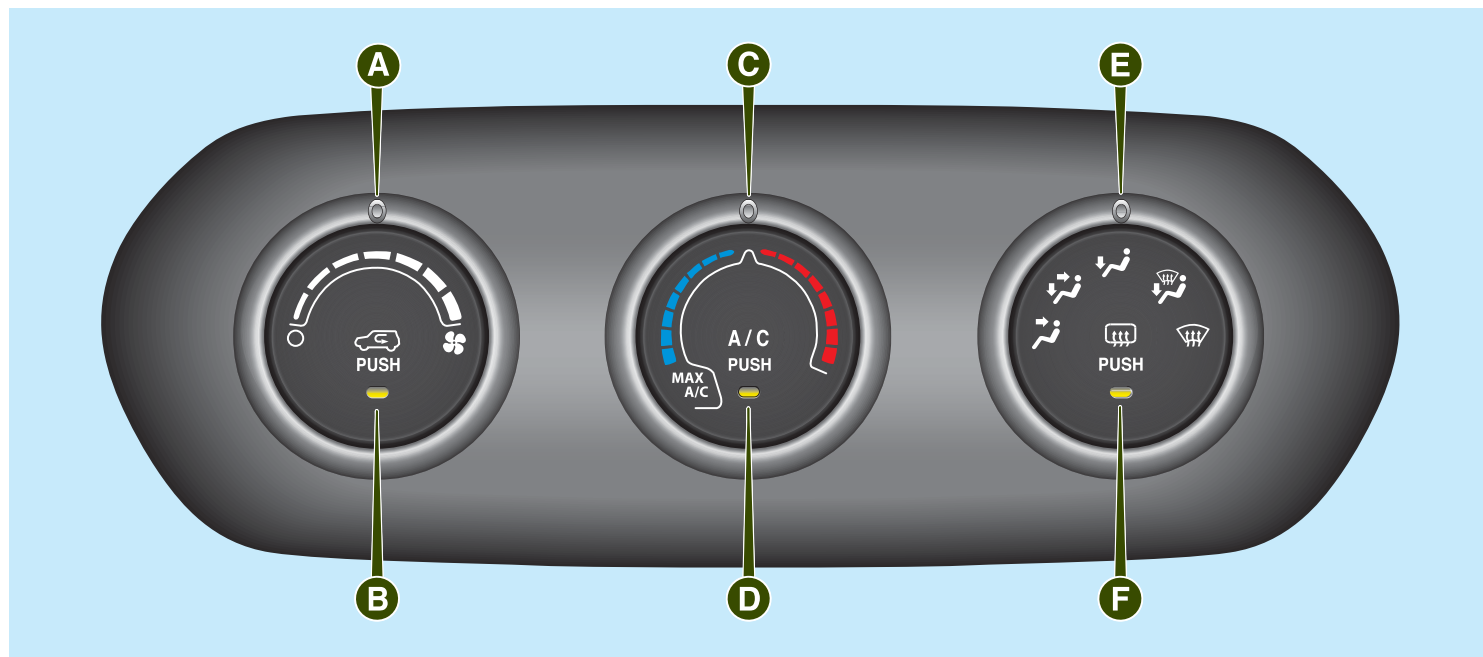


CLIMATISATION



CLIMATISEUR MANUEL

Commandes



31

JOA0053C

A - sélecteur d'activation/réglage du ventilateur :

☐ 0 = ventilateur éteint

☐ ☼ = vitesse de ventilation (il est possible de sélectionner 7 types différents de vitesse)

B - bouton d'activation/désactivation du recyclage de l'air (LED allumée : recyclage de l'air intérieur activé/LED éteinte : recyclage de l'air intérieur désactivé) ;

C - sélecteur de réglage de la température de l'air et activation de la fonction MAX A/C (pour obtenir le refroidissement maximum de l'habitacle, positionner le sélecteur sur la position marquée par l'inscription MAX A/C) : zone bleue = air froid / zone rouge = air chaud

D - bouton d'activation/désactivation du compresseur du climatiseur ;

E - sélecteur de répartition de l'air :

 sortie d'air des aérateurs centraux et latéraux

 sortie d'air des aérateurs centraux, latéraux et des diffuseurs de la zone des pieds avant et arrière

 sortie d'air des diffuseurs de la zone des pieds avant et arrière et un léger flux d'air également des aérateurs latéraux sur la planche de bord

 sortie d'air des diffuseurs de la zone des pieds avant, arrière, au pare-brise, aux vitres latérales et un léger flux d'air également aux aérateurs latéraux sur la planche de bord

 sortie d'air au pare-brise, aux vitres latérales et un léger flux d'air également aux aérateurs latéraux sur la planche de bord
En outre 4 positions supplémentaires intermédiaires entre les 5 répartitions principales décrites précédemment sont également prévues.

F - bouton d'activation/désactivation de la lunette arrière dégivrante et, si installé, du chauffage électrique des rétroviseurs extérieurs ;

ATTENTION Ne pas coller d'adhésifs sur les filaments électriques dans la partie intérieure de la lunette arrière dégivrante afin d'éviter de l'endommager et d'en compromettre le fonctionnement.

ATTENTION Le recyclage de l'air d'habitacle permet, selon le mode de fonctionnement sélectionné (« chauffage » ou « refroidissement »), d'arriver plus rapidement aux conditions désirées. Il est déconseillé d'activer le recyclage de l'air d'habitacle pendant les journées pluvieuses ou froides afin d'éviter la formation de buée sur les vitres.

Chauffage supplémentaire

(le cas échéant)

Le chauffage supplémentaire garantit un chauffage plus rapide de l'habitacle. Il s'active en cas de conditions climatiques froides, si les conditions suivantes sont réunies :

☐ température extérieure froide ;

☐ température du liquide de refroidissement du moteur basse ;

☐ moteur allumé ;

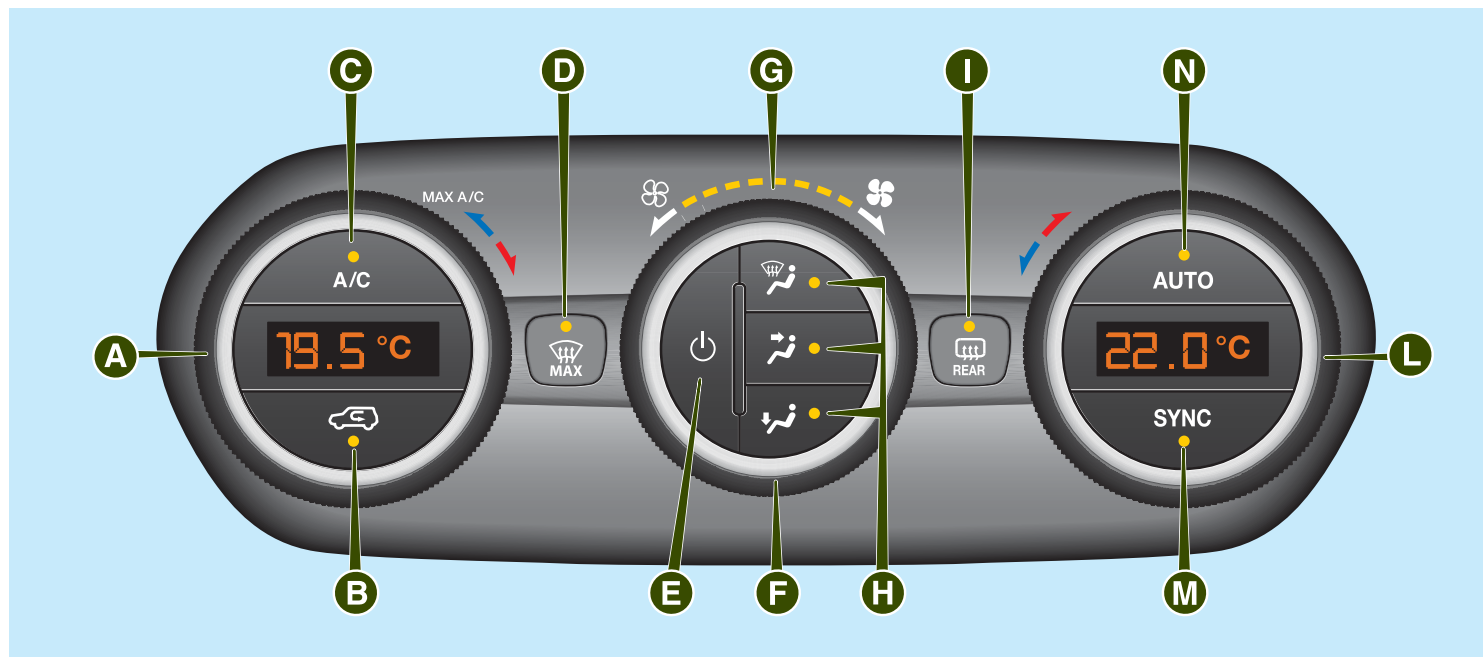
☐ vitesse de ventilation réglée au moins sur la 1^{re} vitesse ;

☐ sélecteur C tourné à fond dans le sens horaire en zone rouge.

L'extinction du chauffage se fait quand au moins l'une des conditions ci-dessus n'est plus constatée.

Note La puissance du chauffage électrique est modulée en fonction de la tension de la batterie.



CLIMATISEUR AUTOMATIQUE BI-ZONE**Commandes**

32

J0A0054C

- A - sélecteur de réglage de la température, côté conducteur ;
 - B - bouton d'activation/désactivation du recyclage de l'air intérieur ;
 - C - bouton d'activation/désactivation du compresseur du climatiseur ;
 - D - bouton d'activation de la fonction MAX DEF (dégivrage/désembuage rapide des vitres avant) ;
 - E - bouton d'activation/extinction du climatiseur ;
 - F - sélecteur de réglage de la vitesse du ventilateur ;
 - G - LED indication de la vitesse ventilateur (vitesse maxi ventilateur = toutes les LED allumées ; vitesse mini ventilateur = une LED allumée) ;
 - H - boutons de sélection de la répartition d'air ;
-  Flux d'air vers les diffuseurs du pare-brise et des vitres latérales avant pour le désembuage/dégivrage des vitres.

-  Flux d'air vers les aérateurs centraux et latéraux de la planche de bord pour la ventilation du buste et du visage pendant les saisons chaudes.
-  Flux d'air vers les diffuseurs de la zone des pieds avant et arrière. Une telle répartition de l'air permet de chauffer l'habitacle très rapidement et de profiter aussitôt d'une agréable sensation de chaleur.
-  +  Répartition du flux d'air entre les diffuseurs dans la zone des pieds (air plus chaud) et les aérateurs centraux et latéraux de la planche de bord (air plus frais). Cette répartition est spécialement adaptée aux saisons du printemps et d'automne, avec rayonnement solaire.
-  +  Répartition du flux d'air entre les diffuseurs zone pieds et les diffuseurs de désembuage/dégivrage du pare-brise et des vitres latérales avant. Cette répartition de l'air permet de chauffer correctement l'habitacle et évite la buée sur les vitres.
-  +  Répartition du flux d'air entre diffuseurs en zone dégivrage/désembuage du pare-brise et aérateurs centraux et latéraux de la planche de bord. En condition de rayonnement solaire, cette répartition permet la diffusion de l'air vers le pare-brise.
-  +  +  Répartition du flux d'air sur tous les diffuseurs de la voiture.

I - bouton d'activation/désactivation de la lunette arrière dégivrante (si la fonction est prévue, la pression du bouton active également le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs) ;

L - sélecteur de réglage de la température, côté passager ;

M - bouton d'activation de la fonction SYNC (alignement des températures réglées) conducteur/passager ;

N - bouton d'activation de la fonction AUTO (fonctionnement automatique).

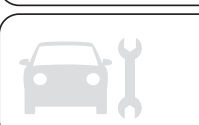
En mode AUTO, le climatiseur gère automatiquement la répartition de l'air (les LED sur les boutons H restent éteintes). La distribution de l'air programmée manuellement est signalée par l'éclairage des LED sur les boutons sélectionnés.

Dans la fonction combinée, lorsqu'on appuie sur un bouton, on active la fonction correspondante en même temps que celles déjà programmées. Par contre, si l'on appuie sur un bouton dont la fonction est déjà active, celle-ci est annulée et la LED correspondante s'éteint. Pour revenir au contrôle automatique de la répartition de l'air après une sélection manuelle, appuyer sur le bouton AUTO.

REMARQUES

Le climatiseur automatique bi-zone gère le système Stop/Start (moteur éteint et voiture à l'arrêt) afin de garantir un confort approprié à l'intérieur de la voiture.

Avec le système Stop/Start actif (moteur éteint et voiture à l'arrêt), le débit se réduit au minimum afin de conserver le plus longtemps possible les conditions de confort de l'habitacle.





ATTENTION

2) Le système utilise le fluide réfrigérant R1234YF qui, en cas de fuites accidentelles, n'est pas nocif pour l'environnement. Éviter absolument d'utiliser du fluide R134a et R12 non compatibles avec les composants du système.

LÈVE-VITRES



LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



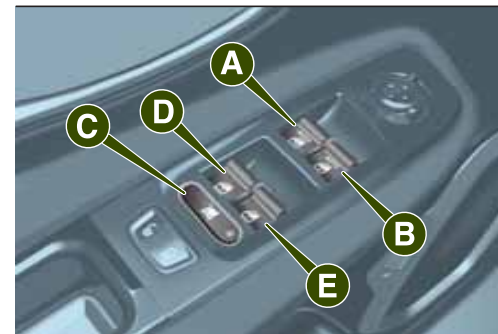
21)

Ils fonctionnent lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR et pendant environ 3 minutes après le passage du dispositif de démarrage sur STOP (ou même après l'extraction de la clé mécanique, pour les voitures dotées de clé mécanique avec télécommande). Dès que l'on ouvre l'une des portes avant, ce fonctionnement est désactivé.

Commandes de porte avant, côté conducteur

Les boutons sont disposés sur les platines des panneaux de porte côté gauche (versions avec conduite à gauche) ou côté droit (versions avec conduite à droite). Toutes les vitres peuvent être commandées depuis le panneau de porte, côté conducteur fig. 33.

□ A : ouverture/fermeture de la vitre avant gauche. Fonctionnement « continu automatique » en phase d'ouverture et fermeture de la vitre et dispositif anti-pincement actif ;



33

J0A0078C

□ B : ouverture/fermeture de la vitre avant droite. Fonctionnement « continu automatique » en phase d'ouverture et fermeture de la vitre et dispositif anti-pincement actif ;

□ C : activation/exclusion des commandes de lève-vitres des portes arrière ;

□ D : ouverture/fermeture de la vitre arrière gauche (le cas échéant). Fonctionnement « continu automatique » en phase d'ouverture de la vitre et fonctionnement électrique manuel en phase de fermeture ;

□ E : ouverture/fermeture de la vitre arrière droite (le cas échéant). Fonctionnement « continu automatique » en phase d'ouverture de la vitre et fonctionnement électrique manuel en phase de fermeture.

Ouverture des vitres

Appuyer sur les boutons pour ouvrir la vitre désirée.

Une pression brève sur un bouton d'ouverture quelconque, soit sur les portes avant que sur les portes arrière, provoque le coulissement « par à-coups » de la vitre, alors qu'une pression prolongée active l'actionnement « continue automatique ».

La vitre s'arrête à la position souhaitée en exerçant une nouvelle pression sur le bouton de commande.

Fermeture des vitres

Soulever les boutons pour fermer la vitre désirée.

La fermeture de la vitre suit les mêmes logiques que celles décrites pour l'ouverture uniquement pour les vitres des portes avant.

Pour les vitres des portes arrière, seule la fermeture « par à-coups » est prévue.

Dispositif de sécurité anti-pincement des vitres avant

(le cas échéant)

Ce système de sécurité est en mesure de détecter la présence éventuelle d'un obstacle pendant le mouvement de fermeture de la vitre. Si tel est le cas, le système interrompt la course de la vitre et, selon la position de cette dernière, le mouvement est inversé de quelques centimètres.

La protection anti-pincement est activée aussi bien en fonctionnement manuel qu'automatique de la vitre.

Initialisation du système lève-vitres

Suite à la déconnexion de l'alimentation électrique, il faut réinitialiser le fonctionnement automatique des lève-vitres.

La procédure d'initialisation doit être exécutée avec les portes fermées et sur chaque porte, selon la description ci-après :

- ☐ déplacer la vitre à initialiser en position de fin de course supérieure en fonctionnement manuel ;
- ☐ après avoir atteint la fin de course supérieure, maintenir la commande de fermeture enfoncée pendant au moins 3 secondes.



ATTENTION

21) Une mauvaise utilisation des lève-vitres électriques peut s'avérer dangereuse. Avant et pendant l'actionnement, toujours vérifier que les passagers ne risquent pas de se blesser, directement, à cause des vitres en mouvement ou indirectement, à cause d'objets personnels transportés ou heurtés. En quittant le véhicule (doté de clé mécanique avec télécommande), il faut toujours veiller à retirer la clé du dispositif de démarrage pour éviter que les lève-vitres ne soient actionnés par inadvertance et ne constituent une source de danger pour les passagers restés à bord.



TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE

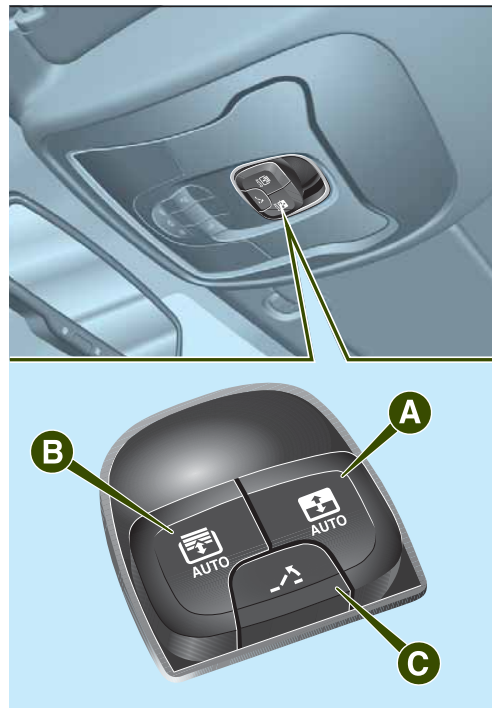


Le toit ouvrant électrique est composé de deux panneaux en verre, dont un mobile à l'avant et un fixe à l'arrière, et est équipé d'un store pare-soleil à commande électrique.

Pour faire fonctionner le toit et le store, placer le dispositif de démarrage sur MAR.

BOUTONS DE COMMANDE

Bouton A fig. 34 : en appuyant sur ce bouton, le panneau avant vitré s'ouvre complètement. Depuis la position d'ouverture complète, tirer le bouton : le panneau avant se ferme complètement. Pendant l'ouverture et la fermeture automatique, appuyer de nouveau sur le bouton A pour interrompre le mouvement du store.



34

J0A0224C

Bouton B fig. 34 : en appuyant sur le bouton, le store se déplacera vers la partie arrière de la voiture, jusqu'à la position d'ouverture complète. Avec le store complètement ouvert, appuyer sur le bouton B : le store se déplacera vers la partie avant du véhicule, jusqu'à la position de fermeture complète. Pendant l'ouverture et la fermeture automatique, appuyer de nouveau sur le bouton B pour interrompre le mouvement du store.

Bouton C fig. 34 : appuyer et relâcher le bouton pour déplacer le toit vers la position « spoiler » (ouverture « en compas »). Ce type d'ouverture peut être activé indépendamment de la position du toit ouvrant. Pendant l'ouverture « spoiler », une pression quelconque sur le bouton C interrompt la fermeture du toit.

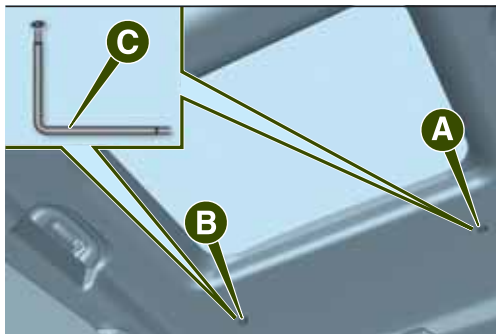
DISPOSITIF ANTI-PINCEMENT

Le toit ouvrant et le store sont équipés d'un système de sécurité anti-pincement en mesure de détecter un obstacle éventuel lors de la fermeture de la vitre ; dans cette situation, le système s'interrompt et inverse immédiatement la course de la vitre.

MANŒUVRE D'URGENCE

En cas de dysfonctionnement des boutons de commande, le store pare-soleil et le toit ouvrant peuvent être manœuvrés manuellement en procédant comme suit :

- ❑ **Actionnement du store** : retirer le bouchon de protection A fig. 35 situé sur le revêtement intérieur ;
- ❑ **Actionnement du toit ouvrant** : retirer le bouchon de protection B fig. 35 situé sur le revêtement intérieur ;
- ❑ prélever du coffre à bagages la clé C fig. 35 fournie ;



35

J0A00390C

□ introduire la clé C dans le logement A (pour bouger le store) ou B (pour bouger le toit ouvrant) et la tourner dans le sens horaire pour ouvrir le toit (ou le store) ou dans le sens antihoraire pour fermer le toit (ou le store).

PROCÉDURE D'INITIALISATION

Suite à un dysfonctionnement du mouvement automatique lors de l'ouverture/fermeture ou après une manœuvre d'urgence (voir la description du paragraphe précédent), une réinitialisation du fonctionnement automatique du toit ouvrant est alors nécessaire.

Procéder comme suit :

- déplacer le toit en position de fermeture complète ;
- placer le dispositif de démarrage sur STOP et maintenir cet état pendant 10 secondes ;
- placer le dispositif de démarrage sur MAR ;
- appuyer sur le bouton A en position de « fermeture » ;
- maintenir le bouton enfoncé pendant au moins 10 secondes, après quoi l'arrêt mécanique du moteur électrique du toit devrait être perçu ;
- dans les 5 secondes, appuyer encore sur le bouton A en position de « fermeture » ;
- maintenir le bouton A enfoncé dans cette position : le toit effectuera un cycle automatique complet d'ouverture et fermeture. Si cela ne se produit pas, répéter la procédure depuis le début ;
- en maintenant le bouton A enfoncé, attendre la fermeture complète du toit : la procédure d'initialisation est terminée.



ATTENTION

22) En quittant la voiture (dotée de clé mécanique avec télécommande), retirer toujours la clé du dispositif de démarrage pour éviter que le toit ouvrant, par un actionnement intempestif, soit une source de danger pour les passagers encore à bord de la voiture : l'utilisation impropre du toit peut être dangereuse. Avant et pendant son fonctionnement, toujours vérifier que les passagers soient à l'abri des risques de lésions que pourrait occasionner l'ouverture du toit soit directement, soit indirectement, à cause d'objets qui seraient entraînés ou heurtés par celui-ci.



ATTENTION

11) En présence d'un porte-bagages transversal, ne pas ouvrir le toit ouvrant. Ne pas ouvrir le toit en présence de neige ou de glace : cela pourrait l'endommager.



TOIT OUVRANT MySky



Le toit se compose de deux panneaux, avant et arrière, qui peuvent être enlevés ensemble ou individuellement, selon son envie. Les panneaux avant et arrière se distinguent par un idéogramme spécifique apposé sur leur partie inférieure.

ATTENTION Les panneaux sont en mesure de supporter la neige éventuelle qui se déposerait. Nous conseillons toutefois d'enlever les couches de neige excessives éventuellement accumulées.

ACTIONNEMENT ÉLECTRIQUE DU PANNEAU AVANT

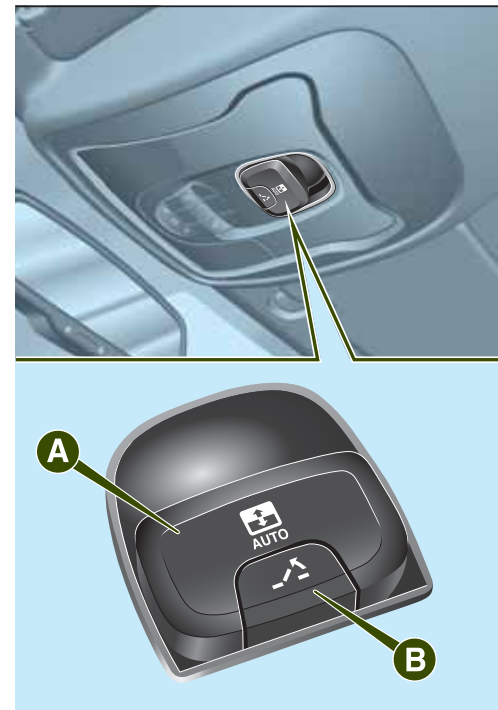
Sur certaines versions, le panneau avant peut être actionné électriquement. Le fonctionnement se produit uniquement lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR. Le panneau peut être déplacé vers l'avant/l'arrière et ouvert « en compas ». Les boutons d'actionnement du panneau avant se trouvent sur la platine située en correspondance du plafonnier avant fig. 36 :

❑ **Bouton A** : bouton d'ouverture/fermeture jusqu'en butée du panneau avant. En appuyant sur ce bouton, le panneau avant vitré s'ouvre complètement. Depuis la position d'ouverture complète, tirer le bouton : le panneau avant se ferme complètement.

❑ **Bouton B** : bouton d'ouverture vers la position « en compas » du panneau avant. Pour déplacer le toit vers la position « en compas », appuyer puis relâcher le bouton. Ce mode d'ouverture ne peut être activé que lorsque le toit est complètement fermé. Lorsque le panneau est ouvert ou partiellement ouvert, le bouton B est désactivé. Pendant l'ouverture « en compas », une pression quelconque sur le bouton interrompt la fermeture du toit.

Dispositif anti-pincement

Le panneau avant est équipé d'un système de sécurité anti-pincement, en mesure de détecter la présence éventuelle d'un obstacle pendant l'ouverture et la fermeture du panneau. En présence de cet obstacle, le système interrompt et inverse immédiatement la course du panneau.



36

J0A0225C

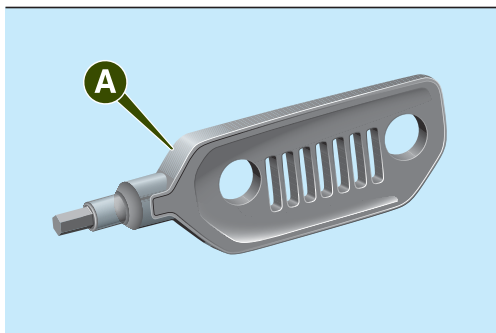
DÉPOSE DES PANNEAUX

ATTENTION Déposer les panneaux uniquement avec la voiture à l'arrêt. Le panneau arrière peut être enlevé uniquement lorsque le panneau avant est complètement fermé ou déposé.

Pour enlever les panneaux, procéder comme suit :

❑ depuis l'habitacle, insérer la clé A fig. 37 dans le logement B fig. 38 prévu,

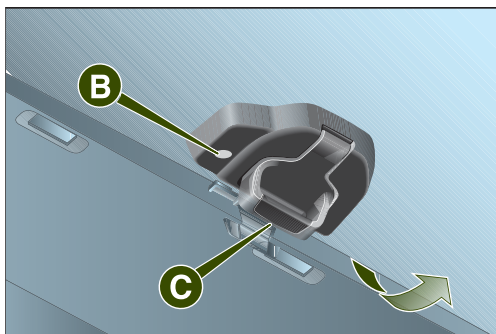
la tourner et la maintenir en correspondance du symbole , de sorte à débloquent la serrure de blocage, et en même temps tirer complètement la poignée C (située sous le panneau), jusqu'en butée ;



37

J0A0272C

❑ déposer le panneau (avant ou arrière) ou bien les deux panneaux ;



38

J0A0271C

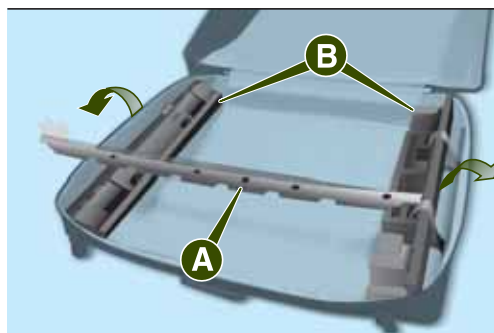
❑ prendre le déflecteur qui se trouve dans le sac de rangement des panneaux et l'accrocher dans les logements prévus présents sur la voiture (voir les indications contenues dans les instructions fournies avec le sac) ;

❑ placer le panneau (ou les deux panneaux) dans le sac fourni prévu à cet effet (voir les indications des pages suivantes), et ranger ce dernier dans le coffre à bagages.

SAC POUR PANNEAUX

Après avoir enlevé les panneaux, ils doivent être rangés dans le sac prévu à cet effet, logé dans le coffre à bagages. Nous conseillons d'effectuer cette procédure à l'extérieur de la voiture. Procéder comme suit :

❑ ouvrir le sac, déposer le déflecteur A fig. 39 et soulever vers le haut les dispositifs B ;



39

J0A0630C

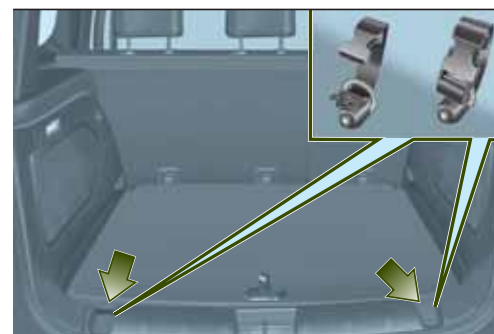
❑ placer les panneaux à l'intérieur, en s'assurant que les deux poignées soient en position opposée (voir fig. 40), puis remettre correctement en place le déflecteur ;



40

J0A0490C

❑ refermer le sac, le ranger correctement dans le coffre à bagages et l'ancrer solidement aux crochets de fixation situés sur la traverse du coffre à bagages (voir fig. 41).



41

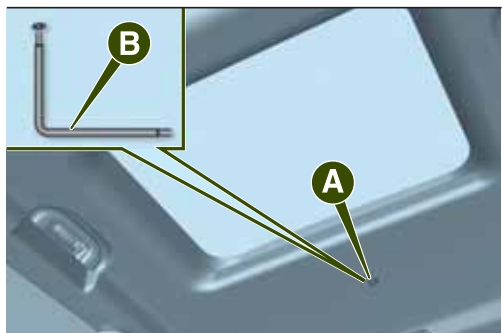
J0A0417C

ATTENTION Ne jamais placer de charges sur le sac distribuées de manière uniforme ayant un poids supérieur à 10 kg.



MANŒUVRE D'URGENCE

En cas de dysfonctionnement des boutons de commande, le toit ouvrant peut être manœuvré manuellement en procédant comme suit :



42

J0A0080C

□ retirer le bouchon de protection A fig. 42 qui se situe sur le revêtement intérieur ;

□ introduire la clé B fournie dans le logement A et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir le toit ou dans le sens contraire pour le fermer.

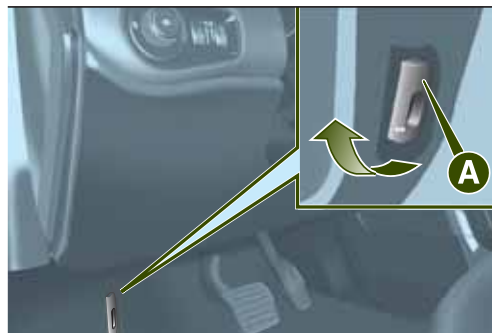
**ATTENTION**

12) En présence d'un porte-bagages transversal, ne pas ouvrir le toit ouvrant. Ne pas ouvrir le toit en présence de neige ou de glace : cela pourrait l'endommager.

CAPOT MOTEUR**OUVERTURE**

Procéder comme suit :

□ tirer le levier A fig. 43 dans le sens indiqué par la flèche ;



43

J0A0068C

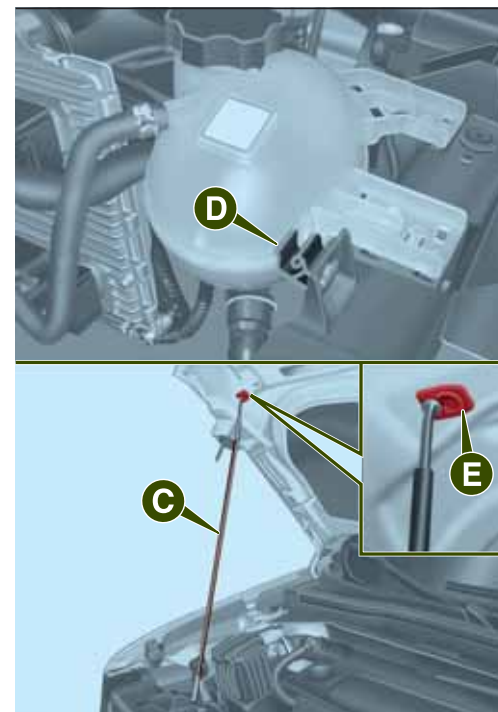
□ actionner le levier B fig. 44 en agissant dans le sens indiqué par la flèche et ouvrir le capot ;



44

J0A0069C

□ libérer la béquille de support C fig. 45 de son dispositif de blocage D, puis introduire l'extrémité de la béquille dans le logement E du capot moteur.



45

J0A0070C



23) 24)

FERMETURE

Procéder comme suit :

❑ d'une main, tenir le capot soulevé et de l'autre, enlever la béquille du logement E et la remettre dans le dispositif de blocage D ;

❑ abaisser le capot à environ 40 centimètres du compartiment moteur, puis le lâcher et s'assurer, en essayant de le soulever, qu'il est parfaitement fermé, et pas seulement accroché en position de sécurité. Si tel est le cas, ne pas exercer de pression sur le capot, mais le soulever de nouveau et recommencer l'opération.

 25) 26)

ATTENTION Toujours vérifier la bonne fermeture du capot pour éviter qu'il ne s'ouvre en cours de route. Puisque le capot est équipé d'un double système de blocage, un par côté, il est nécessaire de vérifier la fermeture sur les deux extrémités latérales du capot.



ATTENTION

23) *Un mauvais positionnement de la béquille de support pourrait provoquer la chute violente du capot.*

24) *Soulever le capot avec les deux mains. Avant de soulever le capot, s'assurer que les bras d'essuie-glace ne sont pas soulevés du pare-brise et en cours de fonctionnement, que la voiture est arrêtée et que le frein de stationnement électrique est tiré.*

25) *Pour des raisons de sécurité, le capot doit toujours être bien fermé pendant la marche. Par conséquent, toujours vérifier la fermeture correcte du capot en s'assurant que le blocage est enclenché. Si en cours de route on s'aperçoit que le dispositif de blocage n'est pas bien enclenché, s'arrêter immédiatement et bien refermer le capot.*

26) *Effectuer les opérations uniquement quand la voiture est à l'arrêt.*

COFFRE À BAGAGES



Le déverrouillage du coffre à bagages est électrique et il est désactivé quand la voiture roule.

OUVERTURE DE L'EXTÉRIEUR



27)

Lorsqu'il est déverrouillé, il est possible d'ouvrir le coffre à bagages de l'extérieur de la voiture en actionnant la poignée électrique d'ouverture A fig. 46 située sous la poignée jusqu'au dé clic confirmant le déverrouillage ou en appuyant rapidement deux fois sur le bouton  de la télécommande.



46

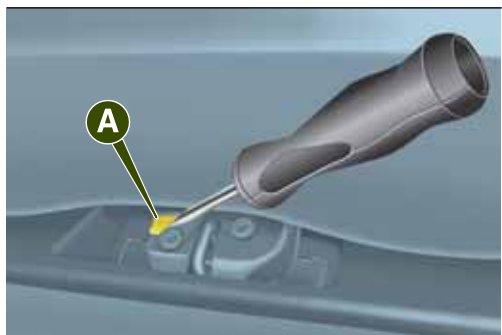
J0A0253C



Ouverture d'urgence de l'intérieur

Procéder comme suit :

- extraire la plage arrière (le cas échéant), extraire les appuie-tête arrière et rabattre complètement les sièges ;



47

JOA0085C

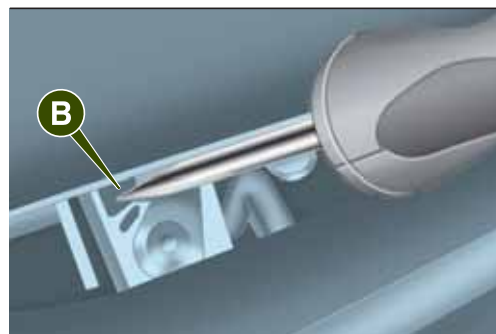
- prélever le tournevis fourni et déposer la languette de couleur jaune A fig. 47 ;

- introduire le tournevis dans le logement B fig. 48 de manière à déclipser la languette de déverrouillage du coffre à bagages.

FERMETURE

Pour fermer le coffre à bagages, utiliser la poignée située sur la partie interne du hayon.

ATTENTION Avant de refermer le coffre, s'assurer d'avoir la clé, car le coffre sera verrouillé automatiquement.



48

JOA0214C

INITIALISATION DU COFFRE À BAGAGES

ATTENTION Suite à une déconnexion de la batterie ou au grillage du fusible de protection, il est nécessaire d'initialiser le mécanisme d'ouverture/fermeture du coffre en procédant comme suit :

- fermer toutes les portes et le coffre à bagages ;
- appuyer sur le bouton  de la télécommande ;
- appuyer sur le bouton  de la télécommande.

CARACTÉRISTIQUES DU COMPARTIMENT DE CHARGEMENT

Plan de chargement reconfigurable

Le plan peut être placé sur deux positions différentes : position « au niveau du seuil » ou position « tout en haut ». Le plan de chargement peut

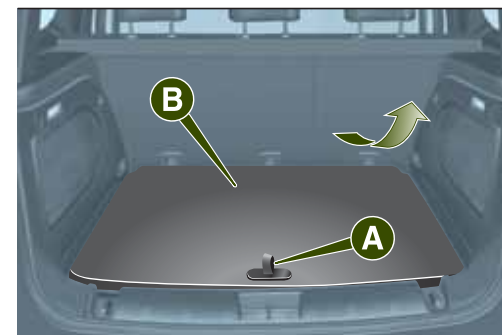
également être placé en position oblique (incliné vers les dossiers des sièges arrière), pour faciliter l'accès à la zone en dessous du coffre à bagages. Le plan de chargement est rabattable et est équipé d'une surface en plastique lavable, utile par exemple pour le transport d'objets humides ou sales de boue.



13)

Accès/déplacement du plan de chargement reconfigurable

Pour accéder au double compartiment de chargement, saisir le dispositif A fig. 49 et soulever le plan B vers le haut en le tenant d'une main.

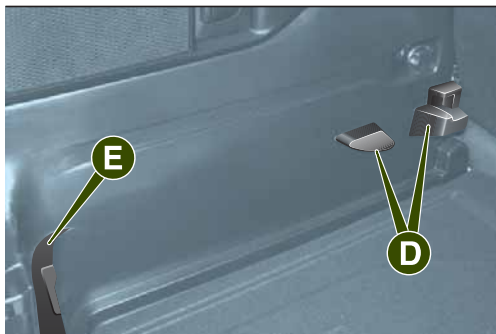


49

JOA0086C

Pour passer le plan de chargement de la position inférieure à la position supérieure, procéder comme suit :

- ☐ saisir la poignée A et soulever vers le haut le plan B en le tenant d'une main ;
- ☐ positionner correctement le plan B sur les glissières D fig. 50 situées sur les flancs latéraux et sur la traverse arrière E.



50

J0A0088C

Prise de courant

Elle est située du côté gauche du coffre. Elle ne fonctionne que lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR.

ATTENTION Ne pas insérer dans la prise des consommateurs dont la puissance dépasse 180 W. Pour éviter d'endommager la prise, utiliser des fiches appropriées.



ATTENTION

27) En ouvrant le hayon du coffre, veiller à ne pas heurter les objets fixés sur le porte-bagages.



ATTENTION

13) Le plan est dimensionné pour une capacité maximale de poids réparti de 70 kg (en position 0) ou 40 kg (en position 1) : ne pas charger d'objets ayant un poids supérieur.



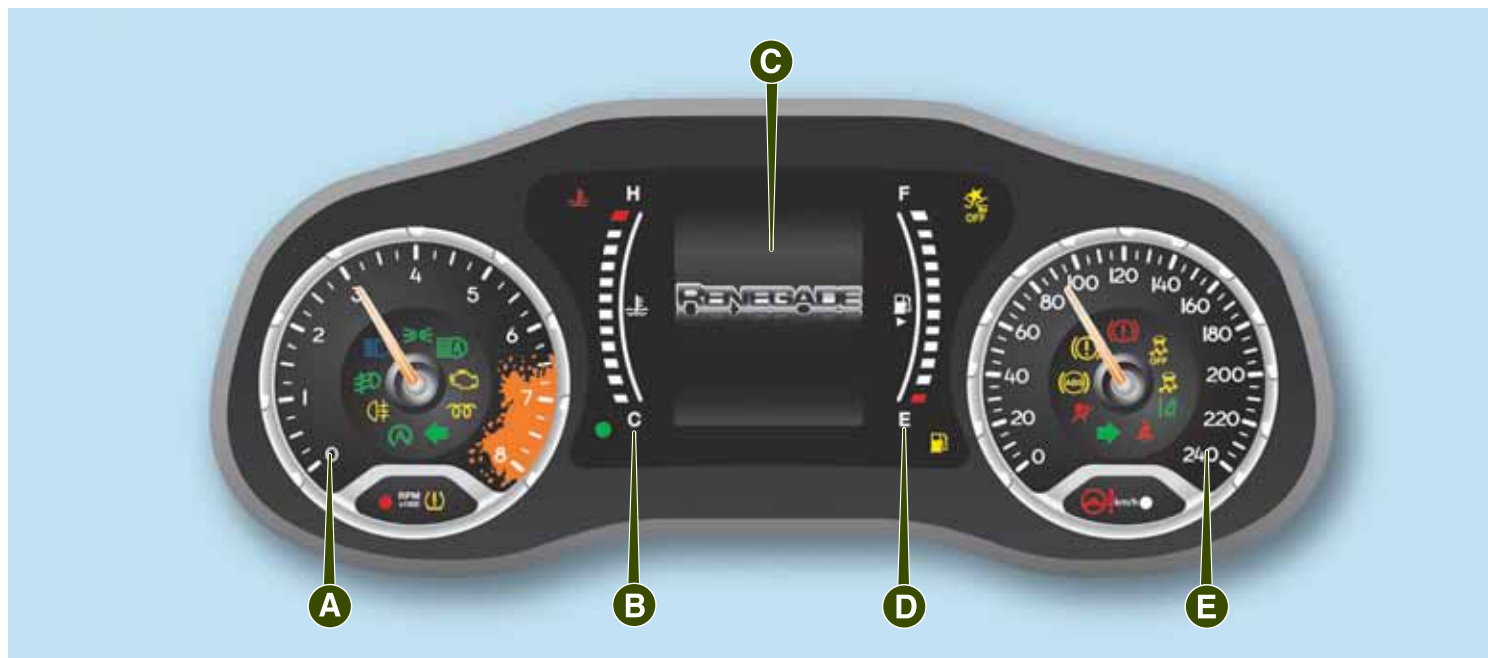
CONNAISSANCE DU COMBINÉ DE BORD

Cette section de la Notice vous donnera toutes les informations utiles pour apprendre à connaître, interpréter et utiliser correctement le combiné de bord.

COMBINÉ ET INSTRUMENTS DE BORD	41
ÉCRAN	43
TÉMOINS ET MESSAGES.....	46
- Témoins de couleur rouge	46
- Témoins de couleur jaune ambre	50
- Témoins de couleur verte	54
- Témoins de couleur bleue	55
- Symboles de couleur rouge affichés sur l'écran	56
- Symboles de couleur jaune ambre affichés sur l'écran	58
- Symboles de couleur blanche	64
- Messages affichés sur l'écran	65

COMBINÉ ET INSTRUMENTS DE BORD

VERSIONS AVEC ÉCRAN MULTIFONCTION



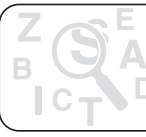
51

J0A0005C

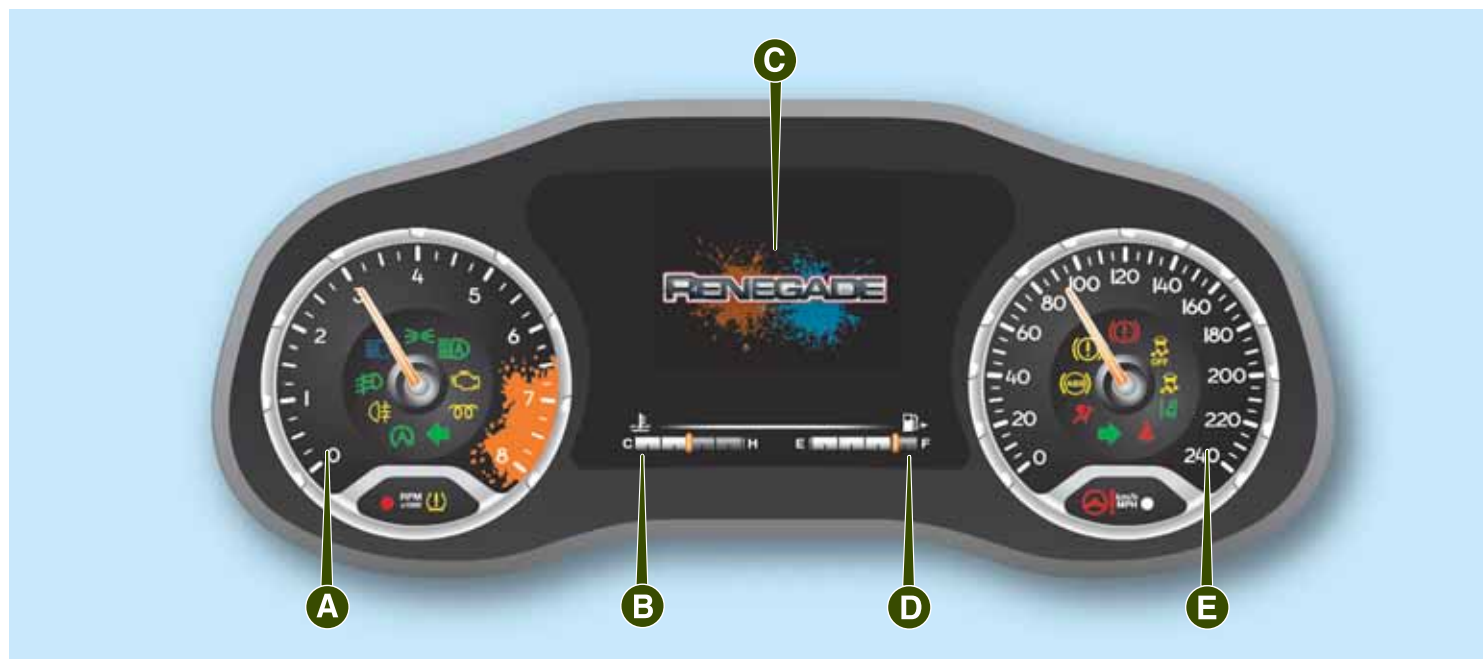
A. Compte-tours – B. Indicateur numérique de la température du liquide de refroidissement moteur avec témoin de température maximale – C. Écran multifonction – D. Indicateur numérique de niveau de carburant avec témoin de réserve (le triangle situé sur le côté droit du symbole  indique de quel côté de la voiture se trouve le goulot de ravitaillement en carburant) – E. Tachymètre (indicateur de vitesse) (il comprend à son intérieur un capteur de luminosité)

 Témoin présent uniquement sur les versions diesel. Les versions diesel comprennent également les icônes   sur l'écran, et le fond d'échelle du compte-tours est à 6 000 tours.

ATTENTION L'éclairage des graphiques du combiné de bord peut varier en fonction des versions.



VERSIONS AVEC ÉCRAN MULTIFONCTION RECONFIGURABLE



52

J0A0006C

A. Compte-tours – B. Indicateur numérique de température du liquide de refroidissement du moteur – C. Écran multifonction – D. Indicateur numérique de niveau de carburant (le triangle situé sur le côté droit du symbole  indique de quel côté de la voiture se trouve le goulot de ravitaillement en carburant) – E. Tachymètre (indicateur de vitesse) (il comprend à son intérieur un capteur de luminosité)

 Témoin présent uniquement sur les versions diesel. Les versions diesel comprennent également les icônes   sur l'écran, et le fond d'échelle du compte-tours est à 6 000 tours.

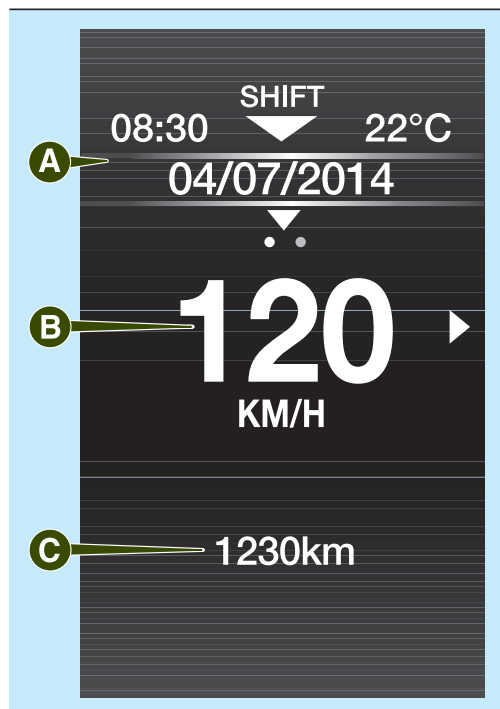
ATTENTION L'éclairage des graphiques du combiné de bord peut varier en fonction des versions.

ÉCRAN



ÉCRAN MULTIFONCTION

L'écran fig. 53 affiche les informations suivantes :



53

J0A2004C

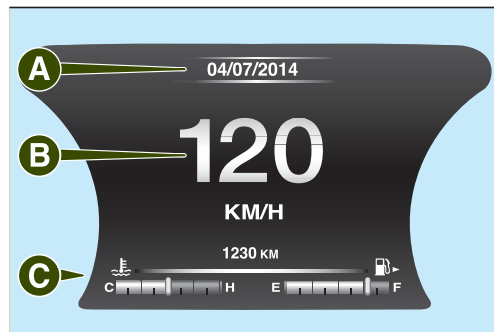
□ **Partie supérieure de l'écran (A) :** heure, Gear Shift Indicator (indications de changement de vitesse) (le cas échéant), enclenchement des vitesses (versions avec boîte de vitesses automatique), température extérieure, indications de la boussole, date.

□ **Partie centrale de l'écran (B) :** vitesse de la voiture, messages d'avertissement/signaux d'anomalie éventuels.

□ **Partie inférieure de l'écran (C) :** total des kilomètres (ou miles) parcourus et icônes de signaux d'anomalie éventuels.

ÉCRAN MULTIFONCTION RECONFIGURABLE

L'écran fig. 54 affiche les informations suivantes :



54

J0A2005C

□ **Partie supérieure de l'écran (A) :** heure, température extérieure, indications de la boussole, date.

□ **Partie centrale de l'écran (B) :** vitesse de la voiture, messages d'avertissement/signaux d'anomalie éventuels.

□ **Partie inférieure de l'écran (C) :** total des kilomètres (ou miles) parcourus, indicateurs numériques de la température du liquide de refroidissement du moteur et du niveau de carburant.

GEAR SHIFT INDICATOR (le cas échéant)

Le système Gear Shift Indicator (GSI) suggère au conducteur d'effectuer un changement de vitesse via une indication spéciale s'affichant à l'écran. Grâce au GSI le conducteur est informé que le passage à une autre vitesse permet d'obtenir une réduction de la consommation.

Icône SHIFT UP (▲ SHIFT) sur l'écran : suggestion du passage à une vitesse ayant un rapport supérieur.

Icône SHIFT DOWN (▼ SHIFT) sur l'écran : suggestion du passage à une vitesse ayant un rapport inférieur.

L'indicateur de l'écran reste allumé tant que l'on n'effectue pas de changement de vitesse ou tant que les conditions de conduite ne sont pas revenues au point de ne plus avoir besoin de changer de vitesse pour l'optimisation de la consommation de carburant.



BOUTONS DE COMMANDE

Ils se trouvent du côté gauche du volant fig. 55.



55

J0A0189C

Ils permettent de sélectionner les rubriques du Menu principal de l'écran (voir les indications au paragraphe « Menu principal »).

□ △ / ▽ : appuyer et relâcher les boutons pour faire défiler le Menu principal et les sous-menus vers le haut ou vers le bas.

□ ◀ / ▶ : appuyer et relâcher les boutons pour accéder aux pages-écrans d'information ou aux sous-menus d'une rubrique du Menu principal. Le bouton ◀ permet également de quitter le Menu principal.

□ OK : appuyer sur le bouton pour accéder/sélectionner les pages-écrans d'information ou les sous-menus d'une rubrique du Menu principal. Garder le bouton appuyé pendant une seconde pour reparamétrer les fonctions affichées/sélectionnées.

MENU PRINCIPAL

Rubriques du Menu

Le Menu se compose des rubriques suivantes :

- TACHYMÈTRE
- INFOS VEHICULE
- DRIVER ASSIST
- ÉCONOM. CARB.
- TRIP
- STOP/START
- AUDIO
- ALERTES
- PARAM. ÉCRAN
- RÉGL. VÉHICULE

Le mode d'affichage des rubriques du Menu (écrites en majuscules ou en minuscules) varie en fonction du type d'écran.

Pour certaines rubriques, un sous-menu est prévu.

En présence du système **Uconnect™**, certaines rubriques du Menu sont affichées et gérées sur l'écran du système et non sur l'écran du combiné de bord (se reporter aux indications des chapitres concernant le **Uconnect™**).

Régl. Véhicule (Modification des réglages de la voiture)

Cette fonction permet de modifier les réglages concernant :

- « Écran » ;
- « Unité de mesure » ;
- « Heure et date » ;
- « Sécurité » ;
- « Sécurité / Aide » ;
- « Lumières » ;
- « Portes & Verrouil. ».

Écran

La rubrique « Écran » permet d'accéder aux réglages/informations concernant : « Langue », « Voir téléphone » et « Voir navigation ».

« Unité de mesure »

La rubrique « Unité de mesure » permet de sélectionner l'unité de mesure parmi : « US » (réglage possible uniquement pour certains marchés), « Métrique », « Personnalisé ».

« Heure et date »

La rubrique « Heure et date » permet d'effectuer les réglages suivants : « Réglage heure », « Format heure », « Réglage date ».

« Sécurité »

La rubrique « Sécurité » permet d'effectuer les réglages suivants : « Passenger AIRBAG », « Bip vitesse », « Bip ceintures de sécurité », « Hill Start Assist ».

Le réglage « Passenger AIRBAG » permet d'activer/désactiver l'airbag côté passager. **Protection du passager activée** : la LED  **ON** s'allume de manière fixe sur la platine de la planche de bord. **Protection du passager désactivée** : la LED  **OFF** s'allume de manière fixe sur la platine de la planche de bord.

« Sécurité / Aide »

Pour les réglages possibles, voir les indications du paragraphe **Uconnect™** au chapitre « Multimédias ».

« Lumières »

La rubrique « Lumières » permet d'effectuer les réglages suivants : « Éclairage intérieur », « Follow me », « Feux à ouverture », « Capteur phares », « Feux automatiques », « Feux de jour », « Feux cornering ».

« Portes & Verrouil. »

La rubrique « Portes & Verrouil. » permet d'effectuer les réglages suivants : « Autoclose », « Déverrouill. portes sortie », « Clignot verrouill. portes », « Clax. verrouillage », « Klaxon télédémarage », « Télédéverrouillage » (versions sans Passive Entry) « Déverrouillage » (versions avec Passive Entry), « Passive Entry ».

Versions avec écran multifonction reconfigurable

Sur les versions équipées d'un écran multifonction reconfigurable, on trouve uniquement les rubriques du Menu « Écran » (il est possible de sélectionner uniquement les rubriques « Voir téléphone » et « Voir navigation »), « Sécurité » et « Sécurité / Aide » (il est possible de sélectionner uniquement la rubrique « Volume annonces »). Toutes les autres rubriques seront affichées et gérées sur l'écran du système **Uconnect™**.

TRIP COMPUTER

Le « Trip computer » permet de visualiser, dispositif sur MAR, les données relatives au fonctionnement de la voiture.

Cette fonction se caractérise par deux mémoires distinctes, appelées « Trip A » et « Trip B », qui enregistrent les données des « missions complètes » de la voiture (voyages) de manière indépendante.

Le « **Trip A** » permet de visualiser les données suivantes : « Distance parcourue A », « Consommation moyenne A », « Temps de parcours (durée de la conduite) A ».

Le « **Trip B** » permet de visualiser les données suivantes : « Distance parcourue B », « Consommation moyenne B », « Temps de parcours (durée de la conduite) B ». La fonction « Trip B » peut être désactivée.

Les deux mémoires peuvent être remises à zéro (réinitialisation - début d'une nouvelle mission).

Pour réinitialiser les données du « Trip A » et du « Trip B », appuyer sur le bouton **OK** sur les commandes au volant et le maintenir enfoncé.

REMARQUE Les données « Autonomie » et « Consommation instantanée » ne peuvent pas être mises à zéro.



TÉMOINS ET MESSAGES

AVERTISSEMENT L'allumage du témoin s'accompagne d'un message spécifique et/ou d'un signal sonore, selon le type de combiné de bord. Ces signaux synthétiques de mise en garde ne sauraient être exhaustifs et/ou se substituer aux indications de cette Notice d'entretien, qu'il faut toujours lire avec beaucoup d'attention. En cas de message d'anomalie, toujours se référer au contenu de ce chapitre.

AVERTISSEMENT Les signaux d'anomalie qui apparaissent sur l'écran sont divisés en deux catégories : anomalies graves et anomalies moins graves. Les anomalies graves affichent un « cycle » de signaux répétés pendant un temps prolongé. Pour les anomalies moins graves, le « cycle » de signaux affichés est répété pendant un temps plus limité. Le cycle d'affichage des deux catégories peut être interrompu. Le témoin du combiné de bord reste allumé jusqu'à l'élimination de la cause du problème.

TÉMOINS DU COMBINÉ DE BORD

Témoins de couleur rouge

Témoin	Signification
	LIQUIDE DE FREINS INSUFFISANT / FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE ACTIVÉ Liquide de freins insuffisant Le témoin s'allume lorsque le niveau du liquide de freins dans le réservoir chute au-dessous du minimum, à cause d'une fuite possible de liquide sur le circuit. Rétablir le niveau de liquide de freins, puis vérifier que le témoin s'éteigne. Si le témoin reste allumé, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.
	Frein de stationnement électrique activé Le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement électrique est activé. Désactiver le frein de stationnement électrique, puis vérifier que le témoin s'éteigne. Si le témoin reste allumé, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Témoin	Signification
 	ANOMALIE DE L'EBD L'allumage simultané des témoins (ⓘ) (rouge) et (ABS) (jaune ambre) quand le moteur tourne indique une anomalie du système EBD ou que le système n'est pas disponible. Dans ce cas, si l'on freine brusquement, un blocage précoce des roues arrière peut se produire, avec risque de dérapage. Le message dédié apparaît à l'écran. Conduire très prudemment et se rendre immédiatement au Réseau Après-vente Jeep le plus proche pour faire contrôler le système.
	ANOMALIE DE LA DIRECTION ASSISTÉE Si le témoin reste allumé, le conducteur ne peut pas compter sur la direction et l'effort sur le volant peut augmenter sensiblement même s'il reste possible de braquer. Sur certaines versions, le message dédié apparaît à l'écran. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.



Témoin	Signification
	ANOMALIE DE L'AIRBAG L'allumage du témoin en mode fixe indique une anomalie du système airbags. Le message dédié apparaît à l'écran.  28) 29)
	CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES Le témoin s'allume de manière fixe lorsque la voiture est arrêtée et que la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager, avec le passager assis, n'est pas bouclée. Le témoin clignote accompagné de l'émission d'un signal sonore, lorsque la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager, avec le passager assis, n'est pas correctement bouclée et que la voiture roule. Dans ce cas, boucler la ceinture de sécurité.



ATTENTION

28) Si le témoin  ne s'allume pas quand on place le dispositif de démarrage sur MAR ou qu'il reste allumé pendant que la voiture roule (accompagné du message affiché à l'écran), il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de retenue. Si tel est le cas, les airbags ou les prétensionneurs risquent de ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, de s'activer intempestivement. Avant de continuer, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour faire immédiatement contrôler le système.

29) L'anomalie du témoin  est signalée par l'allumage de l'icône  sur l'écran du combiné de bord. Dans ce cas, le témoin pourrait ne pas signaler les anomalies éventuelles des systèmes de retenue. Avant de continuer, contacter le Réseau Après-vente Jeep pour faire immédiatement contrôler le système.

Témoin	Signification
	TEMPÉRATURE EXCESSIVE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR Le témoin (ou, sur certaines versions, l'icône sur l'écran) s'allume quand le moteur est surchauffé. Le message dédié apparaît à l'écran. En cas de marche normale : arrêter la voiture, couper le moteur et vérifier que le niveau d'eau à l'intérieur du bac n'est pas inférieur au repère MIN. Dans ce cas, attendre que le moteur refroidisse, puis ouvrir le bouchon, lentement et avec précaution, remplir avec du liquide de refroidissement, en s'assurant que celui-ci soit compris entre les repères MIN et MAX indiqués sur le bac. Vérifier visuellement aussi les éventuelles fuites de liquide. Si lors du démarrage suivant le témoin (ou l'icône sur l'écran) est de nouveau allumé, contacter le Réseau Après-vente Jeep. Au cas où la voiture est très sollicitée (par exemple, dans des conditions de conduite performantes) : ralentir et, si le témoin reste allumé, arrêter la voiture. S'arrêter pendant 2 ou 3 minutes, en laissant le moteur allumé et légèrement accéléré pour que le liquide de refroidissement circule plus facilement, puis couper le moteur. Vérifier le niveau du liquide suivant les indications ci-dessus. AVERTISSEMENT Sur des parcours très contraignants il est conseillé de garder le moteur allumé et légèrement accéléré pendant quelques minutes avant de l'éteindre.



Témoin	Signification
	SYSTÈME TPMS Anomalie du système TPMS Le témoin s'allume lorsqu'une anomalie du système TPMS est détectée. Dans ce cas, s'adresser, dès que possible, au Réseau Après-vente Jeep. Si l'on monte une ou plusieurs roues dépourvues de capteur, l'écran affichera un message d'avertissement jusqu'au rétablissement des conditions initiales. AVERTISSEMENT Ne pas continuer à rouler avec un ou plusieurs pneus dégonflés, car la tenue de route de la voiture pourrait être compromise. Arrêter la voiture en évitant de freiner et de braquer brusquement. Réparer la roue le plus rapidement possible à l'aide du kit de réparation des pneus prévu et s'adresser au plus vite au Réseau Après-vente Alfa Jeep. Pression des pneus insuffisante Le témoin s'allume, accompagné d'un message affiché sur l'écran, pour signaler que la pression du pneu est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu'il y a une lente perte de pression. Dans ces cas, une longue durée de vie du pneu et une consommation de carburant optimale pourraient ne pas être assurées. Si deux ou plusieurs pneus se trouvent dans l'une des conditions mentionnées ci-dessus, l'écran affiche les indications concernant chaque pneu l'une après l'autre. Quelle que soit la condition, si le message sur le combiné de bord indique « Voir le manuel », se reporter IMPÉRATIVEMENT aux indications du paragraphe « Roues » du chapitre « Données techniques », en respectant scrupuleusement ce qui est écrit.
	ANOMALIE DU SYSTÈME ABS Le témoin s'allume quand le système ABS est défaillant. Dans ce cas, le système de freinage garde toute son efficacité, mais sans les avantages du système ABS. Le message dédié apparaît à l'écran. Agir prudemment et s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente Jeep.

Témoin	Signification
	SYSTÈME ESC Intervention système ESC L'activation du système est signalée par le clignotement du témoin : le signal indique que la voiture est dans un état critique de stabilité et d'adhérence. Anomalie système ESC Si le témoin ne s'éteint pas, ou s'il reste allumé quand le moteur tourne, cela indique qu'une anomalie du système ESC a été détectée. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep. Anomalie du système Hill Start Assist L'allumage du témoin, accompagné de l'affichage à l'écran du message dédié, indique une anomalie du système Hill Holder Assist. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	DÉSACTIVATION PARTIELLE/TOTALE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ACTIFS L'allumage du témoin signale que certains systèmes de sécurité actifs ont été partiellement ou totalement désactivés. Le témoin s'éteint quand on réactive les systèmes.
	FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE Le témoin s'allume en actionnant le feu antibrouillard arrière.
	ANOMALIE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE Le témoin s'allume quand une anomalie du frein de stationnement électrique est détectée. Le message dédié apparaît à l'écran. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.  30)



ATTENTION

30) En cas d'anomalie et si l'on freine brusquement, un blocage des roues arrière peut se produire, avec risque de dérapage.



Témoin	Signification
	ANOMALIE DU SYSTÈME EOBD/INJECTION Si le témoin reste allumé ou s'allume quand le véhicule roule, cela signale un dysfonctionnement du système d'injection. Le témoin allumé de manière fixe signale un dysfonctionnement du système d'alimentation/allumage qui risque de provoquer des émissions élevées à l'échappement, des pertes de performances, une mauvaise maniabilité et une consommation élevée. Sur certaines versions, le message dédié apparaît à l'écran. Le témoin s'éteint si l'anomalie disparaît, mais le système mémorise systématiquement le signal. Dans ces conditions, on peut continuer à rouler en évitant toutefois de demander au moteur des efforts trop lourds ou des vitesses élevées. L'utilisation prolongée de la voiture avec le témoin allumé de manière fixe peut provoquer des dommages. Contacter au plus vite le Réseau Après-vente Jeep. Si le témoin s'allume et clignote, cela signifie que le catalyseur pourrait être endommagé. Relâcher la pédale de l'accélérateur, revenir à bas régime jusqu'à ce que le témoin ne clignote plus. Poursuivre la marche à une vitesse modérée, en essayant d'éviter des conditions de conduite qui peuvent provoquer des clignotements ultérieurs et s'adresser le plus tôt possible au Réseau Après-vente Jeep.  14)



ATTENTION

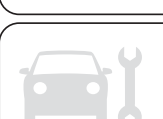
14) Si, dispositif de démarrage sur MAR, le témoin  ne s'allume pas ou si, pendant la marche, il s'allume en mode fixe ou clignotant (accompagné, sur certaines versions, d'un message à l'écran), s'adresser le plus tôt possible au Réseau Après-vente Jeep.

Témoin	Signification
	RÉSERVE DE CARBURANT/AUTONOMIE LIMITÉE Le témoin (ou l'icône à l'écran) s'allume lorsque dans le réservoir il reste environ 5 à 7 litres de carburant. Sur certaines versions, si l'autonomie est inférieure à 50 km (ou valeur équivalente en miles), l'écran affiche un message dédié.  15)
	ANOMALIE DE PRÉCHAUFFAGE DES BOUGIES (versions Diesel) Le clignotement du témoin (sur certaines versions avec l'affichage d'un message à l'écran), signale un dysfonctionnement du système de préchauffage des bougies. Dans ce cas, s'adresser, dès que possible, au Réseau Après-vente Jeep.
	SYSTÈME LANESENSE Versions avec écran multifonction Le témoin s'allume de la manière suivante : <i>Témoin allumé à lumière fixe (couleur blanche)</i> : signale que le système est activé mais que les limites de la voie n'ont pas été détectées (les lignes de la voie sont de couleur grise). <i>Témoin allumé à lumière clignotante (couleur jaune ambre)</i> : signale que la voiture s'est rapprochée de la ligne de la voie et est en train de la dépasser. <i>Témoin allumé à lumière fixe (couleur verte)</i> : signale que le système a détecté les limites des deux voies. Le système agira sur le volant en cas de sortie involontaire de la voie. Versions avec écran multifonction reconfigurable Sur les versions équipées d'écran multifonction reconfigurable, le témoin représenté sur le côté est remplacé par des icônes graphiques dédiées, affichées dans la zone en haut à gauche de l'écran. Ces icônes s'affichent selon les logiques décrites pour les versions dotées d'écran multifonction (voir la description précédente).



ATTENTION

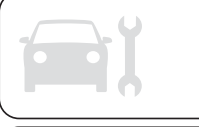
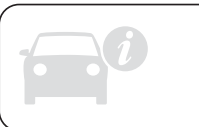
15) Si le témoin (ou l'icône à l'écran) clignote pendant la marche, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.



Témoins de couleur verte

Témoin	Signification
	FEUX DE POSITION ET FEUX DE CROISEMENT Le témoin s'allume quand on actionne les feux de position ou les feux de croisement. Cette fonction permet de maintenir allumés les feux pendant 30, 60 ou 90 secondes après avoir placé le dispositif de démarrage sur STOP (fonction « Follow me »).
	FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES Le témoin s'allume quand on allume les feux de route automatiques.
	FEUX ANTIBROUILLARD Le témoin s'allume en allumant les feux antibrouillard.
	CLIGNOTANT GAUCHE Le témoin s'allume quand le levier de commande des clignotants est déplacé vers le bas ou, avec le clignotant droit, quand on appuie sur le bouton des feux de détresse.
	CLIGNOTANT DROIT Le témoin s'allume quand le levier de commande des clignotants est déplacé vers le haut ou, avec le clignotant gauche, quand on appuie sur le bouton des feux de détresse.
	DÉCLENCHEMENT DU SYSTÈME STOP/START Le témoin s'allume en cas de déclenchement du système Stop/Start (extinction du moteur). Le témoin s'éteint en redémarrant le moteur.

Témoin	Signification
	FEUX DE ROUTE Le témoin s'allume quand on allume les feux de route.



SYMBOLES AFFICHÉS À L'ÉCRAN

Symboles de couleur rouge affichés sur l'écran

Symbole	Signification
	PRESSION DE L'HUILE MOTEUR INSUFFISANTE Le symbole s'allume, accompagné d'un message affiché sur l'écran, en cas de pression insuffisante de l'huile moteur.  16) AVERTISSEMENT Ne pas utiliser la voiture tant que l'anomalie n'a pas été éliminée. L'allumage du symbole n'indique pas la quantité d'huile dans le moteur : le contrôle du niveau doit toujours être effectué manuellement.
	ANOMALIE DE L'AIRBAG L'allumage du symbole indique une anomalie du système airbags. Le message dédié apparaît à l'écran. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE DE L'ALTERNATEUR L'allumage du symbole avec moteur allumé indique une anomalie de l'alternateur. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.



ATTENTION

16) Si le symbole  s'allume pendant la marche, couper immédiatement le moteur et s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Symbole	Signification
	FERMETURE INCOMPLÈTE DES PORTES Le symbole s'allume lorsqu'une ou plusieurs portes ne sont pas parfaitement fermées. Portes ouvertes et véhicule en mouvement, le système émet un signal sonore. Fermer correctement les portes.
	FERMETURE INCOMPLÈTE DU CAPOT MOTEUR Le symbole s'allume lorsque le capot moteur est mal fermé. Capot moteur ouvert et voiture en marche, le système émet un signal sonore. Fermer correctement le capot moteur.
	FERMETURE INCOMPLÈTE DU HAYON DU COFFRE À BAGAGES Le symbole s'allume lorsque le hayon du coffre à bagages est mal fermé. Hayon ouvert et voiture en marche, le système émet un signal sonore. Fermer correctement le hayon du coffre à bagages.
	ANOMALIE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE Le symbole s'allume, accompagné d'un message affiché à l'écran et d'un signal sonore, quand une anomalie de la boîte de vitesses est détectée. Contacter au plus vite le Réseau Après-vente Jeep.  17)
	TEMPÉRATURE EXCESSIVE DE L'HUILE MOTEUR Le symbole s'allume en cas de surchauffe de l'huile moteur.  18)



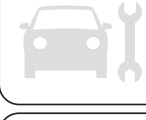
ATTENTION

17) Conduire avec le symbole allumé peut causer de graves dommages à la boîte de vitesses et en provoquer la rupture. La surchauffe de l'huile peut également se produire : son contact éventuel avec le moteur chaud ou avec les composants de l'échappement à haute température pourrait provoquer des incendies.



ATTENTION

18) Si le symbole s'allume pendant la marche, arrêter immédiatement la voiture et couper le moteur.



Symboles de couleur jaune ambre affichés sur l'écran

Symbole	Signification
	ANOMALIE DU SYSTÈME SENTRY KEY / TENTATIVE D'EFFRACTION Anomalie du système Sentry Key Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système Sentry Key. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep. Tentative d'effraction Le symbole s'allume accompagné d'un message dédié, lorsque l'on place le dispositif de démarrage sur MAR, pour signaler une tentative d'effraction, en présence de l'alarme.
	DÉCLENCHEMENT DU SYSTÈME DE COUPURE DU CARBURANT Le symbole s'allume (accompagné d'un message dédié) en cas de déclenchement du système de coupure du carburant. Pour connaître la procédure de réactivation du système de coupure du carburant, se reporter à la section « Système de coupure de carburant » au chapitre « Situations d'urgence ». Si toutes les tentatives de reprise d'alimentation du carburant échouent, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.
	PRÉSENCE POSSIBLE DE VERGLAS SUR LA ROUTE Le symbole s'allume (accompagné d'un message dédié) quand la température extérieure est inférieure ou égale à 3 °C. AVERTISSEMENT En cas d'anomalie du capteur de température extérieure, les chiffres indiquant la température sont remplacés par des tirets.
	ANOMALIE DU CAPTEUR DE PRESSION DE L'HUILE MOTEUR Le symbole s'allume à lumière fixe, accompagné d'un message dédié, en cas d'anomalie du capteur de pression de l'huile moteur.

Symbole	Signification
	ANOMALIE DU SYSTÈME FORWARD COLLISION WARNING PLUS Les symboles s'allument (accompagnés d'un message affiché à l'écran) en cas d'anomalie du système Forward Collision Warning Plus. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	DÉSACTIVATION DU SYSTÈME FORWARD COLLISION WARNING PLUS Le symbole (ou le témoin sur le combiné de bord) s'allume en cas de désactivation du système Forward Collision Warning Plus.
	ANOMALIE DU CAPTEUR DE PLUIE Le symbole s'allume (accompagné d'un message dédié) en cas d'anomalie du capteur de pluie. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE SYSTÈME STOP/START Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système Stop/Start. Un message dédié s'affichera à l'écran. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE DU SYSTÈME KEYLESS ENTER-N-GO Le symbole s'allume, simultanément à l'affichage d'un message, en cas d'anomalie du système Keyless Enter-N-Go. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE DU SYSTÈME DE COUPURE DU CARBURANT Le symbole s'allume, simultanément à l'affichage d'un message, en cas d'anomalie du système de coupure du carburant. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE SPEED LIMITER Le symbole s'allume en cas d'anomalie du dispositif Speed Limiter. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep pour réparer l'anomalie en question.



Symbole	Signification
	ANOMALIE DU SYSTÈME LANESENSE Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système LaneSense. Dans ce cas, s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES Le symbole s'allume pour signaler une anomalie des feux de route automatiques. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	TEMPÉRATURE EXCESSIVE DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE Le symbole s'allume en cas de surchauffe de la boîte de vitesses, suite à une utilisation particulièrement intense. Dans ce cas, les performances du moteur seront limitées. Moteur coupé ou au ralenti, attendre l'extinction du symbole.
	ANOMALIE DU CROCHET D'ATTELAGE Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du crochet d'attelage. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE DU SYSTÈME AUDIO Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système audio. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE DU CAPTEUR DE LUMINOSITÉ Le symbole s'allume (accompagné d'un message dédié) en cas d'anomalie du capteur de luminosité. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
	ANOMALIE DU SYSTÈME SIDE DISTANCE WARNING Le symbole s'allume (accompagné sur certaines versions de l'affichage d'un message dédié) en cas d'anomalie du système Side Distance Warning. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.

Symbole	Signification
	PRÉSENCE D'EAU DANS LE FILTRE À GAZOLE (versions Diesel) Le symbole s'allume à lumière fixe pendant la marche (avec l'affichage d'un message sur l'écran) pour signaler la présence d'eau dans le filtre à gazole.  19)
	ANOMALIE DU CAPTEUR DE NIVEAU DU CARBURANT (le cas échéant) Le symbole s'allume (accompagné d'un message dédié) en cas d'anomalie du capteur de niveau du carburant. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.



ATTENTION

19) La présence d'eau dans le circuit d'alimentation peut endommager gravement le système d'injection et créer des irrégularités de fonctionnement du moteur. Si le symbole  s'affiche sur l'écran (avec l'affichage d'un message dédié), s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep pour procéder à la purge. Si cette signalisation a lieu immédiatement après un ravitaillement, il est possible que de l'eau soit présente dans le réservoir : dans ce cas, couper immédiatement le moteur et s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.



Symbole	Signification
	HUILE MOTEUR DÉTÉRIORÉE (le cas échéant) Versions Diesel : le symbole s'affiche sur l'écran, accompagné, sur certaines versions, d'un message dédié. Le symbole reste affiché pendant des cycles de 3 minutes entrecoupés d'intervalles de 5 secondes durant lesquels le symbole s'éteint, tant que l'huile ne sera pas vidangée. Le symbole reste affiché à l'écran pendant toute la durée de l'affichage. Versions essence : le symbole s'allume et disparaît de l'écran à la fin du cycle d'affichage. AVERTISSEMENT À la suite du premier signal, à chaque démarrage du moteur, le symbole continuera à s'allumer selon les modalités indiquées auparavant, et ce, jusqu'à ce que l'huile soit vidangée. Sur certaines versions, le message dédié apparaît à l'écran. L'allumage du symbole ne doit pas être considéré comme un défaut de la voiture, mais il prévient le conducteur que l'utilisation normale de la voiture a conduit à la nécessité de vidanger l'huile. La détérioration de l'huile moteur est accélérée par une utilisation de la voiture sur des trajets courts, ce qui empêche le moteur d'atteindre la température de régime. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.  20) 21)



ATTENTION

20) Quand le symbole s'allume, l'huile moteur détériorée doit être vidangée dès que possible et jamais plus de 500 km après que le symbole se soit allumé pour la première fois. Le non-respect des informations ci-dessus pourrait causer de graves dommages au moteur et la déchéance de la garantie. L'allumage de ce symbole n'est pas lié à la quantité d'huile présente dans le moteur ; donc il ne faut absolument pas ajouter d'huile dans le moteur si le symbole s'allume en mode clignotant.

21) Si le symbole clignote pendant la marche, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Symbole	Signification
	ANOMALIE DES FEUX EXTÉRIEURS Le symbole s'allume pour signaler une anomalie des feux suivants : feux de jour (DRL) ; feux de stationnement ; clignotants de la remorque (le cas échéant) ; feux de la remorque (le cas échéant) ; feux de position ; clignotants ; feux antibrouillard arrière ; feux de recul ; feux de stop ; feux de plaque. L'anomalie en question pourrait être due à une ampoule grillée, au fusible de protection grillé ou bien à l'interruption du branchement électrique.
	NETTOYAGE DPF (filtre à particules) en cours (uniquement sur versions Diesel avec DPF) Le symbole s'allume de manière fixe pour avertir le conducteur que le système DPF doit éliminer les substances polluantes piégées (particules) au moyen d'une procédure de régénération. Le symbole ne s'allume pas à chaque fois que le DPF est en cours de régénération, mais uniquement lorsque les conditions de conduite requièrent que le conducteur en soit informé. Pour que le symbole s'éteigne, maintenir la voiture en marche jusqu'au terme de la régénération. La procédure dure 15 minutes en moyenne. Les conditions optimales pour mener à bien la procédure sont réunies lorsque la voiture continue à rouler à 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 000 tours/min. L'allumage de ce symbole n'est pas une anomalie de la voiture et ne nécessite pas qu'elle soit amenée à l'atelier. Sur certaines versions, en plus de l'allumage du symbole, l'écran affiche un message dédié.  22)



ATTENTION

22) La vitesse à laquelle on roule doit toujours tenir compte de la circulation, des conditions atmosphériques et de la réglementation en vigueur en matière de code de la route. À noter par ailleurs qu'il est possible de couper le moteur même si le témoin DPF est allumé : des interruptions répétées de la procédure de régénération risquent toutefois de dégrader précocement l'huile moteur. C'est la raison pour laquelle il est toujours recommandé d'attendre l'extinction du symbole avant de couper le moteur en suivant les indications reportées ci-dessus. Il n'est pas conseillé d'achever la régénération du DPF lorsque la voiture est à l'arrêt.



Symboles de couleur blanche

Symbole	Signification	Que faire
	LIMITE DE VITESSE DÉPASSÉE Le symbole s'allume lors du dépassement de la limite de vitesse réglée (par ex. 120 km/h / 75 mph) par le Menu de l'écran. Sur certaines versions, un message dédié s'affiche et un signal sonore est émis. REMARQUE Sur certaines versions, un autre symbole de couleur rouge s'allume aussi.	
	HILL DESCENT CONTROL (le cas échéant) <i>Activation du système</i> : allumage du symbole à lumière fixe et affichage d'un message dédié. <i>Absence d'activation du système</i> : allumage de la LED située sur le bouton du tunnel central (voir ce qui est décrit dans le paragraphe « Systèmes de sécurité active » au chapitre « Sécurité »).	
	CRUISE CONTROL ÉLECTRONIQUE Le symbole s'allume en cas d'activation du Cruise Control électronique.	
	SPEED LIMITER Le symbole s'allume en cas d'activation du Speed Limiter.	

Message sur l'écran	
SERV 4WD	ANOMALIE TRACTION INTÉGRALE Cette inscription s'allume pour signaler une anomalie du système de traction intégrale. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.
BLIND-SPOT MONITORING	SYSTÈME BLIND-SPOT MONITORING Blocage du capteur : l'écran affiche un message dédié en cas de blocage du capteur du système Blind-spot Monitoring. Dans ce cas, les LED sur les rétroviseurs d'aile sont allumées à lumière fixe. Un signal sonore est également émis. Libérer le pare-chocs d'éventuels obstacles en le nettoyant pour éliminer les impuretés. Système non disponible : l'écran affiche un message dédié en cas d'absence de disponibilité du système Blind-spot Monitoring. Dans ce cas, les LED sur les rétroviseurs d'aile sont allumées à lumière fixe. La cause du dysfonctionnement pourrait être due à une tension insuffisante de la batterie ou à d'éventuelles pannes sur le circuit électrique. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep pour faire contrôler le circuit électrique.
PARKSENSE	SYSTÈME PARKSENSE (le cas échéant) Blocage des capteurs : le message s'affiche sur l'écran en cas de blocage des capteurs du système ParkSense. Libérer les pare-chocs d'éventuels obstacles en les nettoyant pour éliminer les impuretés. Système non disponible : l'écran affiche un message dédié en cas d'absence de disponibilité du système ParkSense. La cause du dysfonctionnement pourrait être due à une tension insuffisante de la batterie ou à d'éventuelles pannes sur le circuit électrique. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep pour faire contrôler le circuit électrique.



Message sur l'écran	
ACTIVE PARKSENSE	ACTIVE PARKSENSE (le cas échéant) Blocage des capteurs : le message s'affiche sur l'écran en cas de blocage des capteurs du système Active ParkSense. Libérer les pare-chocs d'éventuels obstacles en les nettoyant pour éliminer les impuretés. Système non disponible : l'écran affiche un message dédié en cas d'absence de disponibilité du système Active ParkSense. La cause du dysfonctionnement pourrait être due à une tension insuffisante de la batterie ou à d'éventuelles pannes sur le circuit électrique. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep pour faire contrôler le circuit électrique.
SIDE DISTANCE WARNING	SIDE DISTANCE WARNING (le cas échéant) Blocage des capteurs : le message s'affiche sur l'écran en cas de blocage des capteurs du système Side Distance Warning. Libérer les pare-chocs d'éventuels obstacles en les nettoyant pour éliminer les impuretés. Système non disponible : l'écran affiche un message dédié en cas d'absence de disponibilité du système Side Distance Warning. La cause du dysfonctionnement pourrait être due à une tension insuffisante de la batterie ou à d'éventuelles pannes sur le circuit électrique. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep pour faire contrôler le circuit électrique.
LANESENSE	LANESENSE (le cas échéant) Obstruction de la caméra : un message dédié s'affiche sur l'écran en cas de présence de saleté sur le pare-brise qui pourrait altérer le bon fonctionnement de la caméra. Nettoyer le pare-brise avec un chiffon doux et propre, en veillant à ne pas le rayer. Si l'anomalie persiste, s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep. Système non disponible : l'écran affiche un message dédié en cas d'absence de disponibilité du système LaneSense.
MESSAGE « SERVICE » (ENTRETIEN PROGRAMMÉ)	ENTRETIEN PROGRAMMÉ (SERVICE) Lorsque l'entretien programmé (« coupon ») se rapproche de l'échéance prévue, en positionnant le dispositif de démarrage sur MAR, l'inscription « Service » s'affiche à l'écran, suivie du nombre de kilomètres/miles ou de jours (le cas échéant) qu'il reste avant l'échéance d'entretien. S'adresser au Réseau Après-vente Jeep qui est chargé, en plus des opérations d'entretien prévues dans le « Plan d'Entretien Programmé », de la mise à zéro de l'affichage en question (réinitialisation).

SÉCURITÉ

Ce chapitre est très important : il décrit les systèmes de sécurité de série du véhicule et fournit les indications nécessaires pour les utiliser correctement.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ACTIVE.	68
SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE.....	74
-SYSTÈME BSM (Blind-spot Monitoring)	74
-SYSTÈME FORWARD COLLISION WARNING PLUS	76
-SYSTÈME TPMS (Tyre Pressure Monitoring System).....	78
SYSTÈMES DE PROTECTION DES OCCUPANTS	81
CEINTURES DE SÉCURITÉ.....	81
SYSTÈME SBR (SEAT BELT REMINDER)	83
PRÉTENSIONNEURS.....	85
SYSTÈMES DE PROTECTION POUR ENFANTS	87
SYSTÈME DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE (SRS) - AIR BAG.....	99



SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ACTIVE

SYSTÈME ABS (Anti-lock Braking System)

Ce système, partie intégrante du système de freinage, empêche le blocage et par conséquent le patinage d'une ou de plusieurs roues, quelles que soient les conditions de la chaussée et l'intensité du freinage, en garantissant ainsi le contrôle de la voiture même en cas de freinage d'urgence, ce qui optimise les distances d'arrêt.

Intervention du système

L'intervention de l'ABS se remarque à la légère pulsation de la pédale de frein accompagnée d'un bruit : c'est un comportement tout à fait normal du système lorsqu'il intervient.

 31) 32) 33) 34) 35) 36) 37)

SYSTÈME DTC (Drag Torque Control)

Le système intervient en cas de changement brusque de vitesse lors du rétrogradage ou lors d'un freinage ABS, en redonnant du couple au moteur, ce qui évite un entraînement excessif des roues motrices qui peuvent causer le blocage des roues et la perte de stabilité de la voiture surtout en cas de faible adhérence.

SYSTÈME ESC (Electronic Stability Control)

Le système ESC améliore le contrôle de la direction et la stabilité de la voiture dans différentes conditions de conduite, en corrigeant le sous-virage et le survirage et en répartissant le freinage sur les roues appropriées.

Intervention du système

L'intervention du système est signalée par le clignotement du témoin  sur le combiné de bord, pour informer le conducteur que la voiture est en conditions critiques de stabilité et d'adhérence.

 38) 39) 40) 41) 42)

SYSTÈME TC (Traction Control)

Le système intervient automatiquement en cas de patinage d'une ou des deux roues motrices, de perte d'adhérence sur chaussée mouillée (aquaplaning), d'accélération sur chaussées glissantes, avec neige ou verglas, etc.

Intervention du système

L'intervention du système est signalée par le clignotement du témoin  sur le combiné de bord, pour informer le conducteur que la voiture est en conditions critiques de stabilité et d'adhérence.  43) 44) 45) 46) 47)

SYSTÈME PBA (Panic Brake Assist)

Le système PBA est conçu pour optimiser la capacité de freinage de la voiture pendant un freinage d'urgence. Pour obtenir le meilleur fonctionnement du système, il est nécessaire d'appuyer en continu sur la pédale de frein pendant le freinage, en évitant d'appuyer dessus par intermittence. Maintenir la pression sur la pédale de frein jusqu'à ce que le freinage ne soit plus nécessaire.

Le système PBA se désactive quand la pédale de frein est relâchée.

 48) 49) 50)

SYSTÈME HSA (Hill Start Assist)

Il fait partie intégrante du système ESC et facilite le démarrage en côte.

Désactivation du système

Le système Hill Start Assist peut être désactivé en agissant sur le Menu de l'écran (voir les indications décrites au paragraphe « Écran » du chapitre « Connaissance du combiné de bord »).

 51) 52)

SYSTÈME DST (Dynamic Steering Torque)

La fonction DST exploite l'intégration du système ESC avec la direction assistée électrique pour augmenter le niveau de sécurité de toute voiture.



53)

SYSTÈME ERM (Electronic Rollover Mitigation)

Le système contrôle la tendance au soulèvement du sol des roues lorsque le conducteur effectue des manœuvres extrêmes comme l'évitement brusque d'un obstacle, surtout quand les conditions de la route ne sont pas optimales.

Dans ces conditions, le système limite la possibilité que les roues ne se soulèvent du sol en intervenant sur les freins et la puissance du moteur. Il n'est toutefois pas possible d'éviter la tendance au retournement de la voiture si le phénomène est dû à des causes comme la conduite sur des routes en dévers, un choc contre un objet ou un autre véhicule.



54)

SYSTÈME TSC (Trailer Sway Control)

Le système utilise une série de capteurs installés sur la voiture pour identifier une embardée excessive de la remorque et prendre les précautions nécessaires pour l'arrêter.

Intervention du système

Lorsque le système est activé, le témoin  clignote sur le combiné de bord, la puissance du moteur se réduit et l'on peut percevoir un freinage sur chaque roue, dû à la tentative d'arrêter l'embardée de la remorque. Le système n'est activé que lorsque l'ESC est enclenché.

En désactivant le système ESC (en appuyant sur le bouton situé sur le tunnel central), le système TSC est lui aussi désactivé.



55) 56)

SYSTÈME HDC (Hill Descent Control)

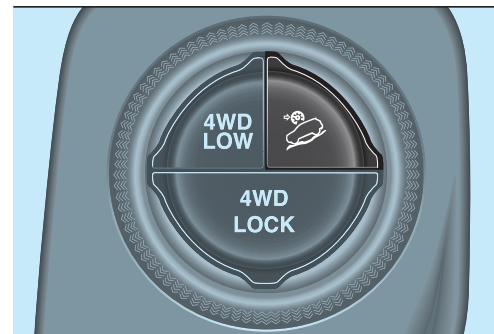
(le cas échéant)

Cette fonction, pour les versions qui en sont équipées, fait partie intégrante du système ESC et a pour but de maintenir la voiture à une vitesse constante pendant une descente, en intervenant de manière autonome et différenciée sur les freins.

Ceci permet de garantir la stabilité de la voiture et une conduite en toute sécurité, surtout dans des conditions de faible adhérence et en cas de fortes pentes.

Activation du système

Pour activer le système, appuyer sur le bouton (voir fig. 56).



56

JOA0154C

Le système s'active si les conditions suivantes sont remplies :

- ☐ le dispositif **Selec-Terrain™** se trouve en mode 4WD LOW ;
 - ☐ la vitesse de la voiture est inférieure à 12 km/h (7,5 mph) ;
 - ☐ le frein de stationnement électrique (EPB) est relâché ;
 - ☐ la porte côté conducteur est fermée.
- L'activation du système est signalée par l'allumage fixe de l'icône  sur l'écran, accompagné d'un message dédié qui s'affiche.



Activation du système

Un fois activé, le système HDC intervient automatiquement si la voiture est conduite sur une descente avec une pente suffisamment prononcée, supérieure à 8 %.

La vitesse programmée pour le système HDC peut être réglée en utilisant la pédale de frein et la pédale d'accélérateur (dans la plage de 1 km/h à 12 km/h) (0,6 mph – 7,5 mph). Après avoir atteint la vitesse souhaitée, en relâchant les deux pédales, le système HDC maintient la vitesse réglée. De cette façon, le conducteur peut régler la vitesse et, le cas échéant, reprendre le contrôle de la voiture.

Si la vitesse de la voiture dépasse 12 km/h (7,5 mph) mais reste inférieure à 40 km/h (25 mph), en relâchant les deux pédales, le système HDC ramènera la voiture à la vitesse de 12 km/h (7,5 mph).

Si le levier de vitesses est au point mort, le réglage de la vitesse à l'aide de la pédale d'accélérateur n'est pas disponible.

Le conducteur peut annuler à tout moment l'intervention du système HDC en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur ou du frein.

Désactivation du système

Le système HDC est désactivé, mais reste disponible, si l'une des conditions suivantes se produit :

- ☐ la voiture se trouve sur une descente présentant une inclinaison insuffisante, inférieure à 8 %, ou sur un terrain plat ou sur une route en montée ;
- ☐ le levier de la boîte de vitesses automatique est sur P (Stationnement).

Neutralisation du système

Le système est désactivé et neutralisé si l'une des conditions suivantes se produit :

- ☐ pression du bouton fig. 56 ;
- ☐ activation d'un mode autre que 4WD LOW ;
- ☐ actionnement du frein de stationnement électrique (EPB) ;
- ☐ ouverture de la porte côté conducteur ;
- ☐ dépassement de la vitesse de 40 km/h (abandon immédiat de la fonction HDC).



57) 58)

DÉSACTIVATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ACTIFS

En fonction des versions, il existe un maximum de 3 modes de configuration des systèmes de sécurité actifs installés sur la voiture :

- ☐ systèmes activés ;
- ☐ systèmes partiellement désactivés ;
- ☐ systèmes désactivés.

Systèmes activés

Tous les systèmes de sécurité actifs sont activés. Il s'agit du mode de fonctionnement normal lors de la conduite d'une voiture à quatre roues motrices.

Ce mode devrait être utilisé pour la plupart des conditions de marche. Le système se trouve en mode « Systèmes activés » à chaque démarrage du moteur.

AVERTISSEMENT Nous conseillons de sélectionner les modes « Systèmes partiellement désactivés » ou « Systèmes désactivés » uniquement pour des motifs spécifiques de conduite.

Systèmes partiellement désactivés

En appuyant sur le bouton  sur le tunnel central fig. 57 pendant moins de 5 secondes, pendant que la voiture roule, il est possible de désactiver le système TSC et de limiter l'intervention du système TC uniquement à l'action de freinage sur chaque roue motrice. Les autres systèmes restent activés.

L'activation du mode est signalée par l'allumage du témoin  sur le combiné de bord (accompagné, sur certaines versions, de l'affichage d'un message sur l'écran).



57

J0A0282C

Pour rétablir le mode de fonctionnement « Systèmes complètement activés », appuyer à nouveau sur le bouton situé sur le tunnel central.

Le mode « Systèmes complètement activés » s'active automatiquement à chaque démarrage du moteur.

AVERTISSEMENT Sur des chaussées enneigées, avec les chaînes à neige montées, il peut être utile d'activer le mode « Systèmes partiellement désactivés » : dans ces conditions, en effet, le glissement des roues motrices en phase de démarrage permet d'obtenir une plus forte traction.

Systèmes désactivés

En appuyant sur le bouton  sur le tunnel central pendant plus de 5 secondes, le système ESC, en plus des systèmes TSC et ERM, sera complètement désactivé ; le système TC se limitera uniquement à l'action de freinage sur chaque roue motrice. Les autres systèmes restent activés. L'activation du mode est signalée par l'allumage du témoin  sur le combiné de bord (accompagné, sur certaines versions, de l'affichage d'un message sur l'écran).

AVERTISSEMENT Lorsque l'on dépasse la vitesse de 65 km/h (40 mph) environ, les systèmes se comportent comme décrit pour le mode « Systèmes partiellement désactivés ».

Pour rétablir le mode de fonctionnement « Systèmes activés », appuyer à nouveau sur le bouton situé sur le tunnel central.

Le mode « Systèmes activés » s'active automatiquement à chaque démarrage du moteur.

Versions équipées de dispositif Selec-Terrain™

Sur les versions équipées de dispositif **Selec-Terrain™**, l'activation de certains modes de conduite prévoit la désactivation partielle ou totale de certains systèmes de sécurité actifs afin d'optimiser les performances dans le mode spécifique.

Lorsque les systèmes de sécurité actifs sont partiellement ou totalement désactivés, le témoin  s'allume sur le combiné de bord.

Dans les modes « SAND » et « MUD », les systèmes de sécurité actifs sont partiellement désactivés et mis au point pour garantir les meilleures performances dans les modes spécifiques de fonctionnement. Il est toutefois possible de les réactiver complètement à tout moment en appuyant sur le bouton  situé sur le tunnel central si l'on souhaite privilégier la sécurité par rapport aux performances « tout-terrain ».



AVERTISSEMENT Dans les modes 4WD LOW, les systèmes de sécurité actifs sont complètement désactivés afin de garantir les meilleures performances en tout-terrain et il n'est pas possible de les réactiver.

 59) 60) 61) 62)



ATTENTION

31) Quand l'ABS intervient, et que l'on perçoit les pulsations sur la pédale de frein, ne pas relâcher la pression mais maintenir la pédale bien enfoncée sans crainte ; ceci permet d'obtenir une distance de freinage optimale en fonction des conditions de la chaussée.

32) Pour obtenir le maximum d'efficacité du système de freinage, une période de stabilisation de 500 km environ est nécessaire : pendant cette période, il convient de ne pas effectuer de freinages trop brusques, répétés et prolongés.

33) L'intervention de l'ABS est le signe que l'on est sur le point d'atteindre la limite d'adhérence entre les pneus et la chaussée : il faut ralentir pour adapter la conduite à l'adhérence disponible.

34) Le système ABS ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.

35) Le système ABS ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive en virage, à une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à des aquaplanings.

36) Les capacités du système ABS ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.

37) Pour que le système ABS fonctionne correctement, il est indispensable que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfaites conditions et surtout du type et aux dimensions préconisés.

38) Le système ESC ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.

39) Le système ESC ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive en virage, à une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à des aquaplanings.

40) Les capacités du système ESC ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.

41) Pour que le système ESC fonctionne correctement, il est indispensable que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfaites conditions et surtout du type et aux dimensions préconisés.

42) Les performances du système ESC ne doivent pas inciter le conducteur à courir des risques inutiles et injustifiés. La conduite doit toujours se conformer aux conditions de la chaussée, à la visibilité et à la circulation. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.

43) Pour que le système TC fonctionne correctement, il est indispensable que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfaites conditions et surtout du type et aux dimensions préconisés.

44) Les performances du système TC ne doivent pas inciter le conducteur à courir des risques inutiles et injustifiés. La conduite doit toujours se conformer aux conditions de la chaussée, à la visibilité et à la circulation. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.

45) Le système TC ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.

46) Le système TC ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive en virage, à une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à des aquaplanings.

47) Les capacités du système TC ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.

48) Le système PBA ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.

49) Le système PBA ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive en virage, à une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à des aquaplanings.

50) Les capacités du système PBA ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur, des autres occupants de la voiture et de tous les autres usagers de la route.

51) Le système Hill Start Assist n'est pas un frein de stationnement, par conséquent ne pas quitter la voiture sans avoir actionné le frein de stationnement électrique, coupé le moteur et enclenché la première vitesse, en plaçant ainsi la voiture à l'arrêt en conditions de sécurité (pour de plus amples informations, consulter le paragraphe « À l'arrêt » du chapitre « Démarrage et conduite »).

52) Dans certaines situations, par exemple faibles pentes (inférieure à 8 %) ou voiture chargée, il se peut que le système Hill Start Assist ne s'active pas en provoquant ainsi un léger recul et en augmentant le risque d'une collision avec un autre véhicule ou objet. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.

53) Le DST constitue une aide à la conduite et ne dégage pas le conducteur de la responsabilité de la conduite de la voiture.

54) Les performances d'une voiture équipée de l'ERM ne doivent jamais être mises à l'épreuve de manière imprudente et dangereuse, avec la possibilité de compromettre la sécurité du conducteur et d'autres personnes.

55) En cas de tractage de remorques, nous conseillons toujours d'être prudent au volant. Ne jamais dépasser les charges maximales autorisées (voir le paragraphe « Poids » dans le chapitre « Caractéristiques techniques »).

56) Le système TSC n'est pas en mesure d'arrêter l'embarquée de toutes les remorques. Si le système s'active pendant la conduite, réduire la vitesse, arrêter la voiture dans un lieu sûr et ranger correctement le chargement pour empêcher toute embarquée de la remorque.

57) Une utilisation prolongée du système peut provoquer une surchauffe du système de freinage. En cas de surchauffe des freins, le système HDC, s'il est activé, se désactivera progressivement après avoir averti le conducteur (extinction de la LED sur le bouton) ; il ne sera possible de le réactiver que lorsque la température des freins sera suffisamment descendue. La distance pouvant être parcourue dépend de la température des freins et donc de la pente, de la charge et de la vitesse de la voiture.

58) Les performances d'une voiture équipée de l'HDC ne doivent jamais être mises à l'épreuve de manière imprudente et dangereuse, avec la possibilité de compromettre la sécurité du conducteur et d'autres personnes.

59) Lorsque le mode « Systèmes partiellement désactivés » est sélectionné, l'intervention de la fonction TC se limite uniquement à l'action de freinage sur chaque roue motrice et le témoin  s'allume sur le combiné de bord. En mode « Systèmes partiellement désactivés », la valeur de couple moteur que pourrait demander le système ESC ne sera jamais garantie et par conséquent la stabilité de la voiture sera réduite.

60) Lorsque le mode « Systèmes partiellement désactivés » est sélectionné, le système TSC (Trailer Sway Control) est désactivé.

61) Le style de conduite doit toujours être adapté aux conditions de la chaussée, à la visibilité et à la circulation. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.

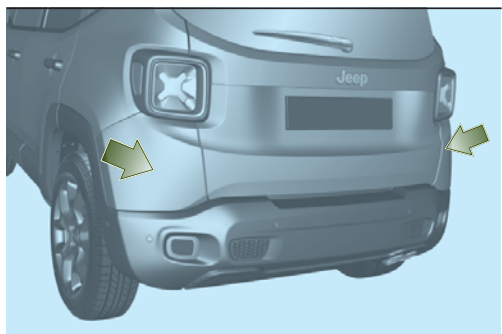
62) Lorsque le mode « Systèmes désactivés » est sélectionné, le système ESC ne sera pas disponible en cas de manœuvres d'urgence. Le mode « Systèmes désactivés » doit être considéré comme un mode à n'utiliser que pour une conduite tout-terrain.



SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE

SYSTÈME BSM (Blind-spot Monitoring) (le cas échéant)

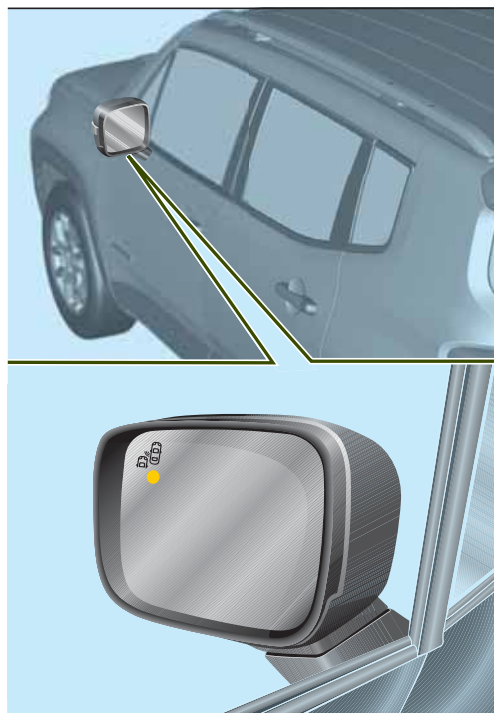
Le système utilise deux capteurs radar, situés dans le pare-chocs arrière (un par côté - voir fig. 58), pour détecter la présence de véhicules (voitures, camions, motos, etc.) dans les angles morts de la zone arrière latérale de la voiture.



58

J0A0220C

Le système avertit le conducteur de la présence de véhicules dans les zones de détection en allumant, du côté correspondant, le témoin situé sur le rétroviseur extérieur fig. 59 et en émettant simultanément un signal sonore. Au démarrage de la voiture, le témoin s'allume pour signaler au conducteur que le système est activé.



59

J0A0217C

Capteurs

Les capteurs s'activent lorsqu'une vitesse avant quelconque est enclenchée à une vitesse supérieure à 10 km/h environ ou lorsque la marche arrière est enclenchée.

Les capteurs sont provisoirement désactivés lorsque la voiture est à l'arrêt et le levier de vitesses sur P (Stationnement) (versions avec boîte de vitesses automatique) ou lorsque la voiture est à l'arrêt et le frein de stationnement électrique actionné (versions avec boîte de vitesses manuelle).

La zone de détection du système couvre environ une voie des deux côtés de la voiture (3 mètres environ). Cette zone commence du rétroviseur extérieur et s'étend sur 6 mètres environ en direction de la partie arrière de la voiture.

Lorsque les capteurs sont activés, le système surveille les zones de détection des deux côtés de la voiture et avertit le conducteur de la présence éventuelle de véhicules dans ces zones.

Pendant la conduite, le système surveille la zone de détection depuis trois points différents d'entrée (latéral, arrière et avant) pour vérifier s'il est nécessaire d'envoyer un signal au conducteur. Le système peut détecter la présence d'un véhicule dans l'une de ces trois zones.

Avertissements



63)

Le système ne signale pas la présence d'objets fixes (par ex. glissières de sécurité, poteaux, murs, etc.). Dans certaines occasions, le système pourrait néanmoins s'activer en présence de ces objets. Cela est normal et n'indique pas un dysfonctionnement du système. Le système n'avertit pas le conducteur de la présence de véhicules qui circulent dans le sens opposé à celui de sa voiture, dans les voies adjacentes.

Si on installe une remorque à la voiture, le système se désactive automatiquement.

Pour le bon fonctionnement du système, éliminer la neige, le givre ou la saleté accumulée par la chaussée de la zone du pare-chocs arrière où sont situés les capteurs radar.

Ne pas couvrir la zone du pare-chocs arrière où sont situés les capteurs radar avec aucun type d'objet (par ex. autocollants, porte-vélo, etc.).

Après l'achat de la voiture, si l'utilisateur souhaite installer le crochet d'attelage, il faut désactiver le système en agissant sur le Menu de l'écran ou bien sur le système **Uconnect™**.

Visualisation arrière : le système détecte les véhicules qui s'approchent de la partie arrière de la voiture des deux côtés et entrent dans la zone de détection arrière avec une différence de vitesse par rapport à sa voiture inférieure à 50 km/h.

Véhicules en dépassement : si on dépasse un autre véhicule (avec une différence de vitesse inférieure à 25 km/h environ) et que ce dernier reste dans l'angle mort pendant 1,5 seconde, le témoin situé sur le rétroviseur extérieur s'allume du côté correspondant. Si la différence entre la vitesse des deux voitures est supérieure à 25 km/h environ, le témoin ne s'allume pas.

Système RCP (Rear Cross Path detection)

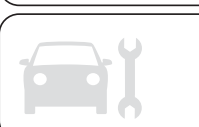
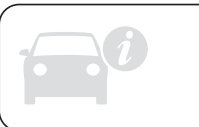
Ce système aide lors des manœuvres en marche arrière en cas de visibilité réduite. Pendant le mode de fonctionnement « RCP », le système fournit des signaux sonores et visuels si la présence d'un objet est détectée. Lorsqu'un signal sonore est émis, le volume de l'**Uconnect™** est abaissé.

Le système peut être activé/désactivé en agissant sur le Menu de l'écran ou en agissant sur le système **Uconnect™**.

Le système contrôle les zones de détection arrière des deux côtés de la voiture pour détecter les objets qui se déplacent vers les côtés de la voiture à une vitesse minimum comprise entre 1 km/h et 3 km/h environ et les objets qui se déplacent à une vitesse maximum de 35 km/h environ, comme c'est généralement le cas dans les parkings. L'activation du système est signalée au conducteur par un signal sonore et visuel.

ATTENTION Si les capteurs sont couverts par des obstacles ou des véhicules, le système n'avertit pas le conducteur.

« Alarme angle mort » mode « Visuel » : le système BSM envoie un signal visuel au rétroviseur latéral concerné par la présence de l'objet détecté. Lors du fonctionnement en mode RCP, le système fournit des alarmes visuelles et sonores lorsque la présence d'un objet qui s'approche est détectée. Lorsqu'un signal sonore est émis, le volume de l'**Uconnect™** est abaissé.



« **Alarme angle mort** » mode « **Visuel & sonore** » : le système BSM envoie un signal visuel au rétroviseur latéral concerné par la présence de l'objet détecté. Lors de l'activation du clignotant du côté correspondant à celui où l'obstacle a été détecté, un signal sonore est également émis. Lorsque le signal sonore est émis, le volume de l'**Uconnect™** est abaissé.

Désactivation de la fonction « Alarme angle mort » : lorsque le système est désactivé (mode « Alarme angle mort » sur « OFF »), les systèmes BSM ou RCP n'émettent ni de signaux sonores ni de signaux visuels. Le système BSM mémorise le mode de fonctionnement en cours au moment de la coupure du moteur : à chaque démarrage du moteur, le mode précédemment mémorisé est récupéré et utilisé.

SYSTÈME FORWARD COLLISION WARNING PLUS



64) 65) 66) 67)



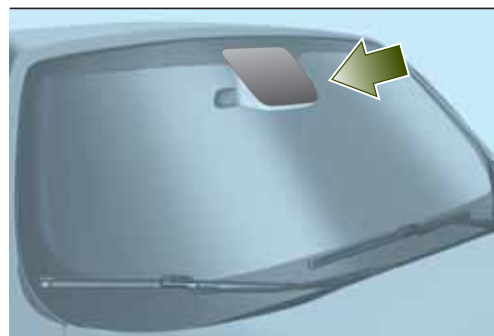
23) 24) 25) 26) 27) 28) 29) 30) 31)

Il est composé d'un radar situé derrière le pare-chocs avant fig. 60 et d'une caméra située dans la zone centrale du pare-brise fig. 61.



60

J0A0334C



61

J0A0241C

En cas de collision imminente, le système intervient en freinant automatiquement la voiture pour éviter le choc ou pour atténuer ses effets. Le système pourrait appliquer un léger freinage pour avertir le conducteur s'il détecte un risque d'accident frontal. Les signaux et le freinage limité ont pour but de permettre une réaction rapide du conducteur afin de pouvoir éviter ou d'atténuer le potentiel accident.

Versions équipées du système

Start/Stop : à la fin de l'intervention de freinage automatique, le système Start/Stop s'active selon les modes décrits au paragraphe « Système Start/Stop » de ce chapitre.

Versions équipées d'une boîte de vitesses manuelle

à la fin de l'intervention de freinage automatique, le moteur pourrait caler et s'éteindre, sauf si l'on appuie sur la pédale d'embrayage.

Versions équipées de boîte de vitesses automatique

après le freinage, la dernière vitesse mémorisée reste enclenchée : la voiture pourrait repartir quelques secondes après l'arrêt automatique.

ATTENTION Après l'arrêt de la voiture, les étriers du frein peuvent rester bloqués pendant environ 2 secondes pour des raisons de sécurité. S'assurer d'appuyer sur la pédale de frein si la voiture avance légèrement.

Activation/désactivation

Il est possible de désactiver (et ensuite de réactiver) le système Forward Collision Warning Plus en agissant sur le système **Uconnect™**. Il est possible de désactiver le système même lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR.

ATTENTION Il n'est possible de modifier l'état du système que lorsque la voiture est à l'arrêt.

Activation/désactivation

S'il est correctement activé depuis le système **Uconnect™**, le Forward Collision Warning Plus est actif à chaque démarrage du moteur. Pour désactiver le système, appuyer longuement sur le bouton  **OFF** situé sur le tunnel central. Suite à une désactivation, le système n'avertit plus le conducteur du risque d'accident avec le véhicule qui le précède, indépendamment du réglage sélectionné à l'aide du système **Uconnect™**. Pour réactiver le système, appuyer à nouveau sur le bouton  **OFF**.

Le système n'est activé que si :

- ☐ il est activé en utilisant le système **Uconnect™** ;
- ☐ il n'a pas été désactivé en exerçant une pression prolongée sur le bouton  **OFF** ;
- ☐ le dispositif de démarrage est sur MAR ;
- ☐ la vitesse de la voiture est comprise entre 7 et 200 km/h ;
- ☐ les ceintures de sécurité des sièges avant sont bouclées.

Indication fonctionnement limité du système

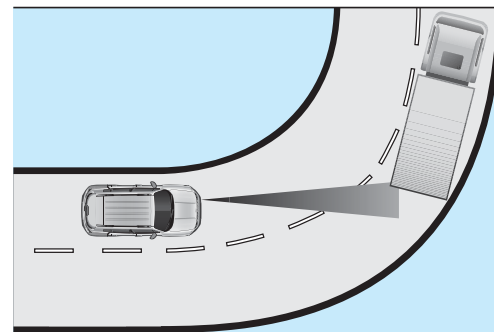
Si le message dédié apparaît, une condition limitant le fonctionnement du système pourrait s'être produite. Les possibles causes de cette limitation sont une panne ou l'obstruction de la caméra. En cas d'indication d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise indiquée en fig. 61 et vérifier que le message a disparu. Dans ce cas, le système pourrait ne pas être complètement disponible. À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète. Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Conduite dans des conditions particulières

Dans des conditions de conduite particulières, par exemple :

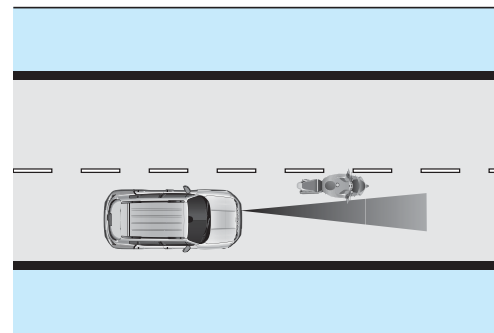
- ☐ conduite à proximité d'un virage (voir fig. 62) ;
- ☐ véhicules de petites dimensions et/ou non alignés à la voie de circulation (voir fig. 63) ;
- ☐ changement de voie d'autres véhicules (voir fig. 64) ;
- ☐ véhicules circulant en sens transversal (voir fig. 65) ;

l'intervention du système pourrait être inattendue ou retardée. Le conducteur doit toujours faire très attention et garder le contrôle de sa voiture pour conduire en toute sécurité.



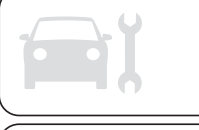
62

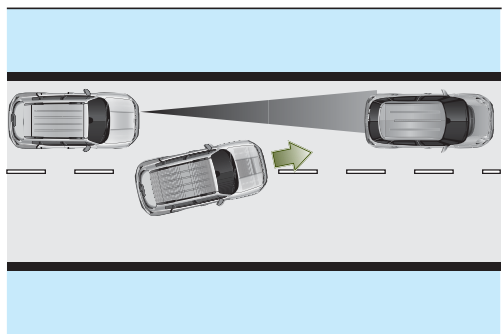
JOA0081C



63

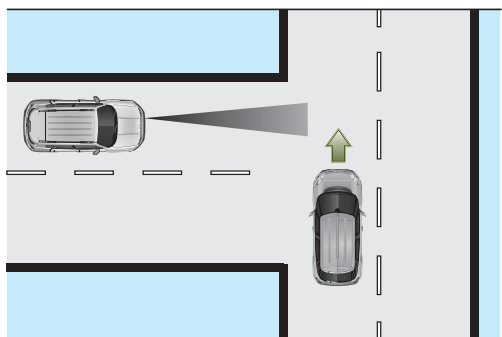
JOA0082C





64

JOA0083C



65

JOA0336C

Avertissements

❑ Le système n'a pas été conçu pour éviter des collisions et il n'est pas en mesure de détecter à l'avance des conditions éventuelles d'accident imminent. Ne pas tenir compte de cet avertissement pourrait mener à des lésions graves voire mortelles.

❑ Le système pourrait s'activer, en évaluant la trajectoire suivie par la voiture, suite à la présence d'objets métalliques réfléchissants qui ne sont pas d'autres véhicules, comme par exemple les glissières de sécurité, panneaux de signalisation, barrières à l'entrée de parkings, péages autoroutiers, passages à niveau, portails, rails, objets à proximité de chantiers routiers ou situés plus haut que la voiture (par exemple un pont supérieur). De même, le système pourrait intervenir à l'intérieur de parkings multi étages ou de tunnels ou à cause de reflets de la chaussée. Ces possibles activations sont dues à la logique normale de fonctionnement du système et ne doivent pas être interprétées comme des anomalies.

❑ Le système a été conçu pour être utilisé exclusivement sur route. En cas de conduite tout-terrain, le système doit être désactivé pour éviter des signalisations superflues. En sélectionnant le mode 4WD LOW, le système est automatiquement désactivé. La désactivation automatique est signalée par l'allumage du témoin/icône prévue à cet effet sur le combiné de bord.

SYSTÈME TPMS (Tyre Pressure Monitoring System)

(le cas échéant)

⚠ 68) 69) 70) 71) 72) 73) 74) ⚠ 32)

Le système TPMS (Tyre Pressure Monitoring System) signale une éventuelle pression insuffisante des pneus sur la base de la pression à froid indiquée au chapitre « Caractéristiques techniques ».

Ce système se compose d'un capteur/transmetteur à radiofréquence monté sur chaque roue (sur la jante à l'intérieur du pneu) qui envoie à la centrale de contrôle les informations relatives à la pression de chaque pneu. Le système se met à jour automatiquement et le témoin (!) s'éteint une fois que le système reçoit les pressions de gonflage mises à jour. Il pourrait être nécessaire de conduire la voiture jusqu'à 20 minutes à une vitesse supérieure à 25 km/h (15 mph) pour que le système TPMS puisse recevoir ces informations.

ATTENTION Le système TPMS a été conçu pour les roues et les pneus d'origine. Les pressions et les alarmes signalées par le système TPMS ont été établies en fonction de la dimension des pneus montés sur la voiture. L'utilisation de pneus de rechange de dimension, de type et/ou de dessin différents de ceux d'origine peut causer un dysfonctionnement du système ou endommager les capteurs. Les roues montées en après-vente peuvent provoquer des dommages aux capteurs. L'utilisation de mastics pour pneus en après-vente pourrait endommager le capteur du système de contrôle de la pression des pneus. Suite à l'utilisation de mastic pour pneus en après-vente, nous conseillons de s'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour faire contrôler les capteurs. Après le contrôle et le réglage de la pression de gonflage, toujours remonter le bouchon de la valve pour éviter l'infiltration d'humidité ou de saleté qui pourraient endommager le capteur de contrôle de la pression des pneus.

Message de vérification TPMS

Dans le cas d'une anomalie du système, le témoin (!) clignote pendant 75 secondes environ et il reste ensuite allumé à lumière fixe. Un signal sonore est également émis.

Désactivation du système TPMS

Le système TPMS peut être désactivé en remplaçant les roues dotées de capteurs TPMS par d'autres qui en sont dépourvues (par ex., en cas de remplacement des ensembles de roue à l'occasion de la saison hivernale). Puis, conduire la voiture pendant au moins 20 minutes à une vitesse supérieure à 25 km/h (15 mph). Le système TPMS émet un signal sonore, le témoin (!) clignote pendant 75 secondes environ, puis il reste allumé à lumière fixe et sur l'écran du combiné de bord apparaît le message « Vérification système TPMS » accompagné de tirets (– –) à la place des valeurs de pression. Au démarrage suivant du moteur, le système n'émet aucun signal sonore et sur l'écran, le message « Vérification système TPMS » n'apparaît plus mais les tirets (– –) restent cependant affichés à la place de la valeur de la pression.



ATTENTION

63) Le système constitue une aide à la conduite de la voiture, il N'avertit PAS le conducteur lorsque des véhicules se trouvant en dehors des zones de détection s'approchent. Le conducteur doit toujours rester attentif aux conditions de la circulation, de la route et conserver le contrôle de la trajectoire de la voiture.

64) Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de respecter une distance de sécurité par rapport au véhicule qui le précède.

65) Si, lors de l'intervention du système, le conducteur appuie à fond sur la pédale de l'accélérateur ou effectue un braquage rapide, il est possible que la fonction de freinage automatique s'interrompe (par ex. pour permettre éventuellement une manœuvre visant à éviter l'obstacle).

66) Le système intervient sur les véhicules qui roulent sur la même voie de circulation. Toutefois les personnes, les animaux et les choses (par ex. poussettes) ne sont pas pris en considération.



67) Si, pour un entretien, la voiture doit être placée sur un banc à rouleaux ou si elle est lavée dans une station de lavage automatique à rouleaux, du fait qu'elle a un obstacle à l'avant (par exemple un autre véhicule, un mur ou tout autre obstacle), le système pourrait en détecter la présence et intervenir. Dans ce cas, il est donc nécessaire de désactiver le système en agissant sur les réglages du système **Uconnect™**.

68) La présence du système TPMS ne dégage pas le conducteur de l'obligation de contrôler régulièrement la pression des pneus et de la roue de secours et de procéder correctement à leur entretien : le système ne sert pas à signaler l'anomalie éventuelle d'un pneu.

69) La pression des pneus doit être contrôlée lorsque les pneus sont au repos et froids ; si, pour un motif quelconque, on contrôle la pression lorsque les pneus sont chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prévue. Répéter le contrôle quand les pneus seront froids.

70) Si l'on monte une ou plusieurs roues sans capteur (par ex, en cas d'installation de la roue de secours), le système ne sera plus disponible pour les roues remplacées et sur l'écran apparaîtra un message d'avertissement jusqu'à ce que les roues munies de capteurs soient à nouveau montées.

71) Le système TPMS n'est pas en mesure de signaler les chutes subites de pression des pneus (par exemple en cas d'explosion d'un pneu). Dans ce cas, arrêter la voiture en freinant avec précaution et sans effectuer de braquages brusques.

72) Le remplacement des pneus normaux par des pneus d'hiver et vice versa exige une intervention de mise au point du système TPMS qui doit être effectuée uniquement par le Réseau Après-vente Jeep.

73) La pression des pneus peut varier en fonction de la température extérieure. Le système peut signaler temporairement une pression insuffisante. Dans un tel cas, contrôler la pression des pneus à froid et, le cas échéant, corriger les valeurs de gonflage.

74) Lorsqu'un pneu est démonté, il convient de remplacer aussi le joint en caoutchouc de la valve : s'adresser au Réseau Après-vente Jeep. Les opérations de montage/démontage des pneus et/ou des jantes requièrent des précautions particulières. Pour éviter d'endommager ou de monter incorrectement les capteurs, le remplacement des pneus et/ou des jantes ne doit être effectué que par du personnel spécialisé. S'adresser au Réseau Après-vente Jeep.



ATTENTION

23) Le fonctionnement du système pourrait être limité ou nul en raison des conditions atmosphériques, par exemple pluie battante, grêle, brouillard épais ou neige abondante.

24) La zone du pare-chocs face au capteur ne doit pas être couverte par des autocollants, des phares auxiliaires ou tout autre objet.

25) L'intervention du système pourrait être inattendue ou retardée lorsque des charges installées sur d'autres voitures dépassent latéralement, par dessus ou à l'arrière par rapport aux dimensions normales de la voiture.

26) Le fonctionnement peut être compromis par une modification structurelle apportée à la voiture, comme par exemple une modification de l'assiette frontale, un changement de pneus ou bien une charge plus élevée que la charge standard prévue pour la voiture.

27) Des réparations effectuées d'une façon incorrecte sur la partie frontale de la voiture (par ex. pare-chocs, châssis) peuvent altérer la position du capteur radar et compromettre son fonctionnement. S'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour toute réparation de ce type.

28) Ne pas manipuler ni effectuer aucune intervention sur le capteur radar ou sur la caméra située sur le pare-brise. En cas de panne du capteur, il faut s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

29) En cas de tractage de remorques (avec des modules installés après l'achat de la voiture), de voiture remorquée ou durant les manœuvres de chargement sur camion porte-voitures (ou à l'intérieur de véhicules destinés au transport), il faut désactiver le système en agissant sur le système **Uconnect™**.

30) Éviter les lavages avec jets à haute pression dans la zone inférieure du pare-chocs : éviter notamment d'agir sur le connecteur électrique du système.

31) Attention aux réparations et aux nouvelles peintures dans la zone située autour du capteur (garniture qui couvre le capteur du côté gauche du pare-chocs). En cas de chocs frontaux, le capteur peut se désactiver automatiquement et afficher, sur l'écran, un avertissement pour indiquer qu'il faut faire réparer le capteur. Même en l'absence de signalisations de dysfonctionnement, désactiver le système si l'on pense que la position du capteur radar a été altérée (par ex. à cause de chocs frontaux à vitesse réduite comme lors des manœuvres de stationnement). Dans ces cas, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour procéder au réalignement ou au remplacement du capteur radar.

32) Le kit de réparation rapide de pneus (TireKit), fourni de série avec la voiture, est compatible avec les capteurs du système TPMS. L'utilisation de mastics non équivalents à celui présent dans le kit d'origine pourrait par contre compromettre leur fonctionnement. En cas d'utilisation de mastics non équivalents à celui d'origine, il est conseillé de faire contrôler le fonctionnement des capteurs TPMS auprès d'un centre de réparation agréé.

SYSTÈMES DE PROTECTION DES OCCUPANTS

L'un des plus importants équipements de sécurité de la voiture est représenté par les systèmes suivants de protection :

- ☐ ceintures de sécurité ;
- ☐ système SBR (Seat Belt Reminder) ;
- ☐ appuie-tête ;
- ☐ systèmes de retenue des enfants ;
- ☐ airbags frontaux et latéraux.

Faire très attention aux informations fournies dans les pages suivantes. Il est en effet fondamental que les systèmes de protection soient utilisés de la façon correcte afin de garantir le maximum de sécurité au conducteur et aux passagers.

Pour la description du réglage des appuie-tête, voir les indications fournies au paragraphe « Appuie-tête » au chapitre « Connaissance de la voiture ».

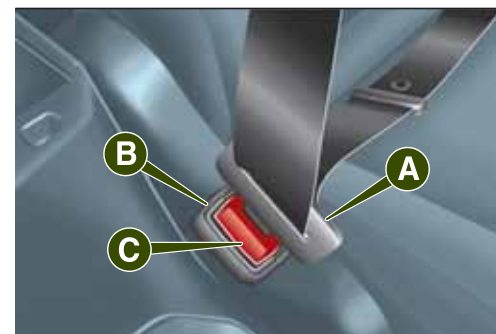
CEINTURES DE SÉCURITÉ

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Le conducteur doit toujours respecter (et faire respecter par tous les passagers) toutes les dispositions de loi locales concernant l'obligation et le mode d'emploi des ceintures de sécurité.

Toujours boucler les ceintures de sécurité avant de prendre la route. La ceinture de sécurité doit être mise en tenant le buste droit et appuyé contre le dossier.

Pour boucler sa ceinture, saisir la languette de clipsage A fig. 66 et l'enclencher dans la boucle B, jusqu'au déclic de blocage.



66

J0A0168C

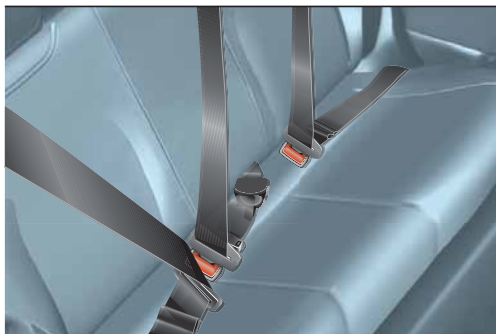


Si au moment du déroulement de la ceinture, celle-ci se bloque, la laisser s'enrouler légèrement puis la dérouler de nouveau en évitant des mouvements brusques.

Pour enlever les ceintures, appuyer sur le bouton C et accompagner la ceinture pendant son enroulement, pour éviter qu'elle ne s'entortille.



75) 76) Lorsque la voiture est garée sur une route très en pente, il est possible que l'enrouleur se bloque, ce qui est tout à fait normal. Le mécanisme de l'enrouleur bloque la sangle chaque fois que celle-ci est soumise à un mouvement rapide ou en cas de freinage brusque, de chocs ou de virage pris à grande vitesse. Pour boucler les ceintures de sécurité des places arrière, voir fig. 67.



67

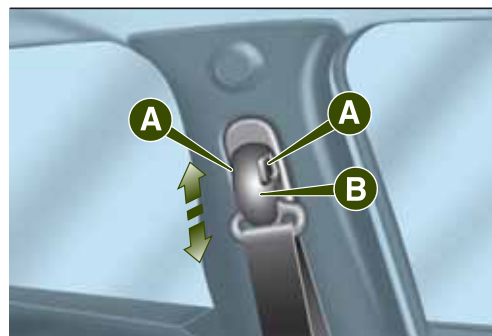
JOA0169C

ATTENTION En repositionnant le siège arrière de la position renversée à la position normale, veiller à repositionner correctement la ceinture de sécurité de façon à ce qu'elle soit de nouveau prête à être utilisée.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



77) 78) Il est possible d'effectuer le réglage en hauteur sur cinq positions différentes. Pour effectuer le réglage en hauteur, du haut vers le bas, appuyer sur le bouton A (situé des deux côtés de la poignée B) et faire coulisser cette poignée vers le bas. Le dispositif de réglage en hauteur se déplace du bas vers le haut même sans appuyer sur les deux boutons A.



68

JOA0151C

Toujours régler la hauteur des ceintures de sécurité, en l'adaptant à la taille des passagers : cette précaution permet de réduire considérablement les risques de lésion en cas de choc. Le réglage est correct lorsque la sangle passe à peu près au milieu entre l'extrémité de l'épaule et du cou.



ATTENTION

75) Ne pas appuyer sur le bouton C fig. 66 pendant la marche.

76) Ne pas oublier qu'en cas de choc violent, les passagers des sièges arrière qui ne portent pas de ceintures s'exposent personnellement à d'importants risques, et constituent également un danger pour les passagers des places avant.

77) Le réglage en hauteur des ceintures de sécurité doit être effectué avec la voiture à l'arrêt.

78) Après le réglage, vérifier systématiquement que le curseur auquel est fixé l'anneau est bloqué dans l'une des positions prédéfinies. Pour ce faire, relâcher le bouton A fig. 68 et pousser vers le bas pour permettre le déclic du dispositif d'ancrage au cas où le relâchement ne coïnciderait pas à une position prédéfinie.

SYSTÈME SBR (Seat Belt Reminder)

Le système SBR avertit les passagers des places avant et arrière (si prévu) que leur ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Le système signale que les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées à l'aide de signaux visuels (allumage de témoins sur le combiné de bord et d'icônes sur l'écran) et de signaux sonores (voir les informations fournies dans les paragraphes suivants).

REMARQUE Pour la désactivation permanente du signal sonore, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep. Il est possible de réactiver à tout moment le signal sonore en agissant sur le Menu de l'écran (voir paragraphe « Écran » du chapitre « Connaissance du combiné de bord »).

Comportement du témoin ceintures de sécurité places avant

Lorsque le dispositif de démarrage est situé en position MAR, le témoin  (voir fig. 69) s'allume pendant quelques secondes, quel que soit l'état des ceintures avant.

Voiture à l'arrêt, si la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (avec passager assis) n'est pas bouclée, le témoin reste allumé à lumière fixe.



69

J0A0330C

Dès que la voiture atteint un seuil de vitesse de 8 km/h pendant plus de 10 secondes de façon continue (ou 50 secondes de façon discontinue), avec la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (avec passager assis) non bouclée, un signal sonore est émis simultanément au clignotement du témoin  pendant la durée de 105 secondes environ.

Une fois activé, ce cycle d'avertissements reste actif pendant toute sa durée (quelle que soit la vitesse de la voiture) ou jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées.

Lorsque la marche arrière est enclenchée, pendant le cycle d'avertissements, le signal sonore est désactivé et le témoin  s'allume à lumière fixe. Le cycle d'avertissements est réactivé dès que la vitesse dépasse à nouveau 8 km/h.

Comportement des icônes ceintures de sécurité places arrière

Les icônes sont affichées sur l'écran (fig. 70 versions avec écran multifonction ou fig. 71 versions avec écran multifonction reconfigurable) quelques secondes après que le dispositif de démarrage a été placé sur MAR.

Les icônes s'éteignent 30 secondes au moins après la fermeture des portes ou suite à un changement d'état des ceintures.

Les icônes affichées sur l'écran indiquent :

- ☐ **A** : ceinture de sécurité place arrière gauche ;
- ☐ **B** : ceinture de sécurité place arrière centrale ;
- ☐ **C** : ceinture de sécurité place arrière droite.

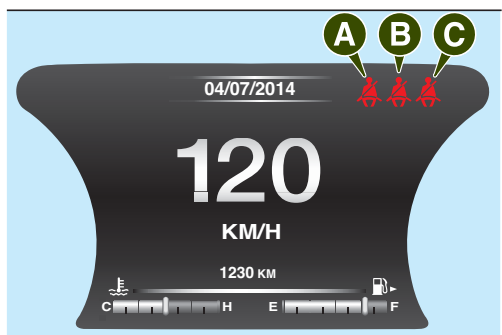
REMARQUE Sur les versions équipées d'écran multifonction, en cas de ceinture de sécurité non bouclée, l'icône  s'allume.





70

J0A0240C



71

J0A0245C

Les icônes sont affichées en fonction des ceintures de sécurité correspondantes aux places arrière et restent allumées pendant 30 secondes environ à partir du dernier changement d'état de la ceinture :

□ si la ceinture de sécurité est bouclée, l'icône correspondante sera de couleur verte ;

□ si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée, l'icône correspondante sera de couleur rouge.

Si une ceinture de sécurité arrière est débouclée, l'allumage de l'icône correspondante sur l'écran sera accompagné d'un signal sonore (3 « bip »).

Par ailleurs, les icônes se rallument pendant 90 secondes environ à chaque fois que l'une des portes arrière est fermée.

L'icône devient de couleur verte dès que la ceinture de sécurité concernée est à nouveau bouclée.

30 secondes environ après le dernier signal, les icônes relatives aux places arrière s'éteignent, indépendamment de l'état de la ceinture (icône de couleur rouge ou verte).

AVERTISSEMENTS

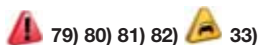
En ce qui concerne les sièges arrière, le système SBR indique uniquement si les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées (icône rouge) ou si elles sont bouclées (icône verte) mais il n'indique pas la présence d'un passager éventuel.

Lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR, tous les témoins/icônes restent éteints si toutes les ceintures de sécurité (avant et arrière) sont bouclées.

Pour les places arrière, les icônes s'allument quelques secondes après que le dispositif de démarrage a été mis sur MAR, quel que soit l'état des ceintures de sécurité (même si toutes les ceintures de sécurité sont bouclées).

Tous les témoins/icônes s'allument lorsqu'une ceinture au moins passe de l'état bouclé à l'état débouclé ou vice versa.

PRÉTENSIONNEURS



La voiture est dotée de prétensionneurs pour les ceintures de sécurité AV qui, en cas de choc frontal violent, rembobinent quelques centimètres de la sangle des ceintures de sécurité, en assurant ainsi l'adhérence parfaite des sangles au corps des occupants avant toute action de maintien. L'activation effective des prétensionneurs est reconnaissable au recul de la sangle vers l'enrouleur. La voiture est aussi équipée d'un deuxième dispositif de prétension (installé au niveau du bas de caisse) : l'activation est indiquée par le raccourcissement du câble métallique. Pendant l'intervention du prétensionneur, il peut y avoir une légère émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas un début d'incendie. Le prétensionneur ne nécessite d'aucun entretien ni graissage : toute modification de ses conditions d'origine altère son efficacité.

Par suite d'événements naturels exceptionnels (par exemple inondations, tempêtes, etc.) si le dispositif est entré en contact avec de l'eau et/ou de la boue, il faut s'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour le faire remplacer.

ATTENTION Pour avoir le maximum de protection possible, placer la ceinture de sécurité de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin.

LIMITEURS DE CHARGE

Pour augmenter la protection en cas d'accident, les enrouleurs des ceintures de sécurité avant sont dotés, à l'intérieur, d'un dispositif qui permet de doser la force appliquée sur le thorax et les épaules pendant l'action de retenue des ceintures en cas de choc frontal.

AVERTISSEMENTS POUR L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Toujours respecter (et faire respecter par les passagers de la voiture) toutes les dispositions de loi concernant l'obligation et le mode d'emploi du port des ceintures. Toujours boucler les ceintures de sécurité avant de prendre la route.

L'utilisation des ceintures de sécurité est également nécessaire pour les femmes enceintes : le risque de lésions pour elles et pour l'enfant qui va naître en cas de choc étant plus grave si elles n'attachent pas leur ceinture. Les femmes enceintes doivent placer la partie inférieure de la sangle tout en bas, de façon à ce qu'elle passe au-dessus du bassin et sous le ventre fig. 72. Au fur et à mesure que la grossesse avance, la conductrice doit régler le siège et le volant de sorte à avoir le plein contrôle de la voiture (les pédales et le volant doivent être facilement accessibles). Il faut toutefois maintenir la plus grande distance possible entre le ventre et le volant.



72

J0A0148C



La sangle de la ceinture de sécurité ne doit pas être entortillée. La partie supérieure doit passer sur l'épaule et traverser le buste en diagonale fig. 73. La partie inférieure doit adhérer au bassin et non à l'abdomen du passager. N'utiliser aucun dispositif (agrafes, arrêts, etc.) pour tenir les ceintures éloignées du corps des passagers.



73

JOA0149C

Chaque ceinture de sécurité doit être utilisée par une seule personne : un passager ne doit pas transporter d'enfant sur ses genoux en utilisant la même ceinture de sécurité pour assurer leur protection fig. 74. En règle générale, on ne doit boucler aucun objet à la personne.



74

JOA0150C

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour un entretien correct des ceintures de sécurité, suivre attentivement les règles suivantes :

- ☐ toujours utiliser les ceintures avec la sangle bien détendue, non entortillée ; s'assurer que cette dernière puisse se déplacer librement et sans obstacles ;
- ☐ vérifier le fonctionnement de la ceinture de sécurité de la manière suivante : boucler la ceinture de sécurité et la tirer énergiquement ;
- ☐ suite à un accident d'une certaine gravité, remplacer la ceinture de sécurité utilisée, même si elle semble intacte en apparence. Remplacer systématiquement la ceinture de sécurité en cas de déclenchement des prétensionneurs ;

- ☐ pour nettoyer les ceintures de sécurité, les laver à la main avec de l'eau et du savon neutre, les rincer et les laisser sécher à l'ombre. Ne pas utiliser de détergents puissants, de l'eau de javel ou de colorants et toute autre substance chimique pouvant fragiliser les fibres de la sangle ;
- ☐ éviter que les enrouleurs soient mouillés : leur bon fonctionnement est garanti seulement s'ils ne subissent pas d'infiltrations d'eau ;
- ☐ remplacer la ceinture de sécurité lorsqu'elle présente de traces d'usure ou des coupures.



ATTENTION

79) Le prétensionneur ne peut être utilisé qu'une seule fois. Après son activation, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour le faire remplacer.

80) Il est formellement interdit de démonter ou d'altérer les composants de la ceinture de sécurité et du prétensionneur. Toute intervention doit être exécutée par des opérateurs qualifiés et agréés. S'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

81) Pour bénéficier du maximum de protection, garder le dossier bien droit, bien appuyer le dos au dossier et placer la ceinture de sécurité de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin. Toujours boucler les ceintures, aussi bien à l'avant qu'à l'arrière. Rouler sans ceinture bouclée augmente le risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident.

82) Si la ceinture a été soumise à une forte sollicitation, par exemple suite à un accident, elle doit être remplacée entièrement en même temps que les ancrages, les vis de fixation de ces derniers et les prétensionneurs. En effet, même si elle ne présente pas de défauts visibles, la ceinture pourrait avoir perdu ses propriétés de résistance.



ATTENTION

33) Toute opération comportant des chocs, des vibrations ou des échauffements localisés (supérieurs à 100 °C pendant une durée de 6 heures maximum) dans la zone du prétensionneur peut l'endommager ou provoquer son déclenchement. Si une intervention sur ces composants est nécessaire, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

SYSTÈMES DE PROTECTION POUR ENFANTS

TRANSPORTER LES ENFANTS EN TOUTE SÉCURITÉ



83) 84) 85) 86)

Pour une meilleure protection en cas de choc, tous les passagers doivent voyager assis et attachés avec les systèmes de retenue prévus, y compris les nouveau-nés et les enfants ! Cette prescription est obligatoire, conformément à la directive 2003/20/CE, dans tous les Pays membres de l'Union européenne.

Les enfants d'une stature inférieure à 1,50 mètre, jusqu'à l'âge de 12 ans, doivent être protégés par des dispositifs de retenue appropriés et devraient être logés dans les places arrière.

Les statistiques sur les accidents indiquent que les sièges arrière assurent une meilleure protection des enfants.

Chez les enfants, par rapport aux adultes, la tête est proportionnellement plus grosse et plus lourde que le reste du corps, alors que les muscles et la structure osseuse ne sont pas complètement développés. Par conséquent, pour les protéger convenablement en cas de choc, d'autres dispositifs sont nécessaires que les ceintures de sécurité pour adultes afin de réduire au minimum le risque de blessures en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre soudaine. Les enfants doivent être assis de façon sécurisée et confortable. En fonction des caractéristiques des sièges enfants utilisés, il est conseillé de conserver le plus longtemps possible (au moins jusqu'à l'âge de 3-4 ans) les enfants dans les sièges enfants tournés dos à la route, car c'est la position qui offre le plus de protection en cas de choc. Le choix du meilleur dispositif de retenue pour enfant doit se baser sur le poids et la taille de l'enfant. Il existe différents types de systèmes de retenue pour enfants, qui peuvent être fixés à la voiture à l'aide des ceintures de sécurité ou en utilisant les fixations ISOFIX/i-Size.



Nous conseillons de toujours choisir le système de retenue le plus approprié à l'enfant ; pour ce faire, toujours consulter la Notice d'entretien fournie avec le siège enfant pour être certain qu'il s'agit du modèle adapté à l'enfant auquel il est destiné.

En Europe, les caractéristiques des systèmes de retenue des enfants sont réglementées par la norme ECE-R44, qui les répartit en cinq groupes de poids :

Groupe	Plages de poids
Groupe 0	jusqu'à un poids de 10 kg
Groupe 0+	jusqu'à un poids de 13 kg
Groupe 1	poids entre 9 et 18 kg
Groupe 2	poids entre 15 et 25 kg
Groupe 3	poids entre 22 et 36 kg

La norme ECE-R44 a récemment été complétée par le règlement ECE R-129, qui définit les caractéristiques des nouveaux sièges enfants i-Size (voir les informations figurant au paragraphe « Conformité des sièges passager pour l'utilisation des sièges enfants i-Size »).

Tous les dispositifs de retenue pour les enfants doivent mentionner les données d'homologation ainsi que la marque de contrôle sur une étiquette fixée solidement au siège enfant qui ne doit jamais être enlevée.

La ligne d'accessoires Jeep offre des sièges enfants adaptés à chaque catégorie de poids. Ce choix est vivement conseillé, car ces sièges ont été spécialement conçus et testés pour les voitures Jeep.

INSTALLATION D'UN SIÈGE ENFANT AVEC LES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les sièges enfants universels qui s'installent en utilisant uniquement les ceintures de sécurité sont homologués conformément à la norme ECE R44 et sont divisés en différents groupes de poids.

ATTENTION Les illustrations sont données seulement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

Groupe 0 et 0+

Les enfants pesant jusqu'à 13 kg doivent être transportés tournés vers l'arrière sur un siège enfant du type indiqué sur fig. 75 qui, soutenant la tête, ne provoque pas de contraintes sur le cou en cas de brusques décélérations.



75

JOA0170C

Le siège enfant est attaché à l'aide des ceintures de sécurité de la voiture, comme indiqué sur fig. 75 et doit retenir à son tour l'enfant avec les ceintures incorporées.

Groupe 1

À partir de 9 jusqu'à 18 kg, les enfants peuvent être transportés avec le siège tourné vers l'avant fig. 76.

9-18 kg



76

J0A0171C

Groupe 2

Les enfants dont le poids est compris entre 15 et 25 kg peuvent directement être attachés avec les ceintures de sécurité de la voiture fig. 77.

15-25 kg



77

J0A0172C

Les sièges enfants ont alors essentiellement pour fonction de positionner correctement l'enfant par rapport à la ceinture de sécurité, de façon à ce que la partie diagonale de la ceinture de sécurité adhère au thorax et non au cou et la partie horizontale au bassin et non à l'abdomen de l'enfant.

Groupe 3

Pour les enfants d'un poids de 22 à 36 kg, il existe des dispositifs de retenue spéciaux qui permettent d'attacher correctement la ceinture de sécurité. L'illustration fig. 78 est un exemple de position correcte de l'enfant sur le siège arrière.

22-36 kg

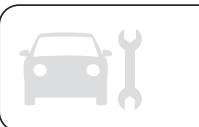


78

J0A0173C

Au-delà d'une stature de 1,50 m, les enfants peuvent mettre les ceintures de sécurité comme les adultes.

 87) 88) 89)



CONFORMITÉ DES SIÈGES PASSAGER POUR L'UTILISATION DES SIÈGES ENFANTS UNIVERSELS

La voiture est conforme à la Directive européenne 2000/3/CE qui réglemente le montage des sièges enfants aux différentes places de la voiture, selon le tableau suivant :

Positionnement du siège enfant universel				
Groupe	Plages de poids	Passager avant	Passager arrière central	Passagers arrière latéraux
Groupe 0, 0+	jusqu'à un poids de 13 kg	U	X	U
Groupe 1	9-18 kg	U	X	U
Groupe 2	15-25 kg	U	X	U
Groupe 3	22-36 kg	U	X	U

X = Place assise non adaptée pour des enfants entrant dans cette catégorie de poids.

U = Indiqué pour les systèmes de retenue de la catégorie « Universelle » selon le Règlement européen CEE-R44 pour les Groupes indiqués.

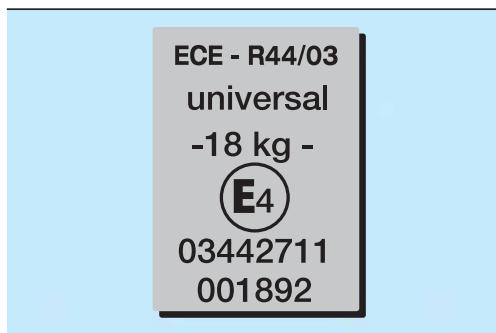
À titre indicatif, fig. 80 présente un exemple de siège enfant ISOFIX Universel qui couvre le groupe de poids 1.



J0A0174C



REMARQUE Lorsque l'on utilise un siège enfant ISOFIX Universel, on ne peut utiliser que des sièges enfants homologués ECE R44 « ISOFIX Universel » (R44/03 ou mises à jour successives) (voir fig. 81).



81

J0A0326C

Les autres groupes de poids sont assurés par des sièges enfants ISOFIX spécifiques qui peuvent être utilisés uniquement s'ils ont été spécifiquement testés pour cette voiture (voir liste de voitures jointe au siège enfant).

CONFORMITÉ DES SIÈGES PASSAGER POUR L'UTILISATION DES SIÈGES ENFANTS ISOFIX

Le tableau suivant indique, conformément à la loi européenne ECE 16, la possibilité d'installer des sièges enfants ISOFIX sur les sièges dotés d'attaches spécifiques.

POSITIONS ISOFIX SUR LA VOITURE					
Groupes de poids	Groupe de tailles	Dispositif	Passager avant	Passagers arrière latéraux	Passager arrière central
Groupe 0 (jusqu'à 10 kg)	E	ISO/R1	X	IL	X
	E	ISO/R1	X	IL	X
Groupe 0+ (jusqu'à 13 kg)	D	ISO/R2	X	IL	X
	C	ISO/R3	X	IL (*)	X
	D	ISO/R2	X	IL	X
Groupe 1 (de 9 jusqu'à 18 kg)	C	ISO/R3	X	IL (*)	X
	B	ISO/F2	X	IUF – IL	X
	B1	ISO/F2X	X	IUF – IL	X
	A	ISO/F3	X	IUF – IL	X

X Position ISOFIX non adaptée aux systèmes de protection pour enfants ISOFIX pour cette catégorie de poids et/ou de tailles.

IL Indiqué pour les systèmes de retenue enfants ISOFIX des catégories « Spécifique du véhicule », « Limitée » ou « Semi-universelle », homologués pour ce véhicule spécifique.

IL (*) Le siège enfant ISOFIX peut être monté en réglant le siège avant.

IUF Indiqué pour les systèmes de retenue enfants ISOFIX de la catégorie universelle orientés face à la route et homologués pour l'emploi dans le groupe de poids.



CONFORMITÉ DES SIÈGES PASSAGER POUR L'UTILISATION DES SIÈGES ENFANTS i-Size

Les places arrière externes de la voiture sont homologuées pour pouvoir accueillir les sièges enfants i-Size de dernière génération.

Ces sièges enfants, construits et homologués selon le règlement i-Size (ECE R129), garantissent de plus grandes conditions de sécurité pour le transport d'enfants en voiture :

- ☐ obligation de transporter l'enfant dos à la route jusqu'à l'âge de 15 mois ;
- ☐ augmentation de la protection offerte par le siège enfant en cas de chocs latéraux ;
- ☐ encouragement à l'utilisation du système ISOFIX pour éviter toute installation incorrecte du siège enfant ;
- ☐ efficacité accrue lors du choix du siège enfant, non plus en fonction du poids, mais en fonction de la taille de l'enfant ;

☐ meilleure compatibilité entre les sièges de la voiture et les sièges enfants : les sièges enfants i-Size peuvent être considérés comme des « Super ISOFIX », dans le sens qu'ils peuvent parfaitement être installés dans les places homologuées i-Size mais aussi dans les positions homologuées ISOFIX (ECE R44).

REMARQUE Les places de la voiture, homologuées i-Size sont indiquées par le symbole repris en fig. 82.



82

J0A0450C

Le tableau suivant, conformément à la législation européenne ECE 129, indique la possibilité d'installer des sièges enfants i-Size.

	POSITIONS I-Size SUR LA VOITURE			
	Dispositif	Passager avant	Passagers arrière latéraux	Passager arrière central
Sièges enfants i-Size	ISO/R2	X	i-U	X
	ISO/F2	X	i-U	X

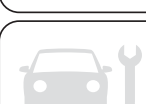
i-U : adapté aux sièges enfants i-Size Universels, montés tant dos à la route que face à la route.

X : place assise non adaptée aux sièges enfants i-Size Universels.

SIÈGES ENFANTS RECOMMANDÉS PAR JEEP POUR VOTRE RENEGADE

La ligne d'accessoires Jeep propose une gamme complète de sièges enfants à fixer avec la ceinture de sécurité à trois points ou au moyen des fixations ISOFIX.

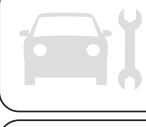
Groupe de poids	Siège enfant	Type de siège enfant	Installation du siège enfant
Groupe 0+ : de la naissance jusqu'à 13 kg		Britax Baby Safe plus Numéro d'homologation : E1 04301146 Code de commande Jeep : 71806415	Siège enfant Universel/ISOFIX. Il s'installe dos à la route en utilisant uniquement les ceintures de sécurité de la voiture ou la base spéciale ISOFIX (à acheter séparément) et les fixations ISOFIX de la voiture. Il doit être installé sur les places arrière externes.
		Britax Baby Safe ISOFIX base Code de commande Jeep : 71806416	



Groupe de poids	Siège enfant	Type de siège enfant	Installation du siège enfant
Groupe 1 : de 9 jusqu'à 18 kg		Fair G0/1S Numéro d'homologation : E4 04443718 Code de commande Jeep : 71807388	Siège enfant Universel/ISOFIX. Il peut être utilisé en utilisant uniquement les ceintures de sécurité de la voiture (face ou dos à la route) ou bien les fixations ISOFIX de la voiture. Jeep conseille de l'installer en utilisant la plate-forme ISOFIX dos à la route (RWF type « N » - à acheter séparément) ou bien la plate-forme ISOFIX face à la route (FWF type « A » - à acheter séparément), l'appuie-tête rigide (à acheter séparément) et les fixations ISOFIX de la voiture. Il doit être installé sur les places arrière externes.
	+  or 	+ Plate-forme Fair ISOFIX RWF de type « N » pour G 0/1S Code de commande Jeep : 71807417 ou bien Plate-forme Fair ISOFIX FWF de type « A » pour G 0/1S Code de commande Jeep : 71805364	
	+ 	+ Appuie-tête rigide FAIR Code de commande Jeep : 71807387	

Groupe de poids	Siège enfant	Type de siège enfant	Installation du siège enfant
Groupe 1 : de 9 jusqu'à 18 kg		Britax Safefix TT Numéro d'homologation : E1 04301199 Code de commande Jeep : 71805956	Il s'installe uniquement tourné vers l'avant à l'aide des fixations ISOFIX et de la courroie supérieure, fournie avec le siège enfant. Il doit être installé sur les places arrière externes.
		Britax Roemer Duo Plus Numéro d'homologation : E1 04301133 Code de commande Jeep : 71803161	Il s'installe uniquement tourné vers l'avant à l'aide des fixations ISOFIX et de la courroie supérieure, fournie avec le siège enfant. Il doit être installé sur les places arrière externes.
Groupe 2 : de 15 jusqu'à 36 kg		Fair Junior Fix Numéro d'homologation : E4 04443721 Code de commande Jeep : 7180537	Il s'installe uniquement tourné vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité à trois points et éventuellement des fixations ISOFIX de la voiture, si elles se trouvent à l'endroit choisi.

ATTENTION Jeep conseille d'installer le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.



Principales précautions à suivre pour transporter des enfants en toute sécurité

❑ Installer les sièges enfants sur la banquette arrière, car cette position s'avère être la plus protégée en cas de choc.

❑ Conserver le siège enfant tourné dos à la route le plus longtemps possible, si possible jusqu'à l'âge de 3-4 ans de l'enfant.

❑ Si un siège enfant dos à la route est installé sur le siège avant côté passager, il est recommandé de déposer l'appuie-tête (se reporter à la procédure décrite dans le paragraphe « Appuie-tête » au chapitre « Connaissance de la voiture »). Remplacer correctement l'appuie-tête lorsqu'aucun type de siège enfant ne doit être transporté.

❑ En cas de désactivation de l'airbag frontal côté passager, toujours contrôler, au moyen de l'allumage permanent du témoin spécifique sur la platine de la planche de bord, l'effective désactivation.

❑ Suivre scrupuleusement les instructions fournies avec le siège enfant. Les conserver dans la voiture avec les papiers et cette Notice. Ne jamais utiliser de sièges enfants dépourvus de mode d'emploi.

❑ Chaque système de retenue est rigoureusement réservé pour une personne seule : ne jamais l'utiliser pour attacher deux enfants simultanément.

❑ Toujours vérifier que les ceintures de sécurité n'appuient pas sur le cou de l'enfant.

❑ Vérifier systématiquement en tirant sur la sangle que les ceintures de sécurité sont bien bouclées.

❑ Pendant le voyage, ne pas permettre à l'enfant de prendre des positions anormales ou de déboucler sa ceinture de sécurité.

❑ Ne pas permettre à l'enfant de positionner la partie diagonale de la ceinture de sécurité sous les bras ou derrière le dos.

❑ Ne jamais transporter des enfants en les tenant dans les bras, même s'il s'agit de nouveaux-nés. Personne n'est en mesure de les retenir en cas de choc.

❑ En cas d'accident, remplacer le siège enfant par un neuf.



ATTENTION

83) GRAVE DANGER Quand l'airbag frontal côté passager est actif, ne pas installer sur le siège avant passager les sièges enfants qui se montent dos à la route. L'activation de l'airbag, en cas de choc, pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté, indépendamment de la gravité du choc. Il est donc conseillé de toujours transporter les enfants assis dans leur siège pour enfant à l'arrière de la voiture, parce que cette position s'avère la plus sûre en cas de choc.

84) L'obligation de désactiver l'airbag si l'on installe un siège enfant tourné dos à la route figure sur l'étiquette collée sur le pare-soleil avec les symboles appropriés. Toujours respecter les indications fournies sur le pare-soleil côté passager (se référer au paragraphe « Système de protection supplémentaire (SRS) - Airbags »).

85) S'il faut transporter un enfant sur le siège avant côté passager avec un siège enfant qui se monte dos à la route, les airbags côté passager frontal et latéral (Side bag) doivent être désactivés via le Menu principal de l'écran (se référer au paragraphe « Écran » du chapitre « Connaissance du combiné de bord ») et vérifier qu'ils sont bien désactivés grâce à l'allumage de la LED  OFF sur la platine située sur la planche de bord. En outre le siège passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de bord.

86) Ne pas actionner le siège avant ou arrière s'il y a un enfant sur le même siège ou assis sur le siège enfant.

87) Un montage incorrect du siège enfant peut annuler l'efficacité du système de protection. En cas d'accident, le siège enfant pourrait en effet se relâcher et l'enfant risquerait de subir des lésions pouvant être mortelles. Pour installer un système de protection pour nouveau-né ou pour enfant, suivre scrupuleusement les instructions fournies par le fabricant.

88) Lorsque le système de protection pour enfants n'est pas utilisé, le fixer avec la ceinture de sécurité ou en utilisant les fixations ISOFIX ou bien le retirer de la voiture. Ne pas le laisser détaché à l'intérieur de l'habitacle. Ceci permet d'éviter qu'en cas de freinage brusque ou d'accident, il ne puisse provoquer des lésions aux occupants.

89) Après avoir installé un siège enfant, ne pas actionner le siège : toujours retirer le siège enfant avant d'effectuer n'importe quel réglage.

90) Toujours s'assurer que le tronçon en bandoulière de la ceinture de sécurité ne passe pas sous les bras ou derrière le dos de l'enfant. En cas d'accident, la ceinture de sécurité n'est pas en mesure de retenir l'enfant, qui pourrait subir des lésions pouvant même être mortelles. L'enfant doit donc toujours porter correctement sa ceinture de sécurité.

91) Ne pas utiliser la même fixation inférieure pour installer plusieurs systèmes de protection pour enfants.

92) Si un siège enfant ISOFIX Universel n'est pas fixé avec tous les trois ancrages, le siège enfant n'est pas en mesure de protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant risque des lésions graves, voire mortelles.

93) Ne monter le siège enfant que lorsque la voiture est à l'arrêt. Le siège enfant est correctement fixé aux attaches de pré-équipement quand on entend les déclics qui confirment qu'il est bien accroché. Toujours se conformer aux instructions de montage, de démontage et de positionnement, fournies obligatoirement par le fabricant avec le siège.

SYSTÈME DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE (SRS) - AIR BAG

La voiture est équipée des airbags suivants :

- ☐ airbag frontal conducteur ;
- ☐ airbag frontal passager ;
- ☐ airbags latéraux avant de protection du bassin, thorax et épaule (Side bag) conducteur et passager ;
- ☐ airbags latéraux de protection de la tête des occupants des places avant et des occupants des places arrière latérales (Window bag).

AIRBAGS FRONTAUX

Les airbags frontaux (conducteur et passager) et l'airbag genoux côté conducteur (si installé) protègent les occupants des places avant en cas de chocs frontaux de sévérité moyenne-élevée, au moyen de l'interposition du coussin entre l'occupant et le volant ou la planche de bord.

La non-activation de ces airbags en cas d'autres types de choc (latéral, arrière, capotages, etc.) n'est pas un indice de dysfonctionnement du système.



Les airbags frontaux (conducteur et passager) ne remplacent pas, mais complètent l'utilisation des ceintures de sécurité, qu'il est toujours recommandé d'utiliser, comme le prescrit la législation en Europe et dans la plupart des pays extra européens.

En cas de choc, une personne qui n'a pas bouclé sa ceinture est projetée vers l'avant et peut heurter le coussin en train de se déployer. Dans ce cas, la protection offerte par le coussin est amoindrie.

Les airbags frontaux peuvent ne pas s'activer en cas de chocs frontaux avec des objets très déformables, qui n'intéressent pas la surface frontale de la voiture (par ex. pare-chocs contre le rail de sécurité) ou en cas d'encastrement de la voiture sous d'autres véhicules ou barrières de protection (par ex., sous un camion ou sous un rail de sécurité).

La non-activation dans les conditions décrites ci-dessus est due au fait que les airbags pourraient n'offrir aucune protection supplémentaire par rapport aux ceintures de sécurité et, par conséquent, leur activation serait inopportune. Dans ces cas, la non-activation n'indique pas le dysfonctionnement du système.

Airbag frontal côté conducteur



94) 95)

Il est formé d'un coussin à gonflage instantané contenu dans un logement approprié situé au centre du volant fig. 83.



83

J0A0176C

Airbag frontal côté passager



96)

Il est formé d'un coussin à gonflage instantané contenu dans un logement approprié situé dans la planche de bord fig. 84, avec un coussin ayant un volume plus important par rapport à celui du côté conducteur.



84

J0A0177C

Airbag frontal côté passager et sièges enfants

Les sièges enfants que l'on monte dos à la route ne doivent **JAMAIS** être installés sur le siège avant lorsque l'airbag passager est activé, parce que l'activation de l'airbag en cas de choc pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté. Respecter **À LA LETTRE** les recommandations de l'étiquette apposée sur le pare-soleil côté passager fig. 85.



85

J0A0190C

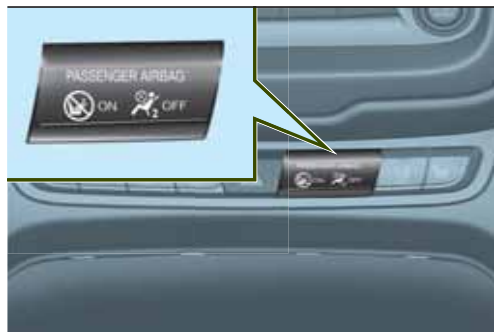
Désactivation des airbags côté passager : airbag frontal et airbag latéral

S'il était absolument nécessaire de transporter un enfant dans un siège enfant sur le siège avant dans le sens contraire de la marche, veiller à désactiver l'airbag frontal côté passager et l'airbag latéral avant (Side Bag). Pour la désactivation, agir sur le Menu de l'écran.

La platine située sur la planche de bord abrite les LED  **OFF** et  **ON**.

Lorsque l'on place le dispositif de démarrage sur MAR, les deux LED s'allument pendant quelques secondes. Si cela ne se produit pas, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Pendant les premières secondes, l'allumage des LED n'indique pas l'état réel de la protection du passager, mais il a pour but d'en vérifier le fonctionnement correct. Après le test de quelques secondes, les LED indiqueront l'état de la protection airbag passager.



86

J0A0051C

Protection passager activée : la LED  **ON** fig. 86 s'allume à lumière fixe.

Protection passager désactivée : la LED  **OFF** fig. 86 s'allume à lumière fixe.

En fonction des conditions de la voiture, les LED pourraient s'allumer avec différentes intensités. L'intensité pourrait varier durant le même cycle de clé.



Airbag frontal côté passager et sièges enfants : ATTENTION

I	RISCHIO DI FERITE GRAVI O MORTALI. I seggiolini bambino che si montano nel verso opposto a quello di marcia non vanno installati sui sedili anteriori in presenza di air bag passeggero attivo.
GB	DEATH OR SERIOUS INJURY CAN OCCUR. NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur
F	RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES. NE PAS positionner le siège pour enfant tourné vers l'arrière, en cas d'air bag passager actif.
D	Nichtbeachtung kann TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN zur Folge haben. Rückwärts gerichtete Kinderrückhaltesysteme (Babyschale) dürfen nicht in Verbindung mit aktiviertem Beifahrerairbag auf dem Beifahrersitz verwendet werden
NL	DIT KAN DODELIJK ZIJN OF ERNSTIGE ONGELUKKEN VEROORZAKEN. Plaats het kinderstoeltje niet ruggelings op de voorstoel wanneer er een airbag aanwezig is.
E	PUEDE OCACIONAR MUERTE O HERIDAS GRAVES. NO ubicar el asiento para niños en sentido inverso al de marcha en el asiento delantero si hubiese airbag activo lado pasajero.
PL	MOŻE GROZIĆ ŚMIERCIĄ LUB CIEŻKIMI OBRAŻENIAMI. NIE WOLNO umieszczać fotelika dziecięcego tyłem do kierunku jazdy na przednim siedzeniu w przypadku zainstalowanej aktywnej poduszki powietrznej pasażera.
TR	ÖLÜM VEYA AĞIR ŞEKİLDE YARALANMAYA SEBEP OLABİLİR. Yolcu airbağı aktif halde iken çocuk koltuğunu araç gidiş yönüne ters biçimde yerleştirmeyin.
DK	FARE FOR DØDELIGE KVÆTSELSE OG LIVSTRUENDE SKADER. Placer aldrig en bagudvendt barnestol på passagerersædet, hvis passager-airbagen er indstillet til at være aktiv (on).
EST	TAGAJÄRJESKES VÕIVAD OLLA TÕSISED KEHAVIGASTUSED VÕI SURM. Turvapadja olemasolu korral ärge asetage lapse turvaistet sõidusuuna vastassuunas.
FIN	KUOLEMANVAARA TAI VAKAVIEN VAMMOJEN UHKA. Älä aseta lasten turvaistuinta niin, että lapsi on selkä menosuuntaan, kun matkustajan airbag on käytössä.
P	RISCO DE MORTE OU FERIMENTOS GRAVES. Não posicionar o banco para crianças numa posição contrária ao sentido de marcha quando o airbag de passageiro estiver activo.
LT	GALI ĮŠTIKTI MIRTIS ARBA GALITĖ RIMTAI SUSIŽEISTI. Nedėkite vaiko sėdynės atgręžtos nugarą į priekinį automobilio stiklą ten, kur yra veikiant keleivio oro pagalvė.
S	KAN VARA LIVSHOTANDE ELLER LEDA TILL ALLVARLIGA SKADOR. Placera aldrig en bakåtvänd barnstol i framsätet då passagerarsidans krockkudde är aktiv.
H	HALÁSOS VAGY SÚLYOS BALESET KÖVETKEZHET BE. Ne helyezzük a gyermekülést a menetiránnyal szembe, ha az utas oldalán légszák működik.
LV	VAR IZRAISĪT NĀVI VAI NOPIETNAS TRAUMAS. Nenovietot mazuļa sēdekli pretēji braukšanas virzienam, ja pasažiera pusē ir uzstādīts gaisa spilvens.
CZ	HROZÍ NEBEZPEČÍ VÁŽNÉHO UBLÍŽENÍ NA ZDRAVÍ NEBO DOKONCE SMRTI. Neumísťujte dětskou sedačku do opačné polohy vůči směru jízdy v případě aktivního airbagu spolujezdce.
SLO	LAHKO PRIDE DO SMRTI ALI HUDIH POŠKODB. Otroškega avtomobilskega sedeža ne nameščajte v obratni smeri vožnje, če ima vozilo vgrajene zračne blazine za potnike.
RO	SE POATE PRODUCÉ DECESUL SAU LEZIUNI GRAVE. Nu aşezaţi scaunul de maşină pentru bebeluşi în poziţie contrară direcţiei de mers atunci când airbag-ul pasagerului este activat.
GR	ΜΠΟΡΕΙ ΝΑ ΠΡΟΚΛΗΘΟΥΝ ΘΑΝΑΤΟΣ Ή ΣΟΒΑΡΑ ΤΡΑΥΜΑΤΑ. Μην τοποθετείτε το καρεκλάκι αυτοκινήτου για παιδιά σε αντίθετη προς την φορά πορείας θέση σε περίπτωση που υπάρχει αερόσακος εν ενεργεία στη θέση συνεπιβάτη.
BG	ИМА ОПАСНОСТ ОТ СМЪРТ И СЕРИОЗНИ НАРАНЯВАНИЯ. Не поставяйте столчето за пренасяне на бебета в положение обратно на посоката на движение, при положение активно на въздушната възглавница за пътуване.
SK	MÔŽE NASTAŤ SMRŤ ALEBO VÁŽNE ZRANENIA. Nedávajte autosedačku pre deti do polohy proti chodu vozidla, keď je aktívny airbag spolujazdca.
RUS	ТРАВМЫ И ЛЕТАЛЬНЫЙ ИСХОД. Детское кресло, устанавливающееся против направления движения, нельзя монтировать на месте переднего пассажира, если последнее оборудовано активной подушкой безопасности.
HR	OPASNOST OD TEŠKIH ILI SMRTONOSNIH OZLJEDA. Sjedala za djecu koja se montiraju u smjeru suprotnom od vožnje ne smiju se instalirati na prednja sjedala ako postoji aktivni zračni jastuk suvozača.
AS	قد تحدث حالات وفاة أو إصابات بالغة. لا تستخدم مقاعد الأمان الخاصة بالأطفال على مقعد مزود "بوسادة هوائية"، حيث إن الطفل قد يتعرض للوفاة أو لإصابة بالغة.

AIRBAGS LATÉRAUX

Pour augmenter la protection des occupants en cas de choc latéral, la voiture est équipée d'airbags latéraux avant (Side bag) et d'airbags rideaux (Window bag).

Side bag

Ils sont constitués de deux coussins logés dans les dossiers des sièges avant fig. 88, qui protègent le bassin, le thorax et l'épaule des occupants en cas de choc latéral de sévérité moyenne-élevée. Ils sont indiqués par l'étiquette « AIRBAG » cousue du côté extérieur des sièges avant.

Window bag

Ils se composent d'un coussin à « rideau » logé derrière les revêtements latéraux du toit et couvert par des finitions spéciales fig. 89. Ils ont pour but de protéger la tête des occupants avant et arrière en cas de choc latéral, grâce à leur grande surface de déploiement.

En cas de chocs latéraux de faible intensité, l'activation des airbags latéraux n'est pas nécessaire.



88

J0A0178C



89

J0A0180C

La meilleure protection offerte par le système en cas de choc latéral s'obtient en gardant une position correcte sur le siège, permettant ainsi le déploiement complet de l'airbag rideau.

 97) 98) 99) 100) 101) 102) 103) 104) 105) 106) 107) 108)

Avertissements

Ne pas laver les sièges avec de l'eau ou de la vapeur sous pression (à la main ou dans les stations de lavage automatiques pour sièges).

L'activation des airbags frontaux et/ou latéraux peut se produire si la voiture a été soumise à des chocs violents au niveau du soubassement de caisse (collisions importantes contre des marches, trottoirs, ou impact du véhicule dans des ornières ou dos d'âne, etc.).

Lorsqu'ils se déclenchent, les airbags dégagent une petite quantité de poudres : celles-ci ne sont pas nocives et n'indiquent pas un début d'incendie. Mais elles peuvent néanmoins irriter la peau ou les yeux : dans ce cas, se laver à l'eau et au savon neutre.

Toutes les interventions de contrôle, de réparation et de remplacement concernant les airbags doivent être effectuées auprès du Réseau Après-vente Jeep.



En cas de mise à la ferraille de la voiture, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour faire désactiver le système d'airbag. L'activation de prétensionneurs et airbags se fait de manière différenciée, en fonction du type de choc. La non-activation de l'un ou de plusieurs de ces dispositifs n'indique donc pas le dysfonctionnement du système.



ATTENTION

94) Ne pas coller d'adhésifs ou d'autres objets sur le volant, ni sur la planche à proximité de l'airbag côté passager, ni sur le revêtement latéral côté toit ou sur les sièges. Ne pas placer d'objets sur la planche côté passager (des téléphones portables, par ex.) qui pourraient interférer avec l'ouverture de l'airbag passager ou blesser grièvement les occupants de la voiture.

95) Toujours conduire en gardant les mains sur la couronne du volant, de manière à laisser l'airbag se gonfler librement en cas d'intervention. Ne pas conduire avec le corps courbé en avant, mais positionner le dossier bien droit en y appuyant le dos.

96) Quand l'airbag passager est actif, NE PAS installer sur le siège avant passager les sièges enfants qui se montent dos à la route. En cas de choc, l'activation de l'airbag pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté, indépendamment de la gravité du choc. Par conséquent, toujours désactiver l'airbag côté passager quand un siège enfant est monté sur le siège avant passager dans le sens contraire de la marche. En outre, le siège avant passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de bord. Réactiver immédiatement l'airbag passager dès que le siège enfant est désinstallé.

97) Ne pas accrocher d'objets rigides aux attaches porte-manteaux et aux poignées d'appui.

98) Ne pas appuyer la tête, les bras ou les coudes sur la porte, sur les vitres et dans la zone de l'airbag rideau afin d'éviter toute lésion pendant la phase de gonflage.

99) Ne jamais pencher la tête, les bras et les coudes hors des vitres du véhicule.

100) Si le témoin  ne s'allume pas quand on place le dispositif de démarrage sur MAR ou qu'il reste allumé pendant que le véhicule roule, il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de retenue ; dans un tel cas, les airbags ou les prétensionneurs risquent de ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, de s'activer intempestivement. Avant de continuer, contacter au plus vite le Réseau Après-vente Jeep pour faire immédiatement contrôler le système.

101) Sur certaines versions, en cas d'anomalie de la LED  OFF (située sur la platine sur la planche de bord), le témoin  s'allume sur le combiné de bord.

102) En présence de Side bag, ne pas recouvrir le dossier des sièges avant avec des revêtements ou des housses.

103) Ne pas voyager en tenant des objets sur les genoux, devant le thorax et encore moins en tenant une pipe, un crayon, etc. entre les dents. En cas de choc avec déploiement de l'airbag, on pourrait se blesser grièvement.

104) Si la voiture a fait l'objet d'un vol ou d'une tentative de vol, si elle a subi des actes de vandalisme ou des inondations, faire vérifier le système airbag auprès du Réseau Après-vente Jeep.

105) Une fois le dispositif de démarrage en position MAR, même si le moteur est coupé, les airbags peuvent s'activer même lorsque la voiture est à l'arrêt si elle est heurtée par un autre véhicule en marche. Par conséquent, même lorsque la voiture est à l'arrêt, les sièges enfants que l'on monte dans le sens contraire de la marche NE doivent PAS être installés sur le siège avant passager quand l'airbag frontal passager est actif. En cas de choc, l'activation de l'airbag peut provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté. Par conséquent, toujours désactiver l'airbag côté passager quand un siège enfant est monté sur le siège avant passager dans le sens contraire de la marche. En outre, le siège avant passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de bord. Réactiver immédiatement l'airbag passager dès que le siège enfant est désinstallé. Nous rappelons par ailleurs que lorsque le dispositif de démarrage est sur STOP, aucun dispositif de sécurité (airbags ou prétensionneurs) ne s'active suite à une collision ; la non-activation de ces dispositifs, dans ce cas, ne constitue pas un dysfonctionnement du système.

106) Le dysfonctionnement du témoin d'anomalie airbag est indiqué par l'allumage, à l'écran du combiné de bord, d'une icône d'anomalie airbag et par l'affichage d'un message dédié. Les charges pyrotechniques ne sont pas désactivées. Avant de continuer, contacter au plus vite le Réseau Après-vente Jeep pour faire immédiatement contrôler le système.

107) Le déclenchement de l'airbag frontal est prévu pour des chocs plus sévères que ceux qui activent les prétensionneurs. Pour des chocs compris dans l'intervalle entre les deux seuils d'activation, il est normal que seuls les prétensionneurs entrent en fonction.

108) L'airbag ne remplace pas les ceintures de sécurité, mais il en augmente l'efficacité. De plus, puisque les airbags frontaux n'interviennent pas lors de collisions frontales à faible vitesse, de collisions latérales, de télescopages ou de capotages, les occupants sont protégés, en plus que par les éventuels airbags latéraux, principalement par les ceintures de sécurité qui, par conséquent, doivent toujours être bouclées.



DÉMARRAGE ET CONDUITE

Entrons au « cœur » de la voiture : voyons comment exploiter au mieux tout son potentiel.

Voici comment la conduire en toute sécurité quelle que soit la situation pour faire de votre voiture la compagne de voyage qui respecte votre confort et votre portefeuille.

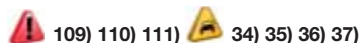
DÉMARRAGE DU MOTEUR.....	107
FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)	108
BOÎTE DE VITESSES MANUELLE ...	112
BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE.....	113
SYSTÈME STOP/START	115
SPEED LIMITER.....	116
CRUISE CONTROL ÉLECTRONIQUE.....	117
TRACTION INTÉGRALE - JEEP ACTIVE DRIVE (4WD) ET JEEP ACTIVE DRIVE LOW (4WD LOW)	119
SELEC-TERRAIN	120
SYSTÈME PARKSENSE.....	121
SYSTÈME ACTIVE PARKSENSE	125
SYSTÈME SIDE DISTANCE WARNING.....	130
SYSTÈME LANESENSE (DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE LA TRAJECTOIRE LATÉRALE)...	131
CAMÉRA DE REcul (PARKVIEW® REAR BACK UP CAMERA)	133
TRACTAGE DE REMORQUES	135
RAVITAILLEMENT DE LA VOITURE .	139

DÉMARRAGE DU MOTEUR



Avant de démarrer la voiture, régler les sièges, les rétroviseurs d'aile et d'habitacle et boucler correctement la ceinture de sécurité.

Pour démarrer le moteur, ne jamais appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le cas échéant, l'écran affiche les messages indiquant la procédure pour effectuer le démarrage.



PROCÉDURE POUR VERSIONS AVEC BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Procéder comme suit :

- ☐ serrer le frein de stationnement électrique et placer le levier de vitesses au point mort ;
- ☐ placer le dispositif de démarrage en position MAR. Sur les versions Diesel, le témoin  s'allume sur le combiné de bord : attendre son extinction ;
- ☐ enfoncer la pédale d'embrayage à fond, sans appuyer sur l'accélérateur ;
- ☐ placer le dispositif de démarrage sur AVV et le relâcher dès que le moteur tourne ;

☐ si le moteur ne démarre pas dans 10 secondes, ramener le dispositif de démarrage sur STOP et attendre 10-15 secondes avant de répéter la manœuvre de démarrage.

PROCÉDURE POUR VERSIONS AVEC BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Procéder comme suit :

- ☐ serrer le frein de stationnement électrique et placer le levier de vitesses sur P (Stationnement) ou N (point mort) ;
- ☐ enfoncer la pédale de frein à fond, sans appuyer sur l'accélérateur ;
- ☐ placer le dispositif de démarrage sur AVV ;
- ☐ si le moteur ne démarre pas, ramener le dispositif de démarrage sur STOP et attendre 10-15 secondes avant de répéter la manœuvre de démarrage.

ATTENTION Quand le dispositif de démarrage est sur MAR, si le symbole  reste allumé sur l'écran en même temps que le témoin , ramener le dispositif sur STOP, puis de nouveau sur MAR. Si le témoin (ou le symbole à l'écran) est encore allumé, essayer avec les autres clés fournies avec la voiture. Si le moteur ne démarre toujours pas, s'adresser au Réseau Après-Vente Jeep.

COUPURE DU MOTEUR

Procéder comme suit :

- ☐ garer la voiture de manière à ce qu'elle ne constitue pas un danger pour la circulation, engager une vitesse (versions avec boîte de vitesses manuelle) ou mettre le levier de vitesses sur P (Stationnement) (versions avec boîte de vitesses automatique) ;
- ☐ avec le moteur au ralenti, positionner le dispositif de démarrage sur STOP.



Voitures équipées de clé électronique (Keyless Enter-N-Go) :

lorsque la vitesse est supérieure à 8 km/h (5 mph), il est possible de couper le moteur, même si le levier de la boîte de vitesses automatique n'est pas sur P (Stationnement). Dans ce cas, pour couper le moteur, appuyer longuement sur le bouton du dispositif de démarrage ou bien appuyer dessus pendant 3 fois consécutives en quelques secondes. Dans ce cas, le moteur sera coupé et le dispositif de démarrage se positionnera sur MAR.



ATTENTION

109) Il est dangereux de laisser tourner le moteur dans des locaux fermés. Le moteur consomme de l'oxygène et dégage du gaz carbonique, de l'oxyde de carbone et d'autres gaz toxiques.

110) Tant que le moteur n'est pas lancé, le servofrein n'est pas activé, et il est par conséquent nécessaire d'exercer un effort nettement plus important sur la pédale de frein.

111) Éviter le démarrage par poussée, par traction ou en pente. Ces manœuvres pourraient endommager le pot catalytique.



ATTENTION

34) Nous vous conseillons, dans la première période d'utilisation, c'est-à-dire les premiers 1 600 km (1 000 miles) de ne pas demander à la voiture de prestations maximales (par exemple, fortes accélérations, parcours longs à des régimes élevés, freinages brusques, etc.).

35) Lorsque le moteur est éteint, ne pas laisser le dispositif de démarrage sur MAR pour éviter qu'une utilisation inutile de courant décharge la batterie.

36) Le « coup d'accélérateur » avant de couper le moteur est inutile ; il contribue seulement à accroître la consommation en carburant et il est même nuisible.

37) Le clignotement du témoin  après le démarrage ou pendant un entraînement prolongé signale une anomalie du système de préchauffage des bougies. Si le moteur démarre, on peut utiliser la voiture normalement, mais il faut s'adresser au Réseau Après-vente Jeep le plus tôt possible.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)

Le frein de stationnement électrique (EPB) assure une meilleure utilisation et d'excellentes performances en comparaison avec un actionnement manuel.

Le frein de stationnement électrique comporte un interrupteur, situé sur le tunnel central fig. 90, un moteur à pince pour chaque roue arrière et un module de contrôle électronique.



90

J0A0281C

ATTENTION Avant de quitter la voiture, toujours activer le frein de stationnement électrique.

ATTENTION En plus du frein de stationnement toujours activé lors du stationnement de la voiture, des roues braquées, de cales ou pierres calées devant les roues (en cas de forte pente), il faut toujours engager la vitesse (la 1^{ère} si la voiture est garée en montée ou la marche arrière si la voiture est garée en descente). Sur les versions équipées de boîte de vitesses automatique, placer le levier de vitesses en position P (Stationnement).

ATTENTION En cas de panne de la batterie de la voiture, il faut la remplacer pour débloquent le frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut être activé selon deux modes :

❑ *manuellement*, en appuyant sur l'interrupteur sur le tunnel central fig. 90;

❑ *automatiquement* en conditions de « Safe Hold » ou de « Auto Park Brake ».

Activation manuelle du frein de stationnement



112) 113) 114)

Pour activer manuellement le frein de stationnement électrique lorsque la voiture est à l'arrêt, tirer brièvement l'interrupteur situé sur le tunnel central.

Lors de l'activation du frein de stationnement électrique, il est possible d'entendre un léger bruit provenant de la partie arrière de la voiture.

Si on active le frein de stationnement électrique en ayant la pédale de frein appuyée, il est possible de ressentir un léger mouvement de la pédale.

Lorsque le frein de stationnement électrique est activé, le témoin (ⓘ) s'allume sur le combiné de bord et la LED située sur l'interrupteur s'éclaire.

ATTENTION Si le témoin d'anomalie EPB est allumé, certaines fonctions du frein de stationnement électrique seront désactivées. Dans ce cas, le conducteur est responsable de l'actionnement du frein et il lui incombe de garer la voiture en toute sécurité.

Si, dans des circonstances exceptionnelles, l'intervention du frein s'avérerait nécessaire alors que la voiture est en mouvement, maintenir l'interrupteur sur le tunnel central tiré tout le temps où l'on souhaite utiliser le frein.

Le témoin (ⓘ) pourrait s'allumer si le système hydraulique est momentanément indisponible et le freinage est donc dépendant des moteurs électriques.

Les feux de stop s'allument aussi automatiquement, comme ce serait le cas lors d'un freinage normal effectué en appuyant sur la pédale de frein.

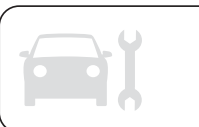
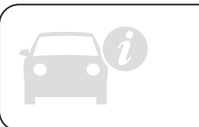
Pour interrompre la demande de freinage lorsque la voiture est en mouvement, relâcher l'interrupteur sur le tunnel central.

Si, lors de cette procédure, la voiture est freinée et atteint une vitesse inférieure à 3 km/h environ et que l'interrupteur est maintenu tiré, le frein de stationnement s'activera définitivement.

ATTENTION Conduire la voiture avec le frein de stationnement électrique activé, ou l'utilisation répétée du frein de stationnement électrique pour ralentir la voiture pourrait endommager gravement le système de freinage.

Désactivation manuelle du frein de stationnement électrique

Pour désactiver manuellement le frein de stationnement, le dispositif de démarrage doit être en position MAR. Par ailleurs, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein, puis d'appuyer brièvement sur l'interrupteur sur le tunnel central.



Lors de la désactivation, il est possible d'entendre un léger bruit provenant de la partie arrière de la voiture et de ressentir un léger mouvement de la pédale de frein.

Après la désactivation du frein de stationnement électrique, le témoin (ⓘ) sur le combiné de bord et la LED sur l'interrupteur s'éteignent.

Si le témoin (ⓘ) sur le combiné de bord reste allumé alors que le frein de stationnement électrique est désactivé, cela indique une anomalie : dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

ATTENTION Sur les versions équipées de boîte de vitesses automatique, ne jamais utiliser la position P (Stationnement) en remplacement du frein de stationnement électrique. Quand on gare la voiture, toujours activer le frein de stationnement électrique pour éviter toutes blessures ou dommages dus au mouvement incontrôlé de la voiture.

ATTENTION Pour les voitures dotées de boîte de vitesses manuelle, si la pédale d'embrayage est relâchée en même temps que la pédale de l'accélérateur, le frein de stationnement électrique se désactive automatiquement.

MODES DE FONCTIONNEMENT DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Le frein de stationnement électrique peut fonctionner selon les modes suivants :

❑ « *Mode d'actionnement Dynamique* » : ce mode s'active quand on tire avec continuité l'interrupteur lors de la conduite ;

❑ « *Mode d'actionnement Statique et relâchement* » : voiture à l'arrêt, le frein de stationnement électrique peut être activé en tirant une seule fois l'interrupteur situé sur le tunnel central. Pour désactiver le frein, appuyer sur l'interrupteur tout en appuyant sur la pédale de frein ;

❑ « *Drive Away Release* » (le cas échéant) : le frein de stationnement électrique sera automatiquement désactivé si la ceinture de sécurité côté conducteur est bouclée et que le conducteur est sur le point de mettre en mouvement la voiture (en marche avant ou en marche arrière) ;

❑ « *Safe Hold* » : quand la vitesse de la voiture est inférieure à 3 km/h et pour les versions avec boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses n'est pas en position P (Stationnement), et que le conducteur est sur le point de sortir de la voiture, le frein de stationnement électrique sera automatiquement activé pour que la voiture se trouve en conditions de sécurité ;

❑ « *Auto Park Brake* » : si la vitesse de la voiture est inférieure à 3 km/h, le frein de stationnement électrique sera automatiquement activé quand le levier de vitesses est déplacé vers la position P (Stationnement) (versions avec boîte de vitesses automatique), ou quand le dispositif de démarrage se trouve en position STOP (versions avec boîte de vitesses manuelle). Quand le frein de stationnement est activé et appliqué sur les roues, la LED située sur l'interrupteur fig. 90 s'allume sur le tunnel central de même que le témoin (!) sur le combiné de bord. Chaque activation automatique du frein de stationnement peut être annulée en appuyant sur l'interrupteur du tunnel central tout en plaçant le levier de la boîte de vitesses automatique en position P (Stationnement) ou le dispositif de démarrage en position STOP (versions avec boîte vitesses manuelle).

SAFE HOLD

Il s'agit d'une fonction de sécurité qui active automatiquement le frein de stationnement électrique au cas où la voiture se trouve dans une situation qui n'est pas en sécurité.

Si :

❑ la vitesse de la voiture est inférieure à 3 km/h ;

❑ le levier de vitesses n'est pas en position P (Stationnement) (versions équipées de boîte de vitesses automatique) ;

❑ la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;

❑ la porte côté conducteur est ouverte ;

❑ aucune tentative de pression de la pédale de frein n'a été détectée ou, sur les versions équipées de boîte de vitesses manuelle, de la pédale d'embrayage ou de la pédale d'accélérateur ;

le frein de stationnement s'active automatiquement pour empêcher que la voiture ne bouge.

La fonction Safe Hold peut être temporairement neutralisée en appuyant à la fois sur l'interrupteur situé sur le tunnel central et sur la pédale de frein avec la voiture à l'arrêt et la porte côté conducteur ouverte.

Une fois neutralisée, la fonction sera réactivée quand la vitesse de la voiture atteindra 20 km/h ou quand le dispositif de démarrage sera placé en position STOP puis sur MAR.



ATTENTION

112) Lors des stationnements sur des routes en pente, il est important de braquer les roues avant vers le trottoir (en cas de stationnement en descente) ou à l'opposé si la voiture est garée en montée. Si la voiture est garée sur une route en forte pente, il est aussi conseillé de bloquer les roues avec une cale ou une pierre.

113) Ne jamais laisser d'enfants dans la voiture sans surveillance ; par ailleurs, quand on quitte la voiture, toujours retirer la clé du dispositif de démarrage et l'emporter avec soi.

114) Le frein de stationnement électrique doit toujours être activé quand on quitte la voiture.



BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



Pour engager les vitesses, appuyer la pédale d'embrayage à fond et placer le levier de la boîte de vitesses sur la position désirée (le schéma pour l'engagement des vitesses est indiqué sur le pommeau du levier). Pour engager la marche arrière à partir de la position de point mort, il faut soulever la bague A placée sous le pommeau tout en déplaçant simultanément le levier vers la gauche, puis vers l'avant.



91

JOA0183C

Pour engager la 6^{ème} vitesse, actionner le levier en exerçant une pression vers la droite pour éviter de passer par erreur en 4^{ème}. Procéder de la même façon pour rétrograder de la 6^{ème} à la 5^{ème}.

ATTENTION La marche arrière ne peut être enclenchée que si la voiture est complètement à l'arrêt. Moteur lancé, avant d'enclencher la marche arrière, attendre au moins 2 secondes avec la pédale d'embrayage actionnée à fond pour éviter d'endommager les pignons et de grincer.

ATTENTION L'utilisation de la pédale d'embrayage doit être exclusivement limitée aux seuls changements de vitesses. Ne pas conduire avec le pied posé sur la pédale d'embrayage même légèrement. Dans certaines circonstances, l'électronique de contrôle de la pédale d'embrayage peut intervenir en interprétant ce style de conduite erroné comme une panne.



ATTENTION

115) Pour enclencher correctement les vitesses, toujours actionner à fond la pédale d'embrayage. Par conséquent, le plancher sous les pédales ne doit présenter aucun obstacle : s'assurer que les surtapis éventuellement présents soient toujours bien étendus et qu'ils n'interfèrent pas avec les pédales.



ATTENTION

38) Ne pas conduire la main posée sur le levier de vitesses car cet effort, même léger, risque à la longue d'user les éléments à l'intérieur de la boîte.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

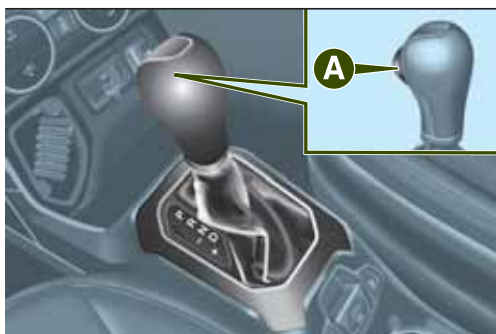


La voiture peut être équipée d'une boîte de vitesses automatique à 9 vitesses. La boîte de vitesses peut fonctionner selon deux modes différents : « Mode automatique » ou « Mode séquentiel »

LEVIER DE VITESSES

Le levier peut avoir les positions suivantes :

- ☐ **P** = Stationnement
- ☐ **R** = Marche arrière
- ☐ **N** = Point mort
- ☐ **D** = Drive (marche avant automatique)
- ☐ **AutoStick** : + passage à une vitesse supérieure en mode de conduite séquentielle ; – passage à une vitesse inférieure en mode de conduite séquentielle.



92

J0A0146C

La vitesse enclenchée est affichée à l'écran.



116) 117) 118) 119) 120)

Pour sélectionner une vitesse, appuyer sur le bouton A fig. 92 et déplacer le levier vers l'avant ou vers l'arrière. En cas d'utilisation de la boîte de vitesses en mode « séquentiel », qui peut être activé en déplaçant le levier de D (Drive) vers la gauche, les positions vers + ou vers – sont alors disponibles. Ces positions sont instables.

Pour quitter la position P (Stationnement), ou passer de la position N (Point mort) à la position D (Drive) ou R (Marche arrière) quand la voiture est à l'arrêt ou si elle se déplace à faible vitesse, il faut appuyer aussi sur la pédale de frein (voir les indications à la rubrique « Système de neutralisation des vitesses avec le frein appuyé » de ce chapitre).

ATTENTION NE PAS accélérer lors du passage de la position P (ou N) à une autre position.

ATTENTION Après la sélection d'une vitesse, attendre quelques secondes avant d'accélérer. Cette précaution est particulièrement importante lorsque le moteur est froid.

AutoStick - Mode de passage de vitesse séquentiel

En cas de passages de vitesse fréquents (par ex. quand on conduit la voiture avec une forte charge, sur des routes en pente, avec un fort vent contraire ou lors du tractage de remorques lourdes), il est conseillé d'utiliser le mode AutoStick (passage de vitesse séquentiel) pour sélectionner et maintenir un rapport fixe plus bas. Il est possible de passer de la position D (Drive) au mode séquentiel quelle que soit la vitesse de la voiture.

Activation

Quand le levier de vitesses est en position D (Drive), pour activer le mode de conduite séquentielle, déplacer le levier vers la gauche (indication – et + sur la garniture). La vitesse enclenchée sera affichée à l'écran. Pour changer de vitesse, déplacer le levier de vitesses en avant vers le symbole – ou en arrière vers le symbole +.

Désactivation

Replacer le levier de vitesses en position D (Drive) (mode de conduite « automatique »).



FONCTION D'URGENCE DE LA BOÎTE DE VITESSES

(le cas échéant)

Le fonctionnement de la boîte de vitesses est contrôlé en permanence pour détecter toute anomalie éventuelle. Si une condition pouvant endommager la boîte de vitesses est détectée, la fonction d'« urgence de la boîte de vitesses » est activée. Dans cette condition, la boîte de vitesses reste en 4^{ème}, indépendamment de la vitesse sélectionnée.

Les positions P (Stationnement), R (Marche arrière) et N (Point mort) continuent de fonctionner. L'icône  pourrait s'allumer à l'écran. En cas d'« urgence de la boîte de vitesses », s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente Jeep le plus proche.

Anomalie temporaire

En cas d'anomalie temporaire, il est possible de rétablir le fonctionnement correct de la boîte de vitesses pour toutes les vitesses avant en procédant de la manière suivante :

- ☐ arrêter la voiture ;
- ☐ placer le levier de vitesses sur P (Stationnement) ;

- ☐ placer le dispositif de démarrage sur STOP ;
- ☐ attendre 10 minutes environ puis redémarrer le moteur ;
- ☐ sélectionner la marche souhaitée : si le problème a disparu, la boîte de vitesses fonctionne de nouveau correctement.

ATTENTION En cas d'anomalie temporaire, il est toutefois conseillé de s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente Jeep.

BLOCAGE DE L'ALLUMAGE ET POSITION DE STATIONNEMENT

Versions équipées du système

Keyless Enter-N-Go : cette fonction requiert de placer le levier de vitesses sur P (Stationnement) avant de placer le dispositif de démarrage sur STOP.

Versions équipées d'une clé mécanique : cette fonction requiert de placer le levier de vitesses sur P (Stationnement) avant de pouvoir retirer la clé du dispositif de démarrage.

En cas de batterie de la voiture déchargée, si la clé de contact est insérée, elle reste bloquée dans son logement. Pour retirer mécaniquement la clé, voir les indications au paragraphe « Déverrouillage du levier de boîte de vitesses automatique » du chapitre « Situations d'urgence ».

SYSTÈME DE NEUTRALISATION DES VITESSES SANS PÉDALE DE FREIN APPUYÉE

Ce système empêche de déplacer le levier de vitesses de la position P (Stationnement), tant qu'on a pas d'abord appuyé sur la pédale de frein.

Pour placer la boîte de vitesses sur une position autre que P (Stationnement), il faut mettre le dispositif de démarrage sur AVV (moteur allumé ou éteint) tout en appuyant sur la pédale de frein.



ATTENTION

116) Ne jamais utiliser la position P pour remplacer le frein de stationnement électrique. Lors du stationnement de la voiture, toujours activer le frein de stationnement électrique pour éviter tout mouvement accidentel de la voiture.

117) Si la position P n'est pas enclenchée, la voiture pourrait bouger et blesser des personnes. Avant de quitter la voiture, s'assurer que le levier de vitesses soit sur P et que le frein de stationnement électrique soit activé.

118) Ne pas placer le levier de vitesses sur N ni couper le moteur pour rouler sur une route en descente. Ce type de conduite est dangereux et réduit la possibilité d'intervenir en cas de variations soudaines du flux de la circulation ou de la chaussée. On risque de perdre le contrôle de la voiture et de provoquer des accidents.

119) Avant de déplacer le levier de vitesses de la position P, placer le dispositif de démarrage sur MAR et appuyer sur la pédale de frein. Autrement on pourrait endommager le levier de vitesses.

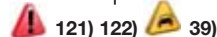
120) Engager la marche arrière uniquement lorsque la voiture est à l'arrêt, le moteur est au ralenti et la pédale d'accélérateur complètement relâchée.

SYSTÈME STOP/START



Le système Stop/Start coupe automatiquement le moteur chaque fois que la voiture est à l'arrêt et le redémarre quand le conducteur décide de se remettre en route.

Ce système permet d'accroître le rendement de la voiture tout en réduisant sa consommation, les émissions de gaz nocifs et la pollution acoustique.



MODE DE FONCTIONNEMENT

Mode d'arrêt du moteur

Versions avec boîte de vitesses manuelle

Quand la voiture est à l'arrêt, le moteur s'éteint lorsque la boîte de vitesses est au point mort et la pédale d'embrayage relâchée.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Lorsque la voiture est à l'arrêt et que la pédale de frein est enfoncée, le moteur s'éteint si le levier de vitesses se trouve dans une position autre que R.

En cas d'arrêt en côte, la coupure du moteur est désactivée pour que la fonction « Hill Start Assist » soit disponible (puisque'elle ne fonctionne que lorsque le moteur tourne). L'arrêt du moteur est signalé par l'allumage du témoin (A) sur le combiné de bord.

Mode de redémarrage du moteur

Versions avec boîte de vitesses manuelle

Pour redémarrer le moteur, appuyer sur la pédale d'embrayage.

Si en appuyant sur l'embrayage, la voiture ne démarre pas, placer le levier de vitesses au point mort et répéter la procédure. Si le problème persiste, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Pour redémarrer le moteur, relâcher la pédale de frein.

Frein enfoncé, si le levier de vitesses est en mode automatique D (Drive), le moteur redémarre en déplaçant le levier sur R (marche arrière) ou N (point mort) ou bien « AutoStick ».



De plus, frein enfoncé, si le levier de vitesses est en mode « AutoStick », le moteur redémarre en déplaçant le levier sur + ou -, ou R (marche arrière) ou bien N (point mort).

Avec moteur arrêté automatiquement, en maintenant la pédale de frein enfoncée, il est possible de relâcher le frein et de maintenir le moteur coupé en déplaçant rapidement le levier de vitesses sur P (Stationnement). Pour redémarrer le moteur, il suffit donc de déplacer le levier de la position P.

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME

Pour activer/désactiver manuellement le système, appuyer sur le bouton  situé sur le tunnel central fig. 93.



93

J0A0134C

- ☐ **LED éteinte** : système activé ;
- ☐ **LED allumée** : système désactivé.



ATTENTION

121) En cas de remplacement de la batterie, toujours s'adresser au Réseau Après-vente Jeep. Remplacer la batterie par une batterie du même type (HEAVY DUTY), ayant les mêmes caractéristiques.

122) Avant d'ouvrir le capot du moteur, il faut s'assurer que le moteur de la voiture est coupé et que le dispositif de démarrage est en position STOP. Se conformer à l'indication donnée par la plaque appliquée sous le capot moteur. Il est conseillé d'extraire la clé lorsque d'autres personnes sont présentes dans la voiture. Il ne faut jamais quitter la voiture sans emporter la clé de contact ou l'avoir tournée sur STOP. Pendant le ravitaillement en carburant, s'assurer que le moteur soit coupé (dispositif de démarrage sur STOP).



ATTENTION

39) Si l'on préfère privilégier le confort climatique, il est possible de désactiver le système Stop/Start afin de permettre le fonctionnement continu du système de climatisation.

SPEED LIMITER



DESCRIPTION

Il s'agit d'un dispositif qui permet de limiter la vitesse de la voiture à des valeurs programmables par le conducteur.

La vitesse maximale peut être réglée que la voiture soit en mouvement ou à l'arrêt. La vitesse minimale réglable est de 30 km/h.

Quand le dispositif est activé, la vitesse de la voiture dépend de la pression sur la pédale d'accélérateur, jusqu'à atteindre la vitesse limite programmée.

ACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton A  fig. 94 sur le volant.



94

J0A0137C

En cas de besoin (par exemple pendant un dépassement), il est possible d'accélérer en appuyant sur la pédale de l'accélérateur : lorsque l'on relâche la pédale, la voiture revient à la vitesse précédemment mémorisée.

Lorsque l'on aborde des descentes avec le dispositif activé, la vitesse de la voiture peut augmenter légèrement par rapport à celle mémorisée.

ATTENTION Avant d'appuyer sur les boutons SET + (ou SET -), la voiture doit voyager à vitesse constante sur terrain plat.

AUGMENTATION/ DIMINUTION DE LA VITESSE

Une fois le Cruise Control électronique activé, il est possible d'augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET + ou bien de la réduire en appuyant sur le bouton SET -.

ACCÉLÉRATION EN CAS DE DÉPASSEMENT

Appuyer sur la pédale d'accélérateur : quand la pédale est relâchée, la voiture reprend progressivement la vitesse mémorisée.

ATTENTION Le dispositif maintient la vitesse mémorisée aussi dans les montées et les descentes. Une légère variation de la vitesse dans des montées légères est tout à fait normale.

RAPPEL DE LA VITESSE

Versions avec boîte de vitesses automatique (fonctionnant en mode Drive - automatique) : appuyer sur le bouton RES et le relâcher.

Versions avec boîte de vitesses manuelle ou avec boîte de vitesses automatique en mode Autostick (séquentiel) : avant de rappeler la vitesse précédemment réglée, il faut se placer près de celle-ci, avant d'appuyer sur le bouton RES et le relâcher.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Une légère pression sur la pédale de frein, la pression du bouton CANC ou une pression sur la pédale du frein durant le ralentissement de la voiture désactivent le Cruise Control électronique sans effacer la vitesse mémorisée.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Le dispositif se désactive en appuyant sur le bouton  ou en plaçant le dispositif de démarrage sur STOP.



ATTENTION

123) Pendant la marche avec le dispositif enclenché, ne pas placer le levier de vitesses au point mort.

124) En cas de fonctionnement défectueux ou d'avarie du dispositif, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

125) Le Cruise Control électronique peut être dangereux si le système n'est pas en mesure de maintenir une vitesse constante. Dans certaines conditions, la vitesse pourrait être excessive, ce qui pourrait entraîner la perte du contrôle de la voiture et provoquer des accidents. Ne pas utiliser le dispositif dans des conditions de circulation intense ou sur des routes tortueuses, verglacées, enneigées ou glissantes.

TRACTION INTÉGRALE - JEEP ACTIVE DRIVE (4WD) et JEEP ACTIVE DRIVE LOW (4WD LOW)

TRACTION INTÉGRALE

La traction à quatre roues motrices (4WD) est complètement automatique en mode de conduite normal.

ATTENTION Il n'est pas possible de changer de mode lorsque la vitesse de la voiture dépasse 120 km/h.

Activation de la traction intégrale



40) 41)

Les boutons pour l'activation de la traction intégrale sont situés sur le dispositif **Selec-Terrain™** et permettent de sélectionner :

❑ 4WD LOCK (fig. 96 versions avec boîte de vitesses manuelle et automatique) : désactivation de la fonction de déconnexion de l'arbre de transmission, tout en garantissant la disponibilité immédiate du couple au joint arrière. Cette fonction peut être sélectionnée en mode AUTO et dans les autres modes de conduite.

❑ 4WD LOW (fig. 97 versions avec boîte de vitesses automatique) : accentuation des performances « tout-terrain » de la voiture dans tous les modes de conduite ;



96

J0A0155C

La fonction 4WD LOCK peut être activée en appuyant sur le bouton correspondant ou lorsque le sélecteur est tourné depuis AUTO à SNOW/SAND/MUD ou ROCK (versions Trailhawk) et que le 4WD LOW n'a pas été activé auparavant.



97

J0A0156C

L'activation d'une fonction (par ex. 4WD LOW) désactive automatiquement l'autre.

ATTENTION Sur certaines versions, la pression du bouton 4WD LOW active automatiquement même la fonction 4WD LOCK. Une pression successive sur le bouton 4WD LOW laissera active la fonction 4WD LOCK. Par contre, une pression successive sur le bouton 4WD LOCK désactivera les deux fonctions.



ATTENTION La fonction 4WD LOW n'est conseillée que pour les chaussées accidentées et glissantes.

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION DU MODE 4WD LOW

Activation du mode 4WD LOW

Voiture à l'arrêt et dispositif de démarrage sur MAR ou moteur allumé, placer le levier de vitesses en position D (Drive), R (Marche arrière) ou N (Point mort) et appuyer une fois sur le bouton 4WD LOW.

Sur certaines versions, lors de l'activation de ce mode, l'inscription « 4WD LOW » apparaît sur l'écran. La LED sur le dispositif **Selec-Terrain™** pourrait clignoter jusqu'à la fin de son activation.

Désactivation du mode 4WD LOW

La désactivation peut se produire à n'importe quelle vitesse comprise entre 0 et 120 km/h.

Sur certaines versions, l'inscription « 4WD LOW » s'éteint une fois la désactivation complétée. Dans ce cas, la LED située sur le bouton 4WD LOW est éteinte.



ATTENTION

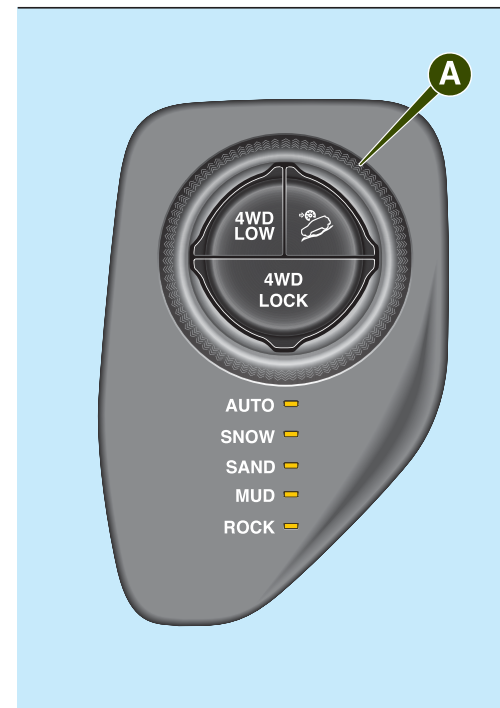
40) Le bon fonctionnement de la fonction 4WD dépend des pneus : ils doivent être des mêmes dimensions, du même type et de la même circonférence. L'utilisation de pneus de dimensions différentes produit des effets négatifs sur le changement de vitesses et endommage les composants de la transmission.

41) Ne pas rouler à des vitesses supérieures à celles permises par les conditions de la route.

SELEC-TERRAIN

SÉLECTION DU MODE DE CONDUITE

Tourner la bague A fig. 98 pour sélectionner le mode souhaité.



98

J0A0153C

ATTENTION Il n'est pas possible de changer de mode lorsque la vitesse de la voiture dépasse 120 km/h.

❑ **AUTO (Automatique)** : le mode de traction à quatre roues motrices à fonctionnement continu et complètement automatique peut être utilisé pour la conduite sur route et en tout-terrain. De plus, il réduit la consommation en carburant, car il permet de déconnecter, lorsque les conditions le permettent, l'arbre de transmission.

❑ **SNOW (Neige)** : ce mode permet d'obtenir une plus grande stabilité en conditions de mauvais temps. Il doit être utilisé pour la conduite sur route et en tout-terrain, sur des surfaces à faible adhérence, comme par exemple des chaussées enneigées.

❑ **SAND (Sable)** : mode de conduite tout-terrain pour l'utilisation sur des surfaces à faible adhérence, comme les terrains sableux. La transmission est configurée pour offrir la traction maximale.

❑ **MUD (Boue)** : mode de conduite tout-terrain pour l'utilisation sur des surfaces à faible adhérence, comme chaussées recouvertes de boue ou d'herbe humide.

❑ **ROCK** (le cas échéant, uniquement pour les versions Trailhawk) : ce mode n'est disponible qu'avec la fonction 4WD LOW active. Le dispositif configure la voiture pour maximiser la traction et permettre la plus haute capacité de braquage sur des surfaces tout-terrain à adhérence élevée. Ce mode garantit les meilleures performances « off-road ». Il doit être utilisé pour passer des obstacles à vitesse réduite, comme par exemple de grosses roches, des sillons profonds, etc.

Au démarrage du moteur, le mode AUTO est sélectionné automatiquement (LED allumée à côté de l'inscription AUTO).

En tournant la bague A fig. 98, la LED à côté de l'inscription AUTO reste allumée. Par contre, les autres LED s'allument en séquence, en fonction des crans de la bague, indiquant ainsi au conducteur le nouveau mode demandé.

Une fois que le mode souhaité a été atteint (LED allumée à côté de l'inscription correspondante), il suffit de garder la bague en position pour que le système **Selec-Terrain™** s'active pour enclencher le mode sélectionné.

SYSTÈME PARKSENSE

(le cas échéant)



VERSIONS AVEC 4 CAPTEURS

⚠ 126) ⚠ 42) 43) 44)

Les capteurs de stationnement, situés dans le pare-chocs arrière fig. 99, ont pour fonction de relever la présence d'obstacles se trouvant éventuellement à proximité de la partie arrière de la voiture.



99

J0A0166C

Les capteurs avertissent le conducteur à l'aide d'un signal sonore et, le cas échéant, également avec des signaux visuels sur l'écran du combiné de bord.



Enclenchement/désenclenchement

Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton fig. 100.

Le passage d'état du système, d'activé à désactivé et vice versa, est toujours accompagné de l'affichage d'un message dédié sur l'écran du combiné de bord.

Système activé : LED éteinte.

Système désactivé : LED allumée à lumière fixe.



100

J0A0227C

La LED s'allume aussi en cas d'anomalie du système **ParkSense®**. En appuyant sur le bouton lorsque le système présente une anomalie, la LED clignote pendant 5 secondes environ, puis elle reste allumée à lumière fixe.

ATTENTION Après sa désactivation, le système **ParkSense®** reste dans cette condition jusqu'à sa prochaine activation, même en cas de passage du dispositif de démarrage de la position MAR à STOP et à nouveau MAR.

Activation/désactivation du système

S'il est correctement enclenché, le système s'active lorsque la marche arrière est engagée tandis qu'il se désactive lorsque le levier de vitesses se trouve dans une position autre que la marche arrière.

Fonctionnement avec remorque

Le fonctionnement des capteurs est automatiquement désactivé dès l'introduction de la fiche du câble électrique de la remorque dans la prise du crochet d'attelage de la voiture. Les capteurs se réactivent automatiquement lorsque l'on débranche la fiche du câble de la remorque.

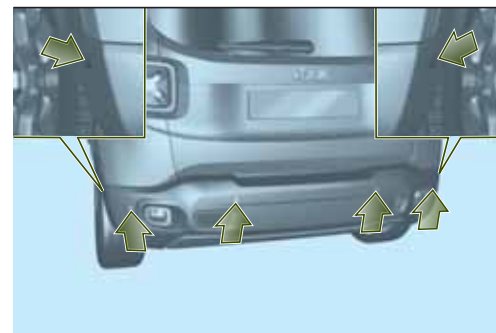
VERSIONS AVEC 12 CAPTEURS

Les capteurs de stationnement, situés dans le pare-chocs avant (fig. 101) et arrière (fig. 102), ont pour fonction de relever la présence d'obstacles se trouvant éventuellement à proximité de la partie avant et arrière de la voiture.



101

J0A0164C



102

J0A0699C

Les capteurs avertissent le conducteur de la présence d'obstacles à l'aide d'un signal sonore intermittent et, si prévus, également avec des signaux visuels sur l'écran du combiné de bord.

Enclenchement/désenclenchement

Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton fig. 100.

Le passage d'état du système, d'activé à désactivé et vice versa, est toujours accompagné de l'affichage d'un message dédié sur l'écran du combiné de bord.

Système activé : LED éteinte.

Système désactivé : LED allumée à lumière fixe.

La LED s'allume aussi en cas d'anomalie du système **ParkSense®**. En appuyant sur le bouton lorsque le système présente une anomalie, la LED clignote pendant 5 secondes environ, puis elle reste allumée à lumière fixe.

ATTENTION Après sa désactivation, le système **ParkSense®** reste dans cette condition jusqu'à sa prochaine activation, même en cas de passage du dispositif de démarrage de la position MAR à STOP et à nouveau MAR.

Activation/désactivation du système

Lorsque l'on engage la marche arrière alors que le système est activé, ce dernier active les capteurs avant et arrière. Lorsque l'on engage une autre vitesse, les capteurs arrière sont désactivés tandis que les capteurs avant restent activés si on dépasse la vitesse de 15 km/h.

Fonctionnement avec remorque

Le fonctionnement des capteurs arrière est automatiquement désactivé dès l'introduction de la fiche du câble électrique de la remorque dans la prise du crochet d'attelage de la voiture, tandis que les capteurs avant restent actifs et en mesure de fournir les signaux sonores et visuels. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque l'on débranche la fiche du câble de la remorque.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Voici quelques conditions qui pourraient influencer sur les performances du système de stationnement :

- ☐ une sensibilité réduite du capteur et une réduction des performances du système d'aide au stationnement pourraient être dues à la présence sur la surface du capteur de : givre, neige, boue, plusieurs couches de peinture ;
- ☐ le capteur détecte un objet inexistant (« perturbation d'écho »), provoqué par des perturbations de caractère mécanique, par exemple : lavage de la voiture, pluie (conditions de vent très fort), grêle ;
- ☐ les signaux transmis par le capteur peuvent également être altérés par la présence de systèmes à ultrasons à proximité (ex. freins pneumatiques de poids lourds ou marteaux piqueurs) ;
- ☐ les performances du système d'aide au stationnement peuvent également être influencées par la position des capteurs, par exemple les changements d'assiette (du fait de l'usure des amortisseurs, des suspensions) ou les changements de pneus, un chargement excessif de la voiture provoquant des assiettes qui prévoient un abaissement de la voiture ;



❑ la présence du crochet d'attelage en l'absence de remorque, qui pourrait interférer avec le bon fonctionnement des capteurs de stationnement. Avant d'utiliser le système **ParkSense®**, nous conseillons de démonter de la voiture l'ensemble boule du crochet d'attelage amovible et la fixation correspondante lorsque la voiture n'est pas utilisée pour des opérations de remorquage. Le non-respect de cette prescription peut causer des lésions personnelles ou des dommages aux voitures ou aux obstacles parce que lorsque le signal sonore continu est émis, la boule du crochet d'attelage se trouve déjà beaucoup plus près de l'obstacle que le pare-chocs arrière. Si l'on souhaite laisser en permanence le crochet d'attelage sans pour autant atteler une remorque, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour mettre à jour le système **ParkSense®**, car le crochet d'attelage risquerait d'être perçu comme un obstacle par les capteurs centraux.

❑ la présence d'autocollants sur les capteurs. Veiller donc à ne pas appliquer d'autocollant sur les capteurs.



ATTENTION

126) La responsabilité de la manœuvre de stationnement et des autres manœuvres, potentiellement dangereuses, est toujours confiée au conducteur. Au moment d'effectuer ces manœuvres, toujours s'assurer qu'il n'y a pas de personnes (spécialement des enfants) ni d'animaux le long de la trajectoire que l'on a l'intention de suivre. Bien que les capteurs de stationnement constituent une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours être vigilant pendant les manœuvres potentiellement dangereuses, même à faible vitesse.



ATTENTION

42) Pour le bon fonctionnement du système, il est primordial de toujours éliminer la boue, la saleté, la neige ou le givre éventuellement présents sur les capteurs. Pendant le nettoyage des capteurs, veiller surtout à ne pas les rayer ou les endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. Les capteurs doivent être lavés à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du shampoing pour voiture. Dans les stations de lavage à jet de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement les capteurs en maintenant la buse à plus de 10 cm de distance.

43) Pour toute intervention éventuelle sur le pare-chocs dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Jeep. Toute intervention sur le pare-chocs effectuée de façon incorrecte pourrait en effet compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.

44) Pour la peinture du pare-chocs ou pour d'éventuelles retouches dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Jeep. L'application incorrecte de peinture risquerait de compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.

SYSTÈME ACTIVE PARKSENSE

(le cas échéant)



127) 128) 129)

45) 46)

Le système aide le conducteur à se garer en l'assistant tout d'abord pendant la phase de recherche d'une place de parking libre et adaptée à la longueur de la voiture puis, lors de la phase de manœuvre de stationnement, en gérant automatiquement le mouvement du volant. Le système aide également le conducteur à sortir la voiture d'une place de parking. Le système utilise les capteurs avant, arrière et latéraux logés dans le pare-chocs avant (fig. 103) et arrière (fig. 104).



103

J0A0164C



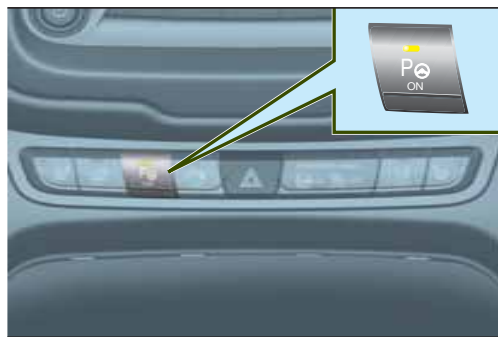
104

J0A0699C

Le système aide également le conducteur à sortir la voiture d'une place de parking.

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION

Pour activer le système, appuyer sur le bouton (fig. 105) : l'écran du combiné de bord affichera les instructions nécessaires pour effectuer la manœuvre.



105

J0A0049C

Système activé : LED allumée à lumière fixe.

Système désactivé : LED éteinte.

La LED s'allume aussi en cas d'anomalie du système **Active ParkSense®**. En appuyant sur le bouton lorsque le système présente une anomalie, la LED clignote pendant 5 secondes environ, puis elle reste éteinte.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Pendant la phase de recherche d'une place de parking, le système utilise des capteurs latéraux (fig. 106) qui s'activent automatiquement lorsque le moteur est allumé et que la voiture roule à une vitesse inférieure à 30 km/h.



106

J0A0218C



Pendant la manœuvre, le conducteur est également aidé par les informations transmises par les capteurs de stationnement (4 capteurs arrière et 4 capteurs avant) qui signalent la distance pendant la phase d'approche par rapport aux obstacles situés derrière et devant la voiture.

Si on active la fonction **Active Park-Sense®**, après une désactivation précédente de la fonction **ParkSense®**, les capteurs sont de nouveau activés et restent dans cette condition uniquement pendant la durée de la manœuvre de stationnement.

DESCRIPTION DES PHASES DU STATIONNEMENT PARALLÈLE OU PERPENDICULAIRE

Activation

Pour activer le système, appuyer sur le bouton fig. 105 : une fois sélectionné, le système s'active en phase de recherche.

Étant donné que le système reconnaît les places de parking même lorsqu'il n'est pas sélectionné, il est possible de l'activer juste après être passé à côté d'une place de parking qui semble convenir : la phase de recherche ne sera pas effectuée et le système indiquera au conducteur, par le biais de l'écran du combiné de bord, les opérations nécessaires pour exécuter correctement la manœuvre.

Sélection du type de stationnement

Lors de la phase de recherche et tant que l'on n'engage pas la marche arrière pour se garer, il est possible de sélectionner le type de stationnement souhaité :

- ☐ « *Parallèle* » : la voiture cherche un stationnement parallèle au sens de la marche ;
- ☐ « *Perpendiculaire* » : la voiture cherche un stationnement perpendiculaire au sens de la marche.

Sélection du côté de recherche

Pour sélectionner le côté de recherche et effectuer la manœuvre, agir de la manière suivante :

- ☐ ➡ Choisir d'effectuer la recherche de la place et la manœuvre du côté passager au moyen du clignotant en position centrale (désactivé) ou avec le clignotant déplacé vers le haut.
- ☐ ⬅ Choisir d'effectuer la recherche de la place et la manœuvre du côté du conducteur en déplaçant le clignotant vers le bas.

Recherche d'une place de parking

À l'aide des capteurs latéraux, le système recherche constamment une place de parking libre et adaptée aux dimensions de la voiture.

Pendant la phase de recherche, la voiture doit avancer en suivant la voie de circulation à une vitesse inférieure à 30 km/h et à une distance des voitures garées comprise entre 50 cm et 1,5 m environ.

Une place de parking est considérée comme adéquate si elle dépasse de 80 cm environ les dimensions de la voiture pour les *stationnements parallèles* au sens de la marche et 1 m pour les *stationnements perpendiculaires* au sens de la marche.

ATTENTION Pendant la phase de recherche, la vitesse de la voiture doit être inférieure à 30 km/h environ : si elle atteint 25 km/h environ, le système indiquera au conducteur de diminuer sa vitesse, tandis que si elle dépasse 30 km/h environ, le système sera désactivé (dans ce cas, pour le réactiver, appuyer sur le bouton fig. 105).

Manœuvre

Pendant la manœuvre, il est possible de contrôler les mouvements de la voiture en intervenant sur les pédales d'accélérateur, de frein et d'embrayage (versions avec boîte de vitesses manuelle) ou sur les pédales d'accélérateur et de frein (versions avec boîte de vitesses automatique). Dès qu'une place de parking est trouvée, le système demande d'engager la marche arrière, de lâcher le volant et d'intervenir sur les pédales : le système gèrera automatiquement la direction pour effectuer le créneau dans la place de parking repérée.

Pendant la manœuvre, il sera possible de se servir des informations transmises par les capteurs de stationnement (pendant la phase de marche arrière, il est conseillé de reculer jusqu'à ce que le son des capteurs arrière soit continu), mais il est toujours recommandé de conserver un contrôle visuel de la zone. Pendant la manœuvre, il sera possible d'arrêter la voiture, puis tout en restant à l'arrêt, de désactiver temporairement la marche arrière (par ex. pour permettre à un piéton de traverser la zone où se déroule la manœuvre). La manœuvre de stationnement sera interrompue dans les cas suivants :

- ☐ si la vitesse de la voiture est supérieure à 7 km/h ;
- ☐ si on exécute une action (volontaire ou involontaire) sur la direction (en saisissant le volant ou en entravant son mouvement) ;
- ☐ aspérités du sol ou obstacles sous les roues influençant le mouvement de la voiture et empêchant cette dernière de poursuivre la trajectoire correcte.

ATTENTION La phase de manœuvre est désactivée si la voiture n'a pas été garée dans un délai de 3 minutes environ.

Conclusion de la manœuvre

La manœuvre semi-automatique prend fin lorsque le message indiquant la fin de la manœuvre s'affiche à l'écran. À la fin de la manœuvre, le système rend le contrôle de la voiture au conducteur qui devra terminer de garer manuellement la voiture si besoin.

DESCRIPTION DE LA PHASE DE MANŒUVRE DE SORTIE DE STATIONNEMENT

Activation

Pour activer cette fonction, appuyer sur le bouton fig. 105 : une fois sélectionné, le système s'active et indiquera au conducteur, par le biais de l'écran du combiné de bord, les opérations nécessaires pour exécuter correctement la manœuvre.

Sélection du côté de manœuvre

Pour sélectionner le côté où l'on souhaite effectuer la manœuvre, agir sur les clignotants : ➡ pour effectuer la manœuvre vers le côté droit ou ➡ pour effectuer la manœuvre vers le côté gauche.



Manœuvre

Pendant la manœuvre, le système demande d'engager la marche arrière, d'actionner le clignotant, de lâcher le volant et d'intervenir sur les pédales correspondantes (accélérateur/frein/embrayage pour les versions avec boîte de vitesses manuelle ou sur les pédales d'accélérateur et de frein pour les versions avec boîte de vitesses automatique) tandis que le système gèrera automatiquement la direction pour effectuer la manœuvre de sortie de stationnement.

Si pendant la manœuvre de sortie de stationnement, on continue d'exécuter une action, volontaire ou involontaire, sur la direction (en saisissant le volant ou en entravant son mouvement), la manœuvre est interrompue.

Conclusion de la manœuvre

La manœuvre semi-automatique prend fin lorsque le message indiquant la fin de la manœuvre s'affiche à l'écran. À la fin de la manœuvre, le système rend le contrôle de la voiture au conducteur.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

❑ Si les capteurs subissent des chocs susceptibles de compromettre leur position, le fonctionnement du système pourrait s'avérer fortement dégradé.

❑ Le système atteint ses performances optimales une fois que le véhicule a parcouru 50 km au moins (« auto-calibrage » du système).

❑ Si les capteurs sont sales, recouverts de neige, de givre, de boue ou repeints par rapport à la solution originale, le fonctionnement du système pourrait s'avérer fortement dégradé. Pour un bon fonctionnement du système, il est indispensable que les capteurs soient toujours propres. Pendant le nettoyage des capteurs, veiller surtout à ne pas les rayer ou les endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs.

Les capteurs doivent être lavés à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du shampoing pour voiture. Dans les stations de lavage qui utilisent des hydro-nettoyeurs à jet de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement les capteurs en tenant la buse à plus de 10 cm de distance.

❑ Des sources sonores à ultrasons (par ex. freins pneumatiques de camions ou marteaux piqueurs) présentes à proximité peuvent dégrader les performances des capteurs.

❑ Les capteurs pourraient détecter un objet inexistant (perturbation d'écho), provoqué par des perturbations à caractère mécanique, par exemple : lavage de la voiture, pluie, condition de vent extrême, de grêle.

❑ Il est possible que les capteurs ne détectent pas les objets d'une forme spéciale ou réalisés dans des matériaux particuliers (poteaux très fins, attaches de remorques, tôles, grillages, buissons, bornes de parking, poubelles, motos, etc.). Il convient de faire très attention et de s'assurer que le véhicule et sa trajectoire sont bien compatibles avec la place de parking repérée par le système.

❑ L'utilisation de pneus (un ou plusieurs) ou de jantes de tailles différentes de celles présentes au moment de l'achat de la voiture risque de compromettre le fonctionnement du système.

❑ En cas de présence d'une remorque (dont la prise a été correctement insérée), le système sera automatiquement désactivé.

- ❑ Si le système est en mode « Recherche en cours », il est possible que le système détecte de manière erronée une place de parking pour effectuer la manœuvre (au niveau d'un carrefour, d'une sortie de garage, de rues transversales par rapport au sens de la marche, etc.).
- ❑ En cas de créneaux sur des routes en pente, il est possible que les performances du système soient détériorées et qu'il se désactive.
- ❑ Si on effectue le créneau entre deux voitures garées sur un trottoir, il est possible que le système fasse monter la voiture sur le trottoir.
- ❑ Il est possible que certaines manœuvres dans des virages très serrés ne soient pas effectuées.
- ❑ Veiller à ce que pendant le créneau, les conditions ne changent pas (par ex. présence de personnes et/ou d'animaux dans la zone de parking, véhicules en mouvement etc.) ; intervenir immédiatement si nécessaire.
- ❑ Pendant les créneaux, faire attention aux véhicules qui arrivent en sens inverse. Respecter systématiquement le Code de la route.

ATTENTION Le fonctionnement correct du système n'est pas garanti en cas de montage de chaînes à neige ou de roue compacte de secours.

ATTENTION La fonction considère comme valable uniquement la dernière place de parking (parallèle ou perpendiculaire) qui a été détectée par les capteurs de stationnement et la communique au conducteur.

ATTENTION Certains messages affichés à l'écran sont accompagnés de signaux sonores.



ATTENTION

127) La responsabilité de la manœuvre de stationnement et des autres manœuvres dangereuses est toujours confiée au conducteur. Lorsque l'on effectue de telles manœuvres, toujours s'assurer de l'absence de personnes (enfants notamment) et d'animaux dans l'espace en question. Bien que les capteurs de stationnement constituent une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours être vigilant pendant les manœuvres potentiellement dangereuses, même à faible vitesse.

128) Les manœuvres de recherche d'une place de parking et d'exécution de la manœuvre de stationnement doivent de toute façon être effectuées dans le respect des normes du Code de la route en vigueur.

129) Si l'on souhaite bloquer le volant avec les mains pendant une manœuvre, il est conseillé de le saisir fermement sur la couronne externe. Ne pas essayer d'enfiler les mains à l'intérieur ou de saisir les branches du volant.



ATTENTION

45) Le fonctionnement du système se base sur des composants différents : capteurs de stationnement avant et arrière, capteurs latéraux, direction, roues, système de freinage et combiné de bord. Un dysfonctionnement de l'un de ces composants pourrait compromettre le fonctionnement du système.

46) Pour la peinture du pare-chocs ou pour d'éventuelles retouches dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Jeep. L'application incorrecte de peinture risquerait de compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.



SYSTÈME SIDE DISTANCE WARNING

(le cas échéant)



47) 48)

Le système Side Distance Warning a pour fonction de détecter la présence d'obstacles latéraux éventuels se trouvant à proximité de la voiture, à l'aide des capteurs de stationnement situés dans le pare-chocs avant (fig. 107) et dans le pare-chocs arrière (fig. 108).



107

J0A0164C

Le système avertit le conducteur à l'aide d'un signal sonore et, le cas échéant, également avec des signaux visuels sur l'écran du combiné de bord.



108

J0A0699C

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION

Le système est en mesure de fonctionner uniquement après avoir parcouru une courte distance et si la vitesse de la voiture est comprise entre 0 et 18 km/h (0 et 11 mph).

Le système s'active/se désactive en agissant sur le menu « Réglages » du système **Uconnect™** (pour de plus amples informations, consulter le supplément dédié).

FONCTIONNEMENT AVEC REMORQUE

Le système est automatiquement désactivé dès l'introduction de la fiche du câble électrique de la remorque dans la prise du crochet d'attelage de la voiture. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque l'on débranche la fiche du câble de la remorque.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Voici quelques conditions qui pourraient influencer sur les performances du système Side Distance Warning :

- ❑ une sensibilité réduite du capteur et une réduction des performances du système d'aide au stationnement pourraient être dues à la présence sur la surface du capteur de : givre, neige, boue, plusieurs couches de peinture ;
- ❑ le capteur détecte un objet inexistant (« perturbation d'écho »), provoqué par des perturbations de caractère mécanique, par exemple : lavage de la voiture, pluie (conditions de vent très fort), grêle ;
- ❑ les signaux transmis par le capteur peuvent également être altérés par la présence de systèmes à ultrasons à proximité (par ex. freins pneumatiques de poids lourds ou marteaux piqueurs) ;
- ❑ les performances du système d'aide au stationnement peuvent également être influencées par la position des capteurs, par exemple les changements d'assiette (du fait de l'usure des amortisseurs, des suspensions) ou les changements de pneus, un chargement excessif de la voiture provoquant des assiettes qui prévoient un abaissement de la voiture ;

❑ la présence du crochet d'attelage en l'absence de remorque, qui pourrait interférer avec le bon fonctionnement des capteurs de stationnement. Avant d'utiliser le système ParkSense, nous conseillons de démonter de la voiture l'ensemble boule du crochet d'attelage amovible et la fixation correspondante lorsque la voiture n'est pas utilisée pour des opérations de remorquage. Le non-respect de cette prescription peut causer des lésions personnelles ou des dommages aux voitures ou aux obstacles parce que lorsque le signal sonore continu est émis, la boule du crochet d'attelage se trouve déjà beaucoup plus près de l'obstacle que le pare-chocs arrière. Si l'on souhaite laisser en permanence le crochet d'attelage sans pour autant atteler une remorque, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep pour mettre à jour le système ParkSense, car le crochet d'attelage risquerait d'être perçu comme un obstacle par les capteurs centraux.

❑ la présence d'autocollants sur les capteurs peut compromettre le fonctionnement du système. Veiller donc à ne pas appliquer d'autocollant sur les capteurs.



ATTENTION

47) Pour le bon fonctionnement du système, il est primordial de toujours éliminer la boue, la saleté, la neige ou le givre éventuellement présents sur les capteurs. Pendant le nettoyage des capteurs, veiller surtout à ne pas les rayer ou les endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. Les capteurs doivent être lavés à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du shampoing pour voiture. Dans les stations de lavage qui utilisent des machines à jet de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement les capteurs en plaçant la buse à plus de 10 cm.

48) Pour la peinture du pare-chocs ou pour d'éventuelles retouches dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Jeep. L'application incorrecte de peinture risquerait de compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.

SYSTÈME LANESENSE (dispositif de surveillance de la trajectoire latérale)



DESCRIPTION



49) 50) 51) 52) 53) 54)

Le système LaneSense utilise une caméra située sur le pare-brise pour relever les limites de la voie et pour évaluer la position de la voiture par rapport à ces limites afin de maintenir la voiture à l'intérieur de la voie.

Lorsque les deux limites de la voie sont relevées et que la voiture en dépasse une sans qu'il ne s'agisse d'une action volontaire du conducteur (clignotant non enclenché), le système fournit un avertissement tactile sous la forme du couple appliqué au volant pour signaler au conducteur qu'il doit intervenir pour rester à l'intérieur de la voie.



Si la voiture continue à dépasser la ligne de la voie sans que le conducteur n'intervienne, sur le combiné de bord apparaîtra aussi le témoin  (ou l'icône graphique correspondante sur l'écran multifonction reconfigurable) pour avertir le conducteur qu'il doit ramener la voiture à l'intérieur des limites de la voie.

AVERTISSEMENT Le système surveille la présence des mains du conducteur sur le volant. S'il ne détecte pas leur présence, il fournit un signal sonore et se désactive jusqu'à ce qu'il soit réactivé en appuyant sur le bouton dédié.

Lorsqu'une seule limite de voie est relevée et que la voiture la dépasse sans qu'il ne s'agisse d'une action volontaire du conducteur (clignotant non enclenché), sur le combiné de bord apparaîtra le témoin  (ou l'icône sur l'écran multifonction reconfigurable) pour avertir le conducteur qu'il doit ramener la voiture à l'intérieur de la voie. Dans ce cas, l'avertissement tactile (couple sur le volant) n'est pas fourni.

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

Au démarrage du moteur, le système est activé (LED sur le bouton  fig. 109 éteinte). À chaque démarrage du moteur, le système conserve l'état d'activation présent au moment de l'extinction précédente.



109

J0A0052C

Conditions d'activation

Une fois activé, le système ne se déclenche que lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- ☐ le conducteur maintient au moins une main sur le volant ;
- ☐ la vitesse de la voiture est comprise entre 60 km/h et 180 km/h (ou des valeurs équivalentes en miles) ;
- ☐ les lignes de délimitation de la voie sont parfaitement visibles des deux côtés ;

- ☐ les conditions de visibilité sont adéquates ;
 - ☐ la route est rectiligne ou présente des virages à large rayon ;
 - ☐ on maintient une distance de sécurité appropriée par rapport au véhicule qui précède ;
 - ☐ le clignotant (d'abandon de voie) n'est pas enclenché ;
 - ☐ les lignes de délimitation de la voie sont parfaitement visibles des deux côtés (exclusivement pour l'activation de l'avertissement tactile).
- REMARQUE** Le système n'applique pas le couple au volant à chaque fois qu'un système de sécurité (freins, système ABS, système ASR, système ESC, système Forward Collision Warning Plus, etc.) est activé.



ATTENTION

49) Le fonctionnement de la caméra pourrait être limité ou nul en raison des conditions atmosphériques, par exemple pluie battante, grêle, brouillard épais, neige abondante, formation de couches de givre sur le pare-brise.

50) Le fonctionnement de la caméra peut aussi être compromis par la présence de poussière, de condensation, de saleté ou de givre sur le pare-brise, par les conditions de la circulation (par ex. des véhicules avançant sur une autre voie que la voiture, des véhicules arrivant sur le côté ou avançant dans le sens opposé sur la même voie de circulation, virage ayant un faible rayon de courbure), par l'état de la chaussée et les conditions de conduite (par exemple, conduite tout-terrain). Il faut donc s'assurer que le pare-brise soit toujours propre. Pour éviter de rayer le pare-brise, utiliser des détergents spécifiques et des chiffons très propres. De plus, le fonctionnement de la caméra peut être limité ou nul dans certaines conditions de conduite, de circulation et d'état de la chaussée.

51) Des charges saillantes installées sur le toit de la voiture pourraient altérer le bon fonctionnement de la caméra. Avant de partir, s'assurer donc de positionner correctement le chargement de manière à ne pas couvrir le champ d'action de la caméra.

52) Si le pare-brise est rayé, ébréché ou cassé et qu'il est nécessaire de le remplacer, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Jeep. Ne pas remplacer le pare-brise soi-même en raison du risque de dysfonctionnement par la suite ! Il est recommandé de remplacer le pare-brise s'il a été endommagé dans la zone de la caméra.

53) Ne pas manipuler ni effectuer aucune intervention sur la caméra. Ne pas obstruer les ouvertures présentes dans le revêtement esthétique situé sous le rétroviseur d'habitacle. En cas d'anomalie de la caméra, il faut s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

54) Ne pas couvrir le champ d'action de la caméra avec des autocollants ou d'autres objets. Faire également attention à la présence éventuelle d'objets sur le capot de la voiture (par exemple une couche de neige) et s'assurer qu'ils n'interfèrent pas avec la caméra

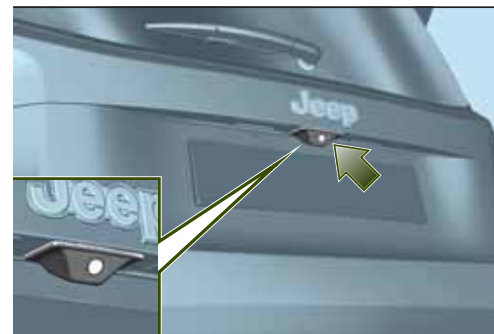
CAMÉRA DE RECUL (PARKVIEW® REAR BACK UP CAMERA)



DESCRIPTION



La caméra se trouve sur le hayon du coffre à bagages fig. 110.



110

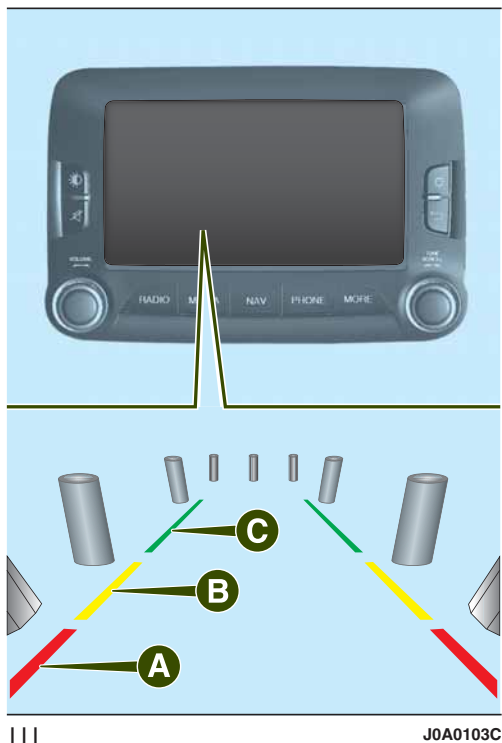
JOA0102C

Chaque fois que la marche arrière est enclenchée, la zone entourant la voiture, telle qu'elle est filmée par la caméra de recul, est affichée sur l'écran fig. 111 du système **Uconnect™**.

AFFICHAGES ET MESSAGES À L'ÉCRAN

La grille à lignes actives est placée sur l'image pour illustrer la largeur de la voiture et le parcours en marche arrière prévu en fonction de la position du volant.





Une ligne centrale pointillée superposée indique le centre de la voiture pour faciliter les manœuvres de stationnement ou l'alignement par rapport au crochet d'attelage. Les différentes zones colorées indiquent la distance par rapport à l'arrière de la voiture.

Zone (repère fig. 111)	Distance par rapport à l'arrière de la voiture
Rouge (A)	0 ÷ 30 cm
Jaune (B)	30 cm ÷ 1 m
Vert (C)	1 m ou plus

ATTENTION Pendant les manœuvres de stationnement, faire toujours très attention aux obstacles qui pourraient se trouver au-dessus ou au-dessous du champ d'action de la caméra.



ATTENTION

130) La responsabilité de la manœuvre de stationnement et des autres manœuvres, potentiellement dangereuses, est toujours confiée au conducteur. Lorsqu'on effectue de telles manœuvres, s'assurer toujours de l'absence de personnes (enfants notamment) et d'animaux dans l'espace en question. Bien que la caméra constitue une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours rester attentif pendant les manœuvres potentiellement dangereuses même à faible vitesse. Toujours conduire à une vitesse modérée de façon à pouvoir freiner à temps en cas de détection d'un obstacle.



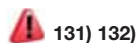
ATTENTION

55) Pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable que la caméra soit toujours propre et ne présente aucune trace de boue, de saleté, de neige ou de glace. Pendant le nettoyage de la caméra, veiller surtout à ne pas la rayer ou l'endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. La caméra doit être lavée à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du savon pour voiture. Dans les stations de lavage qui utilisent des hydro-nettoyeurs à jets de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement la caméra en tenant le gicleur à plus de 10 cm de distance. Ne pas apposer d'adhésifs sur la caméra.

TRACTAGE DE REMORQUES



PRÉ-ÉQUIPEMENT CROCHET D'ATTELAGE



131) 132)

Instructions d'utilisation de la barre de remorquage à tête sphérique amovible

AVERTISSEMENT Avant de prendre la route, il faut **contrôler** que la barre de remorquage à tête sphérique amovible est **bien fixée** selon les conditions suivantes :

- ☐ le marquage vert de la molette coïncide avec le marquage vert sur la barre de remorquage ;
- ☐ la molette se trouve en fin de course sur la barre de remorquage (sans fente) ;
- ☐ serrure bloquée et clé enlevée. La molette ne peut pas être retirée ;
- ☐ barre à tête sphérique fixée solidement dans le tuyau de logement. Contrôler en secouant avec la main. Si, après le contrôle, toutes les conditions requises ne sont pas remplies, la procédure de montage doit être répétée.

Si même une seule des conditions requises n'est pas satisfaite, le crochet d'attelage **ne doit pas** être utilisé, car cela pourrait provoquer des accidents. S'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

La barre de remorquage à tête sphérique peut être montée/démontée manuellement, sans devoir utiliser d'outils spécifiques.

ATTENTION Ne jamais utiliser de moyens ou d'outils de travail : dans un tel cas, le mécanisme pourrait être endommagé.

ATTENTION Ne jamais débloquer en cas de remorque fixée à la voiture ou en présence de plate-forme multi-usages.

ATTENTION En cas de conduite sans remorque (ou sans plate-forme multi-usages), la barre de remorquage à tête sphérique doit être enlevée et le bouchon de fermeture doit être toujours inséré dans le tuyau de logement. Ceci est notamment valable si la visibilité de la plaque ou du système d'éclairage est réduite à cause de la barre.



112



Légende

- 1 – Tuyau de logement
- 2 – Barre de remorquage à tête sphérique
- 3 – Boules de blocage
- 4 – Boule de décrochage
- 5 – Levier de déblocage
- 6 – Molette
- 7 – Capuchon
- 8 – Clé
- 9 – Marquage rouge (molette)
- 10 – Marquage vert (molette)
- 11 – Marquage vert (barre de remorquage)
- 12 – Symbole (déblocage commande)
- 13 – Bouchon de fermeture
- 14 – Cheville d'attelage
- 15 – Absence de fentes entre 2 et 6
- 16 – Fente d'environ 5 mm
- A** : position bloquée (marche)
- B** : position débloquée (retirée)

Montage de la barre de remorquage à tête sphérique

Enlever le bouchon du tuyau de support.

Lorsque la barre de remorquage à tête sphérique est extraite du coffre à bagages, elle se trouve normalement en position débloquée. Cela peut se voir si l'espace entre la molette et la barre de remorquage correspond à une fente d'environ 5 mm (voir fig. 112) et si le marquage rouge sur la molette est tourné vers le marquage vert sur la barre de remorquage. La barre de remorquage ne peut être montée que si elle se trouve dans ces conditions. Si le mécanisme de blocage de la barre de remorquage doit être désactivé avant le montage, ou à n'importe quel autre moment, et s'il doit être en position bloquée, ce mécanisme doit être préchargé.

La position bloquée se voit quand le marquage vert de la molette coïncide avec le marquage vert de la barre de remorquage et que la molette est en fin de course sur la barre de remorquage, c'est-à-dire sans fente (voir figure).

Le mécanisme de blocage est préchargé en procédant de la façon suivante :

- ☐ clé insérée et serrure ouverte, extraire la molette en agissant dans la direction de la flèche A fig. 112 ;
- ☐ puis agir dans la direction de la flèche B, jusqu'à l'arrêt.

La boule de décrochage est préchargée et le mécanisme de blocage reste en position de précharge même lorsque la molette est relâchée. Le levier de décrochage s'enclenche et le mécanisme de blocage reste en position de précharge même lorsque la molette est relâchée.

Pour le montage de la barre de remorquage, celle-ci doit être insérée dans le tuyau de logement avec la cheville d'attelage. Insérer depuis le bas et pousser vers le haut : le mécanisme est bloqué automatiquement.

Fermer la serrure et toujours extraire la clé. La clé ne peut pas être extraite quand la serrure est débloquée. Monter ensuite le capuchon de protection sur la serrure.

ATTENTION Pour éviter des lésions aux membres, pendant la procédure de blocage, garder les mains loin de la molette.

Démontage de la barre de remorquage

Procéder comme suit :

- ☐ ôter le capuchon de protection de la serrure et l'enfoncer sur la poignée de la clé. Ouvrir la serrure avec la clé ;



- ❑ saisir solidement la barre de remorquage, extraire la molette en agissant dans le sens de la flèche A fig. 112, puis tourner dans le sens de la flèche B jusqu'à l'arrêt de façon à la débloquer en position extraite. Enlever ensuite la barre de remorquage du tuyau de logement. La molette peut ensuite être relâchée (elle s'arrêtera automatiquement en position débloquée) ;
- ❑ ranger la barre de remorquage dans le coffre à bagages pour qu'elle ne soit pas salie et/ou endommagée par les autres objets à bord ;
- ❑ pour finir, insérer le bouchon approprié dans le tuyau de support.

Avertissements

Appliquer la plaquette en un point bien visible de la voiture, à proximité du tuyau de support ou du côté intérieur du coffre à bagages. Pour assurer un fonctionnement correct du système, il faut éliminer régulièrement tous les dépôts de saleté éventuellement accumulés sur la barre à tête sphérique et sur le tuyau de support. La serrure ne doit être traitée qu'avec de la graphite.

Lubrifier périodiquement avec de la graisse sans résine ou de l'huile les articulations, les surfaces de coulissement ou les boules. La lubrification apporte aussi une protection supplémentaire anticorrosion.

En cas de lavage de la voiture au jet de vapeur, il faut démonter la barre à tête sphérique et insérer le bouchon approprié. La barre à tête sphérique ne doit en effet jamais être nettoyée au jet de vapeur.

Deux clés sont fournies avec la barre de remorquage à tête sphérique amovible. Noter le numéro de clé à quatre chiffres et le conserver dans un lieu sûr. Ce numéro doit être utilisé pour commander éventuellement des copies de clé.

ATTENTION Pour l'installation du crochet d'attelage, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.



ATTENTION

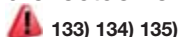
131) *Le système ABS qui équipe la voiture ne contrôle pas le système de freinage de la remorque. Il faudra donc une extrême prudence sur des chaussées glissantes.*

132) *Ne jamais modifier le système de freinage de la voiture pour la commande du frein de la remorque. Le système de freinage de la remorque doit être complètement indépendant du circuit hydraulique de la voiture.*

RAVITAILLEMENT DE LA VOITURE



Toujours éteindre le moteur avant d'effectuer le ravitaillement.



133) 134) 135)

MOTEURS À ESSENCE

Utiliser exclusivement de l'essence sans plomb avec indice d'octane (R.O.N.) non inférieur à 95 (Spécification EN228).

MOTEURS DIESEL



56)

Utiliser seulement du gazole pour transport routier (Spécification EN590). Dans le cas d'une utilisation/stationnement prolongé de la voiture en zone de montagne/froides, il est conseillé d'effectuer le ravitaillement avec le gazole disponible sur les lieux. De plus, dans cette situation, il est conseillé de maintenir à l'intérieur du réservoir une quantité de combustible supérieure à 50 % de la capacité utile.

PROCÉDURE DE RAVITAILLEMENT

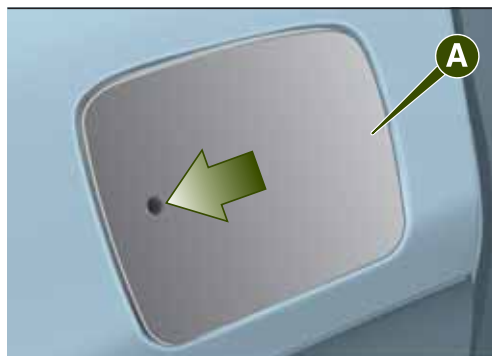
La trappe à carburant est débloquée quand le verrouillage centralisé des portes est désactivé et se bloque automatiquement lors de l'actionnement du verrouillage centralisé.

Ouverture de la trappe

Pour effectuer le ravitaillement, procéder comme suit :

□ ouvrir la trappe A fig. 113, en agissant sur le point indiqué par la flèche ;

□ introduire le distributeur dans le goulot et procéder au ravitaillement ;



113

J0A0182C

□ puis retirer le distributeur du goulot et refermer la trappe A.

La procédure de ravitaillement décrite précédemment est illustrée sur la plaquette B fig. 113 située à l'intérieur de la trappe à carburant. La plaquette reprend aussi le type de carburant (UNLEADED FUEL = essence, DIESEL = gazole).

Ouverture d'urgence de la trappe à carburant

Procéder comme suit :

□ en agissant depuis l'intérieur du coffre à bagages, tourner le crochet A fig. 114 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis l'ôter en le tirant vers l'intérieur du coffre à bagages ;



114

J0A0400C

□ tirer sur le cordon pour débloquer la serrure de la trappe à carburant ;

□ appuyer sur la trappe à carburant pour l'ouvrir (voir les indications fournies précédemment) ;

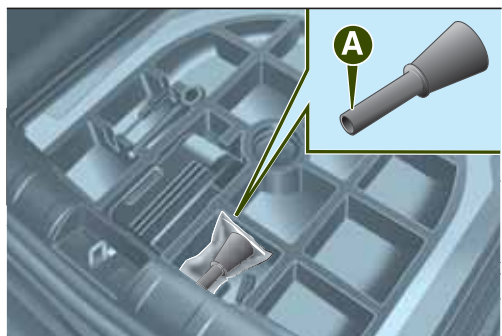


❑ replacer correctement le cordon et le crochet à l'intérieur de leur logement.

Ravitaillement de secours

Procéder comme suit :

❑ ouvrir le coffre à bagages et prendre l'adaptateur spécial A fig. 115, situé dans la boîte à outils ou, selon les versions, dans la boîte du TireKit ;



115

J0A0200C

- ❑ ouvrir la trappe A fig. 113, en suivant la procédure décrite précédemment ;
- ❑ insérer l'adaptateur dans le goulot ;
- ❑ une fois le ravitaillement terminé, retirer l'adaptateur et refermer la trappe ;
- ❑ pour finir, ranger l'adaptateur dans le coffre à bagages.



ATTENTION

133) Ne pas monter sur l'extrémité du goulot d'autres objets/bouchons que ceux prévus sur la voiture. L'utilisation d'objets/bouchons non conformes pourrait provoquer des augmentations de pression à l'intérieur du réservoir et des conditions dangereuses.

134) Ne jamais s'approcher du goulot du réservoir avec des flammes nues ou des cigarettes allumées : risque d'incendie. Éviter de trop approcher le visage du goulot pour ne pas inhaler de vapeurs nocives.

135) Ne pas utiliser de téléphone portable à proximité de la pompe de ravitaillement de carburant : possible risque d'incendie.



ATTENTION

56) Pour les voitures à gazole, utiliser exclusivement du gazole pour transport routier, conformément à la norme européenne EN590. L'utilisation d'autres produits ou mélanges peut endommager le moteur de manière irréversible et provoquer la déchéance de la garantie à cause des dommages causés. En cas de ravitaillement accidentel avec d'autres types de carburant, ne pas démarrer le moteur et vidanger le réservoir. Si le moteur a été lancé, même très brièvement, il est indispensable de purger, en plus du réservoir, le circuit d'alimentation tout entier.

SITUATIONS D'URGENCE

Vous avez un pneu crevé ou une ampoule grillée ?

Il arrive parfois que certains inconvénients viennent perturber notre voyage.

Les pages consacrées aux situations d'urgence peuvent vous aider à affronter de manière autonome et en toute tranquillité des situations critiques.

Dans une situation d'urgence, nous vous conseillons d'appeler le numéro vert figurant sur le Carnet de Garantie.

Il est également possible d'appeler le numéro vert universel, national ou international pour trouver le Réseau Après-vente le plus proche.

FEUX DE DÉTRESSE	142
REPLACEMENT D'UNE AMPOULE	142
REPLACEMENT DES FUSIBLES..	148
REPLACEMENT D'UNE ROUE	154
TIREKIT	159
DÉMARRAGE DE SECOURS	161
SYSTÈME DE COUPURE DU CARBURANT	163
DÉVERROUILLAGE DU LEVIER DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE.....	164
REMORQUAGE DE LA VOITURE	165
REMORQUAGE DU VÉHICULE EN PANNE.....	167

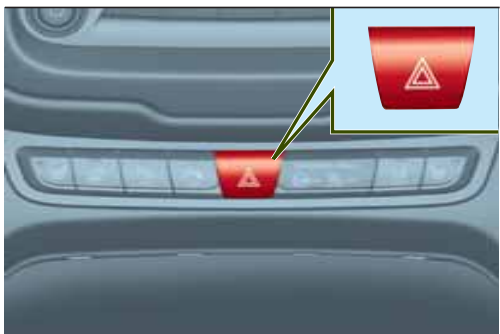


FEUX DE DÉTRESSE

COMMANDE

Appuyer sur le bouton fig. 116 pour allumer/éteindre les feux.

Avec les feux de détresse enclenchés, les témoins  et  clignotent.



116

JOA0050C

ATTENTION L'utilisation des feux de détresse est réglementée par le code de la route du pays où l'on circule : se conformer aux normes en vigueur.

Freinage d'urgence

En cas de freinage d'urgence, les feux de détresse s'éclairent automatiquement et les témoins  et  s'allument sur le combiné de bord. Les feux s'éteignent automatiquement dès qu'il ne s'agit plus d'un freinage d'urgence.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE



INDICATIONS GÉNÉRALES

- ☐ Avant de remplacer une ampoule, vérifier que les contacts ne sont pas oxydés ;
- ☐ remplacer les ampoules grillées par d'autres de même type et puissance ;
- ☐ après avoir remplacé une ampoule des phares, toujours vérifier que son orientation est correcte ;
- ☐ lorsqu'une ampoule ne fonctionne pas, avant de la remplacer, vérifier que le fusible correspondant est intact : pour l'emplacement des fusibles, se référer au paragraphe « Remplacement des fusibles » de ce chapitre.

ATTENTION Quand il fait froid ou humide ou après une pluie battante ou après un lavage, la surface des phares ou des feux arrière peut s'embuer et/ou former des gouttes de condensation sur la paroi interne. Il s'agit d'un phénomène naturel dû à la différence de température et d'humidité entre l'intérieur et l'extérieur du verre qui, toutefois, n'indique pas une anomalie et ne compromet pas le bon fonctionnement des dispositifs d'éclairage. Lors de l'allumage des feux, la buée disparaît rapidement depuis le centre du diffuseur pour s'élargir progressivement vers les bords extérieurs.

Ampoules	Type	Puissance
Feux de position avant/feux de jour (D.R.L.)	P21/5W	21/5W
Position arrière	P21W	21W
Feux de route/feux de croisement (halogènes)	H4	60/55W
Feux de route/feux de croisement (à décharge de gaz xénon)	D5S	25W
Clignotants avant	PY21W	21W
Clignotants arrière	W16W	16W
Clignotants latéraux (avant et sur rétroviseur d'aile)	WY5W	5W
3e feu de stop	LED	–
Plaque	W5W	5W
Feu antibrouillard	H11	55W
Feu antibrouillard arrière	W16W	16W
Feu de recul	W16W	16W
Plafonnier avant	C5W	5W
Plafonniers avant (ailettes pare-soleil)	C5W	5W
Plafonnier arrière (versions sans toit ouvrant)	C5W	5W
Plafonniers arrière (versions avec toit ouvrant)	C5W	5W
Plafonniers du coffre à bagages	W5W	5W
Plafonnier de boîte à gants	W5W	4W

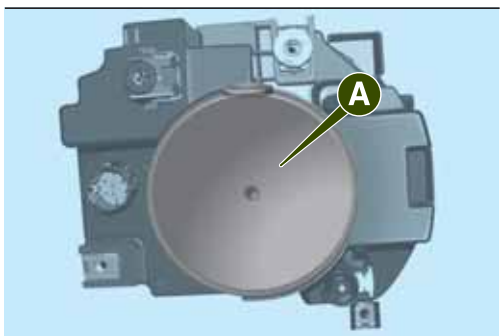


REPLACEMENT D'UNE AMPOULE EXTÉRIEURE

Groupe optique avant supérieur (feux de route/ feux de croisement halogènes)

Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit :

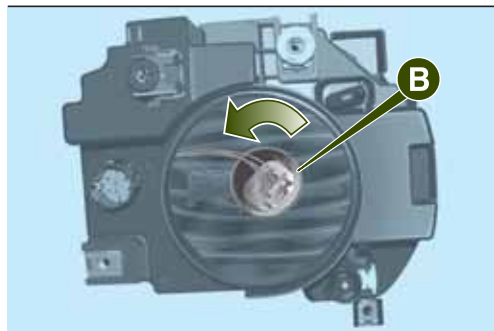
- en opérant de l'intérieur du compartiment moteur, retirer le couvercle A fig. 117 en agissant sur la languette spéciale ;



117

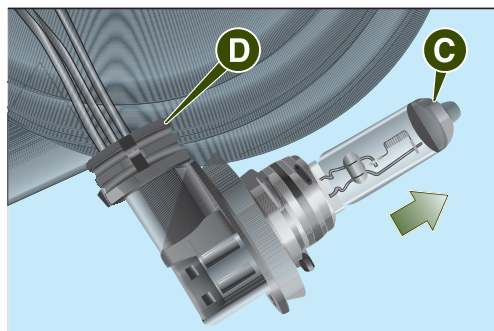
J0A0260C

- tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre le groupe ampoule et douille B fig. 118 et puis l'ôter vers l'extérieur ;
- retirer, en l'ôtant vers l'extérieur, le groupe ampoule et douille C fig. 119 en le débranchant du connecteur D ;
- installer le nouveau groupe ampoule et douille en veillant à ce qu'il soit correctement bloqué ;



118

J0A0261C



119

J0A0414C

- insérer ensuite le groupe ampoule et douille à l'intérieur de son logement et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre en veillant à ce qu'il soit correctement bloqué.

ATTENTION N'effectuer l'opération de remplacement de l'ampoule que lorsque le moteur est éteint. S'assurer en outre que le moteur est froid pour éviter tout risque de brûlures.

Groupe optique avant supérieur (feux de route/ feux de croisement à décharge de gaz xénon)

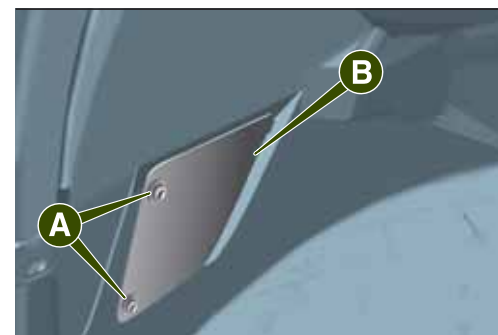
Pour le remplacement de ces feux, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Groupe optique avant inférieur

Feux de position/feux de jour (D.R.L.) et clignotants avant

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

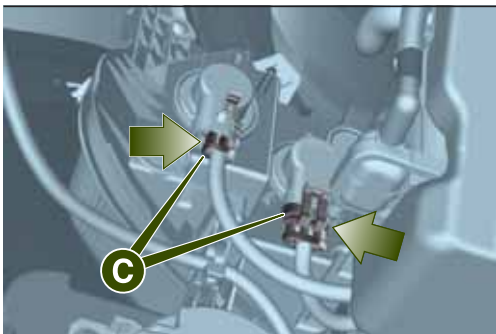
- braquer complètement les roues ;
- à l'aide du tournevis, dévisser les vis A fig. 120 et enlever le volet B ;



120

J0A0211C

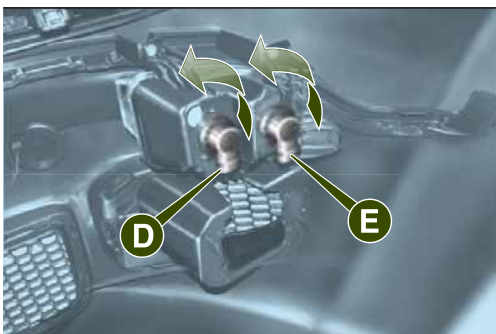
- déposer les connecteurs électriques C fig. 121 ;



121

J0A0306C

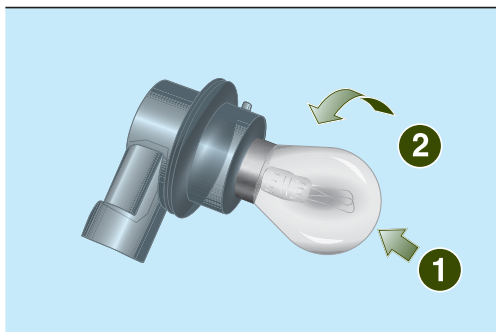
❑ tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (sur le dispositif gauche) ou dans le sens des aiguilles d'une montre (sur le dispositif droit) et retirer les groupes ampoule et douilles fig. 122 : D = feux de position/feux de jour (D.R.L.), E = clignotants ;



122

J0A0263C

❑ remplacer l'ampoule grillée : pour extraire l'ampoule, appuyer délicatement dessus (1 fig. 123) et la tourner simultanément dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (2) ;



123

J0A0264C

❑ insérer la nouvelle ampoule, en appuyant dessus fig. 123, en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et en veillant à ce qu'elle soit bien bloquée ;

❑ insérer ensuite les groupes ampoule et douilles à l'intérieur de leur logement respectif et les tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (côté droit) et dans le sens des aiguilles d'une montre (côté gauche), en veillant à ce qu'ils soient bien bloqués ;

❑ rebrancher les connecteurs électriques ;

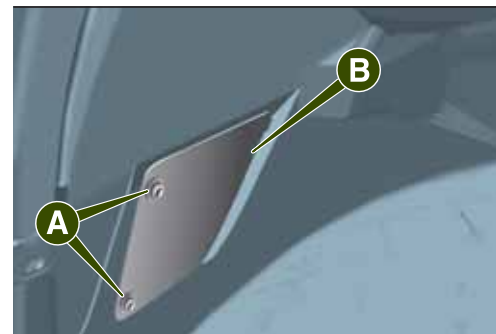
❑ pour finir, remonter le volet B fig. 120, en vissant à fond les vis de fixation A.

Feux antibrouillard

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

❑ braquer complètement les roues ;

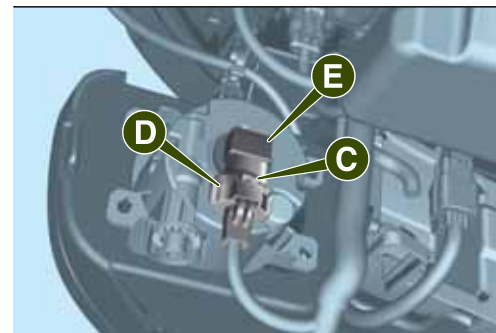
❑ à l'aide du tournevis, dévisser les vis A fig. 124 et enlever le volet B ;



124

J0A0211C

❑ en agissant sur la languette C fig. 125, déposer le connecteur électrique D ;



125

J0A0301C



- ❑ tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre le groupe ampoule et douille E fig. 125 et puis remplacer l'ampoule ;
- ❑ insérer le nouveau groupe ampoule et douille en veillant à ce qu'il soit correctement bloqué ;
- ❑ rebrancher le connecteur électrique ;
- ❑ pour finir, remonter le volet B fig. 124, en vissant à fond les vis de fixation A.

Feux clignotants latéraux

Clignotants latéraux sur rétroviseurs d'aile
(si prévus)

Pour le remplacement des ampoules, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

Groupe optique arrière supérieur

Il contient les ampoules des feux de position, des feux de stop et des clignotants.

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

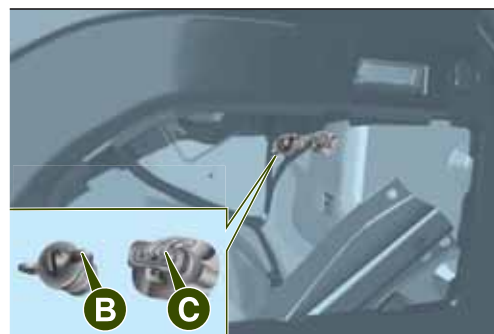
- ❑ ouvrir le hayon du coffre à bagages ;
- ❑ retirer le volet A fig. 126, en agissant sur le point indiqué par la flèche ;
- ❑ dévisser le dispositif de fixation B fig. 127 ;



126

J0A0113C

- ❑ débrancher le connecteur électrique en agissant sur le dispositif C ;



127

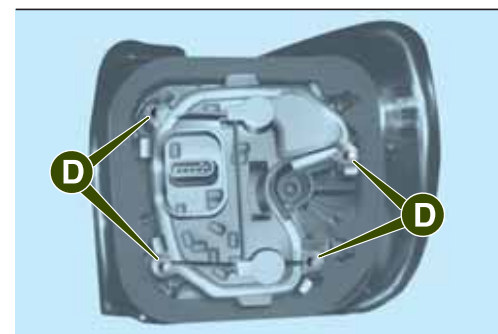
J0A0269C

- ❑ déposer le groupe optique arrière, en l'ôtant vers l'extérieur comme indiqué en fig. 128 ;
- ❑ dévisser les quatre vis de fixation D fig. 129 et déposer le groupe douilles ;
- ❑ remplacer l'ampoule concernée (fig. 130 : E/G = feux de stop, F = clignotants) (les ampoules E et G s'allument toujours en même temps) ;



128

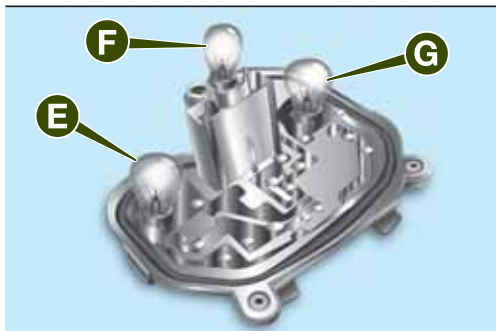
J0A0316C



129

J0A0268C

- ❑ insérer la nouvelle ampoule en s'assurant qu'elle est correctement bloquée ;
- ❑ remonter correctement le groupe douilles sur le groupe optique arrière, en vissant à fond les quatre vis de fixation ;
- ❑ remonter le groupe optique arrière sur la voiture ;
- ❑ visser à fond le dispositif de fixation du groupe optique arrière et rebrancher le connecteur électrique ;



I30

J0A0270C

□ remonter le volet A fig. 126 en s'assurant qu'il est correctement bloqué ;

□ pour finir, fermer le hayon du coffre à bagages.

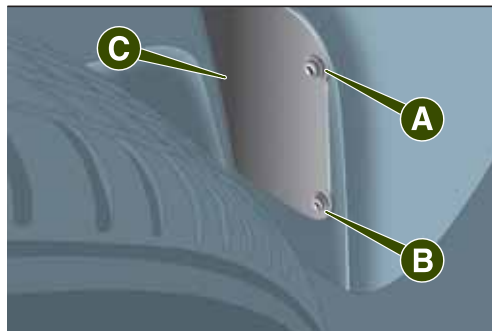
Groupe optique arrière inférieur

Ils contiennent les ampoules des feux antibrouillard arrière (côté gauche) et de recul (côté droit).

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

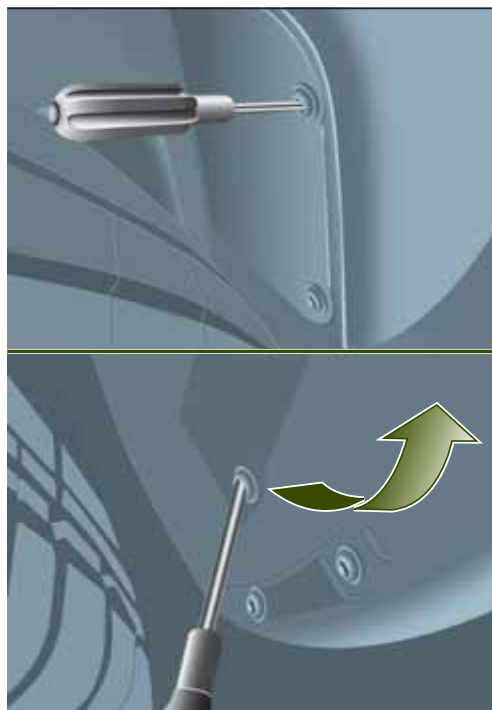
□ à l'aide du tournevis, dévisser les vis A fig. 131 et B et enlever le volet C ;

□ la vis supérieure A est facilement accessible alors que pour dévisser la vis inférieure B, il faut incliner de façon adéquate la lame du tournevis, comme indiqué en fig. 132 ;



I31

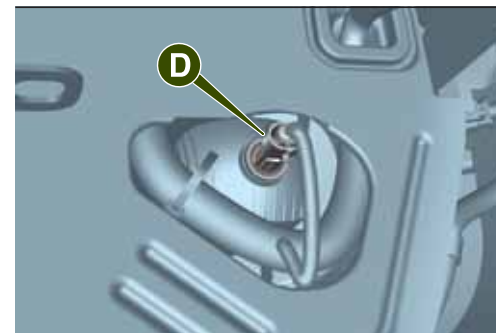
J0A0212C



I32

J0A0213C

□ tourner la douille D fig. 133 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et remplacer l'ampoule concernée ;



I33

J0A0302C

□ insérer la nouvelle ampoule en s'assurant qu'elle est correctement bloquée ;

□ remonter la douille dans son logement en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et en s'assurant qu'elle est bien bloquée ;

□ remonter correctement le volet C, en vissant à fond les vis.

Troisième feu de stop

Le 3^e feu de stop utilise un éclairage à LED. Pour le remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.



Feux de plaque

Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

- ☐ retirer les transparents A fig. 134 ;
- ☐ tourner la douille dans le sens des aiguilles d'une montre et extraire les ampoules ;



134

JOA0444C

- ☐ monter les nouvelles ampoules en s'assurant qu'elles sont bien bloquées dans les douilles ;
- ☐ pour finir, remonter les transparents.



ATTENTION

136) Avant de procéder au remplacement de l'ampoule, attendre que les tuyaux d'échappement refroidissent : **DANGER DE BRÛLURES !**

137) Les modifications ou réparations de l'installation électrique effectuées de façon incorrecte et sans tenir compte des caractéristiques techniques de l'installation, peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement avec des risques d'incendie.

138) Les ampoules halogènes contiennent du gaz sous pression, et la projection de fragments de verre est possible en cas de rupture.



ATTENTION

57) Manipuler les ampoules halogènes en ne touchant que la partie métallique. Si on touche le bulbe transparent avec les doigts, l'intensité de la lumière baisse et la durée de vie de l'ampoule risque aussi d'être réduite. En cas de contact accidentel, frotter le bulbe avec un chiffon trempé dans l'alcool, puis laisser sécher.

REPLACEMENT DES FUSIBLES



GÉNÉRALITÉS



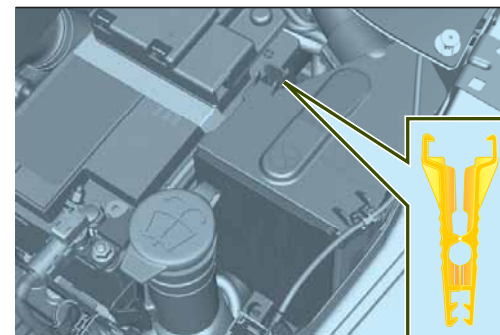
139) 140) 141) 142) 143)



58) 59)

Petite pince pour l'extraction des fusibles

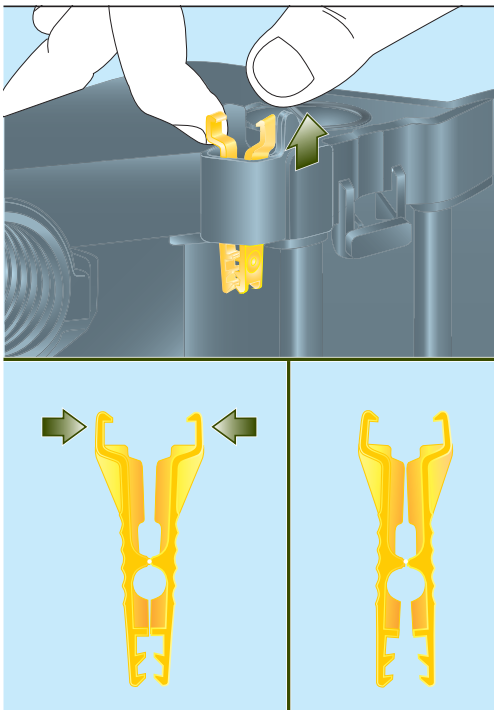
Pour remplacer un fusible, utiliser la petite pince accrochée au couvercle de la centrale fusibles du compartiment moteur (voir fig. 135).



135

JOA0250C

Saisir la petite pince par les ailettes supérieures, comme indiqué en fig. 136, les enfoncer et extraire ensuite la petite pince vers le haut. La petite pince a deux extrémités différentes, qui ont été spécialement conçues (voir fig. 137) pour la dépose



I 36

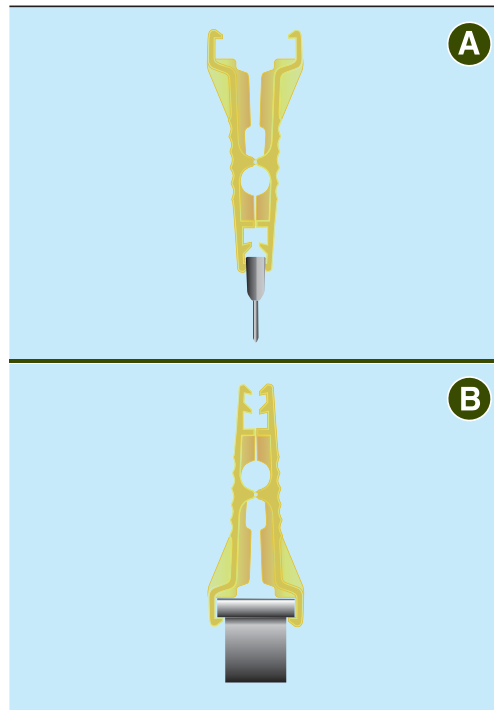
J0A0331C

des différents types de fusibles présents dans la voiture :

- ☐ **A** : MINI fuse ;
- ☐ **B** : J-CASE fuse.

ACCÈS AUX FUSIBLES

Les fusibles sont groupés dans quatre centrales logées dans le compartiment moteur, sous la planche de bord et dans le coffre à bagages.

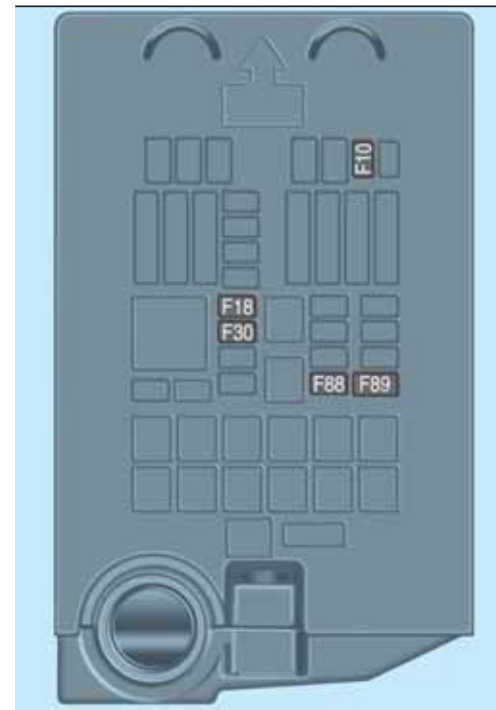


I 37

J0A0686C

CENTRALE DU COMPARTIMENT MOTEUR

La centrale est située à côté de la batterie fig. 138.



I 38

J0A0117C

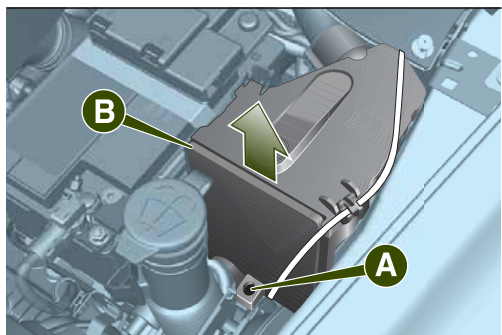
Déblocage de la vis de fixation et démontage du couvercle de la centrale fusibles

Procéder comme suit :

- ☐ appuyer à fond sur la vis A fig. 139, en utilisant le tournevis spécial fourni de série ;
- ☐ tourner lentement la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à rencontrer une certaine résistance (ne pas forcer) ;



- ❑ relâcher la vis lentement ;
- ❑ l'ouverture est signalée par la sortie de toute la tête de vis de son logement ;
- ❑ déposer le couvercle B fig. 139, en le faisant coulisser complètement vers le haut, comme indiqué sur l'illustration.



139

J0A0116C

Le numéro d'identification du composant électrique correspondant à chaque fusible figure sur le couvercle. Après avoir remplacé un fusible, s'assurer d'avoir bien refermé le couvercle B.

Montage du couvercle de la centrale fusibles et blocage de la vis

Procéder comme suit :

- ❑ fixer correctement le couvercle B fig. 139 au boîtier, en le faisant coulisser complètement du haut vers le bas ;

- ❑ appuyer à fond sur la vis A fig. 139, en utilisant le tournevis spécial fourni de série ;
- ❑ tourner lentement la vis dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à rencontrer une certaine résistance (ne pas forcer) ;
- ❑ relâcher la vis lentement ;
- ❑ la fermeture est signalée par la fixation de toute la tête de vis dans son logement.

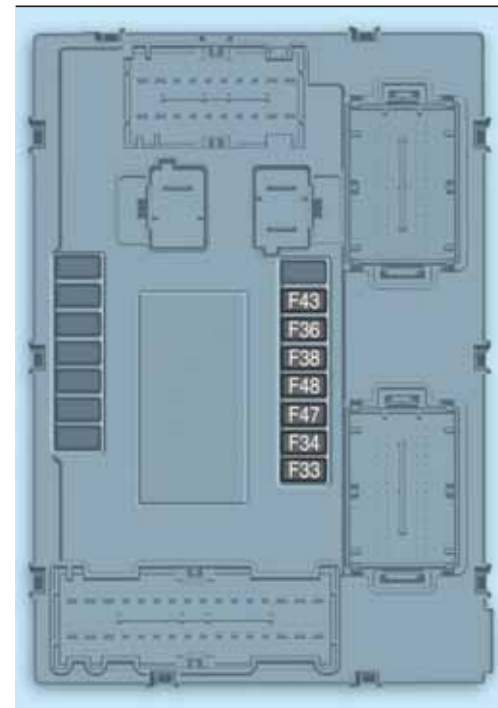
CENTRALE DE LA PLANCHE DE BORD

La centrale fig. 140 est située du côté gauche de la colonne de direction et les fusibles sont librement accessibles depuis la partie inférieure de la planche de bord.

Pour remplacer les fusibles, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

CENTRALES DU COFFRE À BAGAGES

Pour accéder aux fusibles, agir sur le point indiqué par la flèche et déposer le volet A fig. 141.



140

J0A0114C



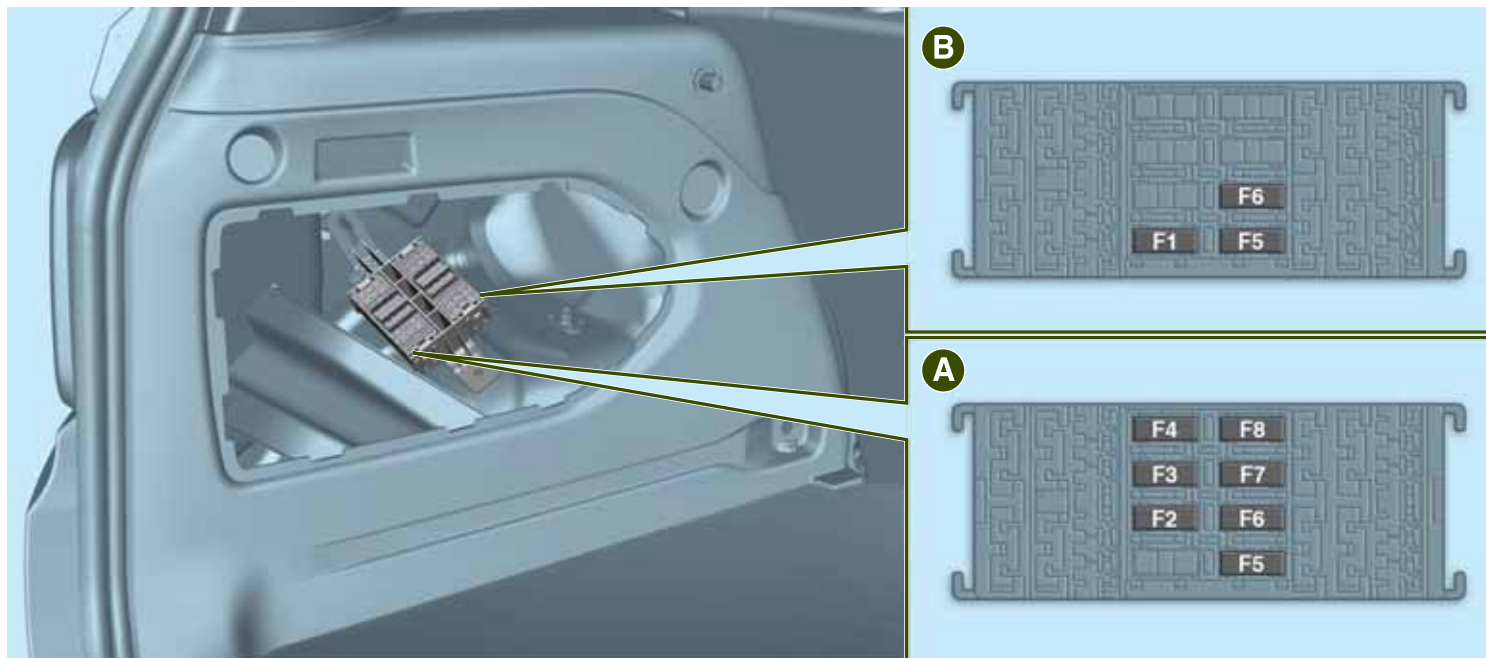
141

J0A0113C

En fonction des équipements de la voiture, on peut trouver la centrale A et/ou la centrale B (voir fig. 142).

A : centrale porte-fusibles n° 1

B : centrale porte-fusibles n° 2



CENTRALE DU COMPARTIMENT MOTEUR**fig. 138**

CONSOMMATEURS	FUSIBLE	AMPÈRES
Avertisseur sonore (klaxon)	F10	15
Alimentation prises de courant coffre à bagages	F18	20
Disponible	F30	–
Rétroviseurs extérieurs chauffants	F88	7,5
Lunette dégivrante	F89	30

CENTRALE DE LA PLANCHE DE BORD**fig. 140**

CONSOMMATEURS	FUSIBLE	AMPÈRES
Lève-glace électrique avant (côté passager)	F33	20
Lève-glace électrique avant (côté conducteur)	F34	20
Alimentation système Uconnect™ , Climatiseur, Alarme, Rabattement électrique rétroviseurs extérieurs, Système EOBD, Port USB	F36	15
Dispositif Safe Lock (Déverrouillage de la porte côté conducteur - si installé)/Déverrouillage des portes/Fermeture centralisée/Déverrouillage électrique du hayon du coffre à bagages	F38	20
Pompe lave-glace avant/arrière	F43	20
Lève-vitre électrique arrière gauche	F47	20
Lève-vitre électrique arrière droit	F48	20

CENTRALES DU COFFRE À BAGAGES

fig. 142

REMARQUE La configuration de la centrale du coffre à bagages varie en fonction des équipements présents sur la voiture.

Centrale porte-fusibles n° 1

CONSOMMATEURS	FUSIBLE	AMPÈRES
Installation HI-FI	F2	20
Toit ouvrant électrique	F3	20
Réglage lombaire électrique du siège avant (côté conducteur)	F4	7,5
Déplacement électrique du siège avant (côté conducteur)	F5	30
Déplacement électrique des sièges avant (côté conducteur et côté passager)	F6	7,5
Réglage lombaire électrique des sièges avant (côté conducteur et côté passager)	F7	30
Chauffage électrique des sièges avant	F8	20

Un fusible de 20 A de protection du store pare-soleil du toit ouvrant est en outre présent sur la centrale.

Centrale porte-fusibles n° 2

CONSOMMATEURS	FUSIBLE	AMPÈRES
Centrale de contrôle de l'éclairage extérieur sur remorque	F1	10
Centrale d'éclairage extérieur feux (côté gauche)	F5	15
Centrale d'éclairage extérieur feux (côté droit)	F6	15



**ATTENTION**

139) Si le fusible grille à nouveau, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

140) Ne jamais remplacer un fusible par un autre ayant un ampérage supérieur ; DANGER D'INCENDIE.

141) Si un fusible général de protection (MAXI-FUSE, MEGA-FUSE, MIDI-FUSE) intervient, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

142) Avant de remplacer un fusible, s'assurer d'avoir placé le dispositif de démarrage sur STOP, d'avoir extrait la clé (en cas de clé mécanique) et d'avoir coupé et/ou désactivé tous les consommateurs.

143) Si un fusible général de protection des systèmes de sécurité (système airbag, système de freinage), des systèmes motopropulseur (système moteur, système boîte de vitesses) ou du système de direction se déclenche, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

**ATTENTION**

58) Ne jamais remplacer un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériel de récupération.

59) S'il faut effectuer un lavage du compartiment moteur, veiller à ne pas diriger le jet d'eau directement sur la centrale fusibles ou sur les moteurs d'essuie-glace.

REEMPLACEMENT D'UNE ROUE

144) 145) 146) 147) 148) 149) 150) 151)

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT

Procéder comme suit :

☐ arrêter la voiture dans un endroit ne constituant pas un danger pour la circulation et où l'on puisse remplacer la roue en toute sécurité, le plus loin possible du bord de la chaussée.

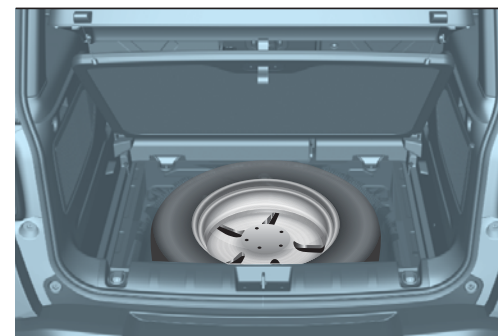
Si possible, placer la voiture sur un sol plat et compact ;

☐ allumer les feux de détresse et actionner le frein de stationnement électrique ;

☐ enclencher la 1^{re} ou la marche arrière ou, pour les versions équipées de boîte de vitesses automatique, placer le levier de vitesses sur P (Stationnement) ;

☐ couper le moteur et enfiler le gilet réfléchissant (pour sa propre sécurité et dans le respect des normes en vigueur dans le pays où l'on se trouve) avant de descendre de la voiture. Le moteur devra rester éteint tant que la voiture est soulevée du sol.

La roue de secours ou, en fonction des versions, la roue compacte de secours, est logée sous le tapis de revêtement du coffre à bagages fig. 143.

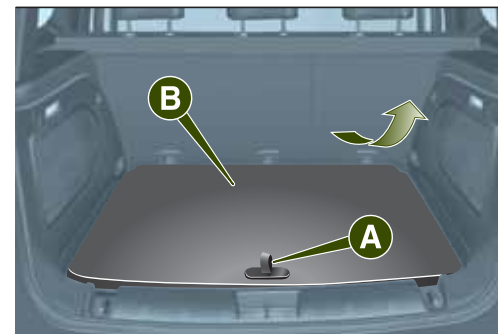


143

JOA0223C

Pour accéder à la roue ou à la roue compacte de secours, procéder de la façon suivante :

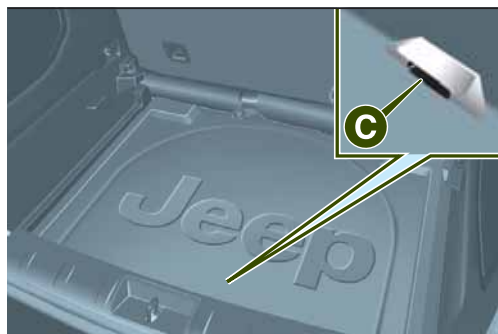
☐ ouvrir le hayon du coffre à bagages, saisir le dispositif A fig. 144 et soulever vers le haut le plan de chargement B en le tenant d'une main ;



144

JOA0086C

❑ saisir la poignée C fig. 145 et soulever vers le haut le tapis de revêtement ;



145

J0A0090C

- ❑ retirer le dispositif de fixation du vérin et de la roue de secours ;
- ❑ retirer la cale de roue ;
- ❑ retirer le groupe vérin et la clé pour le démontage des boulons de la roue de secours. Tourner la vis du vérin pour desserrer la clé et la séparer de l'ensemble vérin ;
- ❑ extraire la roue de secours du coffre à bagages.

Trousse à outils (le cas échéant)

Les versions équipées de roue de secours sont également munies, à l'intérieur du coffre à bagages (du côté droit), d'une trousse à outils ancrée au tapis de revêtement du coffre à bagages avec des fixations spéciales.

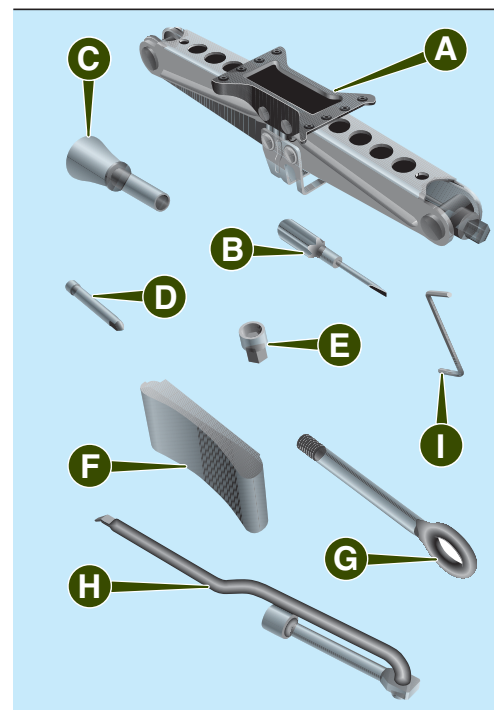
La trousse à outils contient fig. 146 :

- ❑ A : le vérin ;
- ❑ B : le tournevis ;
- ❑ C : l'adaptateur pour le ravitaillement d'urgence ;
- ❑ D : l'axe pour le centrage de la roue (si présent, à utiliser lors de l'opération de montage de la roue de secours) ;
- ❑ E : écrou spécial antivol (si présent, à utiliser lors de l'opération de montage/démontage des boulons de roue) ;
- ❑ F : une cale pour le blocage des roues ;
- ❑ G : l'anneau d'attelage ;
- ❑ H : la clé pour le démontage/serrage des boulons de roue et pour l'actionnement du vérin ;
- ❑ I : la clé Allen pour l'actionnement d'urgence du toit ouvrant (si installé).

Informations importantes concernant le vérin

Il est important de savoir que :

- ❑ la masse du vérin est 2,8 kg ;
- ❑ le vérin ne requiert aucun réglage ;
- ❑ le vérin n'est pas réparable : en cas de dommage, il doit être remplacé par un autre vérin d'origine ;
- ❑ aucun outil, en dehors de la manivelle d'actionnement, ne peut être monté sur le vérin.



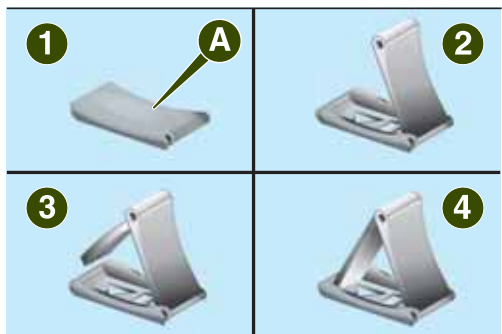
146

J0A0226C

Procéder comme suit :

- ❑ si l'on est obligé d'arrêter la voiture le long d'une route en pente, spécialement si elle est très accentuée, ou sur un terrain instable, prélever la cale de blocage A et l'ouvrir en livre, selon le schéma illustré en fig. 147 ;





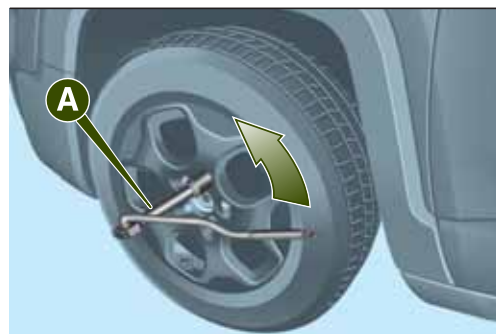
147

J0A0157C

❑ prévenir les personnes éventuellement présentes que la voiture doit être soulevée ; par conséquent, il est bon de s'éloigner de la voiture et de ne pas la toucher jusqu'à ce qu'elle repose de nouveau sur le sol. Il est donc nécessaire qu'aucun occupant ne reste à bord de la voiture ;

❑ si la voiture est munie de jantes en alliage, dont le couvre-moyeu recouvre les boulons, utiliser très attentivement la clé pour déboîter le couvre-moyeu avant de soulever la voiture ;

❑ avant de soulever la voiture, desserrer, sans les retirer, les boulons de la roue dont le pneu est dégonflé en utilisant la clé A fig. 148. Lorsque la roue est encore appuyée au sol, il suffit de tourner les boulons d'un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ;

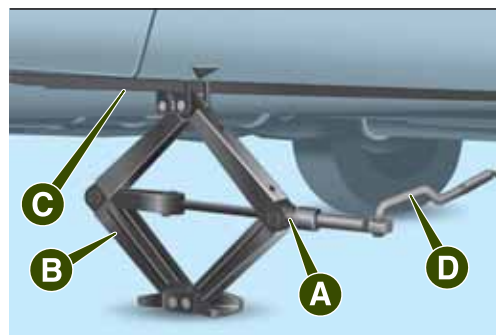


148

J0A0249C

❑ placer le vérin sous la voiture, à proximité de la roue à remplacer ;

❑ insérer la clé D fig. 149 sur l'hexagone A du vérin B et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à insérer solidement l'étrier du vérin dans la zone de soulèvement du longeron du bas de porte, en veillant à ce que l'étrier reste aligné sur l'encoche indiquée par le symbole ▽ sur le revêtement du bas de porte ;



149

J0A0422C

❑ soulever la voiture jusqu'à ce que la roue soit soulevée du sol de quelques centimètres ;

❑ retirer les boulons et la roue (pour les versions équipées d'enjoliveur, le retirer après avoir desserré les 4 boulons qui le fixent et pour finir, dévisser le dernier boulon et extraire la roue) ;

❑ retirer la clé du vérin et insérer l'axe pour le centrage dans le moyeu de roue (dans le cas de jante en alliage) pour faciliter le montage de la roue de secours ;

❑ s'assurer que la roue de secours soit, sur les surfaces en contact avec le moyeu, propre et sans impuretés qui pourraient, par la suite, provoquer le desserrage des boulons de fixation ;

❑ monter la roue de secours ;

❑ installer et visser les boulons, sans les serrer ;

❑ retirer l'axe d'alignement éventuellement utilisé ;

❑ actionner le vérin et abaisser complètement la voiture ;

❑ prélever, du coffre à bagages, la roue de secours, le vérin et la clé pour le démontage des boulons de roue (voir fig. 146) ;

- ❑ si la voiture est munie de jantes en aluminium, dont le couvre-moyeu recouvre les boulons, utiliser très attentivement la clé pour déboîter le couvre-moyeu avant de soulever la voiture ;
- ❑ serrer les boulons, en passant alternativement d'un boulon à celui opposé, selon l'ordre numérique illustré en fig. 150. En cas de doutes sur le couple de serrage des boulons, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep ;
- ❑ ranger le vérin, les outils, la cale et le pneu dégonflé dans le coffre à bagages en veillant à les bloquer correctement.



150

J0A0159C

AVERTISSEMENTS

- ❑ S'il fallait intervenir sur la chaussée ou à proximité, faire très attention aux véhicules en transit.

- ❑ Faire très attention, pendant l'utilisation de la clé pour le démontage des boulons de roue : ses extrémités pourraient être pointues.
- ❑ Le soulèvement excessif de la voiture peut la rendre instable : elle risquerait de glisser du vérin et de blesser les personnes voisines. Ne pas soulever la voiture au-delà de la hauteur nécessaire pour déposer la roue.
- ❑ Les roues avec bande de roulement unidirectionnelle se reconnaissent grâce aux flèches sur le flanc du pneu qui indiquent le sens de roulement prévu, qui doit impérativement être respecté. Ce n'est que de cette façon que les pneus conservent leurs caractéristiques en termes d'adhérence, de bruit, de résistance à l'usure et de drainage sur chaussée mouillée.
- ❑ Si, suite à une crevaison, il fallait monter une roue de ce type dans le sens inverse au sens prévu, nous conseillons de continuer à conduire très prudemment parce que dans ces conditions, le rendement du pneu est limité. Cette précaution est encore plus valable si la chaussée est mouillée.

- ❑ Pour pouvoir profiter au mieux des avantages de la bande de roulement unidirectionnelle, il est conseillé de remettre le plus rapidement possible toutes les roues dans le sens de roulement prévu.
- ❑ S'assurer que la roue de secours est montée avec la valve orientée vers l'extérieur. La roue peut se détériorer si elle est montée de façon erronée.
- ❑ Si la voiture est dotée de couvre-moyeu ou d'enjoliveur, ne pas essayer de les monter sur la roue de secours.
- ❑ Pour éviter de provoquer des lésions aux personnes, les boulons ne doivent être serrés à fond que lorsque toutes les roues de la voiture sont au sol, pour éviter qu'elle ne tombe du vérin.
- ❑ Après avoir parcouru 40 km environ, s'arrêter et contrôler que les boulons sont correctement serrés.



ATTENTION

144) Si on laisse la roue crevée et le vérin dans l'habitacle, ceux-ci constituent un sérieux danger pour les occupants en cas d'accidents ou de freinages brusques. Par conséquent, toujours ranger le vérin et la roue crevée dans leur logement situé dans le coffre à bagages.



145) Il est extrêmement risqué d'essayer de remplacer une roue du côté de la voiture située près de la voie de circulation : s'assurer que la voiture est suffisamment loin de la route pour éviter d'être renversé.

146) Signaler la présence de la voiture arrêtée en suivant les dispositions en vigueur : feux de détresses, triangle réfléchissant, etc. Il est nécessaire que les personnes à bord descendent, spécialement si la voiture est très chargée, et qu'elles attendent la fin de l'opération de remplacement, loin des dangers de la circulation. En cas de routes en pente ou accidentées, placer la cale fournie de série sous les roues.

147) Les caractéristiques de conduite de la voiture, après le montage de la roue compacte de secours, changent. Éviter d'accélérer, de freiner, de braquer brusquement et de négocier les virages trop rapidement. La durée globale de la roue compacte de secours est d'environ 3 000 km, après quoi le pneu correspondant doit être remplacé par un autre du même type. Ne jamais monter un pneu traditionnel sur une jante prévue pour l'utilisation d'une roue compacte de secours. Faire réparer et remonter la roue remplacée le plus tôt possible. L'utilisation simultanée de deux roues compactes de secours ou plus n'est pas admise. Ne pas graisser les filets des boulons avant le montage : ils pourraient se dévisser spontanément lors de l'utilisation de la voiture !

148) La roue compacte de secours fournie de série (si prévue) est conçue spécialement pour cette voiture : ne pas l'employer sur des voitures d'un modèle différent, ni utiliser des roues compactes de secours d'autres modèles sur la voiture. La roue compacte de secours ne doit s'utiliser qu'en cas d'urgence. Son utilisation doit être réduite au minimum et la vitesse ne doit pas dépasser 80 km/h. Une étiquette orange est collée sur la roue compacte de secours avec les mises en garde sur l'utilisation et les limites de la roue en question. L'étiquette adhésive ne doit absolument pas être enlevée ou cachée. Il ne faut en aucun cas appliquer l'enjoliveur sur la roue compacte de secours.

149) Le vérin est un outil étudié et conçu exclusivement pour le remplacement d'une roue, en cas de crevaison ou de dommage au pneu correspondant, sur la voiture avec laquelle il est fourni de série ou sur des voitures du même modèle. Ne jamais l'utiliser pour d'autres emplois, par exemple pour soulever un autre modèle de voiture ou des objets différents. Ne jamais l'utiliser pour réaliser des opérations d'entretien ou de réparation sous la voiture. Ne jamais se placer sous la voiture soulevée. S'il fallait opérer sous la voiture, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep. Si le vérin n'est pas bien positionné, la voiture soulevée peut tomber : ne l'utiliser que dans les positions indiquées. Ne pas utiliser le vérin pour des poids supérieurs à ceux figurant sur son étiquette adhésive.

150) Il n'est pas possible de monter des chaînes à neige sur la roue compacte de secours. Si la crevaison concerne un pneu avant (roue motrice) et que l'emploi de chaînes est nécessaire, il faut prélever une roue normale de l'essieu arrière et monter la roue compacte de secours à la place de cette dernière. De cette manière, en ayant deux roues de dimension normale à l'avant (roues motrices), on pourra monter les chaînes à neige.

151) Un mauvais montage de l'enjoliveur, si prévu, peut provoquer son décollement lorsque la voiture roule. Ne jamais manipuler la valve de gonflage. Ne jamais introduire d'outils d'aucune sorte entre la jante et le pneu. Contrôler régulièrement la pression des pneus et de la roue compacte de secours en se référant aux valeurs indiquées dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».

TIREKIT

(le cas échéant)



DESCRIPTION

Le TireKit est logé dans le coffre à bagages à l'intérieur d'un conteneur spécial.

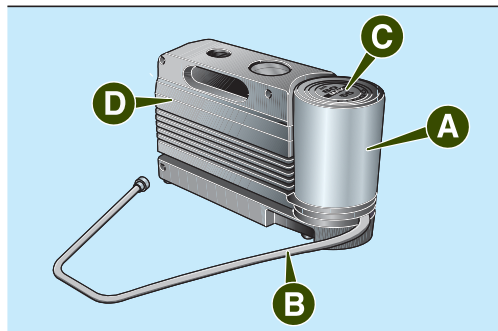
Le conteneur renferme aussi le tournevis, l'anneau de remorquage et l'adaptateur pour le ravitaillement en carburant.

Pour accéder au TireKit, ouvrir le hayon du coffre à bagages, retirer le plan de chargement reconfigurable et soulever le tapis de revêtement.

152) 154) 60) 3)

Le TireKit comprend également :

- ☐ une bombe aérosol A fig. 151 contenant le liquide de colmatage, munie de : tuyau de remplissage B et pastille adhésive C portant l'inscription « max. 80 km/h », à coller de manière à ce que le conducteur la voit bien (par exemple, sur la planche de bord) après la réparation du pneu ;
- ☐ un compresseur D avec manomètre et raccords ;
- ☐ un dépliant informatif permettant d'utiliser correctement le TireKit ;
- ☐ une paire de gants de protection se trouvant dans le compartiment latéral du compresseur ;



151

J0A0105C

- ☐ des adaptateurs pour le gonflage d'éléments différents.

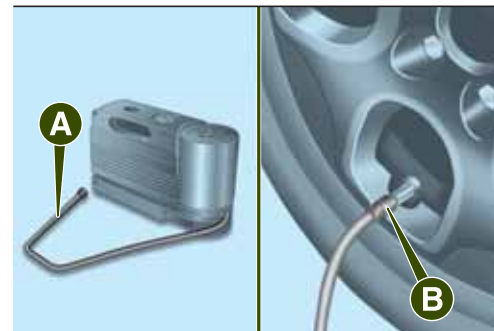
ATTENTION Le liquide de colmatage est efficace pour des températures extérieures comprises entre -20 °C et +50 °C. Par ailleurs, le liquide de colmatage a un délai de péremption.

PROCÉDURE DE GONFLAGE

153) 155) 156) 157) 158) 159)

Procéder comme suit :

- ☐ actionner le frein de stationnement électrique, dévisser le capuchon de la valve du pneu, enlever le tuyau flexible de remplissage A fig. 152 et visser la bague B sur la valve du pneu ;



152

J0A0107C

- ☐ s'assurer que l'interrupteur du compresseur est sur la position 0 (éteint), démarrer le moteur, introduire la fiche dans la prise de courant qui se trouve dans le coffre à bagages ou sur le tunnel central, allumer le compresseur en plaçant l'interrupteur sur la position I (allumé) ;
- ☐ gonfler le pneu à la pression indiquée au paragraphe « Roues » (voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Pour obtenir une lecture plus précise, vérifier la valeur de la pression sur le manomètre B après avoir éteint le compresseur ;



❑ si l'on ne réussit pas à obtenir la pression de 1,8 bar au moins dans un délai de 5 minutes, déconnecter le compresseur de la valve et de la prise de courant, puis faire avancer la voiture d'environ 10 mètres, pour distribuer le liquide de colmatage à l'intérieur du pneu et répéter l'opération de gonflage ;

❑ si, même dans ce cas, après un délai de 5 minutes à compter de l'allumage du compresseur, une pression de 1,8 bar au moins n'est pas obtenue, ne pas repartir mais s'adresser au Réseau Après-vente Jeep ;

❑ après avoir conduit pendant environ 10 minutes, s'arrêter et contrôler de nouveau la pression du pneu ; ne pas oublier d'actionner le frein de stationnement électrique ;

❑ par contre, si l'on relève une pression d'au moins 1,8 bar, rétablir la pression correcte (moteur allumé et frein de stationnement électrique actionné), reprendre la route et s'adresser, en conduisant toujours très prudemment, au Réseau Après-vente Jeep.



ATTENTION

152) Il est impossible de réparer les déchirures des flancs du pneu. Ne pas utiliser le TireKit si l'endommagement du pneu est dû au fait d'avoir roulé avec la roue dégonflée.

153) Mettre les gants de protection fournis avec le TireKit.

154) Coller la pastille adhésive dans une position bien visible au conducteur, pour lui signaler que le pneu a été traité avec le TireKit. Conduire prudemment, notamment dans les virages. Ne pas dépasser 80 km/h. Ne pas accélérer ou freiner brusquement.

155) Si la pression est descendue au-dessous de 1,8 bar, ne pas poursuivre sa route : le TireKit ne parvient pas à garantir la tenue requise car le pneu est trop endommagé. S'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

156) Il faut absolument communiquer que le pneu a été réparé avec le TireKit. Remettre le dépliant au personnel qui devra manipuler le pneu traité avec le TireKit.

157) Si la jante est endommagée (déformation du canal provoquant une fuite d'air), la réparation est impossible. Éviter d'ôter des corps étrangers (vis ou clous) pénétrés dans le pneu.

158) Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de 20 minutes consécutives. Danger de surchauffe. Le TireKit n'est pas conçu pour une réparation définitive. Par conséquent, les pneus réparés ne doivent être utilisés que provisoirement.

159) La bombe aérosol contient de l'éthylène glycol et du latex pouvant être à l'origine de réactions allergiques. Nocif si ingéré. Irritant pour les yeux. Le produit peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau. Si le produit a été avalé, ne pas provoquer le vomissement, mais rincer bien la bouche, boire beaucoup d'eau et s'adresser aussitôt à un médecin. Tenir hors de portée des enfants. Ce produit ne doit pas être utilisé par les personnes asthmatiques. Ne pas inhaler ses vapeurs au cours des opérations d'introduction et d'aspiration. En cas de manifestations allergiques, s'adresser aussitôt à un médecin. Conserver la bombe aérosol dans le compartiment prévu à cet effet, loin des sources de chaleur. Le liquide de colmatage a un délai de péremption. Remplacer la bombe dont le liquide de colmatage est périmé.



ATTENTION

60) En cas de crevaison causée par des corps étrangers, il est possible de réparer des déchirures du pneu allant jusqu'à 4 mm de diamètre maximum sur la chape et sur l'épaule.



ATTENTION

3) Ne pas jeter la bombe aérosol et le liquide de colmatage dans la nature. Recycler conformément aux normes nationales et locales.

DÉMARRAGE DE SECOURS

Si la batterie est déchargée, il est possible d'effectuer un démarrage de secours en utilisant des câbles et la batterie d'une autre voiture ou bien une batterie portable.

AVERTISSEMENTS

En cas d'utilisation d'une batterie portable, suivre les instructions et les précautions d'utilisation indiquées par son fabricant.

Ne pas utiliser la batterie portable ou toute autre source d'alimentation externe avec une tension supérieure à 12 V : ceci risquerait de détériorer la batterie, le démarreur, l'alternateur ou le circuit électrique de la voiture.

Ne pas essayer le démarrage de secours si la batterie est congelée. La batterie pourrait se briser ou exploser !

PRÉPARATIFS POUR LE DÉMARRAGE DE SECOURS



160) 161) 162) 61)

ATTENTION La borne positive (+) de la batterie est protégée par un couvercle de protection. Soulever le couvercle pour accéder à la borne positive. Procéder comme suit :

- ☐ actionner le frein de stationnement, déplacer le levier de la boîte de vitesses automatique en position P (Stationnement) ou, pour les versions équipées de boîte de vitesses manuelle au point mort, et placer le dispositif de démarrage en position STOP ;
- ☐ éteindre tous les autres accessoires électriques installés sur la voiture ;
- ☐ si l'on utilise une autre voiture pour le démarrage de secours, garer la voiture à la portée des câbles à utiliser pour le démarrage, actionner le frein de stationnement et s'assurer que le contact est coupé.

ATTENTION Éviter tout contact entre les deux voitures parce qu'un branchement à la masse pourrait se créer et entraîner le risque de provoquer de graves lésions aux personnes éventuellement présentes dans les alentours.



PROCÉDURE POUR LE DÉMARRAGE DE SECOURS

ATTENTION Si elle n'est pas exécutée correctement, la procédure décrite ci-après peut provoquer de graves lésions aux personnes ou endommager le système de recharge d'un ou des deux voitures. Respecter scrupuleusement les indications fournies ci-après.

Branchement des câbles

Pour effectuer le démarrage de secours, procéder comme suit :

- ☐ brancher une extrémité du câble utilisé pour le positif (+) à la borne positive (+) de la voiture ayant la batterie déchargée ;
- ☐ brancher l'extrémité opposée du câble utilisé pour le positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint ;
- ☐ brancher l'extrémité du câble utilisé pour le négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint ;
- ☐ brancher l'extrémité opposée du câble utilisé pour le négatif (-) à une masse moteur (la partie en métal exposée du moteur de la voiture dont la batterie est déchargée) loin de la batterie et du système d'injection du carburant ;

☐ démarrer le moteur de la voiture avec la batterie d'appoint, le faire tourner au ralenti pendant quelques minutes. Ensuite démarrer le moteur de la voiture dont la batterie est déchargée.

Débranchement des câbles

Une fois le moteur démarré, retirer les câbles en procédant de la façon suivante :

- ☐ débrancher l'extrémité du câble utilisé pour le négatif (-) de la masse moteur de la voiture ayant la batterie déchargée ;
 - ☐ débrancher l'extrémité opposée du câble utilisé pour le négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint ;
 - ☐ débrancher l'extrémité du câble utilisé pour le positif (+) de la borne positive (+) de la batterie d'appoint ;
 - ☐ débrancher l'extrémité du câble utilisé pour le positif (+) de la borne positive (+) de la voiture ayant la batterie déchargée.
- S'il fallait avoir souvent recours au démarrage de secours, faire vérifier la batterie et le système de recharge de la voiture par le Réseau Après-vente Jeep.

ATTENTION Les accessoires (par ex. téléphones portables, etc.) éventuellement branchés aux prises de courant de la voiture absorbent du courant même s'ils ne sont pas utilisés. S'ils sont laissés trop longtemps branchés avec le moteur coupé, ils peuvent décharger la batterie et réduire ainsi sa durée et/ou empêcher le démarrage du moteur.



ATTENTION

160) Ne pas s'approcher excessivement du ventilateur de refroidissement du radiateur : le ventilateur électrique peut se mettre en mouvement, danger de lésions. Attention aux écharpes, cravates et vêtements non adhérents : ils peuvent être entraînés par les éléments en mouvement.

161) Retirer tous les objets métalliques (par ex. bagues, montres, bracelets) qui pourraient provoquer un contact électrique accidentel et causer de graves lésions.

162) Les batteries contiennent de l'acide qui peut brûler la peau ou les yeux. Les batteries génèrent de l'hydrogène, facilement inflammable et explosif. Par conséquent ne pas approcher de flammes ou de dispositifs pouvant provoquer des étincelles.



ATTENTION

61) Ne pas brancher le câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. L'étincelle créée pourrait entraîner l'explosion de la batterie et provoquer des lésions graves. Utiliser exclusivement le point de masse spécifique ; n'utiliser aucune autre partie métallique exposée.

SYSTÈME DE COUPURE DU CARBURANT

Il intervient en cas de choc, ce qui comporte :

- ☐ l'interruption de l'alimentation en carburant et donc la coupure du moteur ;
- ☐ le déverrouillage automatique des portes ;
- ☐ l'allumage de l'éclairage d'habitacle ;
- ☐ la désactivation de la ventilation du climatiseur ;
- ☐ l'allumage des feux de détresse (pour désactiver les feux, appuyer sur le bouton situé sur la planche de bord). Sur certaines versions, l'intervention du système est signalée par l'affichage d'un message sur l'écran. De même, un message dédié sur l'écran informe le conducteur si le fonctionnement du système est compromis.

ATTENTION Inspecter soigneusement la voiture pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant, par exemple, dans le compartiment moteur, sous la voiture ou à proximité du réservoir. Après le choc, situer le dispositif de démarrage en position STOP pour ne pas décharger la batterie.

Pour rétablir le fonctionnement correct de la voiture, effectuer la procédure suivante (cette procédure doit être lancée et complétée dans une minute) :

- ☐ placer le dispositif de démarrage sur MAR ;
- ☐ activer les clignotants droits, puis gauches, puis encore droits et gauches ;
- ☐ désactiver ensuite les clignotants gauches ;
- ☐ placer le dispositif de démarrage sur STOP ;
- ☐ placer le dispositif de démarrage sur MAR.



163)



ATTENTION

163) Après le choc, si l'on perçoit une odeur de carburant ou si l'on remarque des fuites du système d'alimentation, ne pas réactiver le système, pour éviter tout risque d'incendie.



DÉVERROUILLAGE DU LEVIER DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

En cas de panne, pour déplacer le levier de la boîte de vitesses de la position P (stationnement), procéder de la façon suivante :

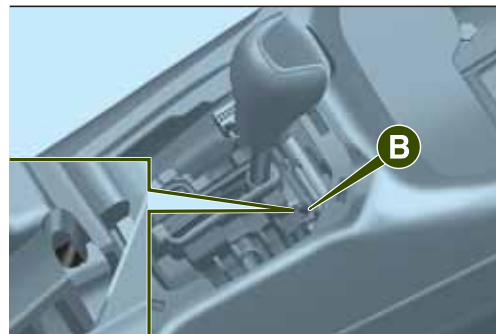
- ❑ éteindre le moteur et activer le frein de stationnement électrique ;
- ❑ en agissant prudemment sur le point indiqué par la flèche, retirer, en la soulevant vers le haut, la garniture A fig. 153 (et son soufflet) de la boîte de vitesses ;



153

JOA0342C

- ❑ enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée ;
- ❑ introduire perpendiculairement le tournevis, fourni de série, dans l'orifice B fig. 154 et agir sur le levier de déverrouillage ;



154

JOA0344C

- ❑ placer le levier de vitesses sur la position N (point mort) ;
- ❑ remonter correctement la garniture et le soufflet du levier de vitesses ;
- ❑ démarrer le moteur.

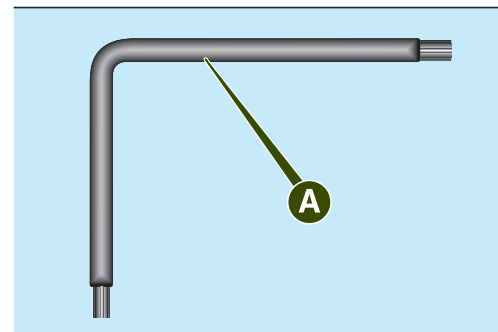
EXTRACTION D'URGENCE DE LA CLÉ DE CONTACT



La clé de contact (versions avec clé mécanique) ne peut être extraite que lorsque le levier de vitesses est sur la position P (Stationnement). En cas de batterie de la voiture déchargée, si la clé est insérée, elle reste bloquée dans son logement. Pour extraire la clé mécaniquement, procéder comme suit :

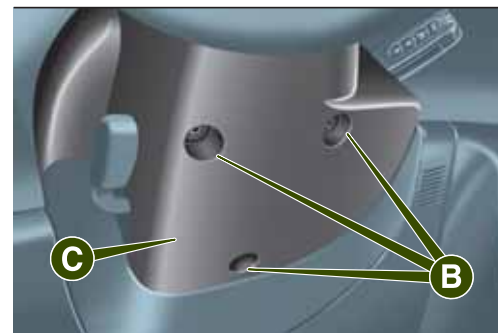
- ❑ arrêter la voiture en conditions de sécurité, enclencher une vitesse et actionner le frein de stationnement électrique ;

- ❑ en utilisant la clé A fig. 155 (située à l'intérieur de l'étui contenant la documentation de la voiture), dévisser les vis de fixation B fig. 156 du revêtement inférieur C ;



155

JOA0393C

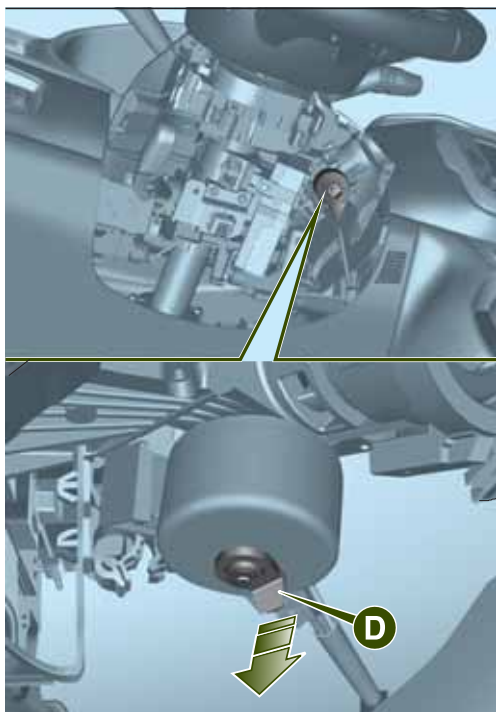


156

JOA0247C

- ❑ déposer le revêtement inférieur C de la colonne de direction, en le déboîtant de son logement ;
- ❑ tirer la languette D fig. 157 vers le bas avec une main et extraire la clé en la tirant vers l'extérieur en utilisant l'autre main ;

□ après avoir retiré la clé, remonter le revêtement inférieur C, en s'assurant qu'il est correctement bloqué et visser à fond les vis de fixation B.



I57

J0A0251C



ATTENTION

62) Il est conseillé de faire exécuter le remontage auprès du Réseau Après-vente Jeep. Si l'on souhaite procéder de manière autonome, veiller à ce que les agrafes de fixation soient bien accouplées. Autrement, une mauvaise fixation du revêtement inférieur à celui supérieur risquerait de créer du bruit.

REMORQUAGE DE LA VOITURE

ACCROCHAGE DE L'ANNEAU D'ATTELAGE

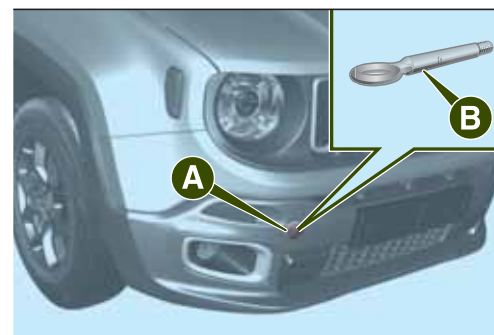


164) 165) 166)

L'anneau d'attelage, fourni avec la voiture, est situé dans la boîte à outils qui se trouve dans le coffre à bagages.

Avant

Décrocher le bouchon A fig. 158 en appuyant sur la partie inférieure, prélever l'anneau d'attelage B de son logement dans le support des outils et le visser à fond sur l'axe fileté avant.



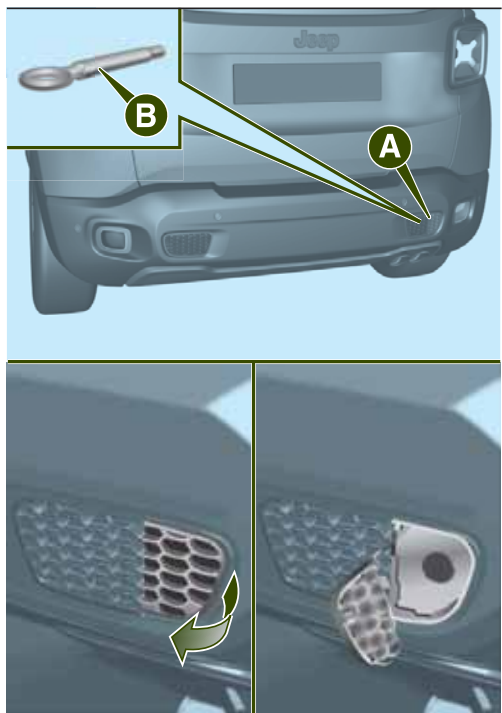
I58

J0A0160C

Arrière

Retirer le bouchon A fig. 159, prendre l'anneau d'attelage B de son logement dans le support des outils et le visser à fond sur l'axe fileté arrière.





159

J0A0163C

Versions Trailhawk : le crochet d'attelage A fig. 160, de type fixe, est ancré à la caisse de la voiture.



160

J0A0161C



ATTENTION

164) Pour les versions dotées de clé mécanique, avant de procéder au remorquage, tourner la clé de contact sur MAR et ensuite sur STOP, sans l'extraire. En extrayant la clé, le verrouillage de direction s'enclenche automatiquement, ce qui rend le braquage des roues impossible. Vérifier également que la boîte de vitesses est au point mort (pour les versions dotées de boîte de vitesses automatique, vérifier que le levier de vitesses est en position N). Pour les versions avec clé électronique, placer le dispositif de démarrage sur MAR, puis sur STOP, sans ouvrir la porte.

165) Ne pas oublier que, lors du remorquage, l'assistance du servofrein et de la direction assistée électromécanique est suspendue. L'action de freinage demande, par conséquent, un effort supplémentaire sur la pédale et l'action de braquage un effort supplémentaire sur le volant. Ne pas utiliser de câbles flexibles pour la traction et éviter les secousses. Pendant les opérations de remorquage, vérifier que la fixation de l'anneau à la voiture n'endommage pas les composants en contact. Lorsqu'on remorque la voiture, il faut respecter les normes spécifiques de circulation routière concernant le dispositif de remorquage aussi bien que la conduite. Ne pas démarrer le moteur de la voiture, au cours du remorquage. Avant de visser l'anneau, nettoyer soigneusement l'axe fileté. Avant de commencer le remorquage, s'assurer également de bien avoir vissé l'anneau sur sa tige.

166) Les crochets d'attelage avant et arrière ne doivent être utilisés que pour des opérations de secours routier. Le remorquage est permis seulement pour de courts trajets en utilisant le dispositif prévu à cet effet par le code de la route (barre rigide), pour déplacer la voiture sur la route en vue du remorquage ou du transport par dépanneuse. Les crochets NE DOIVENT PAS être utilisées pour des opérations de récupération du véhicule hors réseau routier, ou en présence d'obstacles et/ou pour des opérations de remorquage au moyen de câbles ou d'autres dispositifs non rigides. Afin de respecter les conditions susmentionnées, il faudra que les deux véhicules (celui qui remorque et celui qui est remorqué) s'appliquent à rester bien alignés l'un derrière l'autre.

REMORQUAGE DU VÉHICULE EN PANNE

Il est recommandé de remorquer le véhicule en ayant toutes les roues SOULEVÉES du sol sur la plateforme d'une dépanneuse.

VERSIONS AVEC TRACTION INTÉGRALE (4WD) ET BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

ATTENTION Éviter le soulèvement des roues avant uniquement (ou arrière). Le soulèvement des roues avant uniquement (ou arrière) lors du remorquage pourrait endommager la boîte de vitesses ou le répartiteur.

ATTENTION Si on remorque un véhicule sans respecter les exigences indiquées ci-dessus, cela pourrait endommager sérieusement la boîte de vitesses et/ou le répartiteur. Les dommages provoqués par un remorquage effectué de manière incorrecte ne sont pas couverts par la garantie.



ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un entretien soigné de votre voiture permet de maintenir ses performances, de réduire les frais de gestion associés et de conserver l'efficacité des systèmes de sécurité dans le temps. Ce chapitre explique comment faire.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ.....	169
COMPARTIMENT MOTEUR	177
RECHARGE DE LA BATTERIE	182
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	184
LEVAGE DE LA VOITURE.....	186
ROUES ET PNEUS	186
CARROSSERIE	187

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Un entretien correct est déterminant pour garantir à la voiture sa longévité dans des conditions optimales. Pour cette raison, Jeep a prévu une série de contrôles et d'interventions d'entretien à des échéances kilométriques et, si prévu, temporelles préétablies, selon les indications du Plan d'Entretien Programmé.

Avant chaque coupon, il est néanmoins nécessaire de respecter les indications du Plan d'Entretien Programmé (par exemple, contrôle périodique du niveau des liquides, de la pression des pneus, etc.).

Le service d'Entretien Programmé est effectué par le Réseau Après-vente Jeep à des intervalles prédéterminés. Si pendant l'exécution de chaque intervention, en plus des opérations prévues, il s'avérait nécessaire de procéder à des remplacements ou réparations ultérieurs, ces derniers ne pourront être effectués qu'avec l'accord explicite du Client. Si la voiture est souvent employée pour atteler des remorques, il faut réduire l'intervalle entre un Entretien Programmé et l'autre.

AVERTISSEMENT Les coupons d'Entretien Programmé sont prescrits par le Constructeur. La non-exécution des coupons peut entraîner l'annulation de la garantie. Il est conseillé de signaler immédiatement au Réseau Après-vente Jeep toute légère anomalie de fonctionnement, sans attendre le coupon suivant.

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Tous les **1 000** km ou avant de longs trajets, contrôler et éventuellement rétablir : le niveau du liquide de refroidissement du moteur ; le niveau du liquide de freins ; le niveau de liquide lave-glace ; la pression et l'état des pneus ; le fonctionnement du système d'éclairage (phares, clignotants, signaux de détresse, etc.) ; le fonctionnement du dispositif d'essuie/lave-glace et la position/l'usure des balais d'essuie/lave-glace avant et arrière.

Tous les **3 000** km contrôler et éventuellement rectifier : le niveau de l'huile moteur.

UTILISATION DE LA VOITURE DANS DES CONDITIONS SÉVÈRES

Si la voiture est principalement utilisée dans l'une des conditions suivantes traction de remorque ou de caravane ; routes poussiéreuses ; trajets courts (moins de 7-8 km) et fréquents, par une température inférieure à zéro ; moteur qui tourne fréquemment au ralenti ou conduite sur de longues distances à vitesse réduite, ou en cas d'inactivité prolongée, il est nécessaire de réaliser les contrôles suivants à des intervalles plus fréquents que ceux indiqués dans le Plan d'Entretien Programmé :

- ☐ contrôle de l'état et de l'usure des plaquettes des freins à disque avant ;
- ☐ contrôle de la propreté des serrures du capot moteur et du coffre à bagages, nettoyage et lubrification tringleries ;
- ☐ contrôle visuel des conditions : moteur, boîte de vitesses, transmission, sections rigides et flexibles des tuyaux (échappement/alimentation en carburant/freins), éléments en caoutchouc (soufflets/manchons/douilles, etc.) ;
- ☐ contrôle de l'état de charge et du niveau de liquide de la batterie (électrolyte) ;



- ☐ contrôle visuel des conditions des courroies de commande accessoires ;
- ☐ contrôle et vidange/remplacement éventuels de l'huile moteur et du filtre à huile ;
- ☐ contrôle et remplacement éventuel du filtre à pollen ;
- ☐ contrôle et remplacement éventuel du filtre à air.

Sur les versions dotées de boîte de vitesses automatique, vidanger l'huile et remplacer le filtre à huile de la boîte de vitesses tous les 60 000 km (40 000 miles) ou tous les 4 ans.

PLAN D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ (versions essence)

Les contrôles figurant dans le Plan d'Entretien Programmé, après avoir atteint 120 000 km/8 ans, doivent être répétés périodiquement à partir de la première échéance, ce qui permet de respecter les intervalles précédemment effectués.

Milliers de kilomètres	15	30	45	60	75	90	105	120	135	150
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Contrôle de l'état/usure des pneus et réglage éventuel de la pression ; contrôle de l'échéance de la recharge TireKit (si présent)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle du fonctionnement du circuit d'éclairage (phares, clignotants, feux de détresse, coffre à bagages, habitacle, compartiment vide-poches, témoins du combiné de bord, etc.)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle et appoint éventuel des niveaux des liquides (refroidissement moteur, freins/embrayage hydraulique, lave-glaces, batterie, etc.)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle des émissions/fumées des gaz d'échappement	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle, au moyen de la prise de diagnostic, du fonctionnement des systèmes d'alimentation/contrôle du moteur, émissions, et, si prévu, contrôle de la dégradation de l'huile moteur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle visuel de l'état : extérieur de la carrosserie, protection de bas de caisse, sections rigides et flexibles des tuyaux (échappement, alimentation en carburant, freins), éléments en caoutchouc (soufflets, manchons, bagues, etc.)		●		●		●		●		●
Contrôle de positionnement/usure des balais d'essuie-glace avant et arrière	●		●		●		●		●	



Milliers de kilomètres	15	30	45	60	75	90	105	120	135	150
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Contrôle du fonctionnement du système d'essuie-lave-glace et réglage éventuel des gicleurs	●		●		●		●		●	
Contrôle de la propreté des serrures du capot moteur et du coffre à bagages, propreté et lubrification des tringleries		●		●		●		●		●
Contrôle visuel de l'état et de l'usure des plaquettes des freins à disque avant et fonctionnement de l'indicateur d'usure des plaquettes	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle visuel de l'état et de l'usure des plaquettes des freins à disque arrière et fonctionnement de l'indicateur d'usure des plaquettes	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle visuel de l'état de la courroie/des courroies de commande des accessoires (versions sans tendeur automatique)				●						
Contrôle du tensionnement courroie de commande des accessoires (versions sans tendeur automatique) (ou tous les 2 ans)		●								●
Contrôle visuel de l'état de la courroie crantée de distribution				●						
Contrôle du niveau d'huile du groupe de renvoi de la transmission de mouvement (PTU)				●				●		
Contrôle du niveau d'huile du différentiel arrière				●				●		

Milliers de kilomètres	15	30	45	60	75	90	105	120	135	150
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (1)		●		●		●		●		●
Remplacement des bougies d'allumage (2)		●		●		●		●		●
Remplacement de la courroie/des courroies de commande des accessoires	(3)									
Remplacement de la courroie crantée de distribution	(3)									
Remplacement de la cartouche du filtre à air (4)		●		●		●		●		●
Vidange du liquide de freins		●		●		●		●		●
Remplacement du filtre d'habitacle (4) (O) (●)	O	●	O	●	O	●	O	●	O	●

(1) Si la voiture est utilisée avec un kilométrage annuel inférieur à 10 000 km, il faut vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre tous les ans.

(2) Pour les versions 1.4 Turbo MultiAir, pour assurer le bon fonctionnement, ainsi que pour éviter d'endommager gravement le moteur, veiller à utiliser exclusivement des bougies certifiées pour ces moteurs, du même type et de la même marque (voir ce qui est décrit au paragraphe « Moteur » dans le chapitre « Caractéristiques techniques ») ; respecter rigoureusement l'intervalle de remplacement des bougies prévu dans le Plan d'Entretien Programmé. Pour le remplacement des bougies, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

(3) Zones non poussiéreuses : kilométrage maximum conseillé 120 000 km. Quel que soit le kilométrage, la courroie doit être remplacée tous les 6 ans.

Zones poussiéreuses et/ou utilisation dans des conditions sévères (climats froids, utilisation en ville, ralentis prolongés) : kilométrage maximum conseillé 60 000 km
Quel que soit le kilométrage, la courroie doit être remplacée tous les 4 ans.

(4) En cas d'utilisation de la voiture dans des zones poussiéreuses, il est recommandé de remplacer le filtre tous les 15 000 km.

(O) Interventions préconisées

(●) Interventions obligatoires



PLAN D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ (versions Diesel)

Les contrôles figurant dans le Plan d'Entretien Programmé, après avoir atteint 120 000 km/6 ans, doivent être répétés périodiquement à partir de la première échéance, ce qui permet de respecter les intervalles précédemment effectués.

Milliers de kilomètres	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Contrôle de l'état/usure des pneus et réglage éventuel de la pression ; contrôle de l'échéance de la recharge TireKit (si présent)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle du fonctionnement du circuit d'éclairage (phares, clignotants, feux de détresse, coffre à bagages, habitacle, compartiment vide-poches, témoins du combiné de bord, etc.)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle et appoint éventuel des niveaux des liquides (refroidissement moteur, freins/embrayage hydraulique, lave-glaces, batterie, etc.)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle des émissions/fumées des gaz d'échappement	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle, au moyen de la prise de diagnostic, du fonctionnement des systèmes d'alimentation/contrôle du moteur, émissions, et, si prévu, contrôle de la dégradation de l'huile moteur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle visuel de l'état : extérieur de la carrosserie, protection de bas de caisse, sections rigides et flexibles des tuyaux (échappement, alimentation en carburant, freins), éléments en caoutchouc (soufflets, manchons, bagues, etc.)	●		●		●		●		●	
Contrôle de positionnement/usure des balais d'essuie-glace avant et arrière	●		●		●		●		●	

Milliers de kilomètres	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Contrôle du fonctionnement du système d'essuie/lave-glace et réglage éventuel des gicleurs	●		●		●		●		●	
Contrôle de la propreté des serrures du capot moteur et du coffre à bagages, propreté et lubrification des tringleries		●		●		●		●		●
Contrôle visuel de l'état et de l'usure des plaquettes des freins à disque avant et fonctionnement de l'indicateur d'usure des plaquettes	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle visuel de l'état et de l'usure des plaquettes des freins à disque arrière et fonctionnement de l'indicateur d'usure des plaquettes	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Contrôle visuel de l'état de la courroie/des courroies de commande des accessoires (versions sans tendeur automatique)				●						
Contrôle de la tension de la courroie de commande accessoires (versions sans tendeur automatique)			●						●	
Contrôle visuel de l'état de la courroie crantée de distribution			●						●	
Contrôle du niveau d'huile du groupe de renvoi de la transmission de mouvement (PTU)			●				●			
Contrôle du niveau d'huile du différentiel arrière			●				●			



Milliers de kilomètres	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre à huile (versions avec DPF)	(1)									
Remplacement de la courroie/des courroies de commande des accessoires	(2)									
Remplacement de la courroie crantée de distribution	(2)									
Remplacement de la cartouche du filtre à carburant (3)			●			●			●	
Remplacement cartouche du filtre à air (4)		●		●		●		●		●
Vidange du liquide de freins		●		●		●		●		●
Remplacement du filtre d'habitacle (4) (O) (●)	O	●	O	●	O	●	O	●	O	●

(1) L'intervalle effectif de vidange de l'huile et de remplacement du filtre à huile moteur dépend des conditions d'utilisation de la voiture et est signalé par l'éclairage d'un témoin ou par un message sur le combiné de bord. De toute façon, il ne doit pas dépasser 2 ans.

Si l'on utilise la voiture principalement en ville, il est nécessaire de vidanger l'huile moteur et de remplacer le filtre tous les ans.

(2) Zones non poussiéreuses : kilométrage maximum conseillé 120 000 km. Quel que soit le kilométrage, la courroie doit être remplacée tous les 6 ans.

Zones poussiéreuses et/ou utilisation dans des conditions sévères (climats froids, utilisation en ville, ralents prolongés) : kilométrage maximum conseillé 60 000 km. Quel que soit le kilométrage, la courroie doit être remplacée tous les 4 ans.

(3) En cas de ravitaillement de la voiture avec du carburant de qualité inférieure à la Spécification Européenne prévue, il est recommandé de remplacer ce filtre tous les 20 000 km

(4) En cas d'utilisation de la voiture dans des zones poussiéreuses, il est recommandé de remplacer le filtre tous les 20 000 km.

(O) Interventions préconisées

(●) Interventions obligatoires

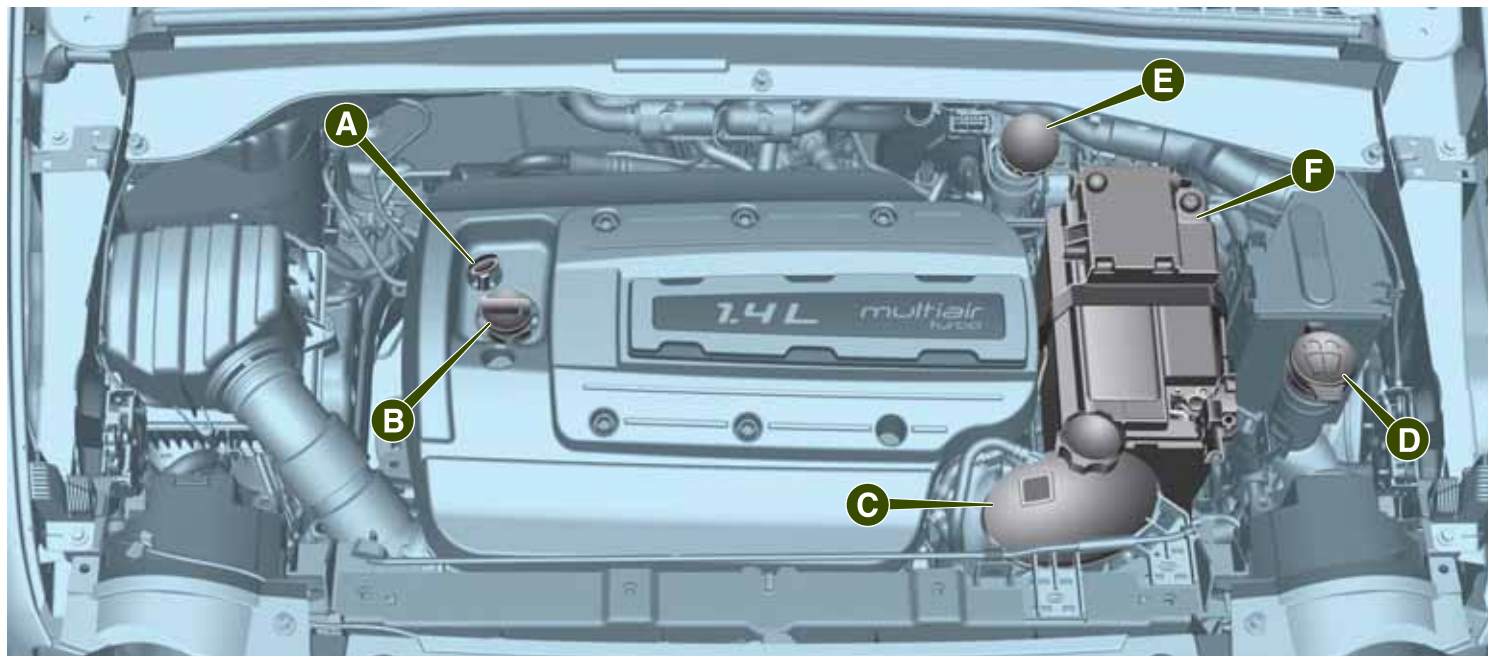
REMARQUE Vidanger l'huile et remplacer le filtre de la boîte de vitesses automatique tous les 240 000 km.

COMPARTIMENT MOTEUR

CONTRÔLE DES NIVEAUX

⚠ 167) 168) ⚠ 63)

Versions 1.4 Turbo MultiAir



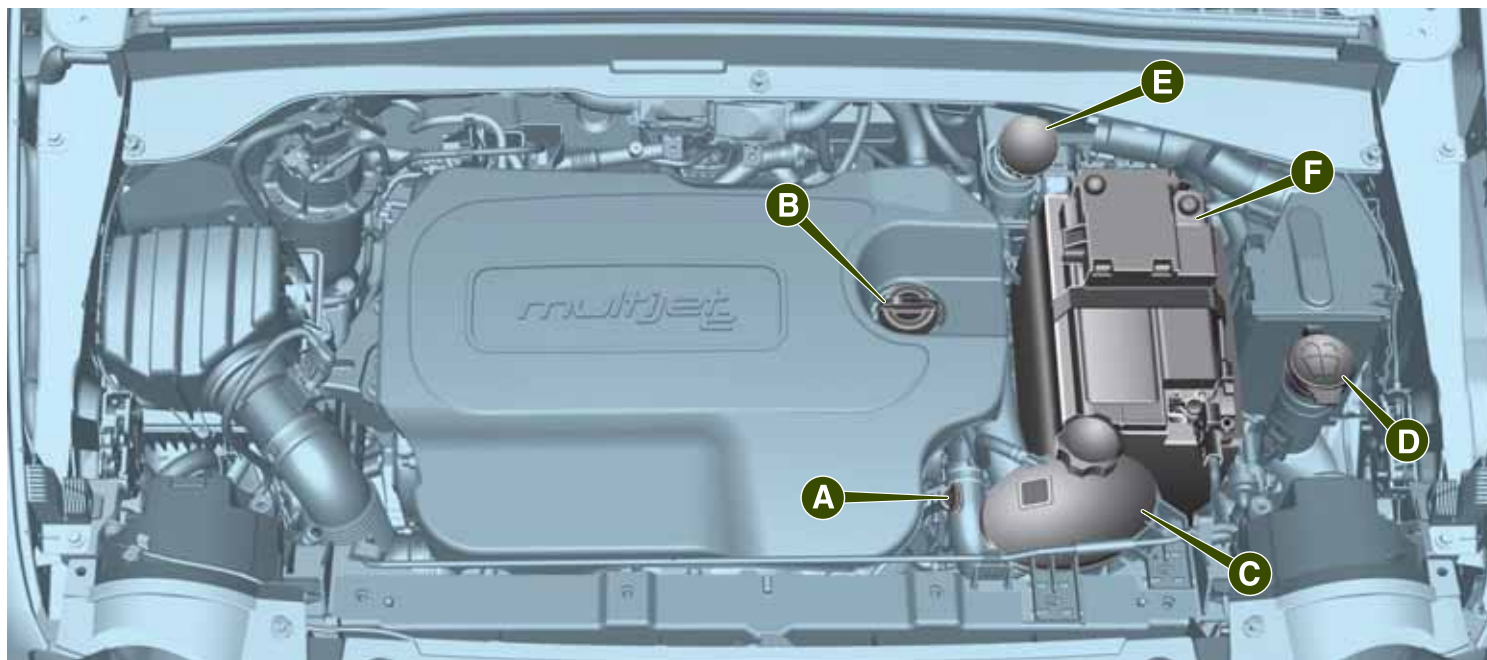
161

J0A0138C

A. Jauge de contrôle niveau d'huile moteur – B. Bouchon/Remplissage d'huile moteur – C. Liquide de refroidissement du moteur – D. Liquide lave-glasse avant/lave-glasse arrière – E. Liquide de freins – F. Batterie



Versions 1.6 16V MultiJet

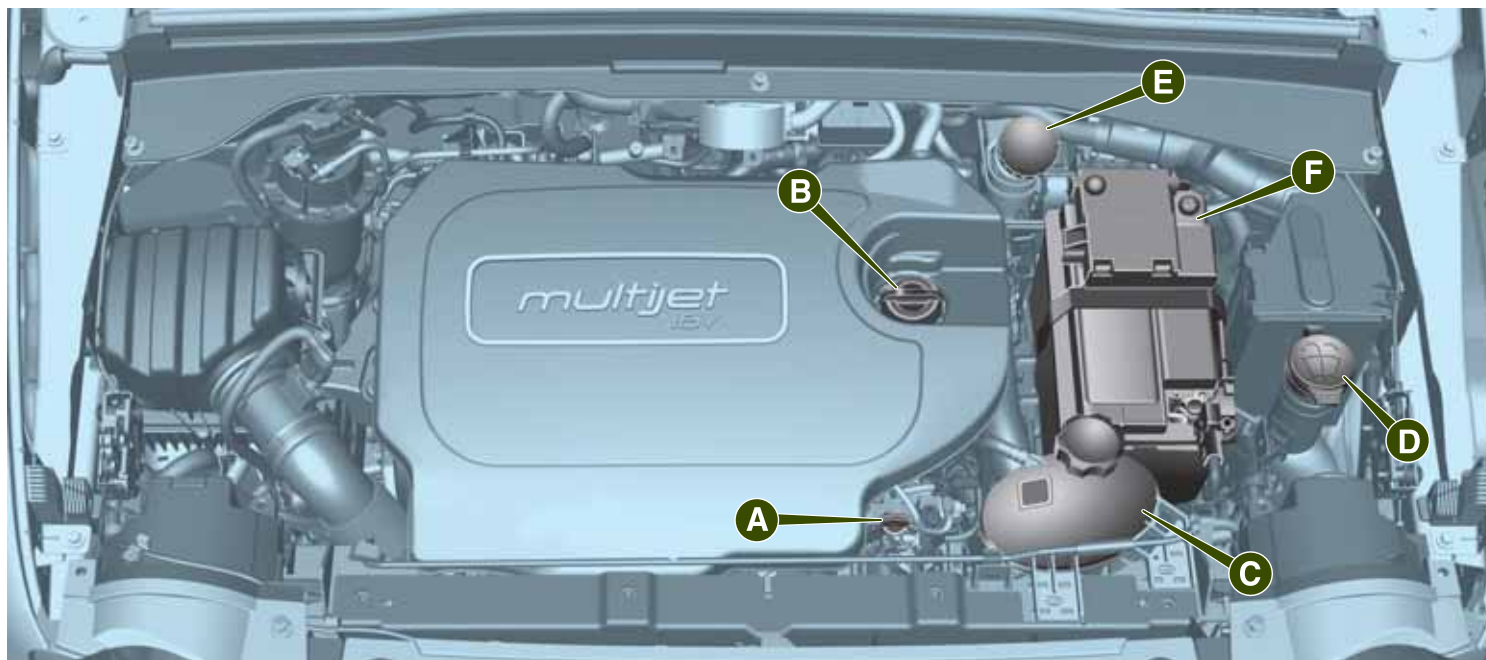


I 62

J0A0139C

A. Jauge de contrôle niveau d'huile moteur – B. Bouchon/Remplissage d'huile moteur – C. Liquide de refroidissement du moteur – D. Liquide lave-glace avant/lave-glace arrière – E. Liquide de freins – F. Batterie

Versions 2.0 16V MultiJet



163

J0A0140C

A. Jauge de contrôle niveau d'huile moteur – B. Bouchon/Remplissage d'huile moteur – C. Liquide de refroidissement du moteur – D. Liquide lave-glace avant/lave-glace arrière – E. Liquide de freins – F. Batterie



HUILE MOTEUR

Vérifier que le niveau de l'huile est compris entre les niveaux MIN. et MAX. gravés sur la jauge de contrôle A. Si le niveau d'huile avoisine ou est au-dessous du repère MIN, faire l'appoint d'huile par le goulot de remplissage B, jusqu'au repère MAX.



Extraire la jauge A de contrôle de niveau d'huile moteur, la nettoyer avec un chiffon qui ne laisse pas de traces et la remettre en place. L'extraire de nouveau et vérifier que le niveau d'huile moteur se situe entre les repères MIN. et MAX. gravés sur la jauge.

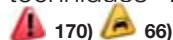
Consommation huile moteur



À titre indicatif, la consommation maximum d'huile moteur est de 400 grammes tous les 1 000 km. La consommation d'huile moteur ne peut être considérée comme stable qu'après les 5 000 ÷ 6 000 premiers kilomètres de la voiture.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Si le niveau est insuffisant, dévisser le bouchon du bac C et verser le liquide décrit au chapitre « Caractéristiques techniques ».



LIQUIDE LAVE-GLACE AVANT/LAVE-GLACE ARRIÈRE

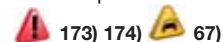
Si le niveau est insuffisant, soulever le bouchon D du bac et verser le liquide décrit au chapitre « Caractéristiques techniques ».



ATTENTION S'il y a trop peu de liquide, le dispositif de lavage des phares ne fonctionne pas, même si le lave-glace avant/arrière continue à fonctionner. Sur certaines versions, une encoche de référence est présente sur la jauge de contrôle : en dessous de cette référence, SEUL le lave-glace avant/arrière fonctionne.

LIQUIDE DE FREINS

Contrôler que le liquide est au niveau maximum. Si le niveau du liquide dans le réservoir est insuffisant, dévisser le bouchon E du bac et verser le liquide décrit au chapitre « Caractéristiques techniques ».



HUILE DU SYSTÈME D'ACTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Pour le contrôle du niveau d'huile de commande de la boîte de vitesses, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente Jeep.



BATTERIE



La batterie n'exige aucun appoint en eau distillée de l'électrolyte. Un contrôle périodique, exécuté par le Réseau Après-vente Jeep, est néanmoins nécessaire pour vérifier son efficacité.

ATTENTION Suite à une dépose de la batterie, il est nécessaire d'initialiser la direction comme l'indique l'allumage du témoin  sur le combiné de bord. Pour exécuter cette procédure, tourner le volant d'une extrémité à l'autre, ou tout simplement, continuer tout droit sur une centaine de mètres.

ATTENTION La batterie maintenue pendant longtemps à un état de charge inférieure à 50 % subit des dommages dus à la sulfatation, ce qui réduit sa capacité et son aptitude au démarrage.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Pendant la saison froide, le circuit de climatisation doit être activé au moins une fois par mois pendant 10 minutes environ. Avant l'été, faire contrôler l'efficacité du système en question auprès du Réseau Après-vente Jeep.



ATTENTION

167) Ne jamais fumer durant toute intervention dans le compartiment moteur : il pourrait y avoir du gaz ou des vapeurs inflammables, avec risque d'incendie.

168) Lorsque le moteur est chaud, agir avec extrême prudence à l'intérieur du compartiment moteur : risque de brûlures.

169) En cas d'appoint du niveau d'huile moteur, attendre que le moteur refroidisse avant d'intervenir sur le bouchon de remplissage, notamment sur les voitures dotées de bouchon en aluminium (le cas échéant). ATTENTION : risque de brûlures !

170) Le circuit de refroidissement est pressurisé. Au besoin, remplacer le bouchon uniquement par une pièce d'origine, sous peine de détérioration du système. Lorsque le moteur est chaud, ne jamais ôter le bouchon du bac : risque de brûlures.

171) Ne jamais voyager avec le réservoir de lave-glace vide : l'action du lave-glace est fondamentale pour améliorer la visibilité. Le fonctionnement répété du circuit alors qu'il n'y a plus de liquide pourrait endommager ou détériorer rapidement certaines parties du circuit.

172) Certains additifs du commerce du liquide de lave-glace sont inflammables : le compartiment moteur contient des parties chaudes qui au contact pourraient provoquer un incendie.

173) Le liquide de freins est toxique et très fortement corrosif. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les parties concernées à l'eau et au savon neutre, puis rincer abondamment. En cas d'ingestion, s'adresser immédiatement à un médecin.

174) Le symbole , repris sur le récipient, indique que le liquide de frein est de type synthétique et non minéral. L'utilisation de liquides de type minéral endommage définitivement les joints spéciaux en caoutchouc du système de freinage.

175) Le liquide contenu dans la batterie est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas s'approcher de la batterie avec des flammes nues ou de possibles sources d'étincelles : risque d'explosion et d'incendie.

176) Le fonctionnement avec un niveau de liquide trop bas endommage irréparablement la batterie et peut même la faire exploser.

177) Si la voiture doit rester immobilisée longtemps dans des conditions de froid intense, démonter la batterie et la transporter dans un lieu chauffé, pour éviter qu'elle ne gèle.

178) Lorsqu'il faut travailler sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes prévues à cet effet.



ATTENTION

63) Attention, pendant les opérations d'appoint, ne pas confondre les différents types de liquides : ils sont tous incompatibles entre eux ! Faire l'appoint avec un liquide inadapté risque d'endommager sérieusement la voiture.

64) Le niveau de l'huile ne doit jamais dépasser le repère MAX.

65) Ne pas ajouter d'huile ayant des caractéristiques différentes de celles de l'huile déjà présente dans le moteur.

66) Le circuit de refroidissement du moteur contient du fluide de protection antigel PARAFLU^{UP} ; pour faire d'éventuels appoints, utiliser un fluide du même type. Le fluide PARAFLU^{UP} ne peut être mélangé avec aucun autre fluide antigel. En cas d'appoint avec un produit non adapté, éviter absolument de démarrer le moteur et s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

67) Veiller à ce que le liquide de freins, qui est très corrosif, n'entre pas en contact avec les parties peintes. Si ceci venait à se produire, laver immédiatement à l'eau.



68) Le mauvais montage d'accessoires électriques et électroniques peut endommager gravement la voiture. Si on souhaite installer des accessoires (par ex. antivol, radiotéléphone, etc.) après l'achat de la voiture, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep, qui est en mesure de conseiller les dispositifs les plus adaptés et surtout d'évaluer s'il est nécessaire d'utiliser une batterie d'une capacité plus importante.



ATTENTION

4) L'huile moteur usagée et le filtre à huile remplacé contiennent des substances dangereuses pour l'environnement. Pour la vidange de l'huile et le remplacement des filtres, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente Jeep

5) L'huile usagée de la boîte de vitesses contient des substances nocives pour l'environnement. Pour la vidange de l'huile, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

6) Les batteries contiennent des substances très dangereuses pour l'environnement. Pour faire remplacer la batterie, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep.

RECHARGE DE LA BATTERIE

AVERTISSEMENTS

ATTENTION Avant de procéder au débranchement de l'alimentation électrique de la batterie, attendre au moins 1 minute après avoir mis le dispositif de démarrage sur STOP et après avoir fermé la porte côté conducteur. Au rebranchement suivant de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que le dispositif de démarrage soit sur STOP et que la porte côté conducteur soit fermée.

ATTENTION Il est conseillé de procéder à une recharge lente à bas ampérage pendant 24 heures environ. Une charge plus longue pourrait endommager la batterie.

ATTENTION Il est essentiel que les câbles du circuit électrique soient correctement reliés à la batterie, c'est-à-dire le câble positif (+) à la borne positive et le câble négatif (-) à la borne négative. Les bornes de la batterie sont marquées par les symboles de borne positive (+) et de borne négative (-) et sont indiquées sur le couvercle de la batterie. Les extrémités des câbles doivent aussi être dépourvues de traces de corrosion et être solidement fixées aux bornes. Si on utilise un chargeur de batterie du type « rapide » avec la batterie montée sur la voiture, avant de brancher le chargeur de batterie, débrancher les deux câbles de la batterie de la voiture. Ne pas utiliser de chargeur de batterie de type « rapide » pour fournir la tension de démarrage.

VERSIONS SANS SYSTÈME STOP/START

Pour effectuer la recharge, procéder comme suit :

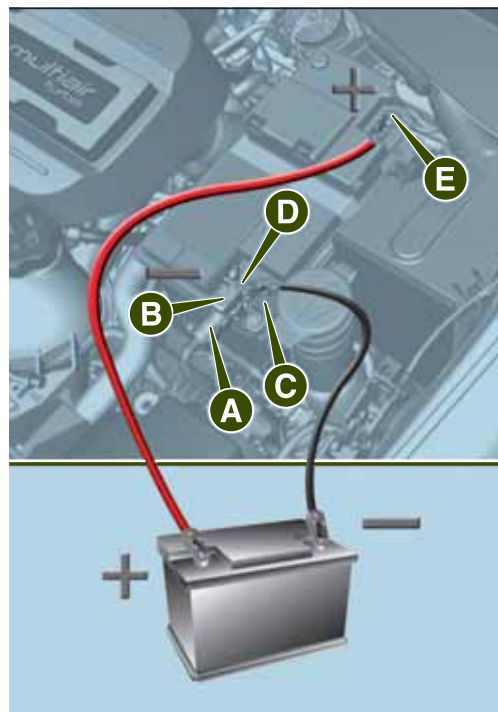
- ☐ débrancher la borne du pôle négatif de la batterie ;
- ☐ brancher les câbles de l'appareil de recharge aux pôles de la batterie, en respectant les polarités ;
- ☐ allumer l'appareil de recharge ;

- ❑ quand la recharge est terminée, éteindre l'appareil avant de le débrancher de la batterie ;
- ❑ rebrancher la borne au pôle négatif de la batterie.

VERSIONS AVEC SYSTÈME STOP/START

Pour effectuer la recharge, procéder comme suit :

- ❑ débrancher le connecteur A fig. 164 (en appuyant sur le bouton B) du capteur C de contrôle de l'état de la batterie, installé sur le pôle négatif (-) D de cette dernière ;
- ❑ brancher le câble positif (+) de l'appareil de recharge au pôle positif de la batterie E et le câble négatif (-) à la borne du capteur D, selon les indications de la figure ;
- ❑ allumer l'appareil de recharge. Quand la recharge est terminée, éteindre l'appareil ;
- ❑ après avoir débranché l'appareil de recharge, rebrancher le connecteur A au capteur C, selon les indications de fig. 164.



164

J0A0700C



PROCÉDURES D'ENTRETIEN



179) 180) 181)



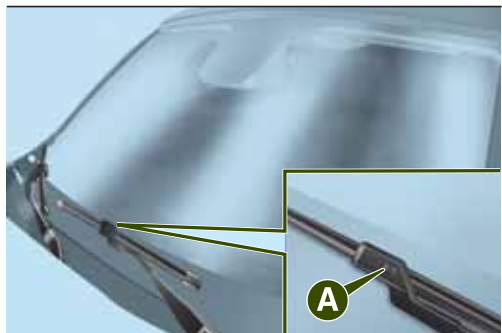
69) 70) 71) 72) 73) 74) 75) 76)

ESSUIE-GLACE AVANT/ARRIÈRE

Remplacement des balais d'essuiе-glacе

Procéder comme suit :

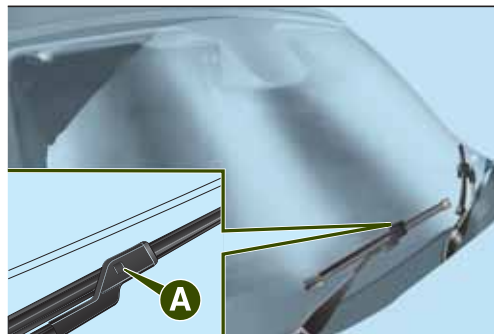
- soulever le bras de l'essuiе-glacе, appuyer sur la languette A fig. 165 (versions avec conduite à gauche) ou fig. 166 (versions avec conduite à droite) du ressort de fixation et extraire le balai hors du bras ;



165

J0A0345C

- monter le nouveau balai en introduisant la languette dans son logement sur le bras et en s'assurant de son blocage ;



166

J0A0517C

- abaisser le bras de l'essuiе-glacе sur le pare-brise.

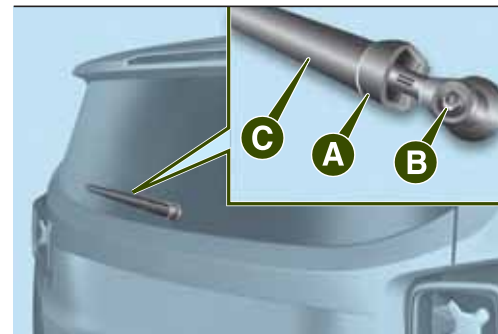
ATTENTION Ne pas actionner l'essuiе-glacе avec les balais soulevés du pare-brise.

Remplacement du balai d'essuiе-glacе arrière

Procéder comme suit :

- soulever le couvercle A fig. 167, dévisser l'écrou B et retirer le bras C ;
- placer correctement le nouveau bras, serrer à fond l'écrou B, puis abaisser la protection A.

ATTENTION Ne pas actionner l'essuiе-glacе arrière quand le balais ne repose pas sur la lunette.



167

J0A0346C

Lave-glacе

Les gicleurs du lave-glacе, situés sur le capot moteur, sont fixes. Si le jet ne sort pas, vérifier avant tout qu'il y ait du liquide dans le réservoir du lave-glacе (voir paragraphe « Compartiment moteur » dans ce chapitre). Contrôler ensuite que les trous de sortie ne soient pas obstrués ; le cas échéant, utiliser une aiguille pour les déboucher.

ATTENTION Sur les versions équipées d'un toit ouvrant, avant d'actionner les gicleurs du lave-glacе, s'assurer que le toit est fermé.

Lave-glacе arrière

Les gicleurs du lave-glacе arrière sont fixes. Le cylindre du gicleur est placé au-dessus de la vitre arrière.



ATTENTION

179) Le système d'admission de l'air (filtre à air, tuyaux en caoutchouc, etc.) peut servir de protection en cas de retour de flamme du moteur. **NE PAS RETIRER** ce système sauf pour procéder à des interventions de réparation ou d'entretien. Avant de démarrer le moteur, s'assurer que le système n'est pas démonté : le non-respect de cette précaution peut causer de graves lésions.

180) Les émissions de l'échappement sont très dangereuses et peuvent être fatales. Elles contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore qui, lorsqu'il est inhalé, peut causer des évanouissements et des empoisonnements.

181) Le système d'échappement peut atteindre des températures élevées et provoquer un incendie si on gare la voiture sur des matières inflammables. L'herbe ou les feuilles sèches peuvent elles aussi s'enflammer au contact du système d'échappement. Éviter de garer la voiture ou de l'utiliser là où le système d'échappement pourrait entrer en contact avec des matières inflammables.



ATTENTION

69) L'entretien incorrect de la voiture ou la non-exécution des interventions et des réparations (lorsque nécessaires) peuvent comporter des réparations plus coûteuses, endommager d'autres composants ou avoir un impact négatif sur les performances de la voiture. Faire immédiatement examiner tout dysfonctionnement éventuel par le Réseau Après-vente Jeep.

70) La voiture est équipée avec des liquides optimisés pour protéger ses performances, sa durée et prolonger ses intervalles d'entretien. Ne pas utiliser de substances chimiques pour laver ces composants parce qu'elles risquent d'endommager le moteur, la boîte de vitesses ou le système de climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie de la voiture. S'il faut effectuer un lavage suite au dysfonctionnement d'un composant, n'utiliser que le liquide spécifique pour cette procédure.

71) Une quantité excessive ou insuffisante d'huile dans le bloc-moteur est extrêmement dangereuse pour le moteur. Veiller à maintenir un niveau approprié.

72) Demander exclusivement l'utilisation de réfrigérants et lubrifiants pour compresseur approuvés et prévus pour le système de climatisation spécifique monté sur la voiture. Certains réfrigérants non approuvés sont inflammables ; ils pourraient exploser et risqueraient par conséquent de provoquer des lésions. L'utilisation de réfrigérants ou de lubrifiants non approuvés peut aussi compromettre l'efficacité du système et faire en sorte que de coûteuses réparations soient nécessaires.

73) Le système de climatisation contient du réfrigérant haute pression : pour éviter tout dommage aux personnes ou au système, l'ajout éventuel de réfrigérant ou toute réparation requérant le débranchement des tuyaux doivent être effectués par le Réseau Après-vente Jeep.

74) Les voitures équipées de convertisseur catalytique doivent être exclusivement alimentées avec de l'essence sans plomb. Une essence contenant du plomb détériorerait irrémédiablement le catalyseur et annulerait sa fonction de réduction des émissions polluantes, ce qui compromettrait gravement les performances du moteur en l'endommageant de manière irréparable. Si le moteur ne fonctionne pas correctement, notamment en cas d'allumage irrégulier ou de chute des performances, s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente Jeep. Le fonctionnement prolongé ou anormal du moteur peut provoquer la surchauffe du catalyseur et, par conséquent, éventuellement la détérioration du catalyseur et de la voiture.



75) L'utilisation d'huile de boîte de vitesses différente de celle préconisée pourrait compromettre la qualité des changements de vitesse et/ou provoquer des vibrations des mécanismes de la boîte de vitesses.

76) Nous conseillons de confier l'entretien de la voiture au Réseau Après-vente Jeep. Pour effectuer par soi-même les normales opérations périodiques d'entretien et les petites interventions d'entretien sur la voiture, nous conseillons de toute façon d'utiliser un équipement adéquat, des pièces détachées d'origine et les liquides nécessaires. N'effectuer aucun type d'intervention si on ne dispose pas de l'expérience nécessaire.

LEVAGE DE LA VOITURE

S'il est nécessaire de soulever la voiture, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep, qui est équipé de ponts à bras ou vérins d'atelier.

ROUES ET PNEUS



CONSEILS SUR LA ROTATION DES PNEUS



Les pneus avant et arrière sont soumis à différentes charges et sollicitations dues aux braquages, manœuvres et freinages. C'est pourquoi ils sont sujets à une usure non uniforme. Pour remédier à cet inconvénient, il est possible d'effectuer la rotation des pneus au moment opportun. Cette opération est conseillée dans le cas de pneus au relief accentué, adaptés tant à la conduite sur route que tout-terrain.

La rotation des pneus contribue à conserver intactes les capacités d'adhérence et de traction sur routes mouillées, boueuses ou enneigées en assurant une parfaite maniabilité de la voiture.

En cas d'usure anormale des pneus, la cause doit être identifiée et corrigée avant la rotation des pneus.



ATTENTION

182) Ne pas procéder au croisement en cas de montage de pneus « unidirectionnels ». Dans ce cas, faire toujours attention à ne pas installer les pneus en rotation opposée par rapport à celle indiquée : risque de perte d'adhérence et de contrôle de la voiture.



ATTENTION

77) La tenue de route de la voiture dépend également de la pression correcte des pneus.

78) Une pression trop basse provoque la surchauffe du pneu avec la possibilité de graves dommages à celui-ci.

79) Ne pas effectuer le changement en croix des pneus, en les déplaçant du côté droit de la voiture au côté gauche et vice-versa.

80) Ne pas effectuer de traitements de revernissage des jantes en alliage qui requièrent des températures supérieures à 150 °C. Les caractéristiques mécaniques des roues pourraient en être compromises.

CARROSSERIE

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Peinture 81) 7)

En cas d'abrasions ou de rayures profondes, il est conseillé de pourvoir immédiatement aux retouches nécessaires pour éviter des formations de rouille.

Certaines parties de la voiture sont dotées d'une peinture mate ayant besoin de soins particuliers pour rester telle quelle  **82)**

Pour laver correctement la voiture, procéder comme suit :

- ☐ si le lavage a lieu auprès d'une station automatique, ôter l'antenne du toit ;
- ☐ si l'on utilise des nettoyeurs haute pression pour le lavage, les maintenir à une distance d'au moins 40 cm de la carrosserie pour éviter de l'endommager. Toute stagnation d'eau peut à long terme endommager la voiture.



ATTENTION

81) Afin de maintenir intactes les caractéristiques esthétiques de la peinture, il est conseillé de ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou lustreurs pour le nettoyage de la voiture.

82) Dans les stations de lavage automatique, éviter le lavage par rouleaux et/ou brosses. Laver la voiture uniquement à la main en utilisant des produits détergents à pH neutre ; puis l'essuyer à l'aide d'une peau de chamois humide. Ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou de lustrage pour le nettoyage de la voiture. Prendre soin de laver immédiatement les excréments d'oiseaux, car leur acidité est particulièrement agressive. Éviter (dans la mesure du possible) de garer votre voiture sous des arbres ; éliminer immédiatement les substances végétales résineuses, car une fois sèches, celles-ci peuvent avoir besoin de produits abrasifs et/ou de lustrage fortement déconseillés et susceptibles d'altérer le caractère mat de la peinture. Pour le nettoyage du pare-brise avant et de la lunette arrière, éviter d'utiliser du liquide lave-vitres pur, mais dilué avec au moins 50 % d'eau. Utiliser du liquide lave-vitres pur uniquement lorsque les conditions de température extérieure le requièrent.



ATTENTION

7) Les détergents polluent l'eau. Par conséquent, le lavage de la voiture doit être effectué dans des stations dotées d'équipements de pompage et de traitement des liquides utilisés pour le lavage.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



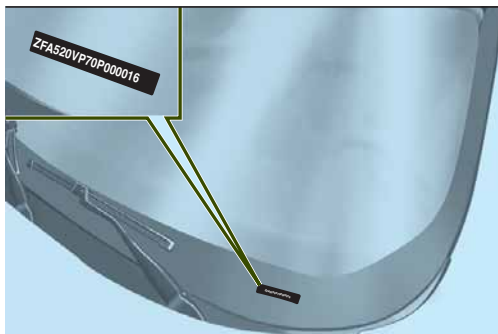
Tout ce dont vous avez besoin pour comprendre la composition et le fonctionnement de votre voiture est contenu dans ce chapitre et illustré par des données, tableaux et graphiques. Destiné au passionné, au technicien ou tout simplement à tous ceux qui veulent connaître en détail leur voiture.

DONNÉES D'IDENTIFICATION	189
MOTEUR.....	190
ROUES	192
DIMENSIONS.....	194
POIDS.....	197
RAVITAILLEMENT	198
FLUIDES ET LUBRIFIANTS	199
PERFORMANCES.....	201
CONSOMMATION DE CARBURANT	201
ÉMISSIONS DE CO ₂	202
DISPOSITIONS POUR LE TRAITEMENT DU VÉHICULE EN FIN DE CYCLE	203

DONNÉES D'IDENTIFICATION

NUMÉRO DU CHÂSSIS

Le numéro du châssis (VIN) est estampillé sur une plaquette située dans l'angle avant gauche du revêtement de la planche de bord fig. 168, visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de la voiture.

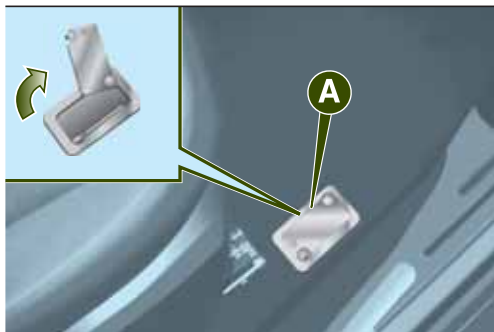


168

J0A0030C

Ce numéro est également estampillé sur le plancher de l'habitacle, à côté du siège avant droit.

Pour y avoir accès, faire coulisser le volet A fig. 169, comme indiqué sur l'illustration.



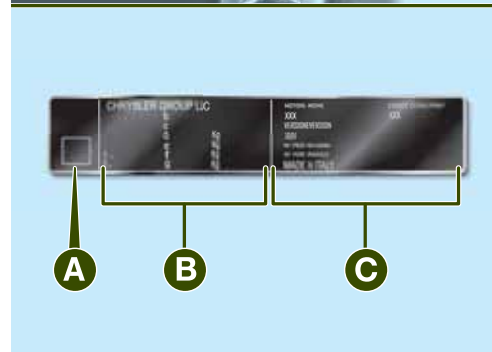
169

J0A0028C

PLAQUETTE RÉCAPITULATIVE DES DONNÉES D'IDENTIFICATION

La plaquette, située sur le montant de porte avant côté gauche fig. 170, indique les données concernant :

- ❑ A : valeur correcte du coefficient de fumées (pour les moteurs Diesel) ;
- ❑ B : nom du fabricant, numéro d'homologation de la voiture, numéro d'identification de la voiture, charges maximales autorisées ;
- ❑ C : identification du moteur, type variante version, numéro pour pièces détachées, code couleur, autres indications.



170

J0A0446C



MOTEUR

Versions	1.4 Turbo MultiAir 136/140 CV	1.6 16V MultiJet 115/120 CV
Code type	55263624	55263113
Cycle	Otto	Diesel
Nombre et position des cylindres	4 en ligne	4 en ligne
Diamètre et course des pistons (mm)	72,0 x 84,0	79,5 x 80,5
Cylindrée totale (cm³)	1 368	1 598
Taux de compression	10 : 1	16,5 : 1
Puissance maximum (CEE) (kW)	100 (*) / 103	85 (*) / 88
Puissance maximum (CEE) (CV)	136 (*) / 140	115 (*) / 120
régime correspondant (tours/min)	5 000	3 750
Couple maximum (CEE) (Nm)	230	320
Couple maximum (CEE) (kgm)	23,5	32,6
régime correspondant (tours/min)	1 750	1 750
Bougies d'allumage	NGK IKR9J8	–
Carburant	Essence sans plomb 95 R.O.N. (Spécification EN228)	Gazole pour transport routier (Spécification EN590)

(*) Le cas échéant

Versions	2.0 16V MultiJet 120 CV	2.0 16V MultiJet 140 CV	2.0 16V MultiJet 170 CV
Code type	55263087	55263087 / 55263088 (*)	55263088
Cycle	Diesel	Diesel	Diesel
Nombre et position des cylindres	4 en ligne	4 en ligne	4 en ligne
Diamètre et course des pistons (mm)	83 x 90,4	83 x 90,4	83 x 90,4
Cylindrée totale (cm³)	1 956	1 956	1 956
Taux de compression	16,5	16,5	16,5
Puissance maximum (CEE) (kW)	88	103	125
Puissance maximum (CEE) (CV)	120	140	170
régime correspondant (tours/min)	4 000	3 750 / 4 000 (*)	3 750
Couple maximum (CEE) (Nm)	320	350	350
Couple maximum (CEE) (kgm)	32,6	35,7	35,7
régime correspondant (tours/min)	1 250	1 500 / 1 750 (*)	1 750
Carburant	Gazole pour transport routier (Spécification EN590)	Gazole pour transport routier (Spécification EN590)	Gazole pour transport routier (Spécification EN590)

(*) Versions avec boîte de vitesses automatique



ROUES

JANTES ET PNEUS DE SÉRIE



183) 184)

Versions	Jantes	Pneus	Pneus neige
1.4 Turbo MultiAir	6,5J x 16 ET40	215/65 R16 98H	215/65 R16 98Q (M+S)
	7J x 17 ET40	215/60 R17 96H	215/60 R17 96Q (M+S)
	7J x 18 ET 40	225/55 R18 98V	225/55 R18 98Q (M+S)
1.6 16V MultiJet	6,5J x 16 ET40	215/65 R16 98H	215/65 R16 98Q (M+S)
	7J x 17 ET40	215/60 R17 96H	215/60 R17 96Q (M+S)
	7J x 18 ET 40	225/55 R18 98V	225/55 R18 98Q (M+S)
2.0 16V MultiJet	6,5J x 16 ET40	215/65 R16 98H	215/65 R16 98Q (M+S)
	6,5J x 17 ET40 (*)	215/60 R17 96V (*)	215/60 R17 96Q (M+S) (*)
	7J x 17 ET40	215/60 R17 96H	215/60 R17 96Q (M+S)
	7J x 18 ET 40	225/55 R18 98V	225/55 R18 98Q (M+S)

(*) Versions Trailhawk

Roue compacte de secours (si prévue)

Pneu: T145/90 R16 106M

Jante: 4,0 B x 16H ET22



ATTENTION

183) Si des pneus hiver avec un indice de vitesse inférieur à ce qui est indiqué sur la Carte grise sont utilisés, ne pas dépasser la vitesse maximale correspondant à l'indice de vitesse utilisé.

184) En cas d'utilisation d'enjoliveurs intégraux fixés (au moyen d'un ressort) à la jante en tôle et de pneus n'étant pas de série (après-vente) équipés de « Rim Protector », NE PAS monter les enjoliveurs. L'utilisation de pneus et d'enjoliveurs inappropriés pourrait provoquer une baisse imprévue de pression du pneu.

PRESSION DE GONFLAGE À FROID (bars)

Lorsque le pneu est chaud, la valeur de pression doit être + 0,3 bar par rapport à la valeur préconisée. Contrôler à nouveau la valeur correcte, pneu froid. Avec les pneus neige, la valeur de la pression doit être majorée de + 0,2 bar par rapport à la valeur indiquée pour les pneus fournis.

Pneus	À vide et charge moyenne		À pleine charge		Roue de secours de dimensions normales (*)	Roue compacte de secours
	Avant	Arrière	Avant	Arrière		
215/65 R16 98H	2,4	2,2	2,4	2,4		
215/60 R17 96H / 96V	2,4	2,2	2,4	2,4	2,4	4,2
225/55 R18 98V	2,4	2,2	2,4	2,4		

(*) En cas d'une utilisation d'urgence de la roue de secours, si nécessaire, aligner dès que possible la pression de la roue à la valeur conseillée, en se référant au tableau suivant.

CHAÎNES À NEIGE 83)

Versions à traction avant et intégrale : il est permis d'utiliser des chaînes à neige de 7 mm sur les pneus 215/65 R16. Il n'est par contre pas possible de monter les chaînes sur les pneus 215/60 R17 et 225/55 R18.

Avertissements

L'utilisation des chaînes à neige dépend des normes en vigueur dans chaque pays. Dans certains pays, les pneus identifiés par le sigle M+S (Mud and Snow) sont considérés comme équipements d'hiver ; leur emploi est donc assimilé à l'utilisation des chaînes à neige.

Les chaînes à neige doivent être montées exclusivement sur les pneus des roues avant.

Contrôler la tension des chaînes à neige après avoir parcouru quelques dizaines de mètres.

L'utilisation de chaînes à neige avec des pneus de dimensions non d'origine peut endommager la voiture.

L'utilisation de pneus de mesure ou de type différents (M+S, à neige, etc.) sur les essieux avant et arrière peut compromettre la maniabilité de la voiture et entraîner le risque de perte de contrôle et d'accidents.



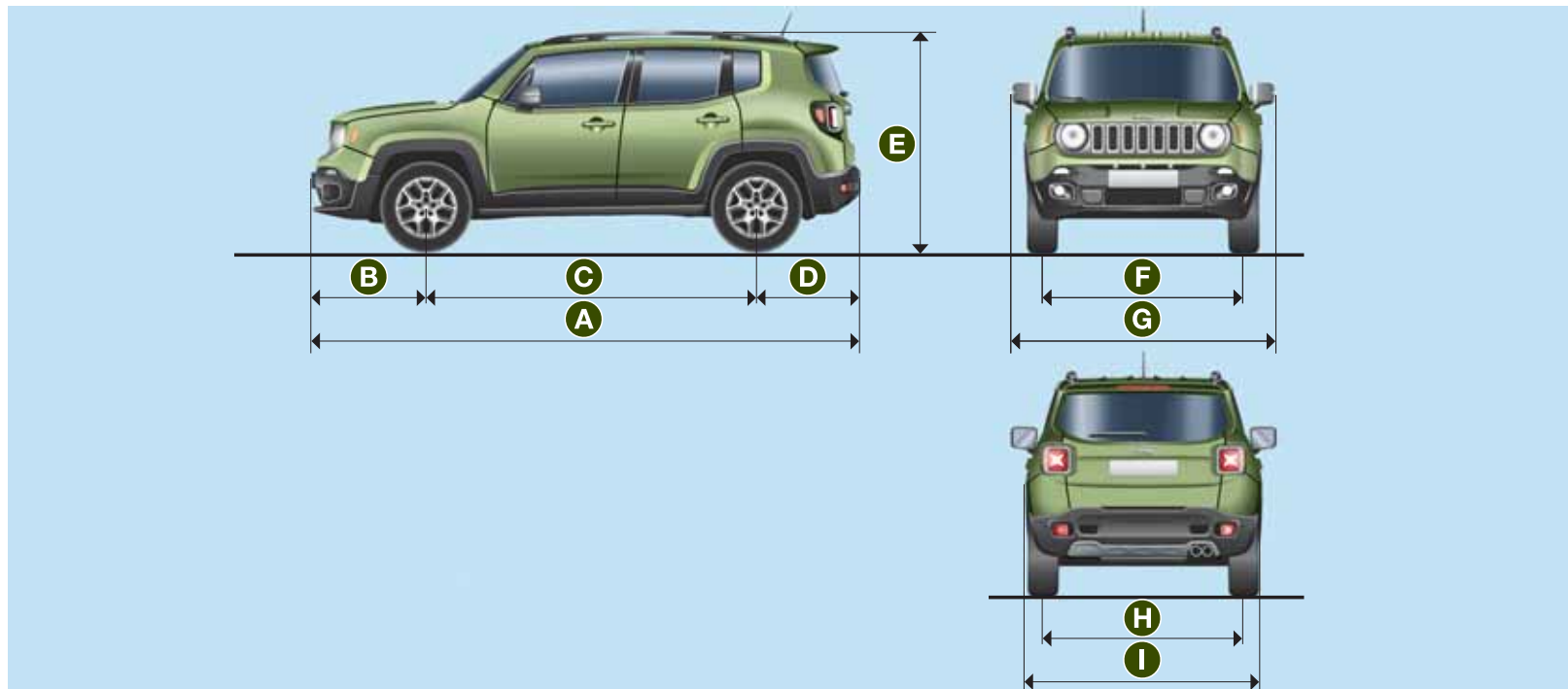
ATTENTION

83) En cas d'utilisation de chaînes, rouler à vitesse modérée, sans dépasser 50 km/h. Éviter les trous, ne pas monter sur des marches ou trottoirs et éviter les longs parcours sur des routes sans neige, pour ne pas endommager la voiture ni la chaussée.



DIMENSIONS

Les dimensions sont exprimées en mm et correspondent à la voiture équipée de pneus de série. La hauteur est calculée quand la voiture est vide.



171

JOA0019C

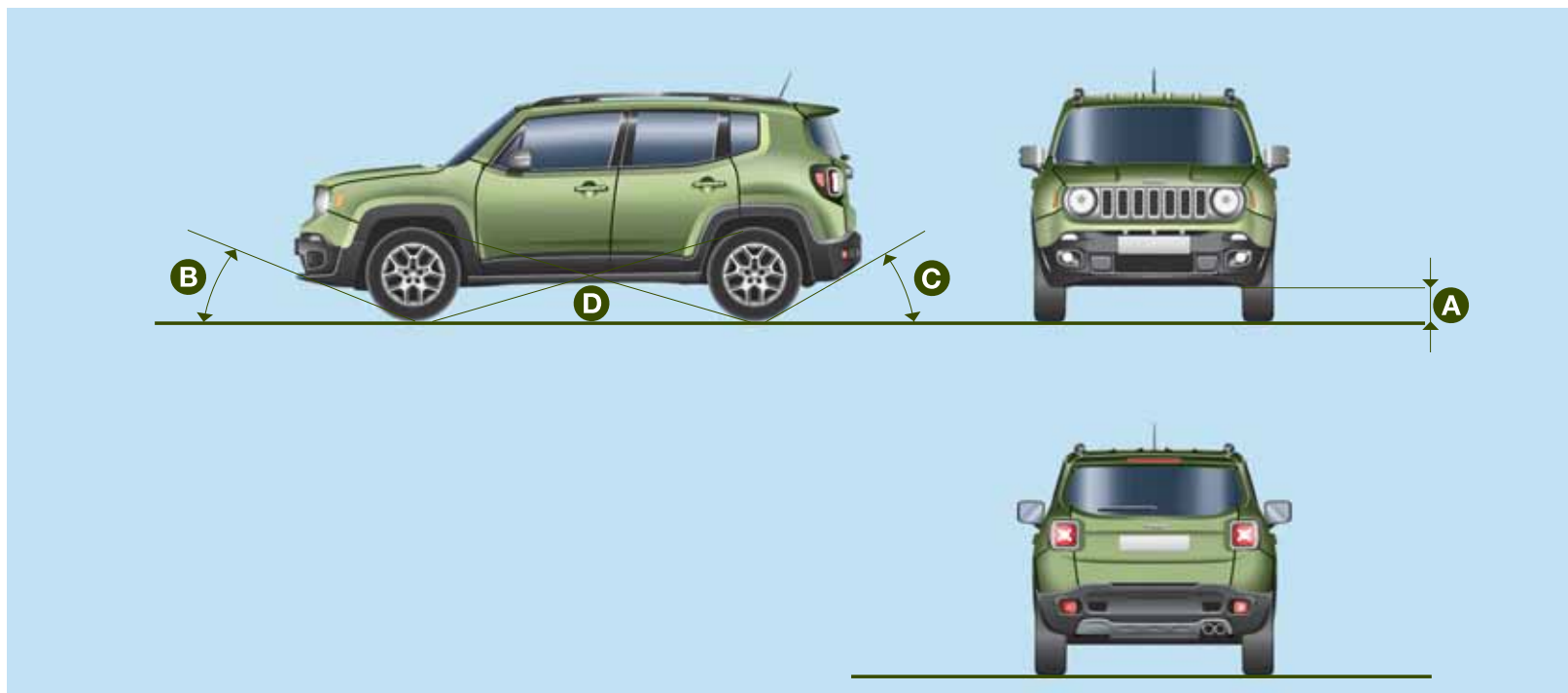
A	B	C	D	E (*)	F	G	H	I
4255 / 4259 (**)	892	2570	793 / 797 (**)	1667 / 1697 (***)	1551 / 1541 (**)	2023	1553 / 1541 (**)	1805

(*) Versions Trailhawk : 1 697 / 1 727 (avec barres de toit)

(**) Versions Trailhawk

(***) Avec barres de toit porte-bagages

GARDE AU SOL MINIMUM/ANGLES CARACTÉRISTIQUES



172

J0A0242C

« Garde au sol minimum » (référence A fig. 172)

La valeur de la hauteur est mesurée à proximité du bord inférieur du différentiel. Cette valeur définit également les valeurs de l'« Angle d'attaque », de l'« Angle de sortie » et de l'« Angle de dévers ».

Les dimensions sont exprimées en mm et correspondent à la voiture équipée de pneus de série.

Versions à traction avant (FWD) : 171 mm

Versions à traction intégrale (4WD) : 201 mm

Versions Trailhawk à traction intégrale (4WD LOW) : 225 mm



« Angle d'attaque » (référence B fig. 172)

L'angle d'attaque est défini par la ligne horizontale de la chaussée et par la ligne tangente qui passe entre la roue avant et le point inférieur le plus saillant de la voiture.

Plus l'angle est grand et moins seront les possibilités de heurter, avec la carrosserie ou le châssis, pendant une montée raide ou en dépassant un obstacle.

Versions à traction avant (FWD) : 17,9°

Versions à traction intégrale (4WD) : 21°

Versions Trailhawk à traction intégrale (4WD LOW) : 30,5°

« Angle de sortie » (référence C fig. 172)

L'angle de sortie est défini par les mêmes lignes que l'« Angle d'attaque » et se réfère à la partie arrière de la voiture.

Versions à traction avant (FWD) : 29,7°

Versions à traction intégrale (4WD) : 32,1°

Versions Trailhawk à traction intégrale (4WD LOW) : 34,3°

« Angle de dévers » (référence D fig. 172)

La valeur de l'« Angle de dévers » est liée à la hauteur de la voiture du sol, et représente la possibilité de cette dernière de dépasser un dévers, plus ou moins accentué, sans qu'elle, touchant le dévers avec ses parties inférieures les plus saillantes (normalement le bas de caisse), ne reste en appui au sol avec le châssis ou la caisse, ce qui provoquerait la perte d'adhérence des roues.

Les roues, ne disposant pas d'une adhérence adéquate au sol, n'auront pas une prise suffisante à faire avancer la voiture et tourneront donc à vide.

Plus la garde au sol est élevée, plus l'angle de dévers est grand. Ne pas oublier cependant que, plus la garde au sol est élevée, plus la stabilité sera réduite, à cause du barycentre plus haut, réduisant par conséquent l'angle de basculement latéral.

Versions à traction avant (FWD) : 21,2°

Versions à traction intégrale (4WD) : 24°

Versions Trailhawk à traction intégrale (4WD LOW) : 25,7°

POIDS

Poids (kg)	1.4 Turbo MultiAir	1.6 16V MultiJet	2.0 16V MultiJet 120 / 140 CV	2.0 16V MultiJet 170 CV
Poids à vide (avec tous les liquides, réservoir de carburant plein à 90 % et sans options)	1320	1390	1430 / 1 530 (*)	1 535
Charge utile y compris le conducteur (**)	545	515	580 / 550 (*)	545
Charges maximales autorisées (***)				
– essieu avant	1050	1050	1150	1150
– essieu arrière	900	900	1000	1000
– total :	1865	1905	2010 / 2080 (*)	2080
Charges remorquables				
– remorque freinée	1000	1000	1500	1500
– remorque non freinée	400	400	400	400
Charge maximale sur le toit (****)	70	70	70	70
Charge maximale sur la boule (remorque freinée)	60	60	60	60

(*) Versions avec boîte de vitesses automatique

(**) En présence d'équipements spéciaux (toit ouvrant, dispositif d'attelage pour remorque, etc.), le poids à vide augmente et par conséquent la charge utile diminue, dans le respect des charges maximales autorisées.

(***) Charges à ne pas dépasser. La responsabilité du rangement des marchandises dans le coffre à bagages et/ou sur le plan de chargement incombe au conducteur qui est tenu à respecter les charges maximales autorisées.

(****) Versions avec barres de toit



RAVITAILLEMENT

	1.4 Turbo MultiAir	1.6 16V MultiJet	2.0 16V MultiJet
Réservoir de carburant (litres) :	48	48	48
y compris une réserve de (litres) :	5 ÷ 7	5 ÷ 7	5 ÷ 7
Circuit de refroidissement du moteur (litres) :	5,2	6,1	6,5
Carter du moteur (litres) :	4,1	4,4	3,9
Carter du moteur et filtre (litres) :	4,5	4,8	4,3
Boîte de vitesses/différentiel (litres) :	1,8	1,8	1,8 (*) / 6,0 (**)
Groupe de renvoi (PTU) (litres) :	–	–	0,4
Différentiel arrière (litres) :	–	–	0,6
Circuit des freins hydrauliques (kg) :	0,83	0,83	0,83
Récipient de liquide pour lave-glace avant et lave-glace arrière (litres) :	2,5	2,5	2,5

(*) Versions avec boîte de vitesses mécanique

(**) Versions avec boîte de vitesses automatique

FLUIDES ET LUBRIFIANTS

L'huile moteur dont votre voiture est équipée a été soigneusement conçue et testée afin de satisfaire les critères prévus par le Plan d'Entretien Programmé. L'utilisation constante des lubrifiants indiqués garantit les caractéristiques de consommation de carburant et des émissions. La qualité du lubrifiant est déterminante pour garantir le fonctionnement et la durée du moteur.

Utilisation	Caractéristiques qualitatives des fluides et lubrifiants pour le bon fonctionnement de la voiture	Intervalle de vidange
Lubrifiants pour moteurs à essence  84)	Nous conseillons l'utilisation de lubrifiant totalement de synthèse de gradation SAE 0W-30 ACEA C2 ou API SN. Qualification 9.55535-GS1 ou MS.90048.	Selon le Plan d'Entretien Programmé
Lubrifiant pour moteurs diesel  84)	Nous conseillons l'utilisation de lubrifiant totalement de synthèse de gradation SAE 0W-30 ACEA C2. Qualification 9.55535-DS1 ou MS.90047.	Selon le Plan d'Entretien Programmé
Lubrifiants et graisses de la transmission de mouvement	Nous conseillons l'utilisation de lubrifiant de synthèse de gradation SAE 75W. Qualification 9.55550-MZ6 ou MS.90030-M1.	Boîte de vitesses mécanique et différentiel
	Nous conseillons l'utilisation de lubrifiant de synthèse. Qualification 9.55550-AV5 ou MS.90030-A5.	Boîte de vitesses automatique
	Nous conseillons l'utilisation de lubrifiant de synthèse de gradation SAE 75W-90 API GL5. Qualification 9.55550-DA6 (PTU) et qualification 9.55550-DA7 (RDM).	Différentiel arrière (RDM) et groupe de renvoi (PTU)



Utilisation	Caractéristiques qualitatives des fluides et lubrifiants pour le bon fonctionnement de la voiture	Applications
Liquide pour freins	Nous conseillons l'utilisation de fluide de synthèse pour circuits de freinage et d'embrayage. Conforme aux spécifications : FMVSS n° 116 DOT 4, ISO 4925 SAE J1704. Qualification 9.55597.	Freins hydrauliques et commandes hydrauliques embrayage
Protecteur pour radiateurs	Nous conseillons l'utilisation d'un protecteur à action antigel de couleur rouge à base de glycol mono-éthylénique inhibé avec formulation organique. Conforme aux spécifications CUNA NC 956-16, ASTM D 3306. Qualification 9.55523.	Circuits de refroidissement pourcentage d'emploi : 50 % eau et 50 % liquide de refroidissement (*) (**)
Additif pour le gazole	Nous conseillons l'utilisation d'un additif pour gazole avec action antigel et protectrice pour moteurs diesel.	À mélanger au gazole (25 cm ³ pour 10 litres)
Liquide de lave-glace et lave-lunette	Nous conseillons un mélange d'alcools et d'agents tensioactifs. Conforme à la spécification CUNA NC 956-11. Qualification 9.55522.	À employer pur ou dilué dans les systèmes essuie/lave-glaces

(*) AVERTISSEMENT Ne pas faire l'appoint ni mélanger avec d'autres liquides ayant d'autres caractéristiques que celles décrites.

(**) En cas de conditions climatiques particulièrement sévères, il est conseillé d'utiliser un mélange de 60 % de liquide de refroidissement et 40 % d'eau déminéralisée.

En cas d'urgence et d'indisponibilité de lubrifiants ayant les caractéristiques spécifiées, il est possible d'utiliser, pour effectuer des appoints, des produits ayant une performance minimum ACEA/API indiquée ; dans ce cas, les performances optimales du moteur ne seront pas garanties.



ATTENTION

84) L'utilisation de produits ayant des caractéristiques différentes de celles mentionnées ci-dessus pourrait causer des dommages au moteur, non couverts par la garantie.

PERFORMANCES

Vitesse maximale pouvant être atteinte après la première période d'utilisation de la voiture.

Versions	km/h
1.4 Turbo MultiAir 136/140 CV	181
1.6 16V MultiJet 115/120 CV	178
2.0 16V MultiJet 120 CV	176
2.0 16V MultiJet 140 CV	182
2.0 16V MultiJet 170 CV	196

CONSOMMATION DE CARBURANT

Les valeurs de consommation de carburant figurant dans le tableau suivant sont déterminées sur la base d'essais d'homologation imposés par les Directives européennes spécifiques.

ATTENTION Le type de parcours, les conditions de circulation, les conditions atmosphériques, le style de conduite, l'état de la voiture en général, le niveau de finition/équipements/accessoires, l'utilisation du climatiseur, le chargement de la voiture, la présence d'un porte-bagages sur le toit et autres situations pénalisant la pénétration aérodynamique ou offrant une résistance à l'avancement entraînent une consommation de carburant différente de celle qui est relevée. Seulement après avoir parcouru les premiers 3 000 km, la consommation de carburant sera plus régulière.

CONSOMMATION SELON LA DIRECTIVE EUROPÉENNE EN VIGUEUR (litres/100 km)

Versions	Urbain	Extra-urbain	Combi
1.4 Turbo MultiAir 136/140 CV	7,6	5,1	6,0
1.6 16V MultiJet 115/120 CV	5,5	4,0	4,6
2.0 16V MultiJet 120 / 140 CV	6,0 / 6,9 (*)	4,6 / 5,2 (*)	5,1 / 5,8 (*)
2.0 16V MultiJet 170 CV	7,0	5,2	5,9

(*) Versions avec boîte de vitesses automatique et 4WD LOW



ÉMISSIONS DE CO₂

Les valeurs d'émission de CO₂ figurant dans le tableau ci-dessous correspondent à la consommation mixte.

Versions	ÉMISSIONS DE CO ₂ SELON LA DIRECTIVE EUROPÉENNE EN VIGUEUR (g/km)
1.4 Turbo MultiAir 136/140 CV	140
1.6 16V MultiJet 115/120 CV	120
2.0 16V MultiJet 120/140 CV	134 / 150 (*)
2.0 16V MultiJet 170 CV	151 (**)

(*) Versions avec boîte de vitesses automatique et 4WD LOW

(**) Versions Trailhawk

DISPOSITIONS POUR LE TRAITEMENT DU VÉHICULE EN FIN DE CYCLE

Depuis des années FCA est totalement engagée dans la sauvegarde et le respect de l'Environnement, au moyen d'améliorations continues des processus de production et la réalisation de produits toujours plus « éco-compatibles ». Pour assurer aux clients le meilleur service possible dans le respect des normes environnementales et en réponse aux obligations de la Directive européenne 2000/53/EC sur les véhicules en fin de cycle, FCA offre la possibilité à ses clients de se séparer de leur véhicule en fin de cycle sans coûts supplémentaires. La Directive européenne prévoit en effet que la remise du véhicule se fasse sans que le dernier détenteur ou propriétaire du véhicule n'ait de frais à payer à cause de sa valeur de marché nulle ou négative.

Pour restituer son véhicule en fin de cycle sans frais supplémentaires, on peut s'adresser soit à l'un de nos concessionnaires soit à un centre de récolte et de démolition agréé par FCA. Ces centres ont été minutieusement sélectionnés afin de garantir un service respectant des normes de qualité standard pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules mis au rebut, dans le respect de l'Environnement.

On peut trouver des informations sur les centres de démolition et de récolte, soit auprès du réseau de concessionnaires FCA, soit en appelant le numéro indiqué sur le Carnet de garantie, soit en consultant le site Internet des différentes marques FCA.





Ce chapitre décrit les fonctions principales des systèmes infotélématiques **Uconnect™ 5" Radio**, ou **Uconnect™ 5" Radio Nav** ou bien **Uconnect™ 6,5" Radio Nav**, dont le véhicule peut être équipé.

MULTIMEDIA

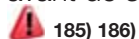
CONSEILS, COMMANDES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES	205
UCONNECT 5" RADIO/UCONNECT 5" RADIO NAV	207
UCONNECT 6,5" RADIO NAV	220

CONSEILS, COMMANDES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Apprendre à utiliser les différentes fonctions du système avant de se mettre au volant.

Lire attentivement les instructions et les modalités d'utilisation du système avant de se mettre au volant.



185) 186)

CONDITIONS DE RÉCEPTION

Les conditions de réception varient constamment pendant la conduite. La réception peut être perturbée par la présence de montagnes, d'édifices ou de ponts, en particulier lorsque l'on est loin de l'émetteur de la station écoutée.

ATTENTION Pendant la réception d'informations sur la circulation, le volume peut augmenter par rapport au réglage courant.

SOIN ET ENTRETIEN

Respecter les précautions suivantes pour assurer la pleine efficacité fonctionnelle du système :

❑ éviter de heurter la partie transparente de l'écran avec des objets pointus ou rigides qui pourraient endommager sa surface ; durant le nettoyage, à l'aide d'un chiffon doux sec et antistatique, ne pas exercer de pression sur l'écran.

❑ ne pas employer d'alcool, d'essence et leurs dérivés pour nettoyer la partie transparente de l'écran.

❑ éviter que d'éventuels liquides ne pénètrent à l'intérieur du système : cela pourrait l'endommager de manière irréparable.



85) 86)

PROTECTION ANTIVOL

Le système est équipé d'une protection antivol basée sur l'échange d'informations avec la centrale électronique (Ordinateur de bord) installée sur la voiture.

Ce système garantit une sécurité optimale et évite d'avoir à saisir le code secret après chaque déconnexion de l'alimentation électrique.

Si l'issue du contrôle est positive, le système commence à fonctionner, tandis que si les codes de comparaison ne sont pas identiques ou que la centrale électronique (Ordinateur de bord) a été remplacée, le système exigera la saisie du code secret selon la procédure figurant au paragraphe suivant.

Saisie du code secret

(sauf versions équipées du système Uconnect 6,5" Radionav)

Lorsque l'on allume le système, en cas de demande de saisie du code, l'écran affiche l'inscription « Saisir code antivol » suivie de la page-écran représentant le clavier virtuel numérique pour la saisie du code secret.

Le code secret est composé de quatre chiffres, de 0 à 9 : pour saisir les chiffres du code, tourner le sélecteur droit BROWSE/ENTER et appuyer pour confirmer.

Après avoir saisi le quatrième chiffre, le système commence à fonctionner. Si un code erroné est saisi, le système affiche l'inscription « Code incorrect » pour indiquer à l'utilisateur qu'il doit saisir le bon code.



Après avoir effectué les 3 tentatives disponibles de saisie du code, le système affichera l'inscription « Code incorrect. Radio verrouillée. Attendre 30 minutes ». Après la disparition de l'inscription, on pourra recommencer la procédure de saisie du code.

Passeport radio

(sauf versions équipées du système Uconnect 6,5" Radionav)

Document certifiant le titre de propriété du système. Sur le passeport radio figurent le modèle du système, le numéro de série et le code secret. En cas de perte du passeport radio, s'adresser au Réseau Après-vente Jeep en présentant un document d'identité et les documents d'identification de la propriété de la voiture.

ATTENTION Conserver avec soin le passeport radio pour fournir les données correspondantes aux autorités compétentes en cas de vol.

AVERTISSEMENTS

En cas d'anomalie, le système ne doit être contrôlé et remis en état que par le Réseau Après-vente Jeep. Par des températures particulièrement basses, l'écran ne pourrait atteindre la luminosité optimale qu'au bout d'une certaine période de fonctionnement.

En cas d'arrêt prolongé de la voiture avec une température extérieure très élevée, le système pourrait entrer en « autoprotection thermique » et suspendre son fonctionnement jusqu'à ce que la température de la radio ne descende à des niveaux plus acceptables.

Ne regarder l'écran que lorsque cela est nécessaire et que les conditions de sécurité pour le faire sont remplies. Si on doit regarder l'écran pendant une durée prolongée, stationner dans un lieu sûr de façon à ne pas être distrait pendant la conduite.

Cesser immédiatement d'utiliser le système en cas d'anomalie. Dans le cas contraire, cela pourrait endommager le système lui-même. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente Jeep pour réparer l'anomalie en question.



ATTENTION

185) *Suivre les consignes de sécurité reprises ci-après : dans le cas contraire, il existe un risque de provoquer des lésions aux personnes ou des dommages au système.*

186) *Un volume sonore trop fort peut constituer un danger. Régler le volume de manière à ce que les bruits environnementaux soient toujours audibles (par exemple, avertisseurs sonores, ambulances, véhicules de police, etc.).*



ATTENTION

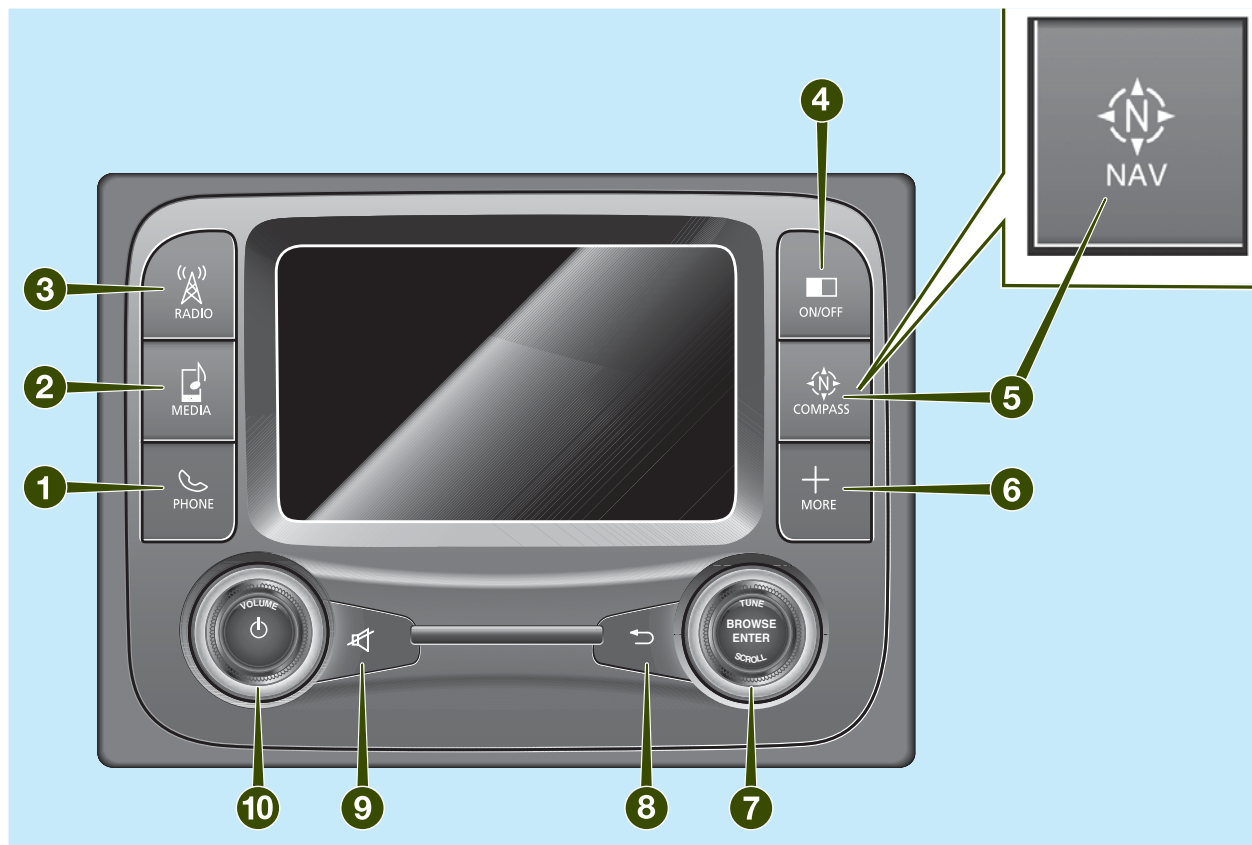
85) *Nettoyer la façade et l'écran exclusivement avec un chiffon doux, propre, sec et antistatique. Les produits détergents ou de polissage peuvent en abîmer la surface. Ne pas utiliser d'alcools ou de produits similaires pour nettoyer la garniture ou l'écran.*

86) *Ne pas utiliser l'écran comme base pour supports à ventouse ou d'adhésifs pour navigateurs externes ou bien dispositifs Smartphones ou similaires.*

Uconnect 5" Radio/Uconnect 5" Radio Nav

GUIDE RAPIDE

Commandes sur la façade



173

J0A0600C

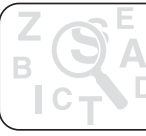


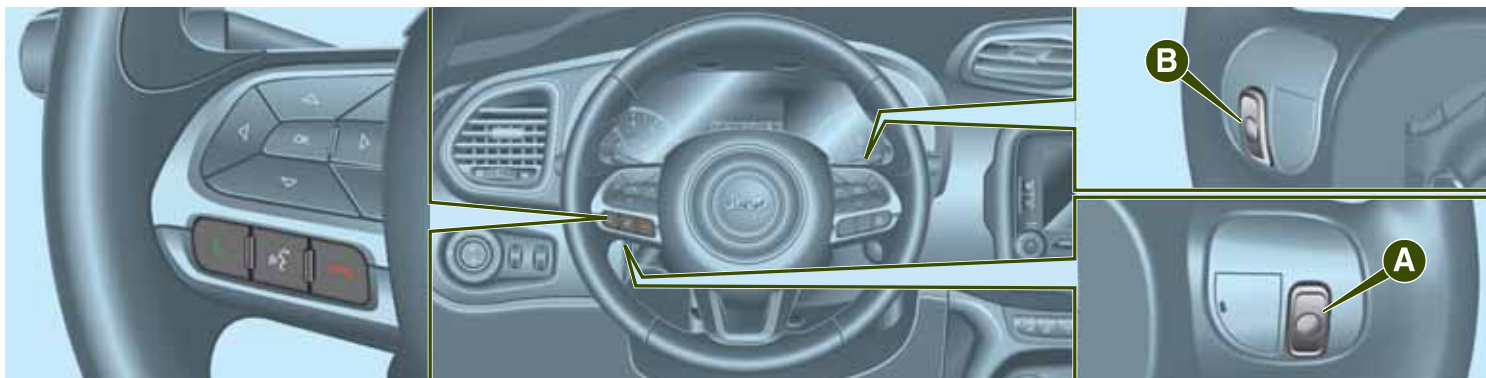
Tableau récapitulatif des commandes sur la façade

Touche	Fonctions	Mode
1 – PHONE	Affichage des données du téléphone	Pression brève de la touche
2 – MEDIA	Sélection de la source : USB/iPod, AUX ou Bluetooth®	Pression brève de la touche
3 – RADIO	Accès au mode Radio avec possibilité de sélection du mode AM, FM ou DAB (le cas échéant)	Pression brève de la touche
4 – ON/OFF	Allumage/extinction de l'écran	Pression brève de la touche
5 – COMPASS (versions Uconnect 5" Radio)	Affichage des informations Boussole	Pression brève de la touche
5 – NAV (versions Uconnect 5" Radio Nav)	Accès au menu de navigation	Pression brève de la touche
6 – MORE	Accès aux fonctions supplémentaires : affichage Heure, Température extérieure, Réglages, Boussole (le cas échéant)	Pression brève de la touche
7 – BROWSE ENTER	Défilement de la liste ou syntonisation d'une station Radio ou sélection du morceau précédent/suivant	Rotation du sélecteur dans le sens des aiguilles d'une montre/dans le sens contraire
	Confirmation de l'option affichée à l'écran	Pression brève de la touche
8 – ↩	Sortie de la sélection/retour à la page-écran précédente	Pression brève de la touche
9 – 🔇	Activation/désactivation du volume (Mute/ Pause) Activation/désactivation du micro (en mode Téléphone)	Pression brève de la touche
10 – VOLUME 🔊	Allumage	Pression brève de la touche
	Extinction	Pression brève de la touche
	Réglage volume	Rotation du sélecteur à gauche/à droite

Le système utilise la fonction « touch screen » : pour interagir avec les différentes fonctions, appuyer sur les « touches graphiques » affichées sur l'écran. Pour confirmer un choix, appuyer sur la touche graphique « OK ». Pour revenir à la page-écran précédente, appuyer sur la touche graphique  (Effacer) ou, en fonction de la page-écran active,  /Terminé.

COMMANDES AU VOLANT

Le volant fig. 174 reprend les commandes des fonctions principales du système, qui permettent un contrôle plus simple. L'activation de la fonction choisie est commandée, dans certains cas, par la durée de la pression exercée (pression brève ou prolongée), comme indiqué dans le tableau à la page suivante.



174

J0A0004C



Tableau récapitulatif des commandes au volant

Touche	Interaction
	☐ Acceptation de l'appel téléphonique entrant ☐ Acceptation du second appel entrant et mise en attente de l'appel actif ☐ Activation de la reconnaissance vocale pour la fonction Téléphone ☐ Interruption du message vocal pour donner une autre commande vocale ☐ Interruption de la reconnaissance vocale
	☐ Activation de la reconnaissance vocale ☐ Interruption du message vocal pour donner une autre commande vocale ☐ Interruption de la reconnaissance vocale
	☐ Refus de l'appel téléphonique entrant ☐ Fin de l'appel téléphonique en cours

Commandes situées derrière le volant

Touches	Interaction
Touche A (côté gauche du volant)	
Touche supérieure	☐ <i>Pression courte sur la touche</i> : recherche de la station radio suivante ou sélection du morceau suivant USB/iPod. ☐ <i>Pression prolongée sur la touche</i> : balayage des fréquences supérieures jusqu'au relâchement/avance rapide d'un morceau USB/iPod.
Touche centrale	Chaque pression de la touche permet de passer d'une source à l'autre parmi les sources AM, FM, USB/iPod, AUX. Uniquement les sources disponibles seront sélectionnées.
Touche inférieure	☐ <i>Pression courte sur la touche</i> : recherche de la station radio précédente ou sélection du morceau suivant USB/iPod. ☐ <i>Pression prolongée sur la touche</i> : balayage des fréquences inférieures jusqu'au relâchement/avance rapide d'un morceau USB/iPod.
Touche B (côté droit du volant)	
Touche supérieure	Augmentation du volume ☐ <i>Pression courte sur la touche</i> : augmentation individuelle du volume ☐ <i>Pression prolongée sur la touche</i> : augmentation rapide du volume
Touche centrale	Activation/désactivation fonction Mute
Touche inférieure	Diminution du volume ☐ <i>Pression courte sur la touche</i> : diminution individuelle du volume ☐ <i>Pression prolongée sur la touche</i> : diminution rapide du volume



SUPPORT USB/iPod/AUX

Versions avec Uconnect 5" Radio :

la voiture est équipée d'un port USB/d'une prise AUX, situé sur le tunnel central.

Versions avec Uconnect 5" Radio Nav :

la voiture est équipée d'un port USB/une prise AUX, situé sur le tunnel central, et d'un port USB situé à l'intérieur de l'accoudoir avant.

MODE RADIO

Les informations suivantes s'affichent à l'écran dès que la station radio désirée a été sélectionnée (voir fig. 175) :



175

JOA2500C

Dans la partie supérieure : affichage de la liste des stations radio enregistrées (preset) et surbrillance de la station actuellement en écoute.

Dans la partie centrale : affichage du nom de la station radio en écoute et des touches graphiques (◀◀/▶▶) de sélection de la station radio précédente ou suivante.

Dans la partie inférieure : affichage des touches graphiques suivantes :

- « Navigue » : liste des stations radio disponibles ;
- « AM/FM », « AM/DAB », « FM/DAB » : sélection de la bande de fréquence désirée (touche graphique reconfigurable selon la bande sélectionnée : AM, FM ou DAB) ;
- « Règle » : syntonisation manuelle de la station radio (non disponible pour radio DAB) ;
- « Info » : informations supplémentaires sur la source en écoute ;
- « Audio » : accès à la page-écran « Réglages Audio ».

Menu Audio

Il est possible d'effectuer les réglages suivants au moyen du menu « Audio » :

- « Égaliseur » (le cas échéant) ;
- « Balance/Fader » (réglage de la balance droite/gauche et avant/arrière du son) ;

□ « Volume/Vitesse » (sauf les versions avec système HI-FI) contrôle automatique du volume en fonction de la vitesse ;

□ « Loudness » (le cas échéant) ;

□ « Auto-On Radio » (permet de sélectionner le comportement de la radio quand on place le dispositif de démarrage sur MAR).

MODE MÉDIA

Avec le mode Média actif, appuyer brièvement sur les touches graphiques ◀◀/▶▶ pour lire le morceau précédent/suivant ou bien appuyer sur les boutons ◀◀/▶▶ et les maintenir enfoncés pour une avance ou un recul rapide du morceau.

Sélection d'un morceau (Navigue)

REMARQUE Pour les langues non gérées par le système qui contiennent des caractères spéciaux (ex. grec), le clavier n'est pas disponible. Dans ce cas, cette fonction sera limitée.

SUPPORT Bluetooth®

Enregistrement d'un dispositif audio Bluetooth®

Pour enregistrer un dispositif audio

Bluetooth®, procéder comme suit :

- activer la fonction **Bluetooth®** sur le dispositif ;
- appuyer sur la touche MEDIA sur la façade ;

- ☐ en cas de source « Média » active, appuyer sur la touche graphique « Source » ;
- ☐ sélectionner le support Média **Bluetooth®** ;
- ☐ appuyer sur la touche graphique « Ajout. Disposit. » ;
- ☐ chercher **Uconnect™** sur le dispositif audio **Bluetooth®** (lors de l'enregistrement, une page-écran apparaît qui indique l'état d'avancement de l'opération) ;
- ☐ quand le dispositif audio le demande, saisir le code PIN affiché à l'écran du système ou confirmer sur le dispositif le PIN affiché ;
- ☐ quand la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page apparaît à l'écran. En répondant « Oui » à la question, le dispositif audio **Bluetooth®** sera enregistré comme favori (le dispositif aura la priorité sur les autres dispositifs qui seront enregistrés par la suite). Si on sélectionne « Non », la priorité sera déterminée en fonction de l'ordre de connexion. Le dernier dispositif connecté aura la plus grande priorité ;
- ☐ l'enregistrement d'un dispositif audio peut se faire également en appuyant sur la touche  PHONE sur la façade et en sélectionnant l'option « Réglag. » ou, depuis le menu « Réglages », sélectionner « Téléphone/Bluetooth ».

ATTENTION S'il n'y a plus de connexion **Bluetooth®** entre le téléphone portable et le système, consulter la notice du téléphone portable.

MODE TÉLÉPHONE

Activation du mode Téléphone :
appuyer sur la touche  PHONE sur la façade.

Par l'intermédiaire des touches graphiques affichées à l'écran, il est possible de :

- ☐ composer le numéro de téléphone (à l'aide du clavier virtuel présent à l'écran) ;
 - ☐ afficher et appeler les contacts présents dans le répertoire du téléphone portable ;
 - ☐ afficher et appeler les contacts du journal des appels récents ;
 - ☐ associer jusqu'à 10 téléphones/dispositifs audio pour en faciliter et accélérer l'accès et le branchement ;
 - ☐ transférer les appels du système au téléphone portable et vice versa et désactiver l'audio du micro du système pour des conversations privées.
- REMARQUE L'audio du téléphone portable est transmis à travers le système audio de la voiture : le système désactive automatiquement l'audio du système quand on utilise la fonction Téléphone.

Enregistrement du téléphone portable

Procéder comme suit :

- ☐ activer la fonction **Bluetooth®** sur le téléphone portable ;
- ☐ appuyer sur la touche  PHONE sur la façade ;
- ☐ si aucun téléphone portable n'est encore enregistré dans le système, une page spéciale est affichée à l'écran ;
- ☐ sélectionner « Oui » pour commencer la procédure d'enregistrement, et chercher ainsi le dispositif **Uconnect™** sur le téléphone portable (en sélectionnant au contraire « Non », la page-écran principale du Téléphone s'affiche) ;
- ☐ quand le téléphone portable le demande, saisir à l'aide du clavier de son téléphone le code PIN affiché sur l'écran du système ou confirmer sur le téléphone portable le PIN affiché ;
- ☐ depuis la page-écran « Téléphone », il est toujours possible d'enregistrer un téléphone portable en appuyant sur la touche graphique « Réglag. » : appuyer sur la touche graphique « Ajout. Disposit. » et procéder comme décrit au point ci-dessus ;
- ☐ lors de l'enregistrement, une page-écran s'affiche qui indique l'état d'avancement de l'opération ;



☐ lorsque la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page-écran apparaît à l'écran : en sélectionnant « Oui » à la question, le téléphone portable est enregistré comme favori (le téléphone portable aura la priorité sur les autres téléphones portables qui seront enregistrés par la suite). Si aucun autre dispositif n'est associé, le système considère le premier dispositif associé comme favori.

Passer un appel

Procéder comme suit :

- ☐ en sélectionnant l'icône  (Répertoire du téléphone portable) ;
 - ☐ en sélectionnant la rubrique « Appels Récents » ;
 - ☐ en sélectionnant l'icône  (clavier graphique) ;
 - ☐ en appuyant sur la touche graphique « Appelle de nouv. ».
- REMARQUE Les opérations décrites ci-dessus ne sont accessibles que si elles sont supportées par le téléphone portable utilisé.

Lecteur des messages SMS

Le système permet de lire les textos reçus par le téléphone portable. Pour utiliser cette fonction, le téléphone portable doit supporter l'échange de textos par **Bluetooth®**. Si la fonction n'est pas supportée par le téléphone, la touche graphique correspondante  est désactivée (grisée).

À la réception d'un texto, une page s'affiche à l'écran qui permet de sélectionner l'une des options suivantes « Écoute », « Appelle » ou « Ignore ». Il est possible d'accéder à la liste des textos reçus par le téléphone portable en appuyant sur la touche graphique  (la liste affiche un maximum de 60 textos reçus).

RÉGLAGES

Appuyer sur la touche + MORE sur la façade pour afficher le menu principal des « Réglages » à l'écran. REMARQUE L'affichage des rubriques du menu varie selon les versions. Le menu se compose des rubriques suivantes :

- ☐ Affichage ;
- ☐ Unités de mesure ;
- ☐ Command. vocales ;
- ☐ Horloge et Date ;
- ☐ Sécurité / Aide (le cas échéant) ;

- ☐ Lumières (le cas échéant) ;
- ☐ Portes & Verrouillage ;
- ☐ Options arrêt moteur ;
- ☐ Audio ;
- ☐ Téléphone/Bluetooth ;
- ☐ Réglage SiriusXM (le cas échéant) ;
- ☐ Réglage radio ;
- ☐ Restaurer Réglages

Sécurité / Aide

(le cas échéant)

Cette fonction permet d'effectuer les réglages suivants :

ParkView Caméra
(le cas échéant)

Cette fonction permet d'effectuer les réglages suivants :

- ☐ « Lignes guid. dynam. » (le cas échéant) : permet d'activer l'affichage à l'écran des grilles dynamiques qui indiquent le parcours de la voiture.
- ☐ « Délai Cam. Parkview » (le cas échéant) : permet de retarder l'extinction des images de la caméra lorsque la marche arrière est enclenchée.

Alarme coll. front.
(le cas échéant)

Avec cette fonction il est possible de sélectionner le mode d'intervention du système Forward Collision Warning.

Voici les options disponibles :

- ☐ « Off » (éteint) : le système est désactivé ;
- ☐ « Alarme seulement » : le système intervient et fournit au conducteur seulement un signal sonore (le cas échéant) ;
- ☐ « Seulement freinage actif » : le système intervient en activant le freinage automatique (le cas échéant) ;
- ☐ « Alarme+freinage actif » : le système intervient en fournissant au conducteur un signal sonore et en activant le freinage automatique.

Sensibilité coll. front.
(le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner la rapidité d'intervention du système en fonction de la distance de l'obstacle. Les options disponibles sont : « Proche », « Med. » et « Éloigné ».

ParkSense
(le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner le type de signal fourni par le système ParkSense.

Voici les options disponibles :

- ☐ « Seul. sonore » : le système informe le conducteur sur la présence d'un obstacle uniquement par des signaux sonores, grâce aux haut-parleurs de la voiture.

☐ « Sonore & affichage » : le système informe le conducteur sur la présence d'un obstacle à l'aide de signaux sonores (grâce aux haut-parleurs de la voiture) et visuels, à l'écran du combiné de bord.

Vol. ParkSense av.
(le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner le volume des signaux sonores fournis par le système ParkSense avant.

Vol. ParkSense arr.
(le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner le volume des signaux sonores fournis par le système ParkSense arrière.

Vol. ParkSense
(le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner le volume des signaux sonores fournis par le système ParkSense.

Alarme LaneSense
(le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner la rapidité d'intervention du système LaneSense.

Intensité capt. voie
(le cas échéant)

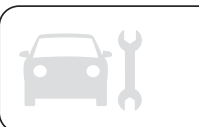
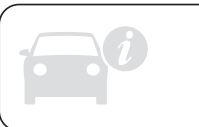
Cette fonction permet de sélectionner la force à appliquer au volant pour ramener la voiture sur la chaussée à travers le système de la conduite électrique en cas d'intervention du système LaneSense.

Side Distance Warning
(le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner le type de signal du système Side Distance Warning.

Voici les options disponibles :

- ☐ « Off » (éteint) : le système est désactivé ;
- ☐ « Seul. sonore » : le système informe le conducteur sur la présence d'un obstacle uniquement par des signaux sonores, grâce aux haut-parleurs de la voiture.
- ☐ « Sonore & affichage » : le système informe le conducteur sur la présence d'un obstacle à l'aide de signaux sonores (grâce aux haut-parleurs de la voiture) et visuels, à l'écran du combiné de bord.



Intensité Side Distance Warning (le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner le volume des signaux sonores du système Side Distance Warning.

Alarme d'angle mort (le cas échéant)

Cette fonction permet de sélectionner le type de signal (« Seul. sonore » ou « Sonore & affichage ») pour indiquer la présence d'objets dans l'angle mort du rétroviseur d'aile.

Capteur de pluie (le cas échéant)

Cette fonction permet d'activer/désactiver le fonctionnement automatique des essuie-glaces en cas de pluie.

Freins (le cas échéant)

Par l'intermédiaire de cette fonction, il est possible de sélectionner les sous-menus suivants :

- ☐ « Révision frein » (le cas échéant) : permet d'activer la procédure d'entretien du système de freinage ;
- ☐ « Frein parking autom. » (le cas échéant) : permet d'activer/désactiver l'enclenchement automatique du frein de stationnement.

NAVIGATION

(uniquement versions avec Uconnect 5" Radio Nav)

Planification d'un parcours

ATTENTION Pour des raisons de sécurité et pour limiter les distractions en conduisant, toujours planifier son parcours avant de partir.

Pour planifier un parcours, procéder comme suit :

- ☐ toucher l'écran pour ouvrir le menu principal ;
 - ☐ sélectionner « Aller à » ;
 - ☐ sélectionner « Adresse » : il est possible de modifier le pays ou l'état en touchant le drapeau avant de sélectionner une ville ;
 - ☐ saisir le nom du pays ou de la ville ou le code postal. Les localités portant des noms semblables s'affichent dans la liste pendant que l'on tape ;
Conseil : toucher la flèche située à droite de la liste pour développer la liste des villes proposées.
- Lorsque le pays ou la ville correcte s'affiche dans la liste, toucher le nom pour sélectionner la destination.

- ☐ saisir le nom de la rue. Les rues portant des noms semblables s'affichent dans la liste pendant que l'on tape. Lorsque la rue correcte s'affiche dans la liste, toucher le nom pour sélectionner la destination ;
- ☐ saisir le numéro, puis toucher « Terminé » ;
- ☐ l'emplacement est indiqué sur la carte. Toucher « Sélectionner » pour continuer ou « Précédent » pour saisir une nouvelle adresse ;
- ☐ lorsque le nouveau parcours s'affiche, toucher « Terminé ». Pour en savoir plus sur le parcours, toucher « Détails ». Pour modifier le parcours, par exemple pour passer par un emplacement spécifique ou pour sélectionner une nouvelle destination, toucher « Modifier parcours ». Le système fournit des indications sur la destination à l'aide d'instructions vocales et d'indications visuelles à l'écran.

MISE À JOUR DE LA CARTE

(uniquement versions avec Uconnect 5" Radio Nav)

Une mise à jour de la carte peut être obtenue de deux manières différentes :

☐ *garantie des cartes les plus récentes* si une nouvelle carte est disponible pour votre système dans les 90 jours à partir de la première utilisation, elle peut être téléchargée gratuitement une fois.

☐ *mise à jour des cartes* : il est possible d'acheter une nouvelle version de la carte installée sur votre système.

Préparation d'un dispositif USB

Pour pouvoir exécuter une mise à jour de la carte, il faut utiliser un dispositif USB qui réponde aux critères suivants :

☐ il est préférable que le dispositif USB soit vide ;

☐ le dispositif USB doit avoir un espace libre d'au moins 8 Go de mémoire ;

☐ le dispositif USB doit contenir un système de fichiers FAT-32 ;

☐ le dispositif USB ne doit pas être bloqué et doit pouvoir permettre la sauvegarde de fichiers.

REMARQUE L'utilisation d'une carte mémoire est conseillée tandis que l'emploi de dispositifs de stockage de masse tels que téléphones portables ou lecteurs multimédia est déconseillé.

Pour préparer un dispositif USB, procéder comme suit :

☐ s'assurer que la carte que l'on veut mettre à jour est active dans le système de navigation. Si le système de navigation dispose de plusieurs cartes et l'on veut mettre à jour une carte qui n'est pas actuellement active, l'activer. Pour ce faire, sélectionner « Changer de carte » dans le menu « Paramètres » de l'application de navigation ;

☐ sélectionner « Mises à jour de navigation » dans le menu « Paramètres ». Il est demandé si l'on souhaite préparer un dispositif USB afin de télécharger les mises à jour ;

☐ sélectionner « Oui » ;

☐ insérer le dispositif USB.

Le système démarre la préparation du dispositif USB.

Lorsque le dispositif USB est prêt, l'écran affiche un message dédié.

Enlever le dispositif USB et le connecter à l'ordinateur. Il est maintenant possible de télécharger la nouvelle carte sur le dispositif USB.

Installation de TomTom HOME

Pour installer TomTom HOME et créer un compte MyTomTom, procéder comme suit :

☐ télécharger et installer l'application TomTom HOME sur l'ordinateur. Sur l'ordinateur, accéder à www.tomtom.com/getstarted. Sélectionner « Télécharger TomTom HOME », puis suivre les instructions visualisées.

☐ connecter le dispositif USB préparé à l'ordinateur : TomTom HOME démarre automatiquement.

☐ sélectionner « Accéder » dans la page-écran de TomTom HOME (cliquer en haut à droite) ;

☐ sélectionner « Créer un compte » et saisir les détails pour créer un compte MyTomTom. Pour recevoir les mises à jour des cartes, un compte MyTomTom est nécessaire.

Après avoir créé le compte, il est demandé si l'on souhaite connecter le système **Uconnect™** à son compte. Le dispositif USB préparé représente le système **Uconnect™**.

☐ sélectionner « Connecter le dispositif », puis sélectionner « Fermer ». Il est maintenant possible de télécharger une carte sur le dispositif USB.



Télécharger la carte

Pour vérifier l'adéquation à télécharger une mise à jour gratuite des cartes au moyen de la Garantie des cartes les plus récentes, sélectionner, sur TomTom HOME, « Instruments » > « Utiliser garantie des cartes les plus récentes ».

Pour acheter une mise à jour des cartes, sélectionner « Acheter les cartes » sur TomTom HOME.

Si une mise à jour a déjà été achetée, sélectionner « Mettre à jour le dispositif » sur TomTom HOME.

Téléchargement d'une carte

Si une mise à jour de la carte est disponible pour le système, cette mise à jour est incluse dans la liste des mises à jour disponibles.

REMARQUE Si l'on dispose déjà de la carte la plus récente installée sur le système, la mise à jour n'est pas proposée.

Sélectionner la carte que l'on souhaite télécharger, puis sélectionner « Mettre à jour et installer ». La carte est téléchargée et copiée sur le dispositif USB.

À la fin de la procédure, sélectionner « Terminé ».

REMARQUE Pendant le téléchargement et la copie de la carte, ne pas déconnecter le dispositif USB de l'ordinateur.

Il est maintenant possible d'installer la carte sur le système.

Installation de la carte

REMARQUES

☐ **La mise à jour devra être effectuée en ayant le moteur allumé. Elle peut durer plus de 30 minutes.**

☐ **Ne jamais déconnecter la clé USB afin de ne pas compromettre la mise à jour de la carte.**

Après avoir téléchargé une carte sur le dispositif USB, il est possible d'installer la carte sur le système.

Procéder comme suit :

☐ insérer le dispositif USB avec la nouvelle carte dans le système **Uconnect™**. Le système détecte la présence d'une nouvelle carte sur le dispositif USB ;

☐ sélectionner « Commencer » : le système démarre la mise à jour de la carte.

REMARQUE Ne pas enlever le dispositif USB et ne pas couper l'alimentation du système avant que la mise à jour soit complétée. Le système ne peut pas être utilisé tant que la mise à jour n'est pas achevée correctement. Si la mise à jour est interrompue, lancer à nouveau la mise à jour du système. Une fois la carte mise à jour, l'écran affiche un message dédié : sélectionner « Fermer ». La nouvelle carte est maintenant disponible sur le système.

Résolution des problèmes

Pendant la mise à jour, les problèmes suivants peuvent se vérifier :

☐ la carte sur le dispositif USB n'est pas valable. Dans ce cas, télécharger à nouveau la carte sur le dispositif USB en utilisant TomTom HOME. Il pourrait s'avérer nécessaire de préparer une nouvelle fois le dispositif USB ;

☐ la version de la carte sur le dispositif USB est la même ou est précédente à la version déjà présente sur le système. Si c'est le cas, télécharger à nouveau la carte sur le dispositif USB en utilisant TomTom HOME. Il pourrait s'avérer nécessaire de préparer une nouvelle fois le dispositif USB.

COMMANDES VOCALES

REMARQUE Pour les langues non gérées par le système, les commandes vocales ne sont pas disponibles. Pour utiliser les commandes vocales, appuyer sur la touche «» (touche « Voix ») ou  (touche « Téléphone ») sur les commandes au volant et prononcer à voix haute la fonction que l'on souhaite activer.

Fonctions Téléphone

La touche  permet d'activer les fonctions suivantes :

- ☐ Appeler
- ☐ Appelle le numéro
- ☐ Appelle de nouv.
- ☐ Rappelle
- ☐ Derniers appels
- ☐ Appels effectués
- ☐ Appels manqués
- ☐ Appels reçus
- ☐ Répertoire
- ☐ Cherche
- ☐ Affiche les messages

Fonctions Radio

La touche «» permet d'activer les fonctions suivantes :

- ☐ Écoute XXX FM
- ☐ Écoute XXX AM

- ☐ Écoute Radio XXX
- ☐ Écoute la radio DAB

Fonctions Média

La touche «» permet d'activer les fonctions suivantes :

- ☐ Écoute morceau...
- ☐ Écoute album...
- ☐ Écoute artiste...
- ☐ Écoute genre musical...
- ☐ Écoute playlist...
- ☐ Écoute podcast...
- ☐ Écoute livre audio...
- ☐ Écoute morceau numéro...
- ☐ Sélectionne le support
- ☐ Afficher

Fonctions Navigation

(uniquement versions avec Uconnect 5" Radio Nav et Uconnect 6,5" Radio Nav)

La touche «» permet d'activer les fonctions suivantes :

- ☐ Aller à la maison
- ☐ Mode 2D
- ☐ Mode 3D
- ☐ Effacer parcours
- ☐ Ajouter un favori
- ☐ Répéter l'instruction



Uconnect 6,5" Radio Nav

GUIDE RAPIDE

Commandes sur la façade



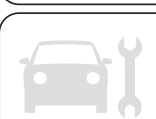
176

JOA0003C

Tableau récapitulatif des commandes sur la façade

Touche	Fonctions	Mode
1 - 	Allumage	Pression brève de la touche
	Extinction	Pression brève de la touche
	Réglage volume	Rotation du sélecteur à gauche/à droite
2 - 	Activation/désactivation du volume (Mute/Pause)	Pression brève de la touche
3 - 	Allumage/extinction de l'écran	Pression brève de la touche
4 - 	Accès au menu de Réglages du véhicule	Pression brève de la touche
5 - 	Sortie de la sélection/retour à la page-écran précédente	Pression brève de la touche
6 - BROWSE ENTER	Défilement de la liste ou réglage d'une station radio	Rotation du sélecteur à gauche/à droite
	Confirmation de l'option affichée à l'écran	Pression brève de la touche
7 - MORE	Accès aux fonctions supplémentaires : affichage Heure, Boussole, Température extérieure, Media Player	Pression brève de la touche
8 - PHONE	Affichage des données du téléphone	Pression brève de la touche
9 - NAV	Accès au menu de navigation	Pression brève de la touche
10 - MEDIA	Sélection de la source	Pression brève de la touche
11 - RADIO	Accès au mode Radio	Pression brève de la touche

Le système utilise la fonction « touch screen » : pour interagir avec les différentes fonctions, appuyer sur les « touches graphiques » affichées sur l'écran. Pour confirmer un choix, appuyer sur la touche graphique « OK ». Pour revenir à la page-écran précédente, appuyer sur la touche graphique  (Effacer) ou, en fonction de la page-écran active,  /Terminé.



COMMANDES AU VOLANT

Pour le fonctionnement des commandes au volant, voir ce qui est décrit au paragraphe « Uconnect 5" Radio/Uconnect 5" Radio Nav ».

SUPPORT USB/iPod/AUX

La voiture est équipée d'un port USB/une prise AUX, situé sur le tunnel central, et d'un port USB situé à l'intérieur de l'accoudoir avant.

MODE RADIO

Les informations suivantes s'affichent à l'écran dès que la station radio désirée a été sélectionnée (voir fig. 177) :



177

JOA2501C

Dans la partie supérieure : affichage de la liste des stations radio mémorisées (preset). La station actuellement en écoute est mise en surbrillance.

Dans la partie centrale : affichage du nom de la station radio en écoute et touches graphiques « AM/FM », « AM/DAB », « FM/DAB » : sélection de la bande de fréquence désirée (touche graphique reconfigurable selon la bande sélectionnée : AM, FM ou DAB) ;

Dans la partie inférieure : affichage des touches graphiques suivantes :

- ☐ « navigue » : liste des stations radio disponibles ;
- ☐ sélection de la station radio précédente / suivante ;
- ☐ « règl. » : syntonisation manuelle de la station radio (non disponible pour radio DAB) ;
- ☐ « Audio » : accès à la page-écran « Réglages Audio ».

Menu Audio

Il est possible d'effectuer les réglages suivants au moyen du menu « Audio » :

- ☐ « Balance/Fade » (réglage de la balance droite/gauche et avant/arrière du son) ;
- ☐ « Égaliseur » (le cas échéant) ;
- ☐ « Vol. adapté à la vit. » (sauf les versions avec système HI-FI) contrôle automatique du volume en fonction de la vitesse ;
- ☐ « Son Surround » (le cas échéant) ;
- ☐ « Réglage volume AUX » ;

- ☐ « Loudness » (le cas échéant) ;
- ☐ « Radio automatique » (permet de sélectionner le comportement de la radio quand on place le dispositif de démarrage sur MAR).

MODE MÉDIA

Avec le mode Média actif, appuyer brièvement sur les touches graphiques pour lire le morceau précédent/suivant ou bien appuyer sur les boutons et les maintenir enfoncés pour une avance ou un recul rapide du morceau.

SUPPORT Bluetooth®

Enregistrement d'un dispositif audio Bluetooth®

Procéder comme suit :

- ☐ activer la fonction **Bluetooth®** sur le dispositif ;
- ☐ appuyer sur la touche MEDIA sur la façade ;
- ☐ en cas de source « Média » active, appuyer sur la touche graphique « Source » ;
- ☐ sélectionner le support Média **Bluetooth®** ;
- ☐ appuyer sur la touche graphique « Ajout. Disposit. » ;

❑ chercher **Uconnect™** sur le dispositif audio **Bluetooth®** (lors de l'enregistrement, une page-écran apparaît qui indique l'état d'avancement de l'opération) ;

❑ quand le dispositif audio le demande, saisir le code PIN affiché à l'écran du système ou confirmer sur le dispositif le PIN affiché ;

❑ quand la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page apparaît à l'écran. En répondant « Oui » à la question, le dispositif audio **Bluetooth®** sera enregistré comme favori (le dispositif aura la priorité sur les autres dispositifs qui seront enregistrés par la suite). Si on sélectionne « Non », la priorité sera déterminée en fonction de l'ordre de connexion. Le dernier dispositif connecté aura la plus grande priorité ;

❑ un dispositif audio peut aussi être enregistré en appuyant sur la touche MORE sur la façade et en sélectionnant ensuite « Réglages » et « Bluetooth » ou en appuyant sur la touche MEDIA sur la façade et ensuite « Source » et « Bluetooth ».

ATTENTION S'il n'y a plus de connexion **Bluetooth®** entre le téléphone portable et le système, consulter la notice du téléphone portable.

MODE TÉLÉPHONE

Activation du mode Téléphone :

appuyer sur la touche PHONE sur la façade.

Par l'intermédiaire des touches graphiques affichées à l'écran, il est possible de :

❑ composer le numéro de téléphone (à l'aide du clavier virtuel présent à l'écran) ;

❑ afficher et appeler les contacts présents dans le répertoire du téléphone portable ;

❑ afficher et appeler les contacts du journal des appels récents ;

❑ associer jusqu'à 10 téléphones/dispositifs audio pour en faciliter et accélérer l'accès et le branchement ;

❑ transférer les appels du système au téléphone portable et vice versa et désactiver l'audio du micro du système pour des conversations privées.

REMARQUE L'audio du téléphone portable est transmis à travers le système audio de la voiture : le système désactive automatiquement l'audio du système quand on utilise la fonction Téléphone.

Enregistrement du téléphone portable

Procéder comme suit :

❑ activer la fonction **Bluetooth®** sur le téléphone portable ;

❑ appuyer sur la touche PHONE sur la façade ;

❑ si aucun téléphone portable n'est encore enregistré dans le système, une page spéciale est affichée à l'écran ;

❑ sélectionner « Oui » pour commencer la procédure d'enregistrement, et chercher ainsi le dispositif **Uconnect™** sur le téléphone portable (en sélectionnant au contraire « Non », la page-écran principale du Téléphone s'affiche) ;

❑ quand le téléphone portable le demande, saisir à l'aide du clavier de son téléphone le code PIN affiché sur l'écran du système ou confirmer sur le téléphone portable le PIN affiché ;

❑ depuis la page-écran « Téléphone », il est toujours possible d'enregistrer un téléphone portable en appuyant sur la touche graphique « Réglages » : appuyer sur la touche « Ajout. Disposit. » et procéder comme décrit au point ci-dessus ;

❑ lors de l'enregistrement, une page-écran s'affiche qui indique l'état d'avancement de l'opération ;



❑ lorsque la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page-écran apparaît à l'écran : en sélectionnant « Oui » à la question, le téléphone portable est enregistré comme favori (le téléphone portable aura la priorité sur les autres téléphones portables qui seront enregistrés par la suite). Si aucun autre dispositif n'est associé, le système considère le premier dispositif associé comme favori.

Passer un appel

Procéder comme suit :

- ❑ en sélectionnant l'icône  (Répertoire du téléphone portable) ;
 - ❑ en sélectionnant la rubrique « Appels Récents » ;
 - ❑ en sélectionnant l'icône  (clavier graphique) ;
 - ❑ en appuyant sur la touche graphique « Appelle de nouv. ».
- REMARQUE Les opérations décrites ci-dessus ne sont accessibles que si elles sont supportées par le téléphone portable utilisé.

Lecteur des messages SMS

Le système permet de lire les textos reçus par le téléphone portable. Pour utiliser cette fonction, le téléphone portable doit supporter l'échange de textos par **Bluetooth®**. Si la fonction n'est pas supportée par le téléphone, la touche graphique correspondante  est désactivée (grisée).

À la réception d'un texto, une page s'affiche à l'écran qui permet de sélectionner l'une des options suivantes « Écoute », « Appelle » ou « Ignore ». Il est possible d'accéder à la liste des textos reçus par le téléphone portable en appuyant sur la touche graphique  (la liste affiche un maximum de 60 textos reçus).

RÉGLAGES

Appuyer sur la touche + MORE sur la façade pour afficher le menu principal des « Réglages » à l'écran. REMARQUE L'affichage des rubriques du menu varie selon les versions. Le menu se compose des rubriques suivantes :

- ❑ Affich. ;
- ❑ Unités ;
- ❑ Commandes vocales ;
- ❑ Horloge et Date ;
- ❑ Aide Sécurité et conduite ;

- ❑ Lumière ;
- ❑ Portes et verrouillage ;
- ❑ Options arrêt moteur ;
- ❑ Audio ;
- ❑ Téléphone/Bluetooth ;
- ❑ Configuration Sirius XM (le cas échéant) ;
- ❑ Réglage radio ;
- ❑ Informations sur le système ;
- ❑ Restaurer paramètres par défaut ;
- ❑ Supprimer vos données personnelles

Aide Sécurité et conduite

Cette fonction permet d'effectuer les réglages suivants :

Caméra de recul
(le cas échéant)

Permet d'afficher l'affichage des images de la caméra de recul quand la marche arrière est enclenchée.

Délai de caméra de parking
(le cas échéant)

Permet de retarder l'extinction des images de la caméra de recul quand la marche arrière est désactivée.

Lignes directrices caméra cargo
(le cas échéant)

Permet d'activer l'affichage des grilles dynamiques qui indiquent le parcours de la voiture.

Alarme collision frontale (le cas échéant)

Permet de sélectionner le mode d'intervention du système Forward Collision Warning. Voici les options disponibles :

- ☐ « Off » : le système est désactivé ;
- ☐ « Alarme seulement » : le système intervient et fournit seulement un signal au conducteur (option disponible pour les versions/marchés qui le prévoient) ;
- ☐ « Seulement freinage actif » : le système intervient en activant le freinage automatique (option disponible pour les versions/marchés qui le prévoient) ;
- ☐ « Alarme+freinage actif » : le système intervient en fournissant un signal au conducteur et en activant le freinage automatique ;

Sensibilité coll. front. (le cas échéant)

Permet de sélectionner la rapidité d'intervention du système en fonction de la distance de l'obstacle. Les options disponibles sont : « Proche », « Med. » et « Éloigné ».

ParkSense (le cas échéant)

Permet de sélectionner le type de signal du système ParkSense. Voici les options disponibles :

- ☐ « Seul. sonore » : le système informe le conducteur sur la présence d'un obstacle uniquement par des signaux sonores, grâce aux haut-parleurs de la voiture ;
- ☐ « Sonore & affichage » : le système informe le conducteur sur la présence d'un obstacle à l'aide de signaux sonores (grâce aux haut-parleurs de la voiture) et visuels, à l'écran du combiné de bord.

Vol. ParkSense Av. (le cas échéant)

Permet de sélectionner le volume des signaux sonores du système ParkSense avant.

Vol. ParkSense Arr. (le cas échéant)

Permet de sélectionner le volume des signaux sonores du système ParkSense arrière.

Alarme LaneSense (le cas échéant)

Permet de sélectionner la rapidité d'intervention du système LaneSense.

Intensité LaneSense (le cas échéant)

Permet de sélectionner la force à appliquer au volant pour ramener la voiture sur la chaussée à travers le système de la conduite électrique en cas d'intervention du système LaneSense.

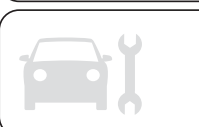
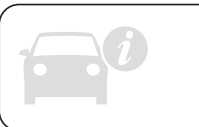
Side Distance Warning (le cas échéant)

Permet de sélectionner le type de signal du système Side Distance Warning. Voici les options disponibles :

- ☐ « Off » : le système est éteint ;
- ☐ « Seul. sonore » : le système informe le conducteur sur la présence d'un obstacle uniquement par des signaux sonores, grâce aux haut-parleurs de la voiture ;
- ☐ « Sonore & affichage » : le système informe le conducteur sur la présence d'un obstacle à l'aide de signaux sonores (grâce aux haut-parleurs de la voiture) et visuels, à l'écran du combiné de bord.

Volume Side Distance Warning (le cas échéant)

Permet de sélectionner le volume des signaux sonores du système Side Distance Warning.



Détecteurs de pluie (le cas échéant)

Permettent d'activer/désactiver le fonctionnement automatique des essuie-glaces en cas de pluie.

Freins

Cette option permet de sélectionner les sous-menus suivants :

- ☐ « *Révision frein* » (le cas échéant) : permet d'activer la procédure d'entretien du système de freinage ;
- ☐ « *Frein de stationnement électrique* » (le cas échéant) : permet d'activer/désactiver l'enclenchement automatique du frein de stationnement électrique.

MODE NAVIGATION

AVERTISSEMENT Les cartes de navigation sont pré-chargées sur le système et par conséquent, aucun support externe n'est nécessaire. Pour activer le Menu principal de Navigation, appuyer sur la touche NAV sur la façade puis appuyer sur une des touches graphiques suivantes :

- ☐ « **Destination ?** » : permet de chercher ou de se diriger vers la destination ;
- ☐ « **Voir carte** » : permet d'afficher la carte sur l'écran ;

☐ « **Informations** » : permet d'afficher sur l'écran les informations concernant la navigation ;

☐ « **Urgence** » : permet de chercher les hôpitaux ou les commissariats de police qui se trouvent à proximité de la destination. Il est également possible d'afficher la position actuelle où l'on se trouve sur l'écran et d'enregistrer dans les « Favoris » le lieu où se trouvent les hôpitaux ou les commissariats de police.

Voir carte

Appuyer sur la touche graphique « Voir carte » dans le Menu principal de Navigation pour afficher sur l'écran la carte correspondant à la position où l'on se trouve.

Quand la carte s'affiche sur l'écran, les options suivantes sont disponibles :

- ☐ « *Menu* » : appuyer sur cette touche graphique pour revenir au Menu principal de Navigation ;
- ☐ « *+/-* » : appuyer sur la touche graphique « + » ou « - » pour redimensionner la carte (impossible d'agrandir ou de réduire les routes secondaires) ;

☐ « *Heure d'arrivée/Durée du trajet/Distance* » (uniquement durant la navigation) : appuyer sur cette touche graphique située en haut à droite de l'écran pour afficher une des options suivantes : « Heure d'arrivée », « Durée du trajet » ou « Distance ».

☐ « *Liste virages* » (uniquement durant la navigation) : appuyer au centre de l'écran en haut pour voir la liste des virages présents sur le parcours. Sélectionner un virage via les options suivantes : « Afficher sur carte » ou « Éviter rue ».

☐ « *Options* » : appuyer sur cette touche graphique pour afficher les options d'affichage de la carte.

Informations

Appuyer sur la touche graphique « Informations » dans le Menu principal de Navigation pour sélectionner une des informations suivantes :

- ☐ *Trafic*
- ☐ *Où suis-je ?*
- ☐ *Ordinateur de bord*

Urgence

Appuyer sur la touche graphique « Urgence » dans le Menu principal de Navigation pour sélectionner une des options de recherche suivantes et de navigation vers une destination :

❑ « *Hôpital* » : appuyer sur cette touche graphique pour régler un trajet vers un hôpital qui se trouve à proximité de la destination ;

❑ « *Police* » : appuyer sur cette touche graphique pour régler un trajet vers un commissariat de police qui se trouve à proximité de la destination.

COMMANDES VOCALES

Pour les fonctions gérées par les commandes vocales, voir ce qui est décrit au paragraphe « Uconnect 5" Radio/Uconnect 5" Radio Nav ».



AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE



ATTENTION

TOIT OUVRANT MySky

☐ Lors de l'opération de remontage des panneaux, veiller à éviter que les doigts, les écharpes, les cravates et les vêtements non adhérents ne restent pincés au-dessous des panneaux.

PORTE-BAGAGES/PORTE-SKIS

☐ Avant de procéder avec la marche, s'assurer d'avoir correctement monté les barres transversales.

CONSEILS DE CONDUITE

☐ Si le moteur cale, la voiture fait une embardée ou ne parvient pas à avancer en ligne droite sur le sommet d'une colline ou d'une route en pente, ne jamais essayer d'effectuer une inversion du sens de la marche. Cette opération provoquerait le capotage de la voiture. Reculer très prudemment sur le tronçon en pente en plaçant la boîte de vitesses en marche arrière. Ne pas effectuer une descente en pente avec la boîte de vitesses au point mort ou en utilisant uniquement le frein.

☐ La présence de matériau abrasif sur les freins peut provoquer une usure excessive ou compromettre leur fonctionnement. Si la voiture a circulé dans des milieux particulièrement poussiéreux, faire contrôler les freins et les nettoyer le cas échéant.

INTÉRIEURS

☐ Ne jamais utiliser de produits inflammables, tels que l'éther de pétrole ou l'essence rectifiée pour nettoyer l'intérieur de la voiture. Les charges électrostatiques engendrées par le frottement pendant l'opération de nettoyage pourraient causer un incendie.

☐ Ne pas conserver de bombes aérosol dans la voiture : risque d'explosion. Les bombes aérosol ne doivent pas être exposées à plus de 50°C. À l'intérieur d'une voiture garée au soleil, la température peut largement dépasser cette valeur.

☐ Le plancher sous les pédales ne doit présenter aucun obstacle : s'assurer que les surtapis éventuellement présents sont toujours bien étendus et qu'ils n'interfèrent pas avec les pédales.

ALIMENTATION

☐ Des modifications ou réparations du système d'alimentation effectuées de manière incorrecte et sans tenir compte des caractéristiques techniques du système peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement avec risques d'incendie.



ATTENTION

PORTE-BAGAGES/PORTE-SKIS

- ☐ L'utilisation des barres transversales sur les barres longitudinales interdit l'utilisation du toit ouvrant car ce dernier, en phase d'ouverture, interfère avec les barres.
- ☐ Par conséquent ne pas actionner le toit ouvrant en présence de barres transversales.
- ☐ Respecter scrupuleusement les dispositions législatives en vigueur concernant les mesures maximums d'encombrement.

INTÉRIEURS

- ☐ Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence et leurs dérivés pour nettoyer le transparent du combiné de bord et de la planche de bord.

**CHOISIR LES PIÈCES D'ORIGINE,
C'EST TOUT NATUREL !**



PERFORMANCE



PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

CONFORT



PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

SÉCURITÉ



PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

ENVIRONNEMENT



PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

ACCESSOIRES



PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

VALEUR



PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

**PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE :
PERFORMANCES EN
TOUTE SÉCURITÉ**

Que ce soit lors de leur conception ou de leur fabrication, toutes nos **pièces détachées d'origine** sont soumises à des **tests stricts**, effectués par des spécialistes chargés de contrôler l'utilisation de **matériaux de pointe** et d'en **vérifier la fiabilité**.

Cette approche garantit **performances et sécurité** à long terme au bénéfice du conducteur et des passagers qui voyageront dans la voiture.

Toujours insister pour avoir des **pièces détachées d'origine** et vérifier qu'elles soient utilisées.

NOTES

INDEX ALPHABETIQUE

A BS (système)	68	Conseils, commandes et informations générales	205	Feux de détresse	142
Active ParkSense (système)	125	Consommation de carburant	201	Feux de jour (D.R.L.)	20
Airbags frontaux	99	Cruise Control électronique	117	Feux de route	21
Airbags latéraux	103	D émarrage de secours	161	Feux de route	
Airbags	99	Démarrage du moteur	107	– Feux de route automatiques	21
Alarme	11	Désactivation des systèmes de sécurité actifs	70	Feux de stationnement	21
Appuie-tête	17	Déverrouillage du levier de la boîte de vitesses automatique	164	Feux d'habitacle	23
Avertissements et mises en garde	228	Dimensions	194	Feux extérieurs	20
B oîte de vitesses automatique	113	Dispositif de démarrage	8	Fluides et lubrifiants	199
Boîte de vitesses manuelle	112	Dispositions pour le traitement du véhicule en fin de cycle	203	Frein de stationnement électrique (EPB)	108
C améra de recul (ParkView rear backup camera)	133	Données d'identification	189	Fusibles (remplacement)	148
Capot moteur	36	DST (système)	69	H DC (système)	69
Carrosserie (nettoyage et entretien)	187	DTC (système)	68	HSA (système)	68
Ceintures de sécurité	81	Écran	43	L ane Change (changement de voie)	21
Chaînes à neige	193	Émissions de CO2	202	Les clés	7
Clés		Emploi de la Notice	4	Levage de la voiture	186
– clé avec télécommande	7	Entretien Programmé	169	Lève-vitres électriques	30
– clé électronique	7	ERM (système)	69	M ode 4WD LOW (activation/désactivation)	120
Clignotants	21	ESC (système)	68	Moteur	190
Climatisation	26	Essuie-glace arrière		P arkSense (système)	121
Coffre à bagages	37	– remplacement du balai	184	PBA (système)	68
Combiné et instruments de bord	41	Essuie-glace avant/arrière	24	Performances (vitesse maximale) ...	201
Commutateur des feux	20	Essuie-glace		Plafonnier avant	23
Compartiment moteur	177	– remplacement des balais	184	Poids	197
		F eux antibrouillard	20	Portes	11
		Feux de croisement	20	Prétensionneurs	85

Procédures d'entretien.....	184	Systèmes de protection des occupants.....	81
R avitaillement de la voiture.....	139	Systèmes de protection pour enfants.....	87
Ravitaillement.....	198	Systèmes de sécurité active.....	68
Recharge de la batterie.....	182	Système Stop/Start.....	115
Réglage de l'assiette des phares....	22	Système TPMS.....	78
Remorquage de la voiture.....	165	T C (système).....	68
Remorquage du véhicule en panne.....	167	Témoins et messages.....	46
Remplacement d'une ampoule.....	142	TireKit.....	159
Remplacement d'une roue.....	154	Toit ouvrant électrique.....	32
Rétroviseurs.....	19	Toit ouvrant MySky.....	34
Roues et pneus.....	186	Tractage de remorques.....	135
Roues.....	192	Traction intégrale.....	119
S elec-Terrain (dispositif).....	120	TSC (système).....	69
Sentry Key (système).....	10	U connect 5 Radio/Uconnect 5 Radio Nav.....	207
Side Distance Warning (système) ...	130	Uconnect 6,5 Radio Nav.....	220
Sièges.....	15	V errouillage de la direction.....	9
Speed Limiter.....	116	Volant.....	18
Symboles.....	3		
Système BSM.....	74		
Système de coupure du carburant.....	163		
Système de protection supplémentaire (SRS) - Airbag.....	99		
Système Forward Collision Warning Plus.....	76		
Système LaneSense.....	131		
Système SBR (Seat Belt Reminder).....	83		
Systèmes d'aide à la conduite.....	74		



Fiat Chrysler Automobiles N.V.
603.99.673
1ère Édition
Imprimé en Europe

POURQUOI CHOISIR DES PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

Nous connaissons parfaitement votre voiture car nous l'avons inventée, conçue et construite : nous en connaissons les moindres détails. Auprès des **ateliers agréés Jeep** vous trouverez des techniciens formés directement par nous, en mesure de vous offrir la qualité et le professionnalisme requis pour toutes les interventions d'après-vente.

Vous pouvez facilement contacter les ateliers Jeep qui vous assisteront lors de l'entretien périodique et des contrôles de saison, et vous apporteront les conseils pratiques de nos experts.

Les pièces détachées d'origine distribuées par MOPAR® permettront à votre nouvelle voiture de conserver sa fiabilité, son confort et ses performances dans le temps : toutes les raisons pour lesquelles vous l'avez achetée.

Nous vous conseillons de toujours demander des pièces détachées d'origine pour les composants utilisés sur nos voitures, car elles sont issues de notre engagement permanent dans la recherche et le développement de technologies très innovantes.

Voilà pourquoi il **convient de faire confiance aux pièces détachées d'origine, car ce sont les seules qui sont spécialement conçues pour votre voiture.**

